LA
GÉOGRAPHIE BOTANIQUE
ET SES PROGRÈS

I. *Géographie botanique raisonnée*, par M. Alph. de Candolle; Paris 1855. — II. *Le Monde primitif à ses différentes époques de formation*, par M. Unger; Vienne 1851. — III. *Die Erde, die Pflanzen und der Mensch* (*la Terre, les Plantes et l'Homme*), par M. Schouw, Leipzig 1851 (1).

La botanique moderne est une science complexe; à son origine, elle ne l'était pas. Nommer et décrire les plantes qui s'offraient à leur observation, retrouver celles que les anciens avaient connues et compléter ainsi peu à peu l'inventaire des espèces végétales qui croissent à la surface du globe, telle était la tâche immense, mais peu variée, que s'imposaient les botanistes du moyen âge et de la renaissance. Au commencement du XVII[e] siècle, on découvrit que la plante était un être vivant comme l'animal; on entreprit l'étude de ses fonctions. La physiologie végétale naissait et prenait place à côté de la botanique descriptive. En même temps qu'on apprenait à con-

(1) Outre ces études sur les principes de la science, il faut mentionner encore parmi les récens travaux de géographie botanique diverses monographies d'un intérêt spécial : les *Études sur la Géographie botanique de l'Europe*, etc., de M. H. Lecoq (1854-56), l'*Essai de Phytostatique appliquée à la chaîne du Jura*, par M. Thurmann; la *Cybele Britannica*, de M. Watson; le *Voyage botanique dans le midi de l'Espagne*, de M. E. Boissier; l'ouvrage de M. Otto Sendtner, *Die Vegetations-Verhältnisse Süd Bayerns;* celui de M. Moritz Willkomm, *Die Strand and Steppen Gebiete der Iberischen-Halbinsel;* enfin les recherches publiées par MM. Schnizlein et Frickhinger sous ce titre : *Die Vegetations Verhältnisse der Jura und Keuperformation in den Flussgebieten der Wœrnitz und Altmühl*, etc.

naître le jeu de quelques organes, on les étudiait avec plus de soin; on cherchait à en pénétrer la structure intime. L'anatomie végétale, fille de Grew et de Malpighi, éclairait la physiologie, et formait avec elle une branche distincte de la science des végétaux considérés comme des êtres organisés et vivans. Tous les bons esprits furent frappés des relations intimes de cette branche avec la physiologie animale, et entrevirent les applications prochaines que l'agriculture rationelle pouvait en attendre.

Pendant que la botanique se développait, les autres sciences ne restaient pas stationnaires. D'intrépides voyageurs, parcourant les parties du globe les moins explorées, agrandissaient le domaine de la géographie physique, et notre continent lui-même était soumis à un examen plus détaillé. Les météorologistes apprenaient à caractériser les divers climats; ils notaient les extrêmes de chaleur et de froid, la direction des vents régnans et la distribution des pluies dans les quatre saisons de l'année. Les géologues dressaient des cartes sur lesquelles chaque terrain est teinté d'une couleur spéciale. Les agriculteurs distinguaient les différentes espèces de sols. On déterminait la hauteur des montagnes, la puissance des massifs, la longueur et l'orientation des chaînes, l'étendue et l'inclinaison des plateaux; on calculait le décroissement de la température de l'air, qui se refroidit à mesure qu'on s'élève au-dessus du niveau des mers. De la combinaison de ces quatre sciences, la botanique, la météorologie, la physique du globe et la géologie, naquit une science nouvelle, la *géographie botanique.*

Les anciens se bornaient à constater que telle espèce se trouve à la fois dans différens pays, que telle autre n'existe que dans une localité restreinte. La géographie botanique étudie les lois de la distribution des végétaux à la surface du globe : elle se demande pourquoi certaines espèces sont cosmopolites, tandis que d'autres semblent irrévocablement confinées dans un espace limité; elle cherche quelles sont les causes dépendantes de l'atmosphère, de la hauteur au-dessus des mers, de leur voisinage ou de leur éloignement, de la constitution physique ou chimique du sol, qui impriment à la végétation de chaque contrée un caractère spécial et indélébile. Abordant les problèmes les plus élevés de l'histoire naturelle, elle établit les relations de la flore actuelle de notre planète avec les flores éteintes des diverses époques géologiques; elle cherche à deviner le plan de la création et à reconnaître si les innombrables individus d'une même espèce dérivent originairement d'un seul individu né sur un seul point du globe, ou bien s'il existe pour une même espèce plusieurs centres de création d'où chaque plante a rayonné en se propageant jusqu'à ce que des circonstances incompatibles avec son existence aient mis un terme à ses migrations. Ces aperçus suffiront, je l'es-

père, pour montrer l'intérêt philosophique de ce genre de recherches. Une portion du voile a déjà été soulevée, et la géographie botanique nous fait entrevoir les lois qui ont présidé à l'apparition des végétaux sur le globe terrestre.

I. — PREMIERS TRAVAUX DE GÉOGRAPHIE BOTANIQUE.

Il serait difficile de dire quel est le premier auteur à qui on ait dû des notions de géographie botanique : on les trouve éparses dans tous ceux qui, après avoir décrit une espèce, énuméraient les pays dans lesquels elle croît naturellement; mais ces remarques isolées, élémens de la science, ne la constituaient point encore. C'est Linné, dont le génie a deviné toutes les conquêtes réservées à l'histoire naturelle, qui jeta les premiers fondemens de la géographie botanique, et comprit qu'elle en serait un jour l'une des branches les plus attrayantes. Dans un discours sur l'accroissement de la terre, il montre le sol habitable surgissant lentement du sein de la mer et se couvrant de végétaux, dont les graines sont disséminées et répandues de tous côtés par des agens variés, tels que le vent, les fleuves, les animaux et l'homme lui-même. Dans une autre dissertation, il prouve que beaucoup de plantes occupent des stations déterminées, les unes végétant dans les eaux courantes, les autres dans les marais, d'autres au bord de la mer. Il en est qui ne se plaisent que dans les sables arides, quelques-unes préfèrent les décombres et les terres éboulées; plusieurs enfoncent leurs racines dans les fentes des pierres, et ajoutent puissamment au charme des ruines en les parant de fleurs; il en est qui se suspendent aux parois verticales des rochers, mais la plupart aiment une terre riche et féconde où elles puissent acquérir tout leur développement. Enfin, dans une thèse soutenue sous sa présidence par un de ses élèves, Linné donnait des exemples de colonies végétales formées loin de la mère-patrie. Des impressions personnelles se joignaient à ces recherches scientifiques et montraient le côté pittoresque de la science nouvelle. Pendant son voyage en Laponie, la jeune imagination de Linné (1) avait été frappée de l'appauvrissement progressif de la végétation, qui expirait sous ses yeux à mesure qu'il s'avançait vers le nord. Même les arbres de la Suède, sa froide patrie, l'abandonnaient l'un après l'autre sur le versant des alpes laponnes, où le pin et le bouleau résistent seuls à la rigueur des hivers et à l'insuffisance des étés. Il comparait mentalement la végétation luxuriante des tropiques avec les humbles végétaux qui l'entouraient, et, dans le style poétique et concis qui lui est propre, il termine ainsi les prolégomènes de sa *Flore laponne :* « La dynastie des palmiers règne sur les

(1) En 1732, il était alors âgé de vingt-cinq ans.

parties les plus chaudes du globe, les zones tropicales sont habitées par des peuplades d'arbustes et d'arbrisseaux, une riche couronne de plantes entoure les plages de l'Europe méridionale, des troupes de vertes graminées occupent la Hollande et le Dánemark, de nombreuses tribus de mousses sont cantonnées dans la Suède; mais les algues blafardes et les blancs lichens végètent seuls dans la froide Laponie, la plus reculée des terres habitables. Les derniers des végétaux couvrent la dernière des terres. »

Le changement et l'appauvrissement que Linné observait en marchant du sud au nord, Tournefort les avait déjà remarqués lorsqu'il s'élevait sur les flancs du mont Ararat, en Asie. Au pied de la montagne, il retrouvait les plantes d'Arménie, plus haut celles d'Italie, plus haut encore celles des environs de Paris, au-dessus celles de la Suède, et enfin, dans le voisinage des neiges éternelles, celles de la Laponie. Contemporain et rival de Linné, Buffon, généralisant tous ces traits épars, caractérisait en peu de mots la géographie botanique : « Les végétaux qui couvrent la terre, disait-il, et qui y sont encore attachés de plus près que l'animal qui broute, participent aussi plus que lui à la nature du climat. Chaque pays, chaque degré de température a ses plantes particulières. On trouve au pied des Alpes celles de France et d'Italie; on trouve à leur sommet celles des pays du nord. On retrouve ces mêmes plantes du nord sur les sommets glacés des montagnes d'Afrique. Sur les monts qui séparent l'empire du Mogol du royaume de Cachemire, on voit du côté du midi toutes les plantes des Indes, et l'on est surpris de ne voir de l'autre côté que des plantes d'Europe. C'est aussi des climats excessifs que l'on tire les drogues, les parfums, les poisons, et toutes les plantes dont les qualités sont excessives. Le climat tempéré ne produit au contraire que des choses tempérées. Les herbes les plus douces, les légumes les plus sains, les fruits les plus suaves, les animaux les plus tranquilles, les hommes les plus polis sont l'apanage de cet heureux climat. »

Linné et Buffon avaient, comme on le voit, pressenti et défini la géographie botanique; un modeste abbé, dont le nom est trop peu connu, devait le premier en faire l'application à un pays en particulier. Dans son *Histoire naturelle de la France méridionale*, publiée en 1782, l'abbé Giraud-Soulavie consacre la moitié d'un volume à la topographie des plantes de la région comprise entre la Méditerranée et le sommet des Cévennes ou du Vivarais, dont le point culminant, le mont Mezenc, s'élève à 1,754 mètres au-dessus de la mer. Pour lui, la géographie botanique fut une révélation intuitive. Né au pied de ces montagnes et encore enfant, une mère éclairée, voulant ranimer sa santé chancelante par l'air vivifiant des sommets, lui montrait, en le soutenant dans ses bras, la succession des zones qu'ils

traversaient ensemble. Cet enseignement maternel s'était gravé dans son esprit, et il en fit le sujet de l'une des parties les plus intéressantes de son ouvrage. Après avoir prouvé que le climat est d'autant plus rigoureux qu'on s'élève davantage, Soulavie distingue cinq zones de végétation étagées l'une au-dessus de l'autre, et caractérisées chacune par l'oranger, puis l'olivier, — la vigne avec le mûrier, — les châtaigniers, les sapins et les plantes alpines. Frappé de l'influence prédominante du climat, il ne méconnut pas celle du sol, qu'il fait ressortir en examinant comparativement la végétation des roches granitiques, calcaires ou volcaniques qui forment le relief des montagnes du Vivarais.

Quelques années après la publication du livre de Giraud-Soulavie, la France était étudiée sous un point de vue en apparence distinct, en réalité dépendant de la science dont nous nous occupons. Un agriculteur anglais, Arthur Young, qui appartenait à la classe si honorable des *gentlemen farmers*, avait parcouru les trois royaumes à plusieurs reprises et dressé le tableau de leur agriculture. Pour juger la valeur des pratiques agricoles de son pays, un terme de comparaison lui manquait : il résolut donc de visiter la France. Quatre étés, ceux de 1787 à 1790, furent consacrés à ce voyage. Ce n'est point emporté par une locomotive sur des chemins de fer dont l'imagination la plus hardie n'eût pas alors soupçonné la possibilité, ce n'est pas même dans les lourdes messageries ou les paisibles voiturins de l'époque que Young accomplit son pèlerinage agricole. Ces moyens de transport lui semblaient encore trop rapides. Young parcourut toute la France à cheval, porté par la même jument, s'écartant des grandes routes, s'arrêtant auprès d'une ferme, afin d'examiner les méthodes de culture, les instrumens aratoires, les chevaux de trait ou les troupeaux, mettant pied à terre pour s'entretenir avec les laboureurs qu'il apercevait dans les champs, s'informer du prix de revient et du prix de vente des produits de la terre. Sa curiosité satisfaite, il remontait à cheval et méditait en cheminant sur ce qu'il avait vu et sur ce qu'il allait voir. La réflexion mûrissait ainsi lentement les résultats de l'observation et le conduisait à des conséquences dont l'avenir a confirmé l'exactitude. En même temps Young ne négligeait pas de visiter les savans, les hommes de lettres, les gentilshommes éclairés qui habitaient la province. Faut-il s'étonner qu'après avoir étudié notre pays avec un esprit dégagé de nos préjugés, et avec un terme de comparaison comme celui de l'Angleterre, il ait mieux jugé la France que les Français, et y ait fait des découvertes aussi nouvelles pour nous que pour les autres peuples? Young le premier a distingué les climats si divers que la France doit à sa situation géographique et au relief de son sol. Ce que Giraud-Soulavie avait si heureusement accompli

pour le Languedoc, Young l'a fait pour le royaume tout entier. Le premier il a remarqué les limites de culture qu'on traverse en allant du nord au sud ou du sud au nord, celles de l'olivier, du mûrier, du maïs et de la vigne. Le premier il dressa une carte des différens sols cultivables de la France : il est donc à la fois le créateur de la géologie et de la géographie agricoles, qui ne sont autre chose que la géographie botanique des espèces cultivées. Malgré l'émotion produite dans le monde entier par les grands événemens de 1789, le voyage d'Arthur Young fit une profonde sensation, et il est resté comme un modèle parfait de l'exploration agricole d'un grand pays.

Après Arthur Young et Giraud-Soulavie, citons encore Benedict de Saussure et Louis Ramond. Les voyages qu'ils ont faits, le premier dans les Alpes, le second dans les Pyrénées, quoique spécialement consacrés à la géologie, sont pleins d'observations sur la togographie botanique de ces montagnes : partout ils signalent et apprécient l'influence de la hauteur, de l'exposition, des abris, de la nature du sol sur la végétation. Ramond préludait ainsi à son *Mémoire* sur la végétation du sommet du pic du Midi, où il essaya le premier de donner la flore complète d'un sommet élevé de 2,924 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les écrits de Saussure et de Ramond sur les plus hautes montagnes de notre continent ferment dignement la série des essais qui dans le XVIII[e] siècle préparaient l'avénement de la géographie botanique à l'état de science.

Au commencement du XIX[e] siècle, nous trouvons d'abord le nom du plus illustre représentant de cette branche des sciences physiques et naturelles : c'est celui d'Alexandre de Humboldt. L'éclat et l'importance de ses travaux sont même tels qu'il en est généralement considéré comme le créateur. C'est lui en effet qui, l'affranchissant des limites étroites de l'Europe, lui a fait embrasser le monde tout entier. Grâce à l'universalité de ses connaissances, M. de Humboldt a pu relier la géographie botanique à la météorologie, à la physique du globe et à la géologie, devenues désormais ses compagnes inséparables. Au retour de son voyage dans les régions équinoxiales, l'imagination encore toute pleine des contrastes qu'il avait observés entre la végétation de l'ancien et du nouveau monde, il publie ses idées sur la physionomie des végétaux. Décrivant d'une manière pittoresque ces formes que le paysagiste cherche à fixer sur la toile, et qui donnent un caractère si varié à l'aspect des diverses parties du globe, M. de Humboldt les ramène à quelques types principaux. Il montre que c'est la prédominance de telle ou telle forme végétale qui nous fait reconnaître immédiatement une contrée. Les pins et les sapins nous transportent dans le Nord ou sur les hautes montagnes de l'Europe, les chênes et les hêtres dans la zone tempérée, les oliviers dans le Midi, les palmiers dans les régions intertropicales; le cap de Bonne-

Espérance est la patrie des bruyères, et le Mexique celle des orchidées. Dans ce séduisant opuscule, M. de Humboldt dévoile les affinités secrètes qui unissent la botanique à la peinture et à la poésie, car le sol, les terrains, les rochers sont partout les mêmes, mais la végétation est la parure changeante de la terre. En mettant le pied sur les rivages du nouveau monde, le géologue reconnaît les terrains de l'ancien : pour le botaniste, tout est changé; la décoration de la terre n'est plus la même : c'est une autre création, toute différente de celle de l'Europe, de l'Afrique ou de l'Asie.

A ce poétique essai M. de Humboldt en faisait succéder un autre d'un genre plus sévère, où il établit les bases scientifiques de la géographie botanique. Afin que nul n'en ignore, il l'écrit en latin, la seule langue universelle du monde savant. Après avoir estimé le nombre total des végétaux répandus à la surface du globe, il montre quelle est la répartition des quatre groupes naturels établis par les classificateurs dans la zone équatoriale, les pays tempérés et les régions boréales; c'est l'arithmétique ou la statistique végétale. M. de Humboldt traite ensuite des plantes sociales, puis de celles qui sont communes à l'ancien et au nouveau continent; enfin il étudie l'influence du climat sur leur distribution. Le premier il montre clairement que des points également distans de l'équateur et également élevés au-dessus de la mer peuvent avoir néanmoins des climats dissemblables, tandis que des contrées situées sous des parallèles très éloignés l'un de l'autre ont des climats analogues. Ainsi, sur la côte orientale d'Amérique, sous la même latitude que Perpignan, Boston a une température annuelle moyenne de 8°,9, tandis que celle de Perpignan est de 15°,5. Baltimore est sous le même parallèle que Cagliari en Sardaigne; sa température moyenne annuelle est de 11°,6; celle de Cagliari est de 16°,3. M. de Humboldt montre combien la végétation est dépendante de ces différences, et combien d'anomalies apparentes en sont la conséquence nécessaire. Les courbes sinueuses qui enveloppent le globe, en passant par tous les points d'égale température moyenne, ont été désignées par lui sous le nom d'*isothermes*. Ainsi l'isotherme de Paris (lat. 48° 50′) passe en Angleterre par Portsmouth, qui est à 50°48′, et aux États-Unis par Érasmus-Hall, qui n'est qu'à 40° 38′ de l'équateur. Les cartes des isothermes mensuelles, dressées dernièrement par M. Dove et dédiées à M. de Humboldt comme le complément de son œuvre, montrent encore mieux combien la végétation doit être influencée par cette inégale distribution de la chaleur sur le globe. Prenons les mois extrêmes : le mois de juillet est aussi chaud à Halifax en Amérique (lat. 49° 39′) qu'à Londres (lat. 51° 31′), à Berlin (52° 31′), à Saint-Pétersbourg (59° 56′) et sur la côte orientale de l'Asie sous le 40e degré. Ainsi on retrouve la même température en juillet sur

des points dont l'éloignement de l'équateur diffère de 20 degrés latitudinaux ou de 500 lieues. D'un autre côté, le mois de janvier est aussi froid à Halifax (lat. 49° 39') qu'au Cap-Nord (lat. 71° 10'), à Christiania (lat. 59° 55'), à Azov, Russie méridionale (lat. 47°), et à Peking en Chine (39° 54'). On ressent donc en moyenne pendant le mois de janvier un froid aussi rude à Peking, situé dans la partie méridionale de l'Asie centrale, qu'au Cap-Nord, le promontoire le plus reculé de la Laponie. Ces deux points sont situés à 31 degrés latitudinaux l'un de l'autre, ou à 775 lieues comptées sur un méridien terrestre. Les chiffres qui précèdent suffisent pour montrer l'importance de ces données pour la géographie botanique. L'incroyable diversité des climats, — les uns extrêmes, caractérisés par des étés brûlans et des hivers rigoureux, — les autres égaux, à hivers doux suivis d'étés sans chaleur, — les saisons intermédiaires, le printemps et l'automne, disparaissant ou empiétant sur les autres, — le régime si différent des pluies, les alternatives de sécheresse ou d'humidité, tous ces élémens, modifiés et combinés de mille manières, semblent avoir fait sortir du sein de la terre la riche végétation dont elle est diaprée. C'est ainsi que M. de Humboldt généralise et précise en même temps les lois climatologiques entrevues par Arthur Young. L'échelle de végétation tracée par Giraud-Soulavie sur la pente des humbles Cévennes, il l'étend au Chimborazo, au Caucase, aux Pyrénées, aux Alpes suisses et laponnes, en déterminant les lois du décroissement de la température suivant la hauteur le long des pentes abruptes, des sommets isolés, ou des contreforts adoucis des grands massifs de montagnes.

Quand il écrivit son ouvrage, M. de Humboldt n'avait pas visité les contrées septentrionales de l'Europe; mais deux de ses contemporains les explorèrent dans un esprit qui était le sien. Le premier est George Wahlenberg : compatriote et disciple de Linné, il visite la Suède septentrionale, la Norvége et la Laponie dans les premières années du siècle; puis, désireux de comparer la flore du nord de l'Europe avec celle des Alpes de la Suisse, il parcourt en tous sens le groupe de montagnes qui entoure le lac des quatre cantons et celles du canton d'Appenzell. A mesure qu'il s'élève sur leurs flancs, il retrouve les plantes de sa patrie, et à la limite des neiges éternelles il salue avec émotion les humbles, mais charmantes fleurs qu'il avait cueillies au bord de la Mer-Glaciale. Non content de cette comparaison, il veut voir encore les Carpathes. Situées sur les confins de l'Asie, ces montagnes lui offrent une végétation spéciale analogue, mais non identique à celle des Alpes et des régions polaires. Le nord de l'Europe, que Linné et Wahlenberg avaient décrit en botanistes, un ami, un compatriote de M. de Humboldt, Léopold de Buch, l'explorait en géologue et en météorologiste. Son voyage, entrepris

en 1806, est un chef-d'œuvre scientifique et littéraire tout à la fois. On ne saurait mieux observer que ne l'a fait M. de Buch, et il serait difficile de rendre avec plus de charme les grands et mélancoliques tableaux de la nature septentrionale.

L'éveil donné aux savans par les écrits de Linné, de Humboldt, de Léopold de Buch et de Wahlenberg fit pénétrer peu à peu la géographie botanique dans les ouvrages qui jusque-là n'en avaient pas présenté la moindre trace. Les auteurs de la flore d'un pays cherchèrent à caractériser la végétation de la contrée dont ils décrivaient les espèces; ils notèrent la hauteur à laquelle s'élèvent certaines plantes alpines, distinguèrent les stations des autres, et indiquèrent plus exactement les limites géographiques de chacune d'elles. De Candolle, dans sa *Flore française* et dans son mémoire sur la géographie des plantes de France considérée dans ses rapports avec la hauteur, donna d'excellens modèles en ce genre. Quelques années plus tard, il résuma, en traitant de la *géographie botanique* dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, l'état de nos connaissances sur ce sujet. Il traçait ainsi le programme d'un livre dont son fils devait doter la science vingt-cinq ans plus tard. Peu de temps après, un savant danois, M. Schouw, publiait un traité complet de géographie botanique, dans lequel les limites des plantes sauvages et cultivées étaient tracées avec soin et mises en rapport avec les lignes isothermes dont nous avons parlé.

Pendant toute la durée de la république et de l'empire, les mers restèrent fermées aux nations continentales de l'Europe. Les voyages étaient difficiles et dangereux; les chances de la guerre s'ajoutaient à celles de la navigation. C'est avec une peine infinie que les savans français de l'expédition d'Égypte étaient parvenus à sauver leurs manuscrits et leurs collections. Des voyageurs isolés, tels que Leschenault de la Tour, Dupetit-Thouars, Broussonet, Michaux, Bory de Saint-Vincent, ne revenaient en France qu'après avoir essuyé mille traverses. La paix de 1815 ouvrit le monde aux naturalistes. Les grandes nations ordonnèrent des voyages de circumnavigation. Des botanistes, embarqués avec les explorateurs, voyaient se succéder sous leurs yeux les contrastes de végétation dont la peinture les avait charmés dans les voyages de lord Anson, de Cook et de Bougainville. Aux Canaries, des bois de lauriers, des orangers, des euphorbes et des opuntias aux formes bizarres; au Brésil, la végétation la plus luxuriante du monde, les palmiers, les bananiers, les fougères en arbre; au cap Horn, quelques arbustes rabougris courbés par le vent et des pelouses vertes rappelant celles du nord de l'Europe; dans les îles de la mer du Sud, des cocotiers s'élançant d'une plage sablonneuse qui se confond avec la mer; en Australie, une végétation

étrange, tellement différente de celle du monde entier, qu'elle semble appartenir aux époques géologiques antérieures à l'apparition de l'homme sur la terre; dans l'Inde, les figuiers gigantesques, les grandes fleurs et les larges feuilles; au cap de Bonne-Espérance, des bruyères, des *zamia*, des *protea*, arbustes au feuillage rigide et blanchâtre : telles étaient les impressions botaniques que laissaient dans l'imagination des voyageurs les circumnavigations même les plus rapides.

En même temps des botanistes s'attachaient à recueillir la plupart des plantes qui croissaient dans un pays; ils en rapportaient les productions, qui, décrites par les savans sédentaires, prenaient place dans l'immense inventaire de la nature. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, le Japon, visité par Kaempfer et Thunberg dans le siècle dernier, était exploré pendant sept ans par Siebold; l'horticulteur Fortune s'introduisait en Chine, et herborisait dans les plates-bandes des mandarins, d'où il nous a rapporté tant de plantes ornementales; Bunge pénétrait en Mongolie. La Russie asiatique et européenne, illustrée par les voyages de Pallas, était visitée dans toutes ses parties par Ledebour, de Baer, Erman, Dubois de Montpereux et Hommaire de Hell.

Au moyen âge, l'Orient était le grand marché de Venise, le pays de l'or et des pierreries, la Californie de l'époque, attirant tous les aventuriers avides de fortune. Rauwolf, Belon, Buxbaum et Tournefort furent les premiers qui n'y allèrent que pour chercher des fleurs. Dans les temps modernes, Michaux a visité la Perse, Aucher-Éloy, M. de Tchihatchef et le comte Jaubert (1), l'Asie-Mineure. La Grèce a été explorée par Sibthorp et Bory de Saint-Vincent, l'Arabie par Forskal, la Syrie par Labillardière. L'Inde, ce berceau de la religion et des races européennes, entrevue par les Hollandais, était parcourue par Leschenault de la Tour, Roxburgh, Wight, Jacquemont, Blume, Royle, Griffith, Perrotet, et dans ces derniers temps par M. Hooker fils.

L'Afrique, terre dévorante, le tombeau de tant de voyageurs, est peu à peu entamée. Les armées françaises en ont ouvert la route en 1800 par la conquête temporaire de l'Égypte, en 1830 par l'occupation permanente de l'Algérie. Desfontaines, Vahl, Poiret, Schousboe, Broussonet, avaient déjà parcouru ces contrées, soumises alors aux Turcs. Delile a fait la flore de l'Égypte, visitée depuis lui par Ehrenberg et Bové. Bruce, Caillaud, Schimper, d'Abbadie, Lefèvre et Dillon ont pénétré en Nubie et en Abyssinie. Adanson, Palissot

(1) Voyez les *Lettres d'Orient* du comte Jaubert dans la *Revue* du 1er février 1842, l'*Asie Mineure* de M. de Tchihatchef dans la *Revue* du 15 mai et 1er juin 1850.

de Beauvois, Oudney, Denham et Clapperton, Leprieur, Perrotet et Christian Smith ont fait connaître la côte occidentale d'Afrique; Sparmann et Burchell, le cap de Bonne-Espérance; Léopold de Buch, Bowditch, Webb et Berthelot ont tracé un tableau complet de la végétation de Madère et du groupe des îles Canaries.

L'Amérique du Nord, visitée par Kalm, Pursh, Michaux père et fils, Nuttall, le prince de Neuwied et Douglas, ne réclame plus le secours des botanistes européens. Chaque état possède son personnel scientifique, et publie le tableau complet de ses productions naturelles et agricoles.

L'Amérique du Sud, l'Eldorado de la botanique, révélé dans le dernier siècle par Marcgrave, Pison, le père Feuillée, La Condamine, Joseph de Jussieu, Loefling, Mutis et Aublet, n'a pas encore livré la moitié de ses richesses. Cependant Auguste de Saint-Hilaire, Pohl, Lund et Gardner nous ont fait connaître la végétation du Brésil; Galeotti, celle du Mexique; Poeppig et Claude Gay, celle du Chili et du Pérou; Richard et Leprieur, les plantes de la Guyane française; Schomburgh, celles de la Guyane anglaise; Linden, celles de la Colombie. M. Ramon de la Sagra, aidé de plusieurs collaborateurs, nous a donné une description complète de l'île de Cuba. Les Antilles, vues dans le siècle dernier par Sloane, Plumiers, Jacquin et Swartz, l'ont été plus récemment par de Tussac, Poiteau et Turpin. Dumont-d'Urville et Gaudichaud ont fait connaître la flore antarctique de la Terre-de-Feu et des îles Malouines, parages glacés qui forment dans l'hémisphère sud le pendant de la Laponie et des îles voisines du pôle nord. Enfin M. Hooker fils a recueilli et décrit les plantes des dernières terres australes, découvertes par James Ross, et qu'une barrière de glace infranchissable dérobera peut-être de nouveau pendant de longues années à la curiosité des voyageurs.

Tous ces naturalistes ont contribué à la création de la géographie botanique, les uns directement par leurs descriptions et les tableaux de la végétation des pays qu'ils ont parcourus, les autres en rapportant des plantes sèches ou vivantes, des fruits, des grains, des dessins, élémens élaborés à leur retour par eux-mêmes ou par des savans sédentaires.

Tandis que ces infatigables pionniers de la science bravaient mille dangers, mille dégoûts, mille fatigues pour explorer des contrées lointaines et inconnues, l'Europe était le théâtre d'un autre genre de recherches moins brillant, mais aussi profitable à la science. Des botanistes s'attachaient à connaître à fond la végétation d'un pays, d'une île, d'une province, ou même des environs d'une ville. Ils s'efforçaient de recueillir toutes les plantes qui y croissent naturellement en notant les localités où elles se trouvent, leur extension vers le nord, le sud, l'est ou l'ouest : ils distinguaient les plantes

indigènes de celles qui ont été introduites, les espèces propres au pays de celles qui lui sont communes avec d'autres contrées éloignées ou limitrophes. Les zones de végétation qui s'étagent sur le flanc des montagnes de l'Écosse ou de la Scandinavie, des Alpes, des Pyrénées, des Apennins, de l'Etna, de la Sierra-Nevada d'Espagne, étaient déterminées avec soin à l'aide du baromètre. On poursuivait jusqu'au dessus de la limite des neiges éternelles les dernières traces de la végétation expirante. D'un autre côté, Franklin, Ross et Parry rapportaient des terres polaires les humbles fleurs qu'un été de deux mois, aussi froid que l'hiver de Paris, fait éclore sur les derniers îlots du Spitzberg et du fond de la baie de Baffin. Les botanistes voyaient avec admiration certaines espèces, craignant également la chaleur, végéter au bord de la Mer-Glaciale et à la limite des neiges éternelles dans les Alpes, les Pyrénées, le Caucase et la Sierra-Nevada.

L'influence du sol sur la végétation, cette question vitale de l'agriculture, était abordée par les botanistes, les chimistes et les géologues : ils cherchaient à apprécier la part de la constitution physique des terres, de leur mode d'agrégation, de leur compacité, de leur perméabilité. D'autres portaient leur attention sur la composition chimique du sol, qu'ils considéraient comme prépondérante. Enfin les philologues et les érudits retrouvaient dans les livres les plus anciens des Hindous, des Chinois et des Juifs les noms et quelquefois la description des plantes connues à cette époque : ils en déduisaient la présence ou l'absence de ces espèces dans certaines contrées depuis les âges les plus reculés dont l'histoire fasse mention.

Toutes ces recherches accumulées ont constitué la géographie botanique telle qu'elle est actuellement, avec l'ensemble de notions et de principes que résume M. Alphonse de Candolle dans un ouvrage publié récemment. En analysant avec lui les derniers travaux des botanistes, nous pourrons marquer la limite qui sépare la science moderne des tentatives pleines de génie, mais aussi pleines de lacunes, des créateurs de la géographie botanique. A la fin de ce siècle, lorsque la végétation du monde sera encore mieux connue, lorsque la géographie, la météorologie, la physique du globe, la géologie, seront encore plus avancées, l'année où j'écris pourra servir à son tour de limite à l'époque où commencera la science du xxe siècle. Les premiers efforts des fondateurs de la géographie botanique, leurs travaux, leurs voyages ignorés du public scientifique, ne seront connus que de quelques érudits. De même les fondemens d'un antique édifice cachés dans les profondeurs de la terre ne sont fouillés que de loin en loin par quelque architecte amoureux de son art, tandis que chacun admire la partie visible dont ils sont la base, et qui sans eux aurait cédé aux premiers efforts de la main des hommes et du temps.

II. — STATISTIQUE VÉGÉTALE. — DES INFLUENCES DIVERSES QUI DÉTERMINENT LA DISTRIBUTION DES VÉGÉTAUX A LA SURFACE DU GLOBE.

Quel est le nombre total des espèces répandues à la surface du globe? La réponse est difficile. Beaucoup de régions restent encore inexplorées, d'autres le sont à peine, et même dans les pays les mieux étudiés on découvre tous les ans des plantes nouvelles. Or le nombre total des espèces existantes ne saurait se conclure que de celui des espèces connues. Les appréciations des naturalistes ont donc nécessairement varié à mesure que l'inventaire des richesses végétales du globe s'est accru. En 1753, Linné connaissait 6,000 espèces. En 1807, Persoon en comptait 26,000. En 1824, Steudel portait le nombre des espèces à 50,000, et en 1844 à 95,000. Nous n'exagérons point en affirmant que les livres et les herbiers en contiennent actuellement 120,000 environ.

Du nombre des espèces décrites, les botanistes ont successivement conclu au nombre total des espèces existantes. En 1820, de Candolle l'estimait de 110,000 à 120,000. Seize ans plus tard, Meyen le supposait, sans pouvoir être taxé d'exagération, de 200,000 au moins. Par un calcul ingénieux de l'espace occupé sur le globe terrestre par une espèce, M. Alphonse de Candolle nous prouve, en 1856, que ce nombre ne saurait être au-dessous de 400,000 à 500,000, chiffre parfaitement en rapport avec celui de l'accroissement continu du nombre des espèces par l'addition de celles que les voyageurs apportent de tous les pays du monde. Quel champ ouvert à la curiosité humaine, mais aussi quel défi jeté au labeur le plus opiniâtre aidé de la mémoire la plus heureuse!

Le règne végétal se divise naturellement en deux grands *embranchemens :* les végétaux phanérogames, c'est-à-dire portant des fleurs apparentes et présentant, au moment de leur germination, des feuilles primordiales ou séminales, appelées *cotylédons*. De là le nom de végétaux *cotylédonés*, que de Jussieu leur a imposé. Tous les arbres, tous les arbrisseaux et la grande majorité des plantes herbacées appartiennent à cet embranchement. Les fougères, les mousses, les lichens, les champignons, tous ces humbles végétaux dépourvus de fleurs, dont la plupart semblent une ébauche imparfaite de la nature, font partie du second embranchement. Dans ces végétaux incomplets, les fleurs existent, mais cachées, ce qui leur a valu le nom de *cryptogames*. Tous germent sans feuilles primordiales ou cotylédons. De là le nom d'*acotylédonés*, qu'ils ont reçu de Jussieu.

Le premier embranchement, celui des végétaux cotylédonés, se divise, à son tour, en deux grandes *classes :* les végétaux *dicotylédonés*, qui germent avec deux feuilles primordiales ou cotylédons (cette classe comprend tous les arbres et arbrisseaux de l'Europe et

la plupart des plantes herbacées de toutes les régions); les *monocotylédonés*, qui ne présentent qu'une feuille primordiale au moment où ils sortent de terre. A cette classe appartiennent les palmiers des régions tropicales, nos plantes bulbeuses, telles que les lis et les tulipes, — les graminées, entr'autres les céréales et les herbes qui forment la base des prairies, — enfin les joncs et les roseaux de nos marais.

Ces classes se subdivisent en *familles*, formées de la réunion de végétaux analogues par la structure de leur graine, de leur fruit et des différentes parties de leur fleur. La famille des malvacées se compose de toutes les plantes analogues à la mauve, telles que la guimauve, la rose trémière, le cotonnier, etc. Une famille se partage en *genres* ou réunions d'espèces qui ne diffèrent plus entre elles que par des caractères secondaires d'une moindre importance que ceux qui distinguent les familles. Ainsi, dans l'exemple choisi, les espèces appartenant au genre cotonnier se distinguent de toutes celles du genre mauve par la structure du fruit et celle de la graine. Dans le cotonnier, la graine est entourée de ces poils dont l'industrie humaine tire un si grand parti; la graine de mauve en est dépourvue. Enfin le genre se compose d'*espèces*, c'est-à-dire de plantes très semblables entre elles, qu'un œil peu exercé confond souvent sous le même nom, et que le botaniste distingue par des caractères quelquefois minutieux, mais toujours invariables. Une *espèce* renferme elle-même tous les *individus* identiques entre eux, ou différant par des nuances qui tiennent au sol, au climat, à la culture, et qui disparaissent dès que ces individus sont placés dans des circonstances différentes et soumis à des influences contraires.

Qu'on veuille bien me pardonner ces définitions un peu arides, mais indispensables pour l'intelligence de cette étude. Si je n'ai pas su me faire comprendre, une comparaison viendra tout éclaircir. Le règne végétal, c'est une armée : les *embranchemens* sont les différens corps qui la composent; les *classes* sont l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le génie; les *familles* sont les régimens; les *genres*, les bataillons; les *espèces*, les compagnies composées d'individus tous semblables entre eux par la taille, l'uniforme et l'armement.

Nous avons dit qu'en 1844 on connaissait 95,000 espèces; sur ce nombre, 80,000 sont phanérogames ou cotylédonées, 15,000 cryptogames ou acotylédonées. Parmi les cotylédonées, 65,000 appartiennent aux dicotylédonés, 15,000 aux monocotylédonés. Tel est le budget de la flore terrestre; mais la proportion numérique des espèces, appartenant à ces grandes divisions du règne végétal, varie suivant les différentes zones du globe. A mesure qu'on s'avance vers le nord, le nombre des cryptogames augmente; celui des phanérogames croît en marchant vers l'équateur. Dans les zones froides ou

tempérées, les cryptogames sont d'humbles végétaux s'élevant à peine au-dessus de la surface du sol; dans les chaudes régions des tropiques, d'élégantes fougères arborescentes, plus hautes que des palmiers, semblent proclamer la puissance du soleil qui grandit et ennoblit les formes végétales.

Les relations des monocotylédonés aux dicotylédonés ont été déterminées, comme les précédentes, par M. de Humboldt. La proportion des monocotylédonés va en croissant de l'équateur au pôle. Ainsi, dans la zone tropicale, ce rapport est comme 1 est à 6, c'est-à-dire que sur sept plantes on compte une seule monocotylédonée; il devient 1 à 4 dans la zone tempérée et 1 à 3 dans les régions froides, où le botaniste a chance de ne rencontrer qu'une monocotylédonée sur 4 plantes. Ces lois ne sont vraies que dans leur généralité. Si l'on considère un pays en particulier, elles se trouvent modifiées dans un sens ou dans l'autre. Au Spitzberg, par exemple, je compte 82 phanérogames, savoir : 66 dicotylédonés et 16 monocotylédonés; c'est, comme on voit, le rapport de 1 à 4. Dans l'île Melville, au fond de la baie de Baffin, avec un climat plus rigoureux encore, le rapport est comme 1 à 2, c'est-à-dire du simple au double : il en est de même pour l'Islande, les Færoë, et, dans l'autre hémisphère, pour les Malouines. Un élément physique, l'humidité, a pour effet d'accroître le nombre relatif de monocotylédonés et de diminuer celui de dicotylédonés.

Si nous voulions épuiser ce sujet, nous devrions rechercher dans quelle proportion les différentes familles du règne végétal, telles que les graminées, les légumineuses, les ombellifères, entrent dans l'ensemble de la flore d'un pays, puis nous examinerions la répartition des genres, leur nombre relatif, l'aire qu'ils occupent sur le globe; mais cette étude exigerait chez le lecteur des connaissances trop spéciales pour être bien communes. Nous passons donc sans transition à l'analyse des agens physiques qui déterminent la distribution des végétaux à la surface du globe.

Rien de plus varié et de plus complexe que l'influence de ces agens physiques, qui s'entr'aident, se modifient ou se détruisent réciproquement. La chaleur obscure n'agit pas comme la chaleur accompagnée de lumière : une chaleur humide produit des effets opposés à ceux de la chaleur sèche. Étudions donc séparément ces divers élémens en commençant par la chaleur.

La végétation de chaque espèce correspond à une section déterminée de l'échelle thermométrique. Au-dessous d'un certain degré de froid, la plante périt; elle meurt également si le thermomètre dépasse un certain degré de chaleur; elle ne prospère qu'entre des limites de température parfaitement fixes et invariables. Cette échelle thermométrique est loin d'être la même pour toutes les plantes : le

règne végétal présente des diversités infinies. Le mélèze, le bouleau nain supportent des froids de 40 degrés au-dessous de zéro, qui congèlent le mercure, tandis qu'un grand nombre de palmiers, d'orchidées tropicales ou de fougères arborescentes succombent lorsque le thermomètre marque encore 10 degrés au-dessus de zéro. Il est des plantes qui vivent couchées sur le sable des déserts de l'Afrique, dont la chaleur atteint souvent de 60 à 80 degrés centigrades, tandis que les plantes alpines ou boréales se flétrissent, si le thermomètre se soutient pendant quelques jours à 10 degrés au-dessus de zéro. Il est cependant encore un autre point thermométrique important à considérer, c'est celui où chaque espèce commence à entrer en végétation. Une plante en effet peut supporter un froid de 15 degrés au-dessous de zéro et ne donner signe de vie que lorsque le thermomètre en marque 6 au-dessus. Il n'est point d'ami des montagnes qui n'ait vu avec ravissement les saxifrages et les soldanelles en fleur baignées par l'eau ruisselant des champs de neiges éternelles qui blanchissent les Alpes : cette eau a une température supérieure à zéro de quelques dixièmes seulement, et celle de l'air ne dépasse pas 5 ou 6 degrés. J'ai même vu la soldanelle fleurissant sous des voûtes de neige fermées de toutes parts. Dans ces cavités, la température de l'air et celle de l'eau sont nécessairement à zéro; cette basse température est cependant suffisante pour faire germer et fleurir la soldanelle. D'un autre côté, les cocotiers et les végétaux de la zone torride sont insensibles aux températures qui n'atteignent pas 15 ou 20 degrés. Tous les printemps, nous avons la preuve de ces vérités. Nous voyons les plantes de nos jardins entrer successivement en végétation à mesure que le thermomètre s'élève au degré où la chaleur agit efficacement sur leur vitalité. Chaque espèce a donc son thermomètre particulier, dont le zéro correspond à la température la plus basse avec laquelle sa végétation soit encore possible. Ce zéro est toujours supérieur à celui de nos thermomètres, qui correspond à la température de la glace fondante.

La plante une fois en végétation, quelle est la chaleur nécessaire pour amener l'épanouissement des fleurs et la maturation des fruits? Longtemps on a cru qu'en comparant entre elles les chaleurs moyennes du printemps, de l'été, de l'automne, ou celle de douze mois de l'année dans différens pays, on arriverait à la solution du problème. Si l'on n'admire pas, disait-on, dans les jardins du nord de la France l'acacia de Constantinople, l'agave du Mexique, le *nelumbo* ou le *lagerstrœmia* de l'Inde, c'est que les étés ne sont pas assez chauds pour amener l'épanouissement de leurs fleurs, qui ne manque jamais dans le midi de l'Europe. Si on ne cultive plus la vigne dans l'ouest de la France, au nord de la Vendée, c'est, disait-on, parce que la température des étés et du mois de septembre est

trop basse pour faire mûrir le raisin, car sur les bords du Rhin et de la Moselle, où l'on récolte d'excellens vins, les hivers sont plus rigoureux qu'en Bretagne et en Normandie, mais les étés y sont beaucoup plus chauds. Si l'on se borne à une approximation, la chaleur des saisons rend compte en effet de la différence de végétation entre des contrées à climats opposés; mais ces élémens font défaut dès qu'on veut les appliquer rigoureusement à un végétal en particulier. Prenons pour exemple la plante céréale qui s'avance le plus vers le nord, l'orge cultivée. On pensait autrefois que la culture de l'orge cessait là où la chaleur de l'été était insuffisante pour faire mûrir le grain; mais en raisonnant ainsi, on trouve que l'orge mûrit encore dans des pays où les étés ont une température très différente, et ne mûrit plus dans d'autres où elle est plus élevée que dans les premiers. Ainsi, aux îles Færoë (latitude 62°), dernière limite de la culture de l'orge sous le méridien des îles britanniques, la température moyenne de l'été est de 12°,1. A Alten, en Laponie (latitude 70°), cette moyenne est de 10°,0, et à Yakoutzk, en Sibérie (latitude 62°), elle s'élève à 16°,0. M. Kupffer a fait ressortir l'influence des températures et des pluies du printemps et de l'automne qui retardent ou hâtent la germination, favorisent ou empêchent la maturation du grain. Nous-même avons montré que la présence perpétuelle du soleil au-dessus de l'horizon compensait sous le 70e degré de latitude la moindre chaleur de l'été. On a de plus tenu compte des jours couverts et des journées sereines; mais, malgré toutes ces considérations, on n'arrive pas à des nombres parfaitement concordans. L'on se demande toujours pourquoi l'orge mûrit aux Færoë et en Laponie et ne mûrit pas en Sibérie, où les étés sont plus chauds. Si l'on veut arriver à une concordance satisfaisante, il faut recourir à la méthode indiquée par Réaumur, appliquée depuis par MM. Boussingault, Quetelet, Gasparin et Alphonse de Candolle, celle des *sommes de chaleur*. Je m'explique. La végétation de l'orge commence lorsque le thermomètre dépasse 5 degrés centigrades : nous ne tiendrons donc pas compte de toutes les températures inférieures à ce degré; mais nous additionnerons ensemble les températures moyennes de chaque jour où le thermomètre a dépassé 5 degrés; de cette manière, nous aurons la somme de chaleur accumulée qui a été nécessaire pour faire parcourir à l'orge toutes les phases de sa végétation depuis la germination jusqu'à la maturité du grain. Il est raisonnable au fond d'assimiler l'effet de la chaleur sur une plante à celui qu'elle produit sur les corps inorganiques. Pour que l'eau contenue dans un vase arrive à l'ébullition, il faut aussi qu'il s'y accumule une quantité de chaleur qui porte cette eau à la température de 100 degrés. En procédant ainsi, M. Alphonse de Can-

dolle prouve que dans les hautes latitudes l'orge mûrit lorsqu'elle reçoit une somme de chaleur de 1,500 degrés, quelles que soient d'ailleurs les moyennes du printemps, de l'été et de l'automne.

Le blé entre en végétation lorsque la température atteint 6 degrés au-dessus de zéro. Année moyenne, c'est à Orange le 1er mars, à Paris le 20 mars, à Upsal le 20 avril que l'on observe cette moyenne. Pour que le grain soit mûr, il a besoin d'une accumulation de 2,000 degrés environ : ce total est atteint, et l'on moissonne par conséquent, en général, le 25 juin à Orange, le 1er août à Paris, et seulement le 20 août à Upsal. Le maïs exige pour mûrir une somme de 2,500 degrés à partir de 13 degrés; la vigne produisant un vin potable, 2,900 degrés à partir du jour où la moyenne est de 10 degrés à l'ombre. Nous manquons d'observation pour les végétaux des tropiques, mais il est probable qu'il faut au moins 6,000 degrés pour que le dattier donne des fruits sucrés. Le cocotier, le muscadier exigent des sommes encore plus fortes; mais comme la nature a voulu que les régions les plus froides eussent leur parure, les plantes alpines ou polaires se contentent, pour développer leurs feuilles et leurs fleurs, de 50 à 300 degrés. On comprend maintenant pourquoi certains végétaux vivent dans un pays sans y donner de fleurs, d'autres sans y porter de fruits : c'est que la somme de chaleur suffisante pour développer leurs feuilles ne l'est pas pour faire épanouir les fleurs, et à plus forte raison pour mûrir leurs fruits.

L'influence de la température sur la végétation est tellement grande, qu'on cite à peine quelques espèces cosmopolites : la plupart habitent une zone déterminée; le froid les empêche de la franchir vers le nord, la chaleur de la dépasser vers le sud; elles ont toutes une limite polaire et une limite tropicale. Prenons pour exemple les arbres forestiers. Aménagés pour le bois qu'ils fournissent à l'industrie, leur limite polaire est le point où ils ne peuvent plus supporter la rigueur des hivers; leur limite tropicale, celle où la chaleur et la sécheresse deviennent trop fortes pour qu'ils puissent s'en accommoder. M. Schouw a tracé ces limites polaires sur une carte d'Europe. En marchant du sud au nord, on voit disparaître d'abord le chêne-liége, puis le laurier, le myrte, le pin d'Italie et le cyprès, ensuite le châtaignier, puis le hêtre et le chêne, puis le sapin, enfin le pin sylvestre, le mélèze et le bouleau, qui dans l'Europe occidentale s'avance jusqu'au Cap-Nord. La sécheresse, encore plus que la chaleur, arrête les arbres dans leur extension vers le sud; c'est elle qui bannit le hêtre des plaines de la France méridionale, de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce et des bords de la Mer-Noire.

Ces faits nous amènent naturellement à considérer l'influence de

l'humidité sur la distribution géographique des végétaux. L'eau existe dans l'atmosphère de plusieurs façons : 1° à l'état de vapeur invisible; 2° sous forme de brouillard, de rosée, de pluie et de neige. L'air chaud et humide est généralement favorable aux plantes, l'air froid et sec leur est nuisible. Les brouillards trop fréquens interceptent la chaleur et la lumière du soleil, provoquent le développement des végétaux parasites et sont hostiles à la plupart des plantes, leur influence est limitée aux contrées froides; mais la fréquence et la répartition des pluies dans les diverses saisons ont sur la distribution des végétaux dans toutes les zones une influence aussi marquée que celle de la température. Les étés sans pluie de la région méditerranéenne et de l'Europe orientale arrêtent les végétaux dans leur extension vers le sud : nous avons cité le hêtre, le sapin de Normandie, le fusain; un grand nombre d'espèces annuelles sont dans le même cas. On conçoit en effet que ces plantes ne se maintiennent pas dans une contrée, si leur germination n'est pas provoquée par des pluies au printemps, ou bien si elles sèchent sur pied avant d'avoir mûri leurs graines.

Les neiges abondantes ne sont jamais un obstacle à l'extension d'une plante. Véritable manteau, elles la protégent contre le froid de l'hiver, les gelées du printemps, et pénètrent le sol d'une humidité salutaire. Si la neige défend une foule de végétaux contre le froid du nord, la rosée sauve la plupart de ceux du midi pendant les longues sécheresses de l'été : chaque matin, la plante refroidie par la fraîcheur de la nuit se couvre de gouttelettes d'eau comparables souvent à celles d'une pluie légère, et peut braver de nouveau les ardeurs du soleil. Le Sahara serait complétement dépourvu de végétation, si les rosées journalières ne fournissaient pas à ses humbles plantes la faible quantité d'eau nécessaire à leur entretien. M. Alph. de Candolle a parfaitement démontré comment ces diverses causes, la température et l'humidité sous toutes leurs formes agissant ensemble ou séparément, limitent l'extension de certaines plantes vers le nord, le sud, l'est et l'ouest, et les circonscrivent dans une région déterminée. Il a fait choix d'un certain nombre d'espèces annuelles, vivaces ou ligneuses, et pour chacune d'elles il discute avec soin les circonstances météorologiques qui en ont arrêté la migration dans le sens de l'un des quatre points cardinaux.

Les mêmes causes qui limitent l'extension des plantes vers le nord les arrêtent sur le flanc des hautes montagnes. Le voyageur qui, partant du pied des Alpes ou des Pyrénées, monte sur un de leurs sommets, traverse des climats analogues à ceux qu'il rencontrerait en marchant vers le nord, sans quitter la plaine. A mesure qu'il s'élève, l'humidité augmente, les brouillards deviennent plus

communs, la température s'abaisse rapidement en été, plus lentement en hiver, mais, en moyenne, d'un degré centigrade pour 180 mètres de hauteur verticale. Ce voyageur se retrouve dans un climat analogue soit en s'élevant de 180 mètres, soit en s'avançant dans les plaines de la France de 22 myriamètres vers le nord (1). Il traverse aussi des zones de végétation semblables. Au pied du Canigou par exemple, l'oranger mûrit ses fruits dans des jardins entourés de murs, puis le voyageur traverse des champs d'oliviers, de maïs, des bouquets de chêne vert, des vignobles célèbres par leurs vins; mais à 420 mètres de hauteur l'olivier l'abandonne, à 550 mètres la vigne s'arrête, à 800 mètres c'est le châtaignier; à 1,320 mètres, il rencontre les premiers rhododendrons, dont les touffes fleuries ravissent toujours les yeux de l'ami des montagnes, car elles lui annoncent qu'il entre dans l'air pur des régions alpines. Les derniers champs de seigle et de pommes de terre que l'infatigable Catalan va cultiver à l'extrême limite où il peut espérer une récolte ne dépassent pas 1,640 mètres. A cette hauteur, le hêtre, le sapin argenté, le pin, le bouleau, ombragent le sol; mais leur taille se réduit peu à peu sous l'influence combinée du froid, du vent et du poids de la neige. Le sapin s'arrête à 1,950 mètres, le bouleau à 2,000 mètres, le pin gravit la montagne jusqu'à la hauteur de 2,430 mètres. Au-dessus s'étend une pelouse composée de plantes alpines ou polaires inconnues aux régions tempérées. Le rhododendron ne dépasse pas 2,540 mètres. Le genevrier seul, rabougri, couché sur le sol, monte jusqu'au sommet, à 2,785 mètres, où les plantes du Spitzberg et du Mont-Blanc dorment ensevelies pendant neuf mois sous la neige, et croissent, fleurissent et fructifient en trois mois. Ces observations, recueillies sur le Canigou par M. Aimé Massot, peuvent s'appliquer aux Alpes; à leur pied seulement, on ne voit ni l'oranger, ni le chêne vert, ni l'olivier. La vigne monte sur leurs flancs aussi haut que dans les Pyrénées, mais le vin qu'elle produit trahit suffisamment la différence des latitudes et des climats. Après la vigne vient la région des châtaigniers, des noyers, des chênes et des hêtres, puis celle des prairies subalpines, arrosées par d'innombrables ruisseaux bordés de frênes et d'aunes. Plus haut commence la région des arbres verts, du sorbier des oiseleurs et de l'aune des montagnes. Au-dessus est la prairie alpine, dépourvue d'arbres et s'élevant jusqu'à la limite des neiges perpétuelles, dont les bords, fondant sous l'influence du soleil d'été, entretiennent au-dessous une éternelle fraîcheur. A peine la neige a-t-elle disparu,

(1) J'ai pris pour base de mes calculs les températures annuelles moyennes de Toulouse, 12°,1, et de Paris 10°,1, dernier résultat obtenu après une discussion approfondie par M. Renou.

que le gazon la remplace, et les chaleurs de l'été variant chaque année, on voit souvent des vaches paissant sur une pente qui, les années précédentes, était restée ensevelie sous la neige.

L'ordre de succession des végétaux n'est pas le même dans les différentes chaînes de montagnes étudiées jusqu'ici. Tantôt le bouleau monte plus haut que le pin ou le sapin, tantôt le contraire arrive. Le hêtre dépasse l'alizier dans les Pyrénées, tandis qu'il est dépassé par lui dans les Alpes du Tyrol. L'orientation de la montagne, l'inclinaison de ses contre-forts, les abris formés par des chaînes collatérales, la direction habituelle des vents, modifient les limites des différentes essences. Ainsi sur le Ventoux, sommet isolé qui s'élève dans la plaine du Rhône, certaines espèces n'existent que sur le versant sud; d'autres ne se trouvent que sur le contre-fort tourné vers le nord. Les hêtres, les lavandes, les genévriers, s'élèvent moins haut sur l'escarpement du nord que sur la pente méridionale; la différence moyenne est de 245 mètres. Sur l'Etna, montagne isolée comme le Ventoux, cette différence est de 350 mètres, d'après les mesures de M. Gemellaro. La situation plus australe de la montagne, la plus grande intensité de la chaleur et de la lumière qui frappent le côté méridional du volcan, rendent compte de l'écart des résultats obtenus en France et en Sicile.

Les cultures s'échelonnent sur les flancs des montagnes comme les plantes sauvages; mais ici des élémens politiques et sociaux viennent compliquer les influences climatologiques et géologiques. Ainsi dans la chaîne des Alpes pennines, qui unit le Mont-Blanc au Mont-Rose, la limite des champs cultivés est plus élevée sur le versant nord que sur le versant sud. Météorologiquement c'est le contraire qui devrait avoir lieu, mais la population est plus dense en Suisse qu'en Piémont; elle est aussi plus énergique, et le paysan valaisan sème son seigle ou son orge jusqu'à la limite extrême où il peut espérer une récolte dans les années favorables. En Europe, cette échelle de culture est bornée, mais elle s'étend dès qu'on s'approche de l'équateur. Déjà, dans l'Andalousie, le coton et la canne à sucre réussissent au bord de la mer; le dattier, la figue d'Inde, l'oranger, le chêne-liége, l'olivier, la vigne, les noyers, les mûriers et les châtaigniers s'étagent sur les flancs de la Sierra-Nevada depuis la plaine jusqu'à la hauteur de 1,600 mètres; les céréales ne cessent qu'à 2,500 mètres : au-dessus de cette limite, on ne trouve plus de végétaux cultivés, mais des pâturages seulement.

L'échelle de culture la plus étendue qui existe dans le monde se déroule sur les pentes des Andes. Au bord de la mer, on cultive le sucre, l'indigo, le café, les bananes; plus haut, le coton; au-dessus, le maïs, les patates, le blé d'Europe. Les noix, les pommes, le froment et l'orge s'arrêtent à 3,300 mètres; mais les pommes de terre,

l'*ulluco* et la capucine tubéreuse montent jusqu'à 4,000 mètres : c'est à cette hauteur seulement que cessent les cultures. Au-dessus sont des pâturages parcourus par des lamas, des brebis, des bœufs et des chèvres. La limite des neiges éternelles est à 4,800 mètres; c'est la hauteur du Mont-Blanc en Europe (1).

Parmi les causes qui expliquent et déterminent la distribution des végétaux sur le globe, il faut encore compter l'influence du sol. Comme l'atmosphère, le sol agit sur les végétaux d'abord par sa température. Certains sols s'échauffent prodigieusement sous l'influence des rayons solaires et se refroidissent ensuite rapidement. D'autres s'échauffent peu et se refroidissent à peine. De là des actions très diverses sur les racines et la partie inférieure de la tige. A mesure qu'on s'élève sur les hautes montagnes, la chaleur relative du sol, comparée à celle de l'air, augmente dans une progression constante. La raison en est facile à comprendre. En traversant l'atmosphère, les rayons solaires lui abandonnent une partie de leur chaleur; par conséquent plus la couche d'air sera mince, et moins leur chaleur sera diminuée. Or, sur une montagne, la couche atmosphérique est plus mince de toute la hauteur comprise entre la plaine et le sommet de la montagne; donc les rayons solaires qui le frapperont auront perdu une quantité de chaleur moindre que ceux qui descendent jusque dans la plaine. Ainsi sur le Faulhorn, montagne du canton de Berne, élevée de 2,680 mètres au-dessus du niveau de la mer, la température *moyenne* du sol, à la profondeur de deux décimètres, était par un beau jour égale au *maximum* de celle de l'air. Dans la plaine au contraire, un thermomètre enfoncé dans le sol à la même profondeur se tiendra toujours plus bas qu'un instrument suspendu à l'air libre, comme M. Quetelet l'a prouvé par de longues séries d'observations. Cette chaleur du sol, jointe à l'intensité de la lumière et à l'irrigation permanente provenant de la fonte des neiges, nous explique la variété et la vivacité de couleur des fleurs alpines : elles sont chauffées en dessous, comme les plantes que nous élevons sur couche ou dans nos serres. La chaleur de la terre supplée à l'insuffisance de celle de l'air.

Le sol n'agit pas uniquement sur les végétaux par sa température; sa compacité ou son état de désagrégation, sa dureté, sa densité, sa perméabilité, ses qualités physiques en un mot, jouent un rôle capital. Chacun sait en effet que l'on ne trouve pas les mêmes plantes sur du sable, des terres argileuses ou des rochers compacts.

(1) Nous regrettons de ne pouvoir mettre sous les yeux du lecteur les belles planches figuratives publiées par M. Ed. Boissier dans son voyage botanique en Espagne, et le tableau de la végétation des régions équinoxiales de M. de Humboldt. Ces planches parlent aux yeux comme à l'esprit, et gravent dans le souvenir l'image des zones de végétation qu'elles représentent.

Cette influence est-elle prédominante, ou bien les plantes sont-elles également sensibles à la composition chimique du sol? Telle espèce exige-t-elle pour se maintenir la présence de certaines substances telles que la potasse, la chaux, la magnésie, la silice? Sur ce point, les botanistes et les agriculteurs sont divisés. Un savant dont la Suisse regrette la perte récente, M. Thurmann, a soutenu l'opinion de la prédominance des conditions physiques. Habitant la petite ville de Porentruy, au milieu de la chaîne calcaire du Jura, non loin des Vosges, qui sont granitiques, et du petit groupe volcanique du Kaiserstuhl, M. Thurmann avait été frappé de voir les mêmes espèces végéter sur des sols d'une composition physique analogue, mais dont les élémens chimiques étaient totalement différens. Ainsi il retrouvait les mêmes plantes sur un escarpement calcaire, un sommet volcanique ou un dôme granitique; d'autres végétaient également bien dans des sables ou des éboulemens provenant de roches très diverses.

M. Henri Lecoq a signalé beaucoup de faits de ce genre en Auvergne et sur le plateau central de la France, où les terrains les plus divers se trouvent réunis sur un espace peu étendu. D'un autre côté, MM. Unger en Tyrol, Mohl en Suisse, Schnizlein et Frickhinger dans le nord de la Bavière et M. Sendtner dans le sud du même pays, ont fait ressortir l'influence de la composition chimique. M. Alph. de Candolle, résumant tous ces travaux partiels et comparant les mêmes espèces observées dans des contrées éloignées, conclut à la prédominance de la constitution physique comme condition déterminante de la station d'une espèce végétale, quoique certaines plantes montrent une prédilection marquée pour les sols contenant certains principes. Le châtaignier, la digitale pourprée, le genêt ordinaire, affectionnent les terrains siliceux, l'ellébore fétide, le *dompte-venin,* la grande gentiane, préfèrent les sols calcaires; mais en général les végétaux qui dans un pays ne croissent jamais que dans un terrain déterminé se montreront ailleurs sur un sol analogue par ses propriétés, différent par ses élémens minéralogiques. Ainsi, en herborisant dans les limites étroites d'un département, un botaniste pourra croire pendant quelque temps à l'influence chimique du sol; mais il sera détrompé, s'il élargit le cercle de ses observations pour reconnaître si l'espèce qu'il trouvait uniquement sur une roche lui reste constamment fidèle dans tous les pays. M. Alph. de Candolle a analysé sous ce point de vue les 45 espèces que M. Mohl n'avait trouvées que sur des terrains siliceux en Suisse et en Autriche; or 19 deviennent infidèles dans d'autres climats. Sur 67 espèces propres au calcaire, 36 ont été trouvées hors de Suisse, sur des terrains privés de carbonate de chaux. Sur 43 espèces que Wahlenberg n'avait rencontrées dans les Carpathes que sur les calcaires, il en est 22 qu'il revit sur

le granit en Suisse et en Laponie. Des voyages multipliés et bien dirigés réduiraient encore le nombre de ces espèces exclusives.

Les plantes maritimes font seules exception à cette règle : le sel est indispensable à leur existence, jamais aussi elles ne s'écartent du rivage; mais on les trouve dans les eaux saumâtres des salines éloignées de la mer et aux alentours des sources minérales. La conclusion à tirer de ces faits, c'est que les conditions physiques ont une influence prédominante pour les espèces terrestres, tandis que l'existence des plantes maritimes est liée à la présence des sels qui entrent dans la composition de l'eau de mer; elles ne sauraient s'accommoder de l'eau douce, mais la plupart végètent très bien dans un mélange d'eau douce et d'eau salée, tel que celui des eaux saumâtres dans les lagunes, aux embouchures des fleuves et dans les marais salans.

III. — DE LA NATURALISATION ET DE L'ACCLIMATATION DES VÉGÉTAUX. — DE L'APPARITION DES ESPÈCES SUR LE GLOBE.

Nous connaissons maintenant les lois auxquelles est soumise la distribution des végétaux sur le globe. Après avoir résumé l'ensemble des notions sur lesquelles repose la géographie botanique, il nous reste à donner une idée de l'intérêt des questions qu'elle peut nous aider à résoudre, et qui touchent, les unes aux applications possibles, les autres aux principes de la science. Parmi les premières, nous citerons la *naturalisation*, l'*acclimatation des végétaux;* parmi les secondes, l'*apparition des espèces à la surface du globe.*

La population d'un pays ne se compose pas uniquement des indigènes ou des descendans de familles qui l'habitent depuis plusieurs siècles : les événemens les plus divers y amènent des étrangers qui s'y établissent, s'y naturalisent, et se confondent, après un petit nombre de générations, avec les habitans primitifs de la contrée. Il en est de même des populations végétales. Une flore se compose d'espèces indigènes, connues de temps immémorial dans le pays, et d'autres introduites successivement par les causes les plus variées. Les courans marins, les rivières, les vents, les oiseaux, portent des graines d'un pays à l'autre; mais c'est l'homme surtout qui est l'agent volontaire ou involontaire de ces transports. Les semences de céréales envoyées d'Europe en Amérique, ou réciproquement, ont introduit dans les moissons des deux mondes des plantes étrangères dont les graines étaient mêlées à celles du froment, du seigle ou de l'orge. Souvent ces graines, semées avec le blé, ne lèvent pas dans le champ lointain où le hasard les a jetées, mais souvent aussi elles germent et produisent une plante. Si les nouvelles conditions d'existence où elle se trouve placée lui conviennent, la plante vit et se

multiplie. C'est ainsi que plusieurs amaranthes et l'une des mauvaises herbes les plus communes de France, l'*érigeron* du Canada, nous sont venues de ce pays avec des graines de céréales. Réciproquement, les cultivateurs des États-Unis ont vu paraître dans leurs moissons la bourse-à-pasteur, des espèces de luzerne (*medicago*), le chrysanthème blanc, le seneçon vulgaire, espèces communes dans les champs de blé de l'Europe, mais étrangères à l'Amérique.

Les parcs, les jardins, et surtout les jardins botaniques, sont des centres de naturalisation (1). La plante se répand d'abord dans l'enceinte du jardin, s'y multiplie, mais ne tarde pas à la franchir pour se propager dans la campagne, où elle se maintient quelquefois. Près de Montpellier, sur les bords du Lez canalisé, qui va se jeter dans la mer, se trouve une petite gare appelée le port Juvénal. C'est là que les tartanes de Jacques Cœur venaient, au XV[e] siècle, débarquer les précieux tissus et les parfums de l'Orient; actuellement on y sèche des laines provenant des échelles du Levant, de la Mer-Noire, d'Algérie, de Buenos-Ayres et d'autres contrées. Ces laines sont chargées de graines qui se sont accrochées à la toison des moutons. Étalées sur des cailloux brûlans qui recouvrent un sol humide, elles laissent tomber ces graines, qui germent entre les pierres, et le botaniste étonné voit paraître chaque année des plantes de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique. M. le professeur Godron de Nancy en a décrit 372 espèces. La plupart ne se perpétuent pas sur le nouveau sol où le hasard les a jetées, elles vivent un ou deux ans, puis disparaissent sans retour; mais quelques-unes se sont répandues et naturalisées dans les environs de Montpellier. Quoique plusieurs soient très communes, d'autres remarquables par leur taille, aucune cependant n'est décrite dans la *Flore de Montpellier* que le célèbre Magnol publiait en 1686, preuve qu'elles n'existaient pas de son vivant aux environs de cette ville. M. Hewett-Watson s'est attaché, dans sa *Cybele britannica*, à distinguer les hôtes étrangers qui sont venus se mêler à la population indigène de l'Angleterre; il compte en tout 83 espèces dont l'origine est certaine : 10 viennent d'Amérique, les autres des régions européennes voisines, de l'Asie ou de l'Afrique. La France en possède certainement un beaucoup plus grand nombre, mais sa position continentale rend les recherches plus difficiles et moins sûres.

Quelques chiffres donneront une idée de l'importance de ces naturalisations. Tous sont au-dessous de la vérité, car il est très difficile de constater après coup l'apparition d'une espèce introduite depuis plusieurs siècles. Cependant, depuis la découverte de l'Amé-

(1) C'est ainsi que vingt-quatre espèces exotiques, c'est-à-dire originaires d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique, se sont naturalisées spontanément dans le jardin de Montpellier.

rique, qui ne remonte qu'à 259 ans, il y a déjà 64 plantes de ce continent qui se sont multipliées et vulgarisées spontanément dans le nôtre. Réciproquement, les botanistes américains nous signalent 172 espèces européennes naturalisées dans les États-Unis et le Canada. Ces échanges sont trop peu nombreux pour altérer le caractère des flores, mais ils nous montrent que certains végétaux ont une nature plastique qui s'accommode de conditions d'existence en apparence assez diverses. La plupart au contraire ne prospèrent sous un ciel étranger que par les soins de l'homme, ou même périssent, à moins d'être placés dans le climat artificiel des serres, chaudes ou tempérées.

La plupart des plantes alimentaires, industrielles ou ornementales que nous cultivons sont originaires de contrées éloignées. La France, si favorisée du ciel, réduite à la culture des végétaux indigènes, ne pourrait pas nourrir le quart de ses habitans. Toutes les céréales excepté le seigle et l'avoine, tous les arbres fruitiers excepté le poirier et le pommier, nous viennent de l'Asie centrale. L'Amérique nous a donné le maïs, la pomme de terre et le tabac. Quoique cultivés depuis des siècles, ces végétaux ne sont pas naturalisés en Europe; ils ne se propagent pas spontanément et sans culture. Les soins de l'homme seul peuvent les perpétuer. Abandonnées à elles-mêmes, les céréales ne se reproduisent plus et disparaissent; les fruits à couteau redeviennent acerbes, la vigne dégénère. Il faut toute la science, tous les soins de l'agriculteur, pour conserver et améliorer ces précieuses plantes, sur lesquelles repose l'existence même des peuples européens. De redoutables avertissemens, la maladie des pommes de terre, celle de la vigne, ont montré que ces conquêtes végétales, réputées définitives, peuvent encore nous échapper. Une culture prolongée pendant des siècles, des modes anormaux de multiplication, des agglomérations trop considérables des mêmes végétaux dans une même contrée, sont peut-être, comme les grandes agglomérations humaines, des causes permanentes d'épidémies destructives. Quoi qu'il en soit, l'éveil a été donné, et l'on a cherché de tous côtés dans les plantes exotiques des espèces alimentaires propres à remplacer celles dont la perte est sinon probable, du moins possible. Cette recherche est logique et sera couronnée de succès. Presque tous nos végétaux utiles provenant de ce vaste continent de l'Asie, dont nous ne connaissons que les bords, et la moitié des plantes du globe étant encore inconnue, il est évident que nous devons trouver parmi les espèces cultivées par d'autres peuples, ou même parmi les plantes sauvages, des végétaux alimentaires nouveaux. On ne saurait donc trop multiplier les essais : sur le nombre, quelques-uns réussiront; mais il faut se garder des illusions dont l'expérience a désabusé tous les bons esprits. Un végétal naturalisé et définitive-

ment acquis à une contrée est celui qui se reproduit spontanément, sans le secours de l'homme, comme il le ferait dans son pays natal. L'acacia commun, par exemple, originaire de l'Amérique septentrionale, est naturalisé dans l'Europe moyenne, car il se resème de lui-même, et devient sauvage dans nos haies et dans nos bois. Le marronnier d'Inde n'est pas naturalisé; sa graine, tombée sur le sol, germe sans doute, et l'arbre commence à pousser, mais il périt bientôt, si l'homme ne lui donne des soins. Ainsi donc rien de plus rare que les naturalisations complètes; mais, non content de naturaliser les plantes et les animaux utiles, l'homme a prétendu les acclimater. Il s'est flatté de l'espoir qu'un végétal provenant d'un pays chaud s'habituerait peu à peu à un climat plus rigoureux; il a cru que la graine récoltée sur l'individu cultivé dans sa nouvelle patrie donnerait des sujets plus robustes. Douce chimère! comme l'a dit Dupetit-Thouars. Le végétal vit tant que le thermomètre et l'hygromètre se maintiennent dans les limites qu'il peut supporter; cette limite dépassée, il périt. Chaque hiver rigoureux est pour les horticulteurs passionnés une source d'amères déceptions. L'arbre qu'on croyait acclimaté, parce qu'il avait traversé plusieurs hivers semblables à ceux de son pays, meurt dès que le thermomètre s'abaisse au-dessous du minimum de son climat natal. Les grands hivers de 1709, 1789, 1820 et 1830 ont tué des arbres que nous sommes habitués à considérer comme indigènes, tels que les noyers, les châtaigniers et les mûriers. Tous les vingt ans, les oliviers de la Provence et les orangers de la Ligurie meurent de froid sur un point ou sur un autre. Leur mort nous rappelle que, dans les contrées d'où ils proviennent, le mercure ne descend jamais au-dessous du point de congélation.

Ce que j'ai dit des végétaux est également vrai des animaux : leur acclimatation est une chimère. Chaque espèce vit et se reproduit dans certaines conditions de température et d'alimentation; en dehors de ces conditions, elle meurt. C'est au zoologiste intelligent de découvrir celles dont la nature plus flexible se prête aux variations de nos climats septentrionaux; mais il doit renoncer à la prétention de modifier leur organisme. Le renne n'a pu se naturaliser dans les montagnes de l'Écosse, dont le climat et la constitution physique sont si semblables à ceux de la Laponie. Le cheval au contraire est le fidèle serviteur de l'homme sur toute la terre, depuis les déserts brûlans de l'Arabie jusqu'aux froides montagnes de l'Islande et de la Scandinavie. Le chien a suivi l'Esquimau jusque dans ces contrées couvertes de neiges éternelles où la mer elle-même ne dégèle plus; mais ce n'est point l'art humain qui a transformé ces animaux et plié leur constitution à des influences si diverses : la nature avait tout fait, l'homme en a seulement profité. Tous les animaux des pays chauds

que leur organisation n'avait pas acclimatés d'avance ont toujours péri en Europe; la phthisie les a invariablement emportés. L'homme seul peut braver impunément tous les climats, parce qu'il modifie son vêtement, son habitation, sa nourriture, et parce qu'il connaît l'usage du feu; mais l'animal ne s'habitue pas plus à un climat que l'homme ne le ferait s'il voulait vivre nu et sans abri dans les régions septentrionales, comme il le peut impunément dans quelques contrées privilégiées des zones tropicales. Son intelligence, son industrie, l'ont rendu cosmopolite; par son organisation, il ne l'était pas. Je n'ai garde de vouloir décourager les météorologistes, les botanistes et les zoologistes qui se livrent à des essais de naturalisation : on ne saurait trop les multiplier, et l'expérience prouve que les témérités mêmes ont souvent été suivies de succès. Quel est le botaniste qui aurait cru que l'agave d'Amérique, le *lagerstrœmia* et le *nelumbo* de l'Inde pourraient vivre dans le midi de la France, que le paon, la pintade et le kangourou s'accommoderaient de nos hivers? Mais, tout en proclamant l'importance et l'utilité de ces tentatives, il ne faut pas abuser le public sur le but qu'on peut atteindre. Naturaliser des plantes et des animaux est possible; les acclimater ne l'est pas.

A côté de ces questions d'un intérêt tout pratique, la géographie botanique en soulève d'autres d'un ordre essentiellement philosophique. Comment la végétation actuelle s'est-elle établie à la surface du globe? Chaque espèce était-elle originairement représentée par un seul individu, père de tous ceux qui existent actuellement, ou bien un certain nombre d'individus ont-ils paru simultanément sur plusieurs points? En un mot, pour parler le langage des naturalistes, y a-t-il eu originairement des centres de création multiples et distincts d'où les plantes se sont répandues en s'irradiant, jusqu'à ce qu'elles fussent arrêtées dans leur migration par des conditions incompatibles avec leur existence? A l'apparition de la végétation actuelle, la surface terrestre était-elle disposée comme aujourd'hui, ou bien la distribution des terres et des mers et le relief du sol différaient-ils de l'état présent? Toutes ces questions et d'autres encore ont vivement éveillé la curiosité des botanistes et des géologues penseurs. Ces problèmes ne sont pas résolus, tous sont encore enveloppés d'obscurités; mais la lumière commence à poindre. Ma tâche est de résumer en peu de mots le plus clair de nos connaissances sur ce sujet. Toutefois, avant d'arriver à l'apparition des végétaux actuels, je dois donner une idée de ceux dont les analogues n'existent plus, mais qui sont conservés à l'état fossile dans le sein de la terre. Grâce aux travaux de MM. Adolphe Brongniart, Alexandre Braun, Henri Goeppert, de Sternberg, Unger, Corda, Lindley, William Hutton, Schimper, Oswald Heer et Bunbury, la paléon-

tologie végétale a suivi les progrès de la paléontologie animale, et nous pouvons nous faire une idée de la végétation des périodes géologiques pendant lesquelles vivaient les animaux étranges dont les dépouilles sont mêlées à celles des végétaux fossiles.

Dans l'origine, notre globe était une masse incandescente à moitié fondue tournant autour du soleil; sa rotation sur elle-même, en aplatissant ses pôles et en renflant son équateur, lui a donné la forme qu'elle a conservée depuis. Pendant cette période, aucun être organisé ne pouvait vivre à sa surface. Après des centaines de siècles, le globe s'est refroidi; l'eau, se condensant à sa surface, forma les mers; dans ces mers apparurent les premiers animaux, les premières algues marines; des îles surgirent peu à peu, une végétation terrestre s'y établit : c'étaient de grands arbres sans fleurs, appartenant à des familles cryptogames, qui ne sont plus représentés dans la flore actuelle que par d'humbles plantes. L'aspect de ces premiers arbres rappelle celui de cyprès gigantesques ou des arbres à feuilles pendantes (*dracœna*) des pays chauds. La terre ferme se réduisait alors à quelques archipels, la végétation était rare et clairsemée; mais dans la période suivante, de vastes et humides forêts couvrent une portion de la surface terrestre, des arbres au large feuillage ombragent les marais où paraissent les premiers reptiles. Ces arbres renversés, entassés les uns sur les autres pendant des siècles, ont formé la houille, soit qu'ils tombassent sur place et subissent une transformation analogue à celle des mousses qui se changent en tourbe dans les marais des pays froids, soit qu'entraînés par de puissans courans, ils vinssent s'accumuler à l'embouchure des fleuves de cette époque. Des accumulations analogues se font encore actuellement à l'embouchure des grands fleuves de l'Amérique, et surtout du Mississipi.

Depuis la période houillère jusqu'à celle de la craie, le caractère de la végétation reste le même : ce sont toujours des plantes cryptogames qui occupent le sol; mais après le dépôt de la craie, des arbres semblables aux nôtres se mêlent aux formes primordiales. Les genres modernes vont sans cesse en augmentant dans les deux premières périodes tertiaires qui correspondent aux terrains des environs de Paris. A cette époque, la végétation est complétement changée; les végétaux primitifs auxquels nous devons la houille ont disparu; le paysage a l'aspect de celui des pays chauds et des zones tempérées. Les arbres ressemblent à des saules, à des pins, à des palmiers. Enfin, dans la période tertiaire la plus récente, ce sont des arbres voisins de nos acacias, de nos érables, de nos peupliers qui ombragent le sol; c'est l'aurore de la végétation actuelle, de celle qui doit orner la terre à l'apparition de l'homme. Les arbres du Japon, les forêts de l'Amérique septentrionale rappellent le mieux

cette période végétale, et semblent relier ainsi la flore actuelle à la dernière des flores disparues.

Les plantes qui nous entourent n'ont pas paru simultanément sur toute la surface terrestre. Dès qu'une terre surgissait au-dessus des eaux, quelques humbles lichens s'attachaient à la roche; sur le terreau résultant de la décomposition lente de ces lichens, des mousses pouvaient se fixer; à leur tour, elles préparaient le sol, où se montraient quelques plantes annuelles, puis des espèces vivaces, enfin des arbustes et des arbres. C'est ainsi que les récifs de coraux de l'Océan-Pacifique se revêtent de végétation dès qu'un mouvement du sol les a élevés au-dessus de la mer. Autour de nous, sur les murs abandonnés et les édifices en ruines, nous voyons la végétation s'établir en suivant la même progression : c'est l'humble mousse qui prépare le sol où les alsines, le muflier, la giroflée, puis des figuiers, des érables, des micocouliers, prennent racine, et égaient la sombre ruine par leur fraîche verdure. Comme celui d'un récif, comme celui d'une ruine, le peuplement végétal du globe a été l'œuvre des siècles. A l'embouchure du Mississipi, les alluvions déposées par le fleuve ont 200 mètres d'épaisseur; dans ces alluvions sont ensevelies des couches distinctes, composées de végétaux actuels. D'abord on trouve un lit de graminées et de plantes herbacées indiquant l'ancienne existence de prairies analogues à celles qui s'étendent encore sur les bords des grands lacs américains et du golfe du Mexique. M. Lyell assigne à la période ainsi représentée une durée qui ne peut pas être inférieure à 1500 ans. Au-dessus sont des couches distinctes de cyprès chauves séparées par des masses de sable, puis viennent des lits formés exclusivement de chênes semblables à ceux qui croissent actuellement sur les bords du fleuve. Sur les troncs de ces arbres, on a pu compter les couches annuelles de bois. Chacune d'elles correspondant à une année, on en a déduit l'âge de la forêt: or on trouve dix lits de ces chênes superposés, et en additionnant l'âge de tous ces arbres accumulés, on arrive au nombre effrayant de 158,000 ans. Tel serait le temps qui s'est écoulé entre les prairies primitives du delta du Mississipi et l'époque actuelle.

L'Amérique n'est pas le seul pays où l'on trouve les restes de végétations différentes qui se sont succédé sur la même place. Des troncs de pins et de sapins sont ensevelis dans les tourbières des Alpes, élevées bien au-dessus de la limite actuelle des arbres. Dans celles de la plaine, on déterre également des troncs d'espèces étrangères à la contrée. C'est ainsi qu'en Angleterre on trouve le sapin, qui n'est point spontané dans les îles britanniques. La végétation actuelle a donc traversé des phases successives qui remontent au-delà de toutes les traditions historiques. A l'apparition des végétaux qui vivent autour de nous, la surface du globe n'était point ce

qu'elle est de nos jours : la distribution des terres et des eaux, la délimitation des continens, le nombre et la forme des îles différaient de ce que nous voyons aujourd'hui. Tout nous prouve en effet que les terres se sont couvertes de végétaux à mesure qu'elles ont été émergées. Certaines flores sont plus anciennes que les autres, d'autres au contraire sont plus récentes. Des îles voisines de grands continens, les Galapagos sur les côtes du Chili, d'autres dans l'archipel grec et dans le groupe des Canaries, ont une végétation tellement différente de celle du continent voisin, qu'il est impossible d'admettre une création simultanée. La nature géologique du sol confirme cette induction, lorsqu'elle nous démontre qu'à l'époque où l'une des terres était exondée, l'autre était encore couverte par les eaux. Il n'est point de naturaliste qui ne considère la faune ou la flore de l'Australie comme une création à part, antérieure ou postérieure à celle du reste de la terre. Enfin on peut démontrer que des pays séparés par la mer étaient réunis à l'époque où les plantes se sont répandues à la surface du globe : Edward Forbes l'a prouvé pour l'Angleterre. Ce pays ne compte pas une seule espèce végétale ou animale aborigène qui ne se retrouve sur le continent voisin, soit en France, soit en Allemagne. Il y a plus : quelques-unes de ces espèces n'ont pas encore traversé le bras de mer qui sépare l'Angleterre de l'Irlande; cette île elle-même possède des espèces étrangères à l'Angleterre, mais qui lui sont communes avec le nord de l'Espagne. Tous ces faits semblent indiquer qu'à l'époque de la dissémination des végétaux, l'Angleterre était unie au continent. La géologie est d'accord avec la botanique pour le faire présumer. En effet, la séparation des deux pays est un événement relativement très récent et postérieur au dépôt des cailloux roulés qui couvrent la surface du sol sur les deux rives de la Manche. D'un autre côté, rien ne s'oppose géologiquement à ce que l'Irlande, l'Espagne et les Açores ne formassent un continent unique (peut-être l'Atlantide de Platon) à une époque où la végétation actuelle existait déjà. Depuis son apparition, des affaissemens du sol ont séparé ces pays; mais malgré le changement de climat qui en a été la suite nécessaire, l'Irlande a conservé quelques plantes espagnoles, témoins muets de l'ancienne union des deux terres.

Les études de M. Alph. de Candolle sur les espèces disjointes prouvent que ces singularités ne sont pas particulières à l'Irlande. Une espèce disjointe est celle qui se montre çà et là d'une manière bizarre et inexplicable pour la géographie et la climatologie actuelles. Je choisis deux exemples. Le palmier nain (*chamœrops humilis*) existe dans le midi du Portugal, dans toute la partie méridionale et occidentale de l'Espagne; il manque dans le Roussillon et le Languedoc, la Corse, le nord de la Sardaigne, mais apparaît sur un espace res-

treint de la côte de Nice et à l'île de Capraia près de Livourne; puis il manque de nouveau dans tout le nord de la péninsule italique : il ne reparaît qu'aux environs de Terracine, sur les limites du royaume de Naples et des états du pape, devient commun dans l'île de Caprée et surtout en Sicile. Dans la partie orientale de la péninsule italique, il se trouve à Tarente, puis en face sur la côte de Dalmatie, où il descend jusqu'au golfe de Corinthe; mais il n'existe ni en Grèce ni dans les îles de Zante et de Corfou. Trop commun en Algérie, où il est le plus grand obstacle aux défrichemens, on ne le rencontre pas en Égypte, mais seulement en Nubie. Aucune considération géologique ou météorologique n'explique une distribution aussi singulière. Pourquoi le palmier nain manque-t-il dans la Corse et dans la partie septentrionale de la Sardaigne, tandis qu'il se trouve au nord près de Nice, à l'est dans la petite île de Capraia, à l'ouest sur toute la côte d'Espagne? D'anciennes connexions de terres séparées maintenant par la mer peuvent seules rendre compte de cette dispersion capricieuse.

Le bel arbrisseau connu sous le nom de *rhododendron pontique* nous fournit un second exemple. Sa patrie originelle, c'est le littoral de la Mer-Noire au pied du Caucase et les environs du mont Olympe, de Smyrne à Nicomédie. Inconnu dans tout l'archipel grec, la Morée, la Turquie d'Europe, l'Italie, la Sicile, les Baléares, l'Algérie, il forme une colonie lointaine dans les montagnes du sud de l'Espagne appelées la sierra de Monchique et dans les Algarves de Portugal. Je pourrais avec M. de Candolle multiplier ces exemples : les deux que je viens de citer me paraissent suffisans, sinon pour convaincre, du moins pour faire réfléchir les botanistes et les géologues.

Un autre fait n'est pas moins caractéristique. Certaines plantes vivant dans les étangs et les marais, telles que le nénuphar, le *villarsia nymphoides*, la châtaigne d'eau (*trapa natans*), la sagittaire, sont extrêmement répandues en Europe, mais manquent généralement dans le pourtour des alpes de la Suisse et de la Savoie; elles y vivraient comme ailleurs, on s'en est assuré positivement : jetées dans des marais, elles s'y sont multipliées au point de devenir incommodes. Il a donc fallu qu'à l'époque où elles se sont répandues en Europe, un obstacle quelconque les empêchât de s'établir dans le bassin suisse. Cet obstacle, c'étaient les glaciers qui remplissaient alors toute la vallée comprise entre les Alpes et le Jura. On sait en effet que cette ancienne extension des glaciers, dont les blocs erratiques sont les témoins irrécusables, est le dernier grand fait géologique antérieur à l'apparition de l'homme (1). Il a coïncidé avec

(1) Voyez sur ce sujet mes *Recherches sur la Période glaciaire* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1847.

l'époque de la dispersion des plantes aquatiques, qui n'ont pu se répandre dans des contrées couvertes d'un épais manteau de glace.

Existe-t-il un ou plusieurs centres de création végétale? Est-il probable qu'une espèce a d'abord paru sur un seul point du globe, et s'est répandue de là dans toutes les contrées où nous la rencontrons actuellement, ou bien devons-nous admettre des centres de création multiples? Donnons d'abord la parole aux faits. Il est certain que des espèces parfaitement identiques se retrouvent à la fois en Laponie, sur les sommets élevés des Alpes, dans les Carpathes, les montagnes de l'Écosse et sur les pics des Pyrénées. Il ne l'est pas moins que ces espèces ne sauraient vivre dans les plaines intermédiaires. On ne conçoit donc pas comment leurs graines auraient pu accomplir un si long voyage et traverser les vastes surfaces de terre et d'eau qui séparent les principaux massifs montagneux de l'Europe. Le nombre de ces plantes est considérable. M. Anderson, l'auteur le plus moderne qui se soit occupé de la flore laponne, ne compte pas moins de 108 espèces communes aux alpes helvétiques et à la Laponie. Sur ces 108 espèces, il en est qui reparaissent sur des points intermédiaires entre la Laponie et les Alpes, tels que les Carpathes, les montagnes de la Saxe et de la Silésie; mais 29 n'existent qu'en Laponie et dans les Alpes, et plus au sud dans les Pyrénées; 18 ne se trouvent qu'en Laponie et en Écosse. Ces groupes d'espèces sont donc disjoints et séparés par de grands espaces. Veut-on des exemples encore plus frappans? Trois espèces (1) n'ont été observées jusqu'ici qu'en Irlande et aux États-Unis; un grand nombre existent uniquement en Asie et en Afrique, ou en Amérique et en Asie. D'autres habitent les zones tempérées des deux hémisphères, et sont séparées par l'immense intervalle des zones tropicales et intertropicales du globe. Parmi ces végétaux, on en cite qui, dans l'hémisphère nord, ont été observés en Laponie seulement, dans l'hémisphère sud à la Terre-de-Feu et à la Nouvelle-Zélande; d'autres n'ont été vus qu'aux États-Unis et sur les bords de la Méditerranée d'un côté, et de l'autre en Patagonie. Plantes des pays froids ou tempérés, elles ne sauraient vivre sous l'équateur; une propagation de proche en proche est donc radicalement impossible, et le transport des graines d'un bout du monde à l'autre l'est également, car il n'existe pas de courant aérien ou aqueux qui puisse leur faire parcourir cet immense trajet. Les mêmes faits se reproduisent, si l'on considère des contrées très éloignées l'une de l'autre dans le sens de l'est à l'ouest. On ne saurait les expliquer raisonnablement à l'aide des connexions géologiques de terres séparées aujourd'hui par

(1) *Eriocaulon septangulare, sysirinchium anceps, spiranthes cernua.*

de vastes mers. En effet, à l'époque de la dispersion des espèces, quand la constitution du globe était différente, les climats l'étaient aussi, car ils sont la conséquence immédiate de cette constitution. Or nous trouvons aux extrémités polaires des deux hémisphères des plantes que la chaleur la plus modérée fait périr rapidement. A l'époque de leur apparition, le climat était donc aussi froid qu'il l'est aujourd'hui; la distribution des terres et des mers, le relief du sol, causes déterminantes du climat, ne différaient donc pas de l'état actuel, et l'ancienne connexion de grands continens séparés aujourd'hui par l'immensité des mers devient une hypothèse inadmissible. La paléontologie confirme ces inductions : elle nous apprend que les climats ont été par toute la terre plus chauds qu'ils ne le sont actuellement. A la fin de l'époque géologique la plus récente, appelée *pliocène* par les savans, les éléphans habitaient les environs de Paris, les lions et les tigres le midi de la France. Ce n'est donc pas dans cette période que ces plantes auraient pu s'établir : elle fut suivie, il est vrai, de la période de froid due à l'extension des glaciers qui rayonnaient autour des Alpes, des Pyrénées, des Vosges, et recouvraient toutes les terres polaires. Aussi Edward Forbes considère-t-il l'époque glaciaire comme celle de la dispersion des plantes alpines. Cette opinion, soutenable pour un hémisphère considéré séparément, ne l'est plus quand il s'agit d'expliquer le transport des espèces polaires à travers l'équateur, où la chaleur était la même. Une autre conséquence résulte de l'étude des animaux et des végétaux fossiles, c'est que pendant les périodes géologiques, les climats étaient beaucoup plus uniformes qu'ils ne le sont actuellement. Par conséquent, si des connexions de terres peuvent expliquer la présence de plantes sur des points relativement peu éloignés, je crois que leur existence à l'extrémité des deux hémisphères terrestres ne peut avoir d'autre cause que la multiplicité des centres de création. Tout dans l'étude de la géographie botanique nous ramène à cette idée.

Une dernière question a été soulevée récemment. L'apparition des différentes familles végétales sur le globe a-t-elle été simultanée ou successive? La terre s'est-elle couverte indifféremment de toutes les espèces qui composent l'ensemble du règne végétal, ou bien cette apparition a-t-elle été lente et progressive? Il est probable que les familles et les genres se sont produits l'un après l'autre dans un ordre hiérarchique : c'est encore la géologie qui jette quelque lumière sur ces premiers jours de la création actuelle. En effet, comme nous l'avons vu, les cryptogames dominent dans les terrains anciens, puis viennent les conifères et les monocotylédonés; les terrains les plus modernes nous offrent des dicotylédonés polypétales, des végétaux

de la famille des mauves, des érables, des saules, des chênes, des bouleaux, du myrte et de la rose, mais à peine quelques dicotylédonés gamopétales, par exemple des plantes de l'immense famille des synanthérées, qui compose actuellement un dixième de la végétation du globe : or ces plantes sont celles dont la structure est la plus compliquée. L'ordre hiérarchique que les végétaux enfouis dans le sein de la terre ont suivi dans leur succession a également dû présider à l'apparition des végétaux vivans. Il y a des espèces plus jeunes les unes que les autres; la création actuelle a continué la création antédiluvienne et se continue peut-être encore : rien ne nous prouve en effet qu'il ne se forme pas continuellement de nouvelles espèces. Lorsque des contrées parfaitement connues et journellement explorées offrent sans cesse, aux yeux des botanistes, des espèces nouvelles, il est permis de dire que celles-ci avaient échappé à leurs devanciers, mais on ne peut pas démontrer qu'elles ne se soient pas récemment formées. Cette opinion a été formulée et appuyée de considérations ingénieuses par M. Henri Lecoq dans sa *Géographie botanique du plateau central de la France;* elle mérite toute l'attention des naturalistes philosophes, et la solution d'un tel problème fixerait à jamais leurs idées sur la notion si délicate et si difficile de l'*espèce*.

La science, comme on le voit, a essayé de soulever un coin du voile qui couvre le mystère imposant de la création actuelle. Grâce à l'astronomie, à la physique du globe, à la géologie et à la paléontologie, on entrevoit dans un lointain obscur, à travers des milliers de siècles, comment le noyau incandescent de la terre s'est refroidi, puis peuplé d'animaux et de végétaux; comment des changemens successifs, des révolutions séculaires ont fait disparaître, l'une après l'autre, de nombreuses créations et ébauches imparfaites de la création actuelle. Enfin, sur le globe complétement froid, les terres émergées se couvrent peu à peu d'une végétation plus belle et plus variée que les précédentes; les créations partielles se succèdent et persistent; des circonstances semblables amènent l'apparition d'êtres identiques ou analogues, et, lorsque la terre est parée de fleurs et peuplée d'animaux, l'homme apparaît. Son origine, comme celle des autres êtres organisés, se perd dans la nuit des temps; mais, comme eux, il appartient à la période moderne. Sa suprématie intellectuelle l'élève au-dessus de tout ce qui existe autour de lui, et semble le confirmer dans cette orgueilleuse pensée, que les créations précédentes n'ont eu d'autre but que de préparer son avénement, en rendant la terre digne de recevoir un être capable de comprendre le monde et de le gouverner.

CH. MARTINS.

DES

CONTROVERSES RELIGIEUSES

EN ANGLETERRE

DEUXIÈME PARTIE.

COLERIDGE. — ARNOLD

IX. [1]

L'Angleterre protestante doit être étudiée dans l'église établie, dans le puritanisme et dans le libre examen. L'église est moins caractérisée par ses dogmes que par son organisation. Ce qui la distingue surtout des autres communions calvinistes, c'est sa hiérarchie, que quelques-uns essaient de rattacher par un lien mystérieux et sacré à la succession apostolique. Par puritanisme, on peut entendre, faute d'un autre mot, l'esprit de tous ceux qui, tels que les puritains du XVII[e] siècle, sont opposés à la hiérarchie, et tendent à dégager de plus en plus la foi et le culte de toute forme extérieure. Quant au libre examen, il n'a pas besoin d'être défini. Cette triple division se retrouve partout plus ou moins développée, du moins il n'est pas de pays ni d'époque où l'on n'en puisse apercevoir les germes ou les traces. Quelquefois, comme au moyen âge, le goût d'un sacerdoce constitué domine tout le reste, et ce n'est que par exception que se rencontre soit le rationalisme philosophique, soit

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

ce juste milieu d'examen et de tradition qui cherche à combiner le plus de religion avec le moins d'église possible; mais depuis les temps modernes, et surtout en Angleterre, tout cela coexiste, tout cela se déploie librement, et la vie religieuse s'y montre dans toute son activité et toute sa richesse.

Tel est le point de vue auquel s'est placé M. Tayler, qui, dans un ouvrage très intéressant, a retracé l'histoire religieuse de l'Angleterre depuis Wycliffe (1). Le mouvement que Wycliffe détermina, et qui se propagea jusque dans l'université d'Oxford, peut en effet être considéré comme l'origine de la réformation anglaise. Lorsqu'elle s'accomplit définitivement, le grand rôle que la royauté joua dans l'événement conserva à l'église les caractères de l'organisation romaine plus qu'en aucune autre contrée protestante. La couronne ne modifia la hiérarchie qu'autant qu'il le fallait pour en occuper le faîte. Auguste se fit souverain pontife. On y gagna d'entraîner plus facilement dans la réforme les esprits amoureux de pouvoirs officiels savamment constitués, tous ceux que le droit d'adorer Dieu librement eût effrayés comme un désordre, et qui, sans cela, se seraient cramponnés à l'antique constitution de l'église anglo-saxonne. Cependant l'esprit des lollars s'était perpétué; il cherchait précisément ce que fuyait l'ancien catholicisme, et il produisit toutes les nuances puritaines, depuis le presbytérien modéré, prêt à reconnaître la suprématie de l'autorité civile sans épiscopat, jusqu'à ces millénaires indomptables, qui regardaient toute autorité comme un joug ou plutôt comme une idolâtrie. A toutes ces sectes, le calvinisme, c'est-à-dire la doctrine de la justification poussée jusqu'à la prédestination absolue, était originairement commun; mais il se conservait plus pur et plus vif chez celles qui s'éloignaient le plus du culte anglican. Jacques Ier, presbytérien et conséquemment calviniste lorsqu'il était roi d'Écosse, devint épiscopal en devenant roi d'Angleterre, et l'arminianisme de ses prélats le gagna peu à peu, quoiqu'il persistât à condamner et même à poursuivre jusqu'en Hollande les arminiens. Il se forgea ainsi une religion particulière à l'usage des rois, un certain composé de droit divin, d'absolutisme, de cérémonial romain, une croyance incohérente, athanasienne, arminienne, érastienne, sorte de puseyisme anticipé qui fut la foi des Stuarts jusqu'au moment où elle les ramena à la religion de Louis XIV — et dans son royaume. Laud fut le pontife sincère, mais complaisant, mais tyrannique, de cette religion de cour, et l'on s'explique ainsi pourquoi tout ce qui tendait à l'opposition politique pencha dès-lors vers la rigueur calviniste, pourquoi l'esprit presbytérien devint l'esprit par-

(1) *A Retrospect of the religious Life of England,* 2e édition, Londres 1853.

lementaire. Guillaume III, qui tempérait par les lumières d'un esprit supérieur les doctrines rigoristes dans lesquelles il avait été élevé, fut constamment obligé de se ménager entre l'église et le puritanisme, perpétué sous le nom général de *dissent*. Heureusement il se forma dans la première deux partis : l'un absolutiste, celui de la haute église, l'autre libéral et plus ou moins latitudinaire, celui de la basse église, comme dans le *dissent;* il y eut des sectes excentriques qui ne connaissaient ni transactions ni règle, et des puritains concilians, des presbytériens modérés, de ceux qu'on appelait *conformables*, quoique de fait ils ne se soient jamais conformés. Entre des hommes tels que Hooker et Cartwright, Tillotson et Baxter, la conciliation eût été facile, et des philosophes chrétiens, comme Cudworth et Locke, n'y auraient assurément pas mis obstacle. C'est dans ce milieu que Guillaume III aspirait à placer le pouvoir. Il y eut de longs efforts pour un rapprochement qui ne s'effectua jamais. En définitive, l'état de lutte dans lequel furent maintenues les diverses croyances, par le balancement de leurs forces, a peut-être été plus favorable à leur conservation et à leur vitalité que ne l'aurait été une liberté paisible pleinement consacrée par les mœurs et par les lois.

L'église épiscopale est une aristocratie. A ce titre, elle tend à s'engourdir dans la possession du pouvoir, et vers le milieu du dernier siècle elle semblait chaque jour moins propre à la propagande et à la controverse. Tout près d'elle cependant, les méthodistes, et dans son sein les évangéliques, lui donnèrent un meilleur exemple. Il y eut conflit, ou, si l'on veut, concurrence entre la tendance ecclésiastique et la tendance puritaine. Pour celle-ci, l'autorité d'un clergé n'est rien, la sainte Écriture est tout; l'organisation par congrégations libres qui choisissent en général leur pasteur, idée importée de Hollande, est la seule forme constitutive qui paraisse apostolique. De tous les dissidens, les presbytériens étaient ceux à qui la séparation avait le plus coûté. Il leur semblait pénible de réclamer en fait la tolérance qu'ils réprouvaient en principe. « La tolérance, c'est *la grande Diane* des indépendans, » écrivait autrefois le presbytérien Edwards, celui qui dénonçait comme *une gangrène* la multiplicité des sectes. Même parmi les dissidens, l'honnête, le bienveillant Baxter dit quelque part : « Tolérance! mot magnifique pour dire le meurtre de l'âme! Que Dieu m'accorde de ne jamais voir de mes yeux une tolérance établie! » Les presbytériens seraient entrés volontiers dans un système de compréhension qui eût réuni les principales communions protestantes, au risque d'opprimer celles qui seraient restées dehors. Cette fusion toutefois n'eut jamais lieu, et ils ont enfin été forcés de s'accommoder de cette tolérance dont ils s'obstinaient à

méconnaître la légitimité. Puissans dans l'ordre politique, ils ont obtenu pour eux-mêmes, et par voie de conséquence pour les autres, ce que des sectes comme les indépendans, plus touchées des droits de la conscience universelle, n'auraient jamais réussi à obtenir. Pourtant il est juste de le reconnaître, c'est dans ces sectes, aujourd'hui mieux jugées, mères fécondes des grandes congrégations américaines, c'est dans ces austères associations, si longtemps dédaignées par le bel esprit des courtisans et des philosophes, que le libéral disciple de l'Évangile retrouvera les plus beaux exemples de l'application sociale de la maxime de saint Paul : « Là où est l'esprit de Dieu, là est la liberté. »

On doit néanmoins convenir que le talent n'y brilla pas d'un aussi grand éclat que dans le sein de l'église. A l'exception de Baxter et d'Owen, on citerait difficilement au XVIIe siècle des dissidens qui pussent être mis en parallèle avec les écrivains de la communion épiscopale. L'érudition et la littérature, grâce sans doute aux universités, restèrent du côté de l'orthodoxie anglicane, ou si l'art de penser et d'écrire se montra en dehors de ce cercle, ce fut surtout dans cette troupe irrégulière qui se forma sur les flancs de toutes les sectes en arborant la bannière du libre examen. Ceux qu'on appelle exclusivement philosophes ne se constituent pas naturellement en congrégations. Il ne leur faut guère plus que la liberté de la presse. La liberté de se rassembler, celle de prier en commun, leur est à peu près indifférente, et tout en abandonnant quelquefois la croyance des églises établies, ils ne s'en séparent point civilement; ils continuent d'y faire nombre, et elles prennent en général à leur compte les indifférens. Aussi, de toutes les communions protestantes, est-ce l'église officielle qui a fourni en Angleterre le plus d'adeptes à la liberté de penser. L'influence de la philosophie de Bacon, le progrès des sciences, le ton naturellement sceptique de la cour et du grand monde, encouragèrent cette liberté dans la république des lettres. L'esprit latitudinaire touchait à l'indifférence. Tillotson, ainsi que d'autres évêques, protégait Firmin, et le socinianisme ne diffère que par quelques nuances du rationalisme pur. « C'est, disait Wilberforce, la dernière étape avant le déisme. » Il serait possible, mais il serait difficile de tracer avec certitude la ligne de démarcation qui sépare les unitairiens chrétiens tels que Locke et Whiston des déistes tels que lord Herbert et lord Shaftesbury. Il faudrait, dans une histoire de la philosophie ou même de la littérature anglaise, un examen très attentif et très délicat pour caractériser, sous ce rapport, cette foule de penseurs et d'écrivains qui souvent, avec un grand éclat de talent et de renommée, se sont montrés sur ce territoire neutre et disputé entre la religion et la philosophie.

Ce qui est particulier à l'Angleterre et peut-être aux pays libres, c'est que ceux qui ailleurs resteraient des écrivains isolés, ou vivraient obscurément dans un schisme individuel, y trouvent bientôt autour d'eux les élémens d'une congrégation, et aspirent souvent à former une secte reconnue. Cette faculté et cette coutume sont de précieuses sauvegardes de la conservation du sentiment religieux parmi les hommes. Partout où l'unité existe, elle multiplie les indifférens. Cependant les croyances qui s'organisent ainsi peuvent en elles-mêmes être considérées comme des systèmes, et aujourd'hui une influence ignorée du dernier siècle tend à les développer sous cette forme : c'est l'influence de l'Allemagne. La langue et la littérature de l'Angleterre ont reçu depuis le commencement du XIXe siècle une forte empreinte de germanisme. L'idée de considérer la religion comme un sentiment intime plutôt que comme une croyance écrite avait été propagée d'abord par Doddridge, puis par les méthodistes, et elle disposait les âmes à subir l'atteinte de cette mysticité que les Allemands mêlent souvent au rationalisme même. Personne mieux que Schleiermacher n'a réalisé l'union de l'amour du merveilleux et de la confiance dans la raison. Ainsi alliée, la critique allemande est devenue de plus en plus hardie, et une exégèse que rien n'arrête s'est attachée aux monumens du christianisme. On s'est mis peu à peu chez nos voisins d'outre-Manche à étudier les travaux de nos voisins d'outre-Rhin, et l'orthodoxie, les doctrines moyennes, le libre examen, ont également puisé à cette source. Sous le coup de ces nouveautés, la haute église elle-même s'est réveillée. A Oxford, en 1833, un petit nombre de personnes dirigées par des sentimens qui, en 1689, eussent fait d'elles des *non-jureurs*, se sont réunies pour convenir d'un plan de résistance combinée à l'impulsion démocratique du siècle. La publication des *Traités pour le temps*, c'est-à-dire *contre le temps*, a témoigné au monde de leur existence. Un soin curieux de revenir à la tradition, un archaïsme prétentieux dans les formes du culte, une certaine attention à s'éloigner du pouvoir, qui d'ailleurs ne recherche pas leur appui, plus de zèle pour les œuvres que pour la méditation et la contemplation religieuse, un mélange singulier d'esprit du monde et de dogmatisme professionnel, distinguent cette petite portion du clergé, qui s'intitule anglo-catholique, à la tête et à l'extrémité de laquelle se place le docteur Philpotts, évêque d'Exeter. L'agitation et la controverse se sont propagées de proche en proche, et c'est dans le sein longtemps paisible de l'église que se produit aujourd'hui le plus de mouvement. Ces dissensions intestines semblent par momens en menacer la flottante unité. Ils ne sont pas rares, ceux qui prédisent pour un avenir assez prochain la réforme radicale de l'église. Assurément une com-

munauté qui a pu compter dans son sein des hommes aussi différens que Laud, Burnet et Wesley, qui a compris de nos jours l'archevêque Whately et l'évêque Philpotts, l'évêque d'Oxford et celui de Hereford, en même temps que l'archidiacre Hare et le docteur Arnold, en même temps que les révérends Kingsley et Maurice, semble en proie à une guerre domestique, présage de sa dissolution. Heureusement l'Angleterre est le pays où les institutions le plus menacées par les prophéties des publicistes sont accoutumées à les décevoir par leur durée, et sur ce point je me garde de rien affirmer. Bornons-nous à reconnaître une fermentation intellectuelle plus vive dans l'église que parmi les *dissenters*. Les doctrines qui font le plus de bruit en ce moment sont nées dans le clergé de l'état, et les congrégations libres sont relativement stériles et silencieuses. Cependant les trois élémens religieux distingués par M. Tayler subsistent, chacun avec sa tendance, ses avantages et ses défauts. Dans l'église, le principe de la tradition peut être exagéré jusqu'à l'immobilité, arriver même jusqu'à la réaction : c'est en tombant dans cet excès que les anglo-catholiques ont provoqué des protestations redoutables pour le *statu quo*. Dans le puritanisme, le respect de l'Écriture peut tuer l'esprit au profit de la lettre et bannir du christianisme la méditation et la science. La liberté de penser tempère utilement l'église et le puritanisme; mais elle peut affaiblir la religion comme sentiment en la rendant exclusivement déductive, et comme lien social en faisant uniquement dominer l'indépendance de la raison individuelle. Toutefois ces trois élémens sont nécessaires au moins dans nos sociétés modernes, et l'humanité ne se développe pleinement que lorsqu'une libre carrière est ouverte à ces divers et féconds principes d'ordre et de mouvement, de moralité, d'intelligence et de vérité.

X.

S'il fallait rattacher à une seule cause de fait l'existence des dissentimens qui troublent l'église anglicane, on pourrait s'en prendre à celui de ses trente-neuf articles qui l'oblige à professer le symbole d'Athanase. La question de la justification, fondamentale dans le protestantisme, ramène naturellement à celle de la Trinité, car la rédemption n'est pas séparable du rédempteur. En général il n'y a pas entre les églises protestantes et la nôtre de dissidence sur la Trinité, dont le Messie est la seconde personne. Cependant, quelque formels que soient sur ce dogme les termes des anciennes confessions des réformés, la liberté et l'habitude d'interpréter l'Écriture ont conduit parmi eux plus d'un chrétien à concevoir la divinité du Sauveur en ce sens seulement que le Sauveur est divin. A l'aide de

cette dernière expression, on peut, sans hérésie déclarée, cesser de croire à l'identité de substance entre le Créateur et le médiateur; la foi de Nicée s'altère d'abord au fond, puis dans les termes. Il y a quarante ans qu'en Allemagne on l'eût assez difficilement rencontrée dans sa pureté et dans sa rigueur, et même aujourd'hui on pourrait ne pas l'y retrouver toujours jusque sous les apparences de l'orthodoxie. Tout le monde a entendu parler de *la Vie de Jésus-Christ* de Neander. C'est un livre écrit en réfutation de l'ouvrage de même titre qui a rendu fameux le nom de Strauss. C'est pour en réparer le scandale qu'un ministre de l'Évangile, objet des respects de l'église de Berlin, a composé un nouveau récit qu'il a voulu faire orthodoxe. Et cependant on ne sait pas avec la dernière précision, après l'avoir lu, ce que l'historien pense du héros d'une si merveilleuse histoire. On voit bien à chaque page que le divin est en lui; mais ce n'est pas là nécessairement le Dieu fait homme, car dans tout homme il y a du divin; la pensée de Dieu seulement ne peut venir que de Dieu même. Si donc la divinité de Jésus-Christ consistait seulement à être divin, ce dogme fondamental comporterait des interprétations bien diverses, et une certaine ambiguité faciliterait l'orthodoxie. Dans la pratique, on exige rarement plus de précision en pays protestant. Longtemps du moins il y a suffi de professer qu'on est sauvé par le Christ ou que la justification vient de la rédemption.

Cependant l'acte de la rédemption est enveloppé d'une obscurité bien profonde; ses effets seuls nous sont révélés. Sans doute il y a de l'incompréhensible dans le dogme de la Trinité; mais il peut être exprimé en termes formels et connu avec exactitude. Il n'en est pas de même de la rédemption. La foi nous enseigne qu'elle a été nécessaire, efficace, et que le salut de l'homme en dépend. Il n'est guère possible et il n'est pas fort utile d'en savoir davantage. Les mots de sacrifice, d'expiation, de propitiation, de rachat, etc., ne font connaître que jusqu'à un certain point l'acte mystérieux qui a sauvé le genre humain, et ce devient une question impénétrable dès qu'on veut en faire une matière de science au lieu d'un article de foi. C'est un des points sur lesquels l'erreur est le plus difficile à éviter, et une des preuves de sagesse de l'église catholique est d'avoir peu encouragé l'examen de la question posée par le moyen âge sous cette forme : *Cur Deus homo?* Les protestans ont été moins réservés, et l'*atonement,* comme disent les Anglais, l'atténuation, l'expiation est encore le sujet des recherches les plus ardues et des plus subtiles dissidences. Il semble, au premier abord, que rien ne serait plus important pour décider cette question que d'être fixé invariablement sur celle de la nature même, humaine ou divine, du mé-

diateur, et cependant on pourrait citer de très pieux et même de très habiles écrivains qui ont soutenu des principes rigides sur la justification sans faire preuve d'une adhésion complète à la divinité absolue du justificateur.

L'église épiscopale, ainsi qu'on l'a déjà vu, peut se croire à l'abri de toute indécision à cet égard, non-seulement par les deux premiers des trente-neuf articles qui expriment la pure doctrine trinitairienne, mais par l'article VIII, qui prescrit de recevoir et de croire en entier les trois symboles. Or dans le nombre, outre le symbole des apôtres, il y a celui de Nicée, dont les expressions sont formelles; il y a surtout le *Credo* d'Athanase, qui ne laisse guère d'issue à une hérésie dérobée. On sait que cette antique confession, qui, sans être l'œuvre du grand évêque dont elle porte le nom, est acceptée et enseignée dans notre église, contient, avec une énonciation très didactique des élémens du dogme de la Trinité, l'affirmation trois fois répétée que la croyance à la Trinité et à l'incarnation, telles qu'elle les exprime, est indispensable à quiconque veut être sauvé, *quicumque vult salvus esse.* Or l'obligation de souscrire à ces conditions inexorables du salut est encore imposée de par la reine Élisabeth à quiconque veut être non-seulement sauvé, mais gradué en théologie, et cette obligation serait devenue bien pénible pour la sincérité, si, précisément parce qu'elle est pénible, on n'avait trouvé des biais pour s'y conformer sans engager sa conscience, c'est-à-dire des moyens décens de n'être pas sincère. Sous peine de damnation éternelle, on déclare souscrire à une confession de foi dont les termes sont incessamment éludés par tous les artifices de la prédication et de l'enseignement. Il est donc bien concevable que non-seulement Tillotson, mais le docteur Waterland lui-même, un des plus célèbres et peut-être le plus habile des défenseurs anglicans du dogme de la Trinité, aient exprimé le désir de voir l'orthodoxie délivrée du *Credo* d'Athanase. Baxter a protesté n'en accepter que ce qui touche l'essence du dogme, non la condamnation prononcée contre l'erreur. Blackburne n'a consenti d'abord à le signer qu'en le restreignant, en l'annulant peut-être par le sixième des trente-neuf articles, qui défend de rien exiger comme article de foi en dehors de l'Écriture sainte, puisqu'elle contient tout ce qui est nécessaire au salut. Arnold n'accepte les trois symboles que comme témoignages historiques de l'antique foi de la société chrétienne, et il n'entend par là que s'engager en faveur de l'église universelle contre toutes les hérésies, depuis Arius jusqu'à Socin. La restriction mentale a donc presque toujours accompagné l'adhésion obligée aux formules d'Athanase, et, après avoir obéi à cette contrainte légale, on l'a souvent discutée; mais comme elle résulte de statuts organiques, on ne la

peut discuter sans remettre en question à la fois les rapports du dogme et de la loi, ceux de l'église et de l'état, et jusqu'à la singulière combinaison qui, réunissant sur la même tête la suprématie religieuse et la royauté constitutionnelle, autorise une simple femme à régler la croyance publique, et l'expose à en subordonner l'expression inaltérable aux volontés d'une majorité ministérielle. Un ambassadeur espagnol disait à une fête de la reine Élisabeth : « Je viens de voir danser la tête (*the head*, le chef) de l'église d'Angleterre. » Il n'est guère moins étrange de voir l'expression d'un dogme éternel mise éventuellement aux voix dans une assemblée et pouvant être déclarée légalement obligatoire ou indifférente, suivant que les élections auraient donné le pouvoir à Bolingbroke ou à Walpole, à lord Derby ou à lord John Russell. Il y a bien une autre manière de pourvoir aux nécessités de l'orthodoxie. La couronne peut statuer par des canons, qui ne vont point au parlement comme les statuts. L'archevêque Whitgift conseilla à la reine Élisabeth de préférer le premier mode au second, et un livre de canons est encore en vigueur, qui a été ratifié par lettres patentes en 1604, sans avoir été législativement approuvé; mais outre que le pouvoir de procéder ainsi a été contesté, aucune sanction ne saurait être attachée à de semblables ordonnances. Rien n'est obligatoire en Angleterre, si l'on ne peut y être contraint par jugement. Or les cours de justice n'appliquent que les lois. Les canons d'ailleurs ont besoin d'être préparés par la convocation, c'est-à-dire par deux assemblées, l'une représentant le clergé de la province de Cantorbéry, l'autre celui de la province d'York. La désuétude et un certain discrédit ont atteint cette institution. Il est même douteux que les trente-neuf articles aient été intégralement soumis à cette double délibération; mais ils ont été par les deux chambres érigés en loi de l'état. Lorsque Guillaume III tenta de réunir toutes les parties de la société protestante, les formulaires et les livres officiels de l'église furent renvoyés à une commission qui devait préparer un plan de révision. La convocation et finalement les deux chambres devaient successivement en délibérer. Dans la nouvelle rédaction, l'article VIII fut au moment d'être changé. Cependant, malgré Tillotson et Burnet, on n'osa supprimer la mention du *Credo* d'Athanase, et l'on adopta seulement un amendement de Stillingfleet qui n'appliquait les clauses de damnation qu'à ceux qui niaient obstinément et dans sa substance même la foi des chrétiens. Cette proposition, bien modeste, ne trouva pas grâce dans la convocation, où la haute église était prépondérante; tout projet de réforme fut abandonné, et le célèbre *Credo* est resté loi de l'état. Transformer en obligation civile l'adhésion à une déduction métaphysique aussi compliquée, et obliger des hommes bienveillans

et justes à signer l'arrêt de damnation de ceux qui s'y refusent, est en soi une telle violence faite à la conscience, qu'on s'explique sans l'excuser le parti pris par tant d'honnêtes gens de recourir à l'expédient du jésuitisme pour se tirer d'un si mauvais pas; mais depuis le réveil des sentimens religieux et surtout des controverses religieuses, on est devenu plus sévère. Il s'est élevé des scrupules et des critiques. On a trouvé moins simple de prononcer des anathèmes de style, d'adopter sans foi une profession de foi, et la discussion, portée sur ce point délicat, a visiblement embarrassé l'église. Les orthodoxes consciencieux ont reconnu que c'était donner trop d'avantage à l'incrédulité que d'imposer pour symbole un texte qu'on signe et auquel on déclare ne pas croire après l'avoir signé. Les amis de la tolérance ont trouvé odieux de fermer la carrière du culte ou de l'enseignement à ceux qui seraient trop sincères pour faire de la profession d'un dogme une mensongère formalité. On a reconnu que cette uniformité forcée de langage couvrait des apparences de l'unité la division et le conflit, — que, prise au sérieux, elle pouvait éloigner de la vigne du Seigneur des ouvriers aussi fidèles et aussi utiles que Leland ou Chalmers, et qu'enfin elle offrait un motif avouable, tout au moins un décent prétexte pour se séparer de l'église à ceux qui, pour se dispenser d'être chrétiens, n'ont qu'à dire qu'ils ne sont pas athanasiens. Ainsi la sincérité, la piété, la foi, trouvent une contrainte insupportable dans un règlement où la dissimulation, l'indifférence et le scepticisme trouvent un subterfuge. Ce qui a été établi en faveur de l'orthodoxie favorise l'incrédulité. Cette imputation d'incrédulité ne saurait être indistinctement adressée à tous les genres d'ariens, d'unitairiens, de sociniens. Il serait choquant de contester la sincérité chrétienne du savant auteur de *la Crédibilité de l'Histoire de l'Évangile*, de ce docteur Lardner, dont l'église romaine aime à invoquer l'autorité, et celle de Grotius n'a jamais été récusée par les sages amis de la religion; mais on ne saurait soutenir que la liberté illimitée de penser n'ait jamais pris le voile officieux de la simple hérésie, et lorsque des écrivains unitairiens semblent faire cause commune avec Strauss et Feuerbach, lorsque la traduction du *Cours de Philosophie positive* de M. Auguste Comte figure dans les mêmes catalogues auprès des traités de Milton et de Clarke, de tels rapprochemens sont suspects, et compromettent le crédit moral de ceux qui semblent ainsi se cacher dans une confusion douteuse.

On doit comprendre par là, malgré certaines apparences, et quoique les mots du langage évangélique se retrouvent sur presque toutes les lèvres, comment la controverse religieuse jouit au fond d'une grande liberté. Elle a l'air d'être parquée dans le cercle des sectes

chrétiennes; mais ce cercle est si large qu'il renferme la plus grande partie du domaine de l'esprit humain. Des opinions variées, des opinions extrêmes, moyennant quelques ménagemens de paroles, peuvent se produire dans la lutte et se mesurer presque sans contrainte. Non-seulement le *dissent*, comme on dit, embrasse tout et peut couvrir jusqu'à la négation intégrale, mais sous le pavillon de l'église même on peut abriter, en fait de systèmes, une véritable contrebande de guerre. Cette liberté donne quelquefois aux publications du clergé une valeur philosophique qui les rend plus propres à faire réfléchir les incrédules et à ébranler les doutes, voire les certitudes des purs rationalistes, que la redite monotone des décisions d'une autorité immuable et médiocre. En tout cas, limités même à la question purement temporelle des rapports de l'église et de l'état, les débats religieux ont pris en Angleterre depuis quelque vingt ans un intérêt et une portée qui leur mériteraient d'être plus connus.

On sait à peu près que l'Angleterre est un pays libre. Jusqu'où va cette liberté, on le sait moins communément. Cette foule de vieilles institutions, de vieux usages, ces noms historiques d'hommes et de choses, le caractère peu philosophique d'une législation qui ne proclame aucun principe et qui se pique plus d'être sensée que logique, de satisfaire à la nécessité qu'aux idées, l'empire des mœurs qui prescrivent ou prohibent bien des choses indifférentes ailleurs, cette intolérance écrite encore dans le code de l'église et de la monarchie, tout cela persuade à beaucoup de personnes que la liberté anglaise n'est guère que la liberté politique, et que sous ce beau nom on cache uniquement le jeu stratégique des partis parlementaires, en voulant dire seulement qu'une arène est ouverte où le pouvoir est disputé. Ce n'est pas à nous de nier que cela aussi soit de la liberté, et ceux qui prêchent contre le gouvernement représentatif ne nous ont pas convertis; mais indépendamment de l'existence et du pouvoir des deux chambres, il y a encore en Angleterre une liberté civile, pratique, dont tout le monde use sans bruit, sans effort, comme de l'air qu'on respire, et quand on pénètre dans la vie commune, on est surpris chaque jour de ce qu'on découvre de différence entre l'existence d'un sujet anglais et celle de l'habitant d'un pays *bien administré*. Croirait-on par exemple (et je ne cite pas cette singularité pour qu'on l'envie), croirait-on que dans cette Angleterre si prude, si célèbre pour le *cant*, où Byron et Shelley ne pouvaient pas vivre, parce qu'en effet l'opinion de leurs cercles était d'une âpre intolérance, il y ait eu (et il y a sans doute encore) une propagande d'athéisme, et il se soit ouvert de publiques conférences où le tenant s'est posé pour combattre à tout venant l'existence de Dieu? M. Holyoake est un *gentleman* qui s'est donné la triste tâche

non-seulement de signaler les abus et les fautes de toutes les églises, mais encore d'établir, sinon que Dieu n'existe pas, au moins qu'il est impossible et inutile de savoir s'il existe. Il publie un journal hebdomadaire, *the Reasoner*, pour la propagation de ses idées, accompagnées, comme il convient, d'une bonne dose de socialisme, et il a composé un assez grand nombre d'ouvrages qui, si l'on en juge par quelques citations, ne sont pas du moins excentriques par la forme. Le 24 mai et le 1er juin 1852, une discussion publique eut lieu à Londres, à l'Institution scientifique, entre le révérend Henri Townley et M. Holyoake sur cette question : « Y a-t-il preuve suffisante de l'existence d'un Dieu, c'est-à-dire d'un être distinct de la nature? » Les discours prononcés sont imprimés, et si cette controverse ne contient rien de bien neuf, elle est remarquablement exempte d'aigreur et de violence. Comme l'athéisme, quoi qu'on fasse, est une fort mauvaise enseigne, la doctrine de M. Holyoake a pris le nom moins scandaleux de *sécularisme*. Notre origine et notre fin sont des choses impénétrables, c'est un passé et un avenir qui ne nous importent pas : nous vivons dans le siècle, et nous devons y vivre le mieux possible; voilà le sécularisme. Sous ce nom, quelques sociétés se sont formées. Il y a des conférences, il y a des cours publics où s'enseigne la doctrine. En 1854, la *Société éclectique* de Glasgow adressa une sorte de défi au docteur Anderson, qui s'était escrimé publiquement contre un théologien catholique, et elle l'engagea à se mesurer avec M. Holyoake. M. Anderson refusa, mais désigna à sa place le révérend Brewin Grant, et pendant six séances tenues dans la salle de la Cité, sous la présidence du bailli MacGregor, et en présence de trois mille personnes, une controverse fut instituée et soutenue sur cette question : « Le sécularisme est-il en désaccord avec la raison et le sens moral, et condamné par l'expérience? » Le débat fut très vif, et le tenant de l'irréligion presque toujours réduit au ton de l'apologie. Ce *colloque* n'a pas été le seul de ce genre, et il faut ajouter que le tout n'a pas fait grand bruit. C'est néanmoins une singularité qui méritait d'être notée, et, sans conseiller à personne de l'imiter, je conseillerais fort à tout le monde de ressembler au peuple à qui de telles choses ne font aucun mal, véritable Mithridate que le poison n'atteint pas. Or, si l'extrême tolérance d'un sain et vigoureux organisme peut aller jusque-là, combien à plus forte raison, dans la lice où se mesurent des opinions modérées, où des théories protégées par quelques-uns des grands noms de l'esprit humain se disputent le prix de la vérité, la libre discussion doit-elle être autorisée par le droit et par l'usage, et doit-il être permis d'agiter avec indépendance les graves et éternelles questions que la religion transforme et ne supprime pas!

Après avoir constaté cette liberté de discussion, il reste à montrer comment on en use. On a vu que le réveil de l'église au dernier siècle est dû à la question de la justification, première origine de la réforme. Les méthodistes dans le *dissent* et les évangéliques parmi les orthodoxes ont remis en vigueur les principes de Calvin. Le clergé officiel se montra d'abord indifférent ou dédaigneux. Libéral, il tenait pour un christianisme plus moral que dogmatique, fondé sur l'utilité plus que sur la vérité, et dont William Paley était l'apôtre. Conservateur, il ne semblait touché que du soin de défendre, d'accord avec le gouvernement, le matériel de son institution. Telles étaient à la fin du dernier siècle la haute et la basse église. Aujourd'hui il s'est formé une large église, *broad church*, qui par un côté touche à l'esprit réactionnaire, par l'autre à l'esprit réformateur. Elle attire tour à tour et repousse les dissidens suivant leur tendance. Hostile en même temps au rigorisme et au scepticisme, elle ne craint pas la controverse, et sépare peu la foi de la méditation et de la science. Une certaine philosophie religieuse s'est élevée dans son sein, et déjà elle a produit des écoles diverses dont les analogues n'existaient pas au dernier siècle; mais avant d'en esquisser les caractères il faut remonter à leur origine, c'est-à-dire qu'il faut parler de l'Allemagne et de Coleridge.

XI.

Le nom de Coleridge n'est pas inconnu parmi nous. On sait que c'est celui d'un poète qui fut un des astres de la pléiade des *lakistes*. La méditation en présence de la nature inspirait à cet esprit rêveur et profond des vers qui ne sont pas sans beauté, et qui émeuvent la pensée sans la charmer toujours. On sait moins communément qu'il était un éminent critique, un philosophe, un théologien, et que ses nombreux ouvrages en prose ont exercé sur la partie la plus sérieuse du public une influence qui subsiste encore. Les questions spirituelles ou temporelles qui intéressent l'église ne se discutent guère sans que son nom soit de nouveau prononcé, et le docteur Arnold, qui a lui-même joué dans l'Angleterre religieuse un rôle si important, a écrit plusieurs fois que Coleridge n'avait point laissé d'égal après lui. Il faut donc connaître un peu sa personne avant d'exposer ses idées.

Sa biographie serait curieuse et facile à rendre complète. Il a beaucoup écrit sur lui-même. Son fils et son neveu, en publiant ses mémoires littéraires et ses ouvrages posthumes, ont pris soin de le faire connaître. Dans les *réminiscences*, dans les lettres imprimées de ceux qui ont vécu avec lui ou avec Southey, son beau-frère,

dans les recueils de critique et de controverse, on trouverait toutes les informations nécessaires pour raconter une vie et tracer un portrait, et l'on intéresserait le lecteur sans lui faire aimer peut-être celui dont on l'aurait entretenu. N'en disons que quelques mots. Samuel Coleridge avait vingt-deux ans, lorsqu'en sortant de Cambridge il rencontra à Oxford Robert Southey, encore plus jeune que lui. Il se forma aussitôt entre eux une amitié qui devait être souvent interrompue. Tout alors les rapprochait, mais surtout la poésie et la philosophie. C'était en 1794. Coleride et Southey partageaient l'enthousiasme général pour la révolution française. Ils tardèrent peu à trouver insupportables le séjour et le gouvernement des universités; ils prirent leur vol du côté du monde. Dans leurs rêves de réforme sociale, ils projetèrent l'établissement d'une colonie de régénération sur les bords de la Susquehannah. Cette colonie devait se composer d'esprits d'élite et s'appeler en conséquence *la Pantisocratie*. Ils tenaient à réunir douze Socrates seulement comme premiers planteurs, et ils ne furent jamais que quatre. Comme il fallait des fonds pour l'entreprise, les deux amis se mirent à écrire. Songeant dès-lors à l'avenir de la société nouvelle, il épousèrent les deux sœurs. Malheureusement, en s'occupant des moyens, ils oublièrent bientôt le but. La pantisocratie alla se perdre parmi les songes, et cette vie d'expédiens littéraires par laquelle commencent tant d'hommes de talent fit subir aux deux beaux-frères ses rudes épreuves. Southey pourtant n'eut pas trop à s'en plaindre. De ses premières années datent quelques-uns des poèmes qui comptent encore dans sa renommée. Coleridge, plus méditatif, mais qui disposait moins librement de ses facultés quand il fallait produire autre chose que des pensées, vécut plus péniblement, et lutta longtemps contre les incertitudes de sa destinée et de son esprit. Après avoir publié un volume de vers, il entreprit un journal hebdomadaire, le *Watchman*, qui devait tomber au dixième numéro. Tout en voyageant pour recueillir des souscriptions, il s'arrêtait le dimanche pour prêcher dans les chapelles unitairiennes, car, ainsi que Southey, il avait commencé son émancipation intellectuelle par l'abandon de l'orthodoxie anglicane. Il était pourtant resté, dit-il, trinitairien *ad normam Platonis;* mais il n'avait pas su voir encore la vraie nature de la Trinité dans saint Jean, et prêchait une doctrine qu'il appelle *psilanthropique :* c'est, je crois, l'arianisme pur. Il convient avoir erré seize mois hors de la foi catholique (on sait qu'un Anglais, par ces derniers mots, n'entend pas la foi de l'église de Rome). Aussi, lorsque Coleridge eut renoncé au *Watchman*, lorsqu'il eut essayé de se faire précepteur, d'ouvrir une école et d'écrire dans les journaux de Londres, il accepta l'invitation de s'établir à Shrewsbury comme ministre unitairien; il fit son sermon d'épreuve,

et ravit son auditoire, s'il faut en croire un témoin d'un goût difficile, William Hazlitt, qui l'entendit, et dont le père était à Wem ministre de la même croyance. Coleridge ne s'attacha pas cependant aux fonctions pastorales. Il s'était alors étroitement lié avec Wordsworth, et, s'excitant l'un l'autre, tous deux ne rêvaient que poésie; chacun avait fait sa tragédie. Celle de Coleridge, *le Remords*, ne devait être donnée au public que quinze ans plus tard. Les Wedgewood, qui se sont fait un nom célèbre dans les arts céramiques, s'intéressaient vivement à lui, et voulaient qu'il s'adonnât exclusivement aux lettres. Grâce à leur généreux secours, il rentra en possession de sa liberté, quitta Shrewsbury, et publia bientôt en commun, avec Wordsworth, les *Ballades lyriques*, recueil inspiré par le génie de la poésie allemande, et qui fut comme l'éclatant début de l'école des lacs (1798). L'automne suivant, les deux poètes partirent ensemble pour l'Allemagne. Ce voyage exerça une influence décisive sur les opinions et sur le talent de Coleridge.

Lorsqu'à son retour en effet il épousa peu à peu les idées politiques et religieuses qui dominaient alors, quand il devint l'implacable ennemi des doctrines françaises, le censeur dédaigneux des maximes du siècle, l'adversaire rétrospectif de Locke, de Clarke et de Paley, l'objet des plus mordantes critiques de la *Revue d'Édimbourg*, on ne manqua pas d'opposer sa jeunesse à son âge mûr, et de lui rappeler avec dérision qu'il n'avait pas toujours été si ferme dans la foi de l'église et de l'état. Il aurait pu répondre que ses critiques n'avaient pas aperçu en lui dès l'origine un platonisme vague qui pouvait le conduire sans secousse à un christianisme raisonné, et qui surtout, transformé par les enseignemens des chaires germaniques, devait le séparer définitivement des systèmes de morale fondée sur la prudence et de politique fondée sur l'utilité, longtemps en crédit dans sa patrie. Sans nier d'ailleurs qu'il eût débuté par des erreurs, il s'est toujours défendu d'avoir été unitairien à la manière de Priestley, et sans désavouer l'enthousiasme réformateur qui l'échauffait à vingt ans, il a prétendu n'avoir, à aucune époque, demandé ou flatté le gouvernement de la démocratie. Lorsqu'on lit l'adresse qu'il publiait en 1795 à Bristol comme programme de la *société pantisocratique*, on reconnaît un esprit plutôt chimérique que révolutionnaire. Aucun excès populaire n'y trouve une apologie, ce n'est point un appel au désordre : c'est un plan d'éducation universelle, comme base d'une société régénérée. Seulement il ajoute ces mots singuliers: — Pour réaliser ce programme, il faut une *foi pratique dans la doctrine de la nécessité philosophique*. — Et, comme témoignage de ce qu'était alors sa philosophie, on ne doit pas oublier qu'étant devenu père en 1796, il donnait à son

fils le nom de Hartley, tant était grande alors son admiration pour le philosophe qui fut le continuateur de Locke et le maître de Priestley et de Bentham.

Il n'en était plus là à son retour d'Allemagne. Quand il visita ce pays, Kant y régnait. Coleridge entendit dans les universités les leçons de ses élèves. Il reçut la puissante impulsion de cette philosophie, qui parut aux contemporains une découverte dans l'ordre moral comparable à celle de Newton dans l'ordre physique. Kant a dit lui-même que là aussi il ne fallait, comme autrefois Copernic, que retourner le système du monde pour trouver le véritable. En faisant connaissance avec la philosophie critique, Coleridge cependant ne l'accepta pas tout entière, je doute même qu'il l'eût étudiée dans toutes ses parties; mais il adopta résolûment, irrévocablement, quelques-unes de ses distinctions fondamentales, tâcha de s'approprier sa méthode, et réussit, chose plus facile, à s'approprier son langage. C'était assez pour qu'en rentrant en Angleterre il parût marqué d'un cachet d'originalité.

Nous ne le suivrons pas maintenant dans les travaux singulièrement variés qui remplirent, depuis le commencement de ce siècle, sa triste et brillante carrière. La poésie lyrique, narrative, dramatique, et la presse quotidienne l'attirèrent tour à tour et lui valurent des succès. Il vécut à Londres et à Keswick, dans le monde des journaux et sur le bord des lacs. Il fut un poète rêveur et contemplatif, un polémiste âpre et hautain. Isolé partout, peu goûté, vanté cependant, il servit le parti dominant sans lui plaire, et parvint à se faire admirer plus souvent que comprendre. Le torysme bientôt dégénéré de l'école de Burke était devenu quelque chose de trop pratique et de trop routinier pour bien apprécier un novateur qui lui venait en aide avec d'apparens paradoxes; mais ses adversaires l'entendirent assez bien pour lui rendre inimitié pour inimitié, et ne lui point épargner d'acerbes critiques. Chez lui, la pensée, assez élevée pour paraître inaccessible, ne compensait point la hauteur par l'éclat. Il ne se saisissait pas des esprits, tout en voulant les dominer. Trop évidemment le public était pour lui le vulgaire, et en l'appelant profane, il l'éloignait. Il décourageait ses amis, qui ne pouvaient le suivre, et son caractère ne regagnait pas ceux qu'aliénait ou embarrassait son esprit. Sa vie, comme ses ouvrages, avait une sorte d'obscurité mal réglée dont profitaient ses ennemis. Son talent, bien qu'éminent à beaucoup d'égards, manquait de cette beauté limpide qui frappe tous les yeux, et il n'a peut-être rien produit d'achevé. Comme penseur, il voyait loin plutôt qu'il ne voyait clair. Comme écrivain, son imagination était plus forte que brillante; c'était un coloriste sans lumière. Les succès du poète devaient donc être contestés; l'influence

du philosophe devait être lente. Malgré la vive admiration qu'il inspirait à lord Byron, j'ignore si sa gloire poétique est restée à la hauteur qu'elle semblait avoir atteinte; mais sa renommée philosophique a grandi assurément depuis sa mort.

Coleridge est mort en 1834. Avant de résumer ses doctrines, il reste à remplir un devoir sévère. Lorsqu'on lit ses écrits, on croit remarquer un certain défaut de calme et de sérénité, ces attributs indispensables du philosophe religieux. Une expérience douloureuse de l'infirmité morale de la nature humaine se trahit dans le rigorisme laborieux qu'il s'impose, et en même temps ses ouvrages manquent de cette heureuse ordonnance, de cette clarté générale, de cette science de composition, qui sont comme les marques d'une parfaite sagesse. Ses traités sont des amas de fragmens mal joints où se rencontrent de belles choses et des passages qui font penser. On ne serait pas surpris que l'auteur de tout cela ne fût un esprit malade, et il en était ainsi. Plus de trente ans avant sa mort, Coleridge était allé demander au climat de Malte pour ses nerfs excités et affaiblis une guérison qu'il n'obtint pas. C'est que dès-lors un goût étrange et funeste, qui parut un moment près de devenir le mal des gens de lettres, le goût de l'opium, avait commencé à troubler la vie et les facultés de celui qui se croyait un disciple de Platon. Ce goût devint une manie, et comme une fureur qu'on ne peut se borner à plaindre, car ce serait trop d'indulgence. Mais que pourrions-nous dire qui égalât le terrible jugement prononcé par Coleridge sur lui-même? On ne lira pas sans émotion la lettre suivante, qu'il écrivait en 1814 à un ami, M. Wade.

« Cher monsieur, — car je suis indigne d'appeler un honnête homme du nom d'ami, — moins encore vous de l'hospitalité et de l'affection duquel j'ai abusé. — Acceptez cependant mes supplications pour obtenir votre pardon et vos prières.

« Concevez un pauvre misérable être qui depuis beaucoup d'années s'est efforcé d'écarter la souffrance par un recours constant au vice qui la reproduit. Concevez un esprit en enfer occupé à tracer aux autres la route de ce ciel d'où l'excluent ses crimes. En un mot, concevez ce qu'il y a de plus pitoyable, de plus abandonné, de plus désespéré, et vous vous formerez une idée aussi passablement juste de mon état qu'il est possible à un honnête homme de l'avoir.

« J'étais habitué à trouver très dur ce texte de saint Jacques : « Celui qui offense en un point offense dans tous. » Maintenant j'en ressens la redoutable, l'effrayante vérité. Par le seul crime de l'*opium*, de quel crime ne me suis-je pas rendu coupable! Ingratitude envers mon Créateur! et pour mes bienfaiteurs injustice! et cruauté dénaturée pour mes pauvres enfans! Mépris de moi-même enfin, pour

tant de manques de parole, et trop souvent de mensonges actuels!

« Après ma mort, je supplie qu'un récit complet et sans réserve de ma misère et de sa criminelle cause soit rendu public, afin qu'au moins ce terrible exemple puisse faire quelque peu de bien.

« Puisse Dieu tout-puissant vous bénir et avoir pitié de votre toujours affectionné et reconnaissant dans son cœur — S. T. Coleridge. »

Après une pareille lettre, tout ce qu'on ajouterait serait de la déclamation. Il vaut mieux laisser l'homme et venir à ses ouvrages.

XII.

Voici les titres de cinq des plus importants. — *L'Ami* (*The friend*) est une suite d'essais « pour aider à la formation de principes fixes en politique, en morale et en religion, avec des amusemens littéraires entremêlés; » je viens de traduire le second titre, qui suffit pour donner l'idée d'un recueil où l'on trouve de tout, des dissertations, des biographies, des nouvelles, des choses très remarquables et de très médiocres. *Les Confessions d'un esprit qui cherche* se composent de sept lettres sur l'autorité de l'Écriture sainte, la manière de l'interpréter et de concevoir en quel sens et dans quelle mesure elle est inspirée. Dans les *Secours pour la réflexion*, l'auteur emprunte aux bons théologiens de l'Angleterre, et surtout à l'archevêque Leighton, des passages qu'il qualifie d'aphorismes, et qu'il commente ensuite dans une glose développée. Il en résulte un traité des points fondamentaux de la doctrine chrétienne, de ceux du moins que Coleridge tenait pour fondamentaux. A l'exemple de Luther, de Selden, de Wilson, il a laissé aussi des *Propos de table*, et c'est dans ces souvenirs de pensées fortuites ou d'entretiens improvisés qu'au dire de certains critiques, il a montré le plus d'esprit. Enfin une lecture instructive est celle de ses quatre volumes de *Literary Remains*. Sans compter des remarques fort estimées sur Shakspeare, on y trouve d'intéressans extraits des principaux *divines* de l'Angleterre. On peut douter que l'église et les diverses communions chrétiennes aient produit en ce pays des talens égaux en valeur littéraire à quelques-uns de ceux de la chaire française, et Jeremy Taylor, quoique Coleridge l'ait appelé le plus éloquent des écrivains sacrés, n'est pas, ce semble, au niveau de Bossuet; mais pour la doctrine, la science, la discussion, l'esprit critique et le mouvement des idées, les docteurs et les prédicateurs anglais pourraient bien avoir l'avantage, et la théologie forme une branche très riche de la littérature nationale. Les livres de ce genre sont plus connus du public que leurs analogues ne le sont parmi nous, et nous y trouverions beaucoup à apprendre le jour où notre orthodoxie consen-

tirait à être moins superficielle, et notre philosophie moins dédaigneuse. Coleridge, qui faisait un cas particulier des théologiens, de ceux surtout qui avaient précédé 1688, lisait leurs ouvrages en les annotant; ses extraits et ses notes ont rempli deux volumes de ses *Reliques littéraires*. Rien ne le fait mieux connaître que ces réflexions détachées sur presque tous les points de la religion; peu de lectures sont plus propres à former, à développer ou à rectifier la foi par la réflexion.

Coleridge se croyait platonicien, et ses compatriotes le prenaient au mot. Arnold, sans aller jusque-là, écrivait à son neveu, le juge Coleridge : « Nous lisons maintenant le *Phédon;* ce doit être là, je suppose, la perfection ou à peu près du langage humain. L'admirable précision des grands écrivains de l'Attique est bien frappante; lorsque l'on est parvenu à une complète connaissance de leur langue, ils sont plus clairs à mon avis que ne peut l'être un écrivain anglais, à raison de l'infériorité de son instrument. Je pense souvent que j'aurais mieux entendu votre oncle, s'il avait écrit dans le grec de Platon. Ses *Propos de table* en font pour moi un très grand homme dont je ne saurais trouver l'égal en Angleterre (1). » Il manquait encore autre chose que la langue à l'auteur de *Christabel* pour approcher de l'auteur du *Phédon*, si toutefois cette langue incomparable peut être conçue séparément des pensées dont elle était autant la forme que le vêtement. Coleridge n'avait point cette facilité de génie qui permet à Platon de cacher la rigueur sous l'élégance, la profondeur sous la clarté, la sublimité sous l'enjouement. Il n'avait point cette dialectique souple et puissante qui pénètre et illumine toutes choses, et n'impose ni sacrifice au goût, ni fatigue à l'esprit, pour les conduire dans les rudes et arides sentiers de l'abstraction. Enfin sa raison était comme liée par un certain nombre de partis-pris qui gênaient ses mouvemens et lui mesuraient l'espace. On peut accorder seulement que s'il est vrai, comme il le dit lui-même, que *tout homme est né aristotélicien ou platonicien*, la seconde vocation était la sienne, et il prenait parti pour la théorie des idées. Comme après la Bible les Anglais de toute opinion aiment à retrouver tout dans Shakspeare et dans Bacon, il est parvenu, dans une dissertation ingénieuse encore qu'un peu vague, et qui sert de discours préliminaire à l'*Encyclopædia metropolitana*, à découvrir dans Bacon et même dans Shakspeare le fond de la méthode de Platon, et il s'est toujours efforcé d'arracher l'esprit national au joug de l'empirisme de la philosophie naturelle. Il est cependant moins

(1) Il dit ailleurs : « Quel grand homme était votre oncle, c'est-à-dire intellectuellement! car quelque chose, j'imagine, doit lui avoir manqué pour nous empêcher de l'appeler un grand homme ἁπλῶς (absolument); mais où a-t-il laissé son égal? »

attique que germanique, et son maître, il faut le répéter, c'est Kant: non qu'il ait embrassé l'ensemble de la philosophie critique : la déduction systématique n'allait pas à son esprit. Seulement il avait çà et là pris quelques idées dont il faisait des principes, et de ces principes une philosophie fragmentaire qu'il appliquait à la théologie chrétienne. Il est donc nécessaire, pour le bien entendre, de se rappeler les leçons de Kant, car il parle souvent la même langue; mais il ne faut pas espérer de lui cette analyse sévère, inexorable, que rien ne désarme et n'intimide, et qui ne s'arrête qu'où finit l'esprit humain. Encore moins doit-on s'attendre à ce qu'en cherchant la philosophie de la religion, il conçoive celle-ci *dans les limites de la raison*, comme l'a fait Kant dans le plus hardi, le plus consciencieux et le plus singulier de ses ouvrages. La liberté absolue était le caractère du génie de Kant; c'est par là qu'il rappelait la Grèce. N'en demandez pas tant à Coleridge. Je le crois sincère, mais il n'a pas cette entière véracité avec soi-même qui est l'héroïsme du philosophe. Son esprit a plus de force que de fermeté; il marche hardiment à ce qui l'attire, mais il fuit devant ce qui l'effraie ou l'embarrasse. Il profite largement, en bon élève de Kant, du droit d'ignorer ce qu'il ne peut savoir, pour écarter ce qu'il ne sait pas, pour circonscrire ses recherches et récuser la logique au nom de la raison; mais il s'arme également de la prétention à la profondeur et de l'indifférence à l'obscurité, qui se gagnent si vite dans le commerce des écrivains allemands, pour accabler de ses dédains l'esprit français, et le poursuivre partout. Il dit que les opinions de nos philosophes ont été les dents du dragon de Cadmus; il les redoute, mais il s'en moque. Il nous trouve trop spéculatifs dans le monde politique et trop peu dans le monde intelligible. Il prétend quelque part que Français et idée sont deux termes incompatibles, et probablement en parlant ainsi, il croit nous juger ainsi qu'aurait fait Platon, ajoutant comme explication, dans le langage de Kant, qu'il nous manque *la prédilection pour les noumènes*. On sera curieux peut-être de voir le lot qu'il nous assigne dans une classification des trois nations sous le rapport intellectuel. Voici le tableau qu'il a dressé :

ANGLETERRE.	ALLEMAGNE.	FRANCE.
Génie.	Génie.	Habileté.
Sens.	Talent.	Talent.
Humour (originalité).	Imagination.	Esprit.
Découverte des lois.	Idée ou anticipation des lois.	Invention des théories.
Choix.	Totalité.	Particularité.

Et de ces différentes dispositions ou facultés intellectuelles, il dérive le cosmopolitisme pour l'Allemagne, la nationalité dédaigneuse pour l'Angleterre, en accordant à la France la nationalité d'ostenta-

tion. De là pour la première la sympathie illimitée et l'enthousiasme visionnaire, pour la seconde l'orgueil et le zèle de secte, pour nous la vanité et le fanatisme. Par suite, le lot de l'Allemagne est le passé et l'avenir; celui de l'Angleterre est le passé et le présent; le présent seul tombe à la France en partage.

De tels jugemens assez saugrenus viennent de l'autre côté du Rhin plutôt que des bords de la Tamise. De là vient aussi cette distinction capitale entre la raison et l'entendement, dont Coleridge a fait un principe auquel il ramène tout. Cette distinction est de Kant, et sert à diviser en deux parties la *Critique de la raison pure*. L'entendement est l'esprit en tant qu'il agit sur les perceptions; la raison est l'esprit en tant qu'il opère sur les pures idées. L'un, pour Coleridge, est la faculté d'ordonner et de généraliser les phénomènes sensibles, et comme cette faculté peut prendre pour objets ses propres actes, et qu'elle procède par le jugement et le raisonnement, elle comprend jusqu'à la logique ordinaire. L'autre est l'intuition directe de tout ce qui n'est pas phénoménal, et le pouvoir de connaître les réalités invisibles. L'*entendement* est la conception du sensible; la *raison* est l'organe de ce qui n'est pas du ressort des sens. Elle peut se manifester dans l'entendement, car l'homme raisonne sur tout ce que l'expérience lui manifeste; mais elle a ses connaissances propres, exclusives, dont le caractère est d'être universelles et nécessaires. Elle est l'œil de l'âme ouvert sur le monde intelligible. Elle est donc par elle-même quelque chose de surnaturel, et toutes les vérités qu'elle atteint directement ont le même caractère, en ce sens qu'elles sont hors du champ de l'observation externe. Tandis que l'entendement s'appuie toujours sur des conditions qui sont hors de lui, la raison ne se fonde que sur elle-même. Aussi est-elle moins une faculté qu'une lumière.

Mais on a confondu sans cesse la raison et l'entendement. Même des théologiens d'un grand mérite, comme Hooker, sont tombés dans cette erreur, et c'était le sûr moyen d'abaisser et d'affaiblir la théologie. Lorsqu'on dit, par exemple, que la religion est supérieure ou opposée à la raison, on veut parler de l'entendement. En effet l'entendement, qui est la faculté de juger d'après les sens et comme *la sagesse de la chair*, ne peut mettre la religion à sa portée ni l'établir par ses procédés particuliers. De là les doutes de ceux qui n'admettent point d'autre manière de connaître. De là les contradictions, les principes équivoques, la médiocrité religieuse de ceux qui ne veulent éclairer la foi que par la lumière naturelle. La raison au contraire, étant comme un sens spirituel, est le sens de la religion même. Elle contemple les idées, c'est-à-dire les choses invisibles et éternelles; elle s'identifie en quelque sorte avec elles, à ce point

que religion et raison ne sont au fond qu'une même chose. Elle est pour saint Jean la lumière qui luit en chaque homme, elle est l'âme spirituelle de saint Paul. Et quelle différence même le langage ordinaire met-il entre l'homme spirituel et l'homme religieux? Aucune.

Par rapport à la vérité abstraite, la raison est spéculative; appliquée à la vérité actuelle, elle est pratique. La loi morale elle-même est apparemment quelque chose de supra-sensible, qui ne se voit ni ne se touche, et son empire obligatoire est aussi une intuition purement rationnelle. La raison combinée avec le sentiment de la responsabilité est donc la source de ce que les hommes ont appelé la conscience. En elle se manifeste l'état d'accord ou de désaccord de la raison et de la volonté, et quand l'accord est intime et constant, la raison devient le principe de l'homme régénéré. Tous ceux qui ont lu Kant savent comment il est possible de s'élever de la morale à la théodicée, grâce au lien qui unit l'idée d'une loi à l'idée d'un législateur. Or, une fois en possession de cette notion d'un maître moral de l'humanité, Coleridge, sans être plus indulgent que le philosophe de Kœnigsberg pour les démonstrations ordinaires de la théologie naturelle, entreprend d'établir deux choses: la première, c'est qu'indépendamment de l'Évangile la métaphysique ne peut concevoir Dieu que comme trinité; la seconde, c'est que la seule existence du mal dans la nature humaine mène à concevoir la nécessité d'une rédemption. Nous devons dire que la première proposition est plutôt affirmée que démontrée. L'*identité*, qui se décompose en *ipséité*, en *altérité* et en *communauté*, aurait paru à Kant une conception gratuite que la raison ne peut légitimement s'imposer. Il ne se serait pas mieux accommodé d'une autre traduction de la même idée qui rappelle l'école d'Alexandrie, à savoir de *l'adorable tetractys* (nombre quaternaire) qui devient quelquefois *pentade* (quintenaire), mais qui n'est que le développement de la *triade*, laquelle, manifestée en Dieu, est la *tri-unité* du Père, du Fils et de l'Esprit saint, et comme idée abstraite, la formule universelle de toute vérité. Lorsque Coleridge emploie cette formule d'une manière générale, elle devient la *prothèse*, la *thèse* et la *synthèse*, amplifiées quelquefois par la *mésathèse* ou la *mathèse* (*mathesis*, science) et par l'*antithèse*. Ces mots n'auraient pas épouvanté Kant; mais la théorie métaphysique l'aurait moins satisfait, d'autant qu'elle n'est nulle part régulièrement déduite. Il aurait eu moins d'objections à la seconde proposition, dont le développement diffère peu des stoïques considérations par lesquelles il a lui-même établi que le devoir, étant obligatoire, ne peut, par son accomplissement, effacer le mal antérieur, et que l'impossibilité d'expliquer ni de supprimer le mal autorise la pensée et l'espoir d'une divine assistance dont la forme est un mystère. Ces deux points admis, on conçoit que s'il est

une religion qui les prenne pour fondemens, qui conforme à ces dogmes de la raison ses dogmes révélés, ses récits historiques, ses expressions et ses commandemens, le chemin est frayé vers elle, et rien n'en sépare celui qui cherche la vérité. Ici, dans l'exposition des croyances qui sont l'essence du christianisme, Coleridge montre une telle fécondité de pensées fortes ou ingénieuses, qu'il faut renoncer à les reproduire. L'analyse méthodique en serait fort difficile, et demanderait d'assez grands développemens. Il suffit de savoir que pour la religion révélée, comme son maître pour *la religion rationnelle pure*, il fait surtout appel à la conscience morale. Quoique strictement conforme à l'idéal de la raison, le christianisme n'est pas une théorie, mais une vie. Cette vie, il faut l'embrasser; la foi consiste dans la synthèse de la raison et de la volonté. A celui qui doute des dogmes particuliers, des faits et des témoignages historiques, le meilleur conseil à donner est celui-ci : essayez, mettez à l'épreuve les promesses du Christ. Si après avoir conformé votre cœur et votre vie à ces préceptes, si seulement après avoir nourri votre esprit de tout ce qu'ils révèlent, et vous être rempli des pensées et des sentimens de la foi, vous ne vous trouvez pas comme renouvelé ou du moins réconcilié avec tout ce qui vous éloignait d'elle, on verra ce qu'il faudra faire. Suivant Coleridge, il est vrai, l'expérience est immanquable pour qui l'a faite avec réflexion et sincérité. Ceci n'est point compris de ceux pour qui la religion est tout extérieure, ou comme il dit tout objective. Leur foi externe est, selon lui, celle des théologiens de Rome. C'est pour eux, dit-il, que les rabbins ont inventé l'infaillibilité. Cependant, si la religion a son pôle historique et ecclésiastique, elle a son pôle subjectif, spirituel, individuel. En d'autres termes, elle appartient surtout à l'homme intérieur, et c'est par lui qu'elle doit commencer, c'est de lui qu'elle doit jaillir en quelque sorte. Ainsi du moins il faut la présenter aux âmes accoutumées à la réflexion et formées par la vraie philosophie de l'esprit. Ce point de vue, auquel se place presque toujours Coleridge, sans contester qu'il exige une aptitude philosophique de l'intelligence qui ne peut être la loi de tout le monde, suffit pour empêcher ses conseils, ses argumens et sa manière d'être jamais populaires; mais ce n'est pas un reproche, si d'ailleurs l'originalité ne l'entraîne pas à l'hétérodoxie. Or il est si formel et si décidé sur la divinité du médiateur et la notion de la Trinité, il soutient sur la question de la rédemption et la justification une doctrine tellement compatible avec un calvinisme tempéré, qu'on ne peut sérieusement l'exclure du giron de l'église. Il s'exprime avec liberté sur quelques termes sacramentels de la dogmatique trinitairienne; il ne trouve point la perfection dans le langage de saint Athanase; il ne regarde pas la vérité comme inséparable de certains mots; il est plutôt disposé à prouver l'Écriture par la reli-

gion que la religion par l'Écriture : cependant on le doit ranger dans le parti de l'orthodoxie anglicane. Partout il témoigne de son respect pour l'église établie. Non-seulement il est sévère pour un scepticisme incrédule ou pour un socinianisme au vernis chrétien, mais il soutient que la négation de la Trinité renferme l'athéisme, sans prétendre que tous ceux qui la nient soient des athées. Il ne pardonne pas aux latitudinaires d'avoir trop allégé le joug de la foi; il accuse Grotius de l'avoir trop étroitement ramenée aux proportions de la sagesse humaine; il est l'ennemi déclaré de ce qu'il appelle le *minimifidianisme*. Sans doute sa soumission à l'église n'a rien de servile, sa soumission à l'Écriture n'a rien de judaïque. Il en est de même en politique. Bien que tory conservateur, il se plaint que les défenseurs du gouvernement anglais aient paru, dans les années qui suivirent 1789, oublier les principes de 1688, et il met au premier rang des droits et des intérêts publics la liberté de la presse. Sur ce point, il pense comme Milton. Ennemi aveugle et passionné de la France, il dit cependant qu'il s'est senti plus à l'aise pour la combattre après la rupture de la paix d'Amiens, alors que la guerre lui paraissait plus conciliable avec les principes de Hampden, de Russell et de Sidney. Jusque-là elle ressemblait trop, selon lui, à une croisade d'absolutisme. De même, encore que partisan de l'église établie, il penche plutôt vers une sorte de puritanisme épiscopal que vers les doctrines ecclésiastiques de l'université d'Oxford; il met la ferveur croyante de certains dissidens au-dessus de la religion toute politique de certains prélats. Il ne veut dans le clergé ni domination ni servilité. L'intolérance légale lui est odieuse, et il en dénonce le principe jusque chez les théologiens qu'il admire, comme Taylor ou Baxter. Enfin, même en matière de dogme, il ne s'asservit point à la lettre. Il préfère les trente-neuf articles et le livre de communes prières à l'indécision des croyances mal définies, et sur quelques-uns des points les plus contestés, il fortifie l'orthodoxie par des argumens nouveaux; mais sur la cène, sur le péché d'Adam, sur la résurrection, il use d'une liberté d'interprétation qui n'est pas au reste anathématisée par son église. C'est surtout dans ses idées touchant l'autorité des livres saints qu'il montre le plus d'indépendance. D'abord il s'appuie peu sur l'Ancien Testament, il a des doutes sur l'authenticité de l'Apocalypse, et quel que soit son respect pour les Évangiles, il ne fait point reposer la foi sur les trois premiers, et se contenterait volontiers, pour la justifier, de l'Évangile de saint Jean et des épîtres de saint Paul. En tout, sur cette grande question de l'inspiration des livres saints, il se prononce contre ce qu'on appelle la *théopneustie absolue*. Pour lui, la révélation est dans la Bible, mais dans la Bible tout n'est pas révélé. L'interprétation de l'Écriture admise par l'église est la meilleure, la

plus naturelle, la plus respectable; il faut s'y tenir en général, et ne pas tomber dans la bibliolatrie. Aussi n'attache-t-il qu'une importance fort secondaire aux difficultés du texte : elles seraient toutes insolubles, les variations et les contradictions n'en pourraient être conciliées, que sa foi ne recevrait aucune atteinte. Il suffit de tenir que le récit évangélique est une histoire aussi vraie qu'aucune histoire au monde; mais on n'est pas obligé de tout comprendre et de tout croire à la manière des évangélistes.

Cette esquisse de la doctrine de Coleridge est bien insuffisante. Il faudrait pénétrer dans le développement de ses pensées pour bien faire comprendre comment il a créé une école et déterminé un mouvement religieux. Il a trouvé en général la théologie dominée par les idées de Grotius et de Paley. C'est encore en général la théologie des laïques et de tous ceux qu'il appelle *epicureos evangelisantes*, et il a sans aucun doute fait perdre à cette doctrine beaucoup de terrain. En réintroduisant le mystérieux et le surnaturel, ou, selon lui, la vraie spiritualité dans la religion, il a produit une doctrine intermédiaire entre la haute et la basse église, ne matérialisant pas les symboles chrétiens comme la première au point d'arriver au puseyisme, et ne se perdant pas dans les exagérations sur le libre arbitre et la prédestination comme une partie de la seconde ou comme les dissidens attachés au calvinisme pur. L'idée platonicienne de la ressemblance avec Dieu, l'idée kantienne du devoir de se rendre agréable à Dieu devient pour lui l'idée de l'identification de l'homme avec Dieu, ou plutôt avec le Christ, seul médiateur qui rende cette identification possible. On voit donc que cette doctrine touche au mysticisme. Elle a pénétré dans l'église, avec laquelle elle tient en général à rester unie, et forme comme la tête philosophique de cette *broad church* qui tend à absorber la haute et la basse église. Cependant l'unité dogmatique ne saurait être le résultat du mouvement que Coleridge a produit. Quant à la justification et à la Trinité, il n'est pas hétérodoxe, mais il n'est pas strict, et sa doctrine sur l'Écriture mène bien près du libre examen. La vérité est dans l'Écriture et dans l'église, mais elle y est parce que leurs dogmes répondent aux besoins et aux lumières de la raison spéculative. Celle-ci, étant la régulatrice de la foi, peut sans cesse l'approfondir et l'épurer par l'étude des livres saints et de la tradition, et elle ne s'égare pas tant qu'elle y sait trouver les conditions intimes de l'identification de l'homme avec Dieu par la pensée comme par le sentiment. On conçoit comment, suivant la pente des temps et des esprits, on peut dans les généralités de cette doctrine puiser les motifs d'un retour de plus en plus complet à l'antiquité de croyance et de culte, ou d'un progrès vers une nouvelle philosophie chrétienne qui pourrait aller jusqu'au gnosticisme. Chacun peut trouver là ce qu'il cherche, orthodoxie ou liberté.

Les divers effets qu'on pouvait prévoir se sont produits dans ces vingt-cinq dernières années. Quelques-uns, en se séparant du gros de l'église qu'ils trouvaient tiède, des dissidens qu'ils trouvaient exclusifs, ont creusé de nouveau la tradition, et ils ont cru se rapprocher de la vérité par l'archaïsme, car bien que cette petite église si préoccupée des choses liturgiques, cette église des Pusey et des Philpotts, soit tombée dans un formalisme qui a placé son déclin tout près de sa naissance, ce serait lui faire injustice que de ne pas lui reconnaître dans le principe quelque chose de plus sérieux et de plus élevé. L'éveil avait été donné par Coleridge à quelques-uns de ses fondateurs; mais les uns, comme le père Newmann, sont allés fondre leur individualité dans le vaste sein du catholicisme, les autres se sont peu à peu renfermés dans un cercle étroit où ne pénètre guère la philosophie religieuse. L'aimable et vénérable évêque d'Oxford, qui porte si dignement le noble nom de Wilberforce, est peut-être le seul intermédiaire entre des nuances aussi différentes que celle des liturgistes et celle des méditatifs. Vers le centre de l'église, le savant archevêque de Dublin, le docteur Whately, et naguère encore l'archidiacre Hare, connu par d'excellens écrits, pourraient être regardés comme les chefs orthodoxes de cette école de foi et de réflexion qui doit sans doute à Coleridge son impulsion première. Cependant la vraie doctrine du théologien poète devrait être cherchée sous sa forme la plus régulière dans les ouvrages du docteur Marsh, président de l'université de Vermont; mais comme avec un fonds véritable de christianisme il y règne un principe d'indépendance, on pressent qu'en regard de son développement rétrospectif, il a dû se produire un développement progressif, et auprès de l'archevêque de Dublin, à sa gauche pour ainsi dire, il faut placer le docteur Arnold, encore orthodoxe avec tous les caractères d'une originalité chrétienne. Après lui et dans le sens de la liberté viendraient les noms de John Sterling, dont Hare et Thomas Carlyle ont tous les deux écrit la vie, et surtout ceux de MM. Maurice et Kingsley, qui ont fait revivre soit un gnosticisme, soit un néo-platonisme chrétien. On pourrait citer d'autres noms encore, et il y aurait plus d'une étude intéressante à faire; mais, forcé de nous borner et de choisir, nous ne parlerons aujourd'hui que de Thomas Arnold.

XIII.

Nous l'avons nommé plusieurs fois. On ne peut aborder une discussion intéressant le dogme ou l'église, ou même les destinées de la société anglaise, sans rencontrer son souvenir. A peine cependant a-t-on entendu parler d'Arnold hors de son pays, et dans son pays sa mémoire est partout, partout on invoque ou l'on conteste son

autorité et son exemple. Cependant je m'empresse de le dire, et j'entends par là le grandir en quelque sorte, Arnold, tout recommandables que sont ses écrits, tout distingué qu'il est par son esprit et son savoir, n'est pas un génie supérieur. Il n'est pas même un grand écrivain, et pourtant il a été digne de sa renommée et de son influence. C'est l'homme, l'homme tout entier qui a mérité l'admiration, et qui exerce encore une véritable puissance par les souvenirs qu'il a laissés.

Nous sommes ici en présence d'un vrai chrétien. Ici la religion est plus qu'une idée ou une émotion, elle est la règle de la vie, elle en est l'âme. Arnold en était venu de bonne heure à ne pas concevoir, dans ce siècle surtout, la vertu sans Dieu, ni Dieu sans Jésus-Christ. Sa foi n'était pas le recours mystique de l'imagination qui se prend pour la conscience. Encore moins était-elle la servitude doctrinale d'un esprit subtil et faible qui s'enchaîne à des formes et à des mots. C'était la sanctification d'une philosophie pratique. C'était le principe, l'appui, la loi des sentimens et des actions, et bien loin de la renfermer au fond du cœur, il voulait que, se montrant à tous les regards, elle s'unît aux intérêts et aux mouvemens de la société, pénétrât même dans la politique du siècle, non pas en ennemie, tout au contraire, mais pour donner aux principes de celle-ci plus d'élévation et à ses œuvres plus de solidité. Il lui semblait que si le Christ était descendu sur la terre pour montrer aux hommes le royaume du ciel, c'était aux hommes de lui rendre dès à présent le royaume de ce monde.

Toute sa conduite porta témoignage de cette pensée. Rien de plus simple que sa vie, rien de moins dramatique; rien de plus intéressant. Aussi un des meilleurs livres qu'on puisse lire, et le meilleur qu'on lui doive, est celui qu'il n'a pas fait (1). M. Stanley, son élève et son ami, a publié sa biographie, et cet ouvrage vraiment admirable, qui a déjà eu sept ou huit éditions, est certainement la lecture la plus attachante, je dirais, si j'osais, la plus édifiante que puisse faire un homme qui pense comme nous pensions tous il y a vingt-cinq ans. C'est un récit entrecoupé de longs et nombreux fragmens de la correspondance d'Arnold, et qui donne l'histoire la plus vraie de ses sentimens et de ses idées. C'est là un de ces ouvrages qui mériteraient qu'on inventât pour eux cette vieille pensée, « qu'on ne les peut lire sans devenir meilleur. »

Thomas Arnold était né dans l'île de Wight en 1795. Son père, employé dans les douanes, avait une nombreuse famille, ce qui ne l'empêcha point de donner une éducation soignée à son plus jeune

(1) *The Life and Correspondence of Th. Arnold*, by Arthur Penrhyn Stanley, 7ᵉ édition, Londres 1852.

fils. Après avoir fait ses études à Winchester, celui-ci entra au collége de Corpus-Christi, de l'université d'Oxford. Il s'y distingua par des succès académiques, et, se destinant aux ordres sacrés, il devint *fellow* du collége d'Oriel en 1815. A cette époque et dans les années qui suivirent immédiatement, le mouvement des controverses théologiques qui ont depuis lors agité Oxford et l'église n'avait pas encore commencé. Cependant il s'était formé sous le nom de *société d'Oriel* une réunion des adeptes de ce collége, où l'on remarqua de bonne heure des hommes distingués, destinés à figurer dans les événemens ultérieurs de l'histoire religieuse et philosophique de l'Angleterre. Arnold s'y rencontra avec le docteur Whately, archevêque de Dublin, et le docteur Hampden, évêque de Hereford. Après lui devaient y siéger MM. Pusey et Newman. Le juge Coleridge, le neveu du poète, ami de collége d'Arnold, a, dans une lettre très-intéressante publiée par M. Stanley, représenté avec vérité la personne, le caractère et les opinions de son ami aux jours de leur commune jeunesse. De bonne heure l'antiquité avait agi sur l'esprit d'Arnold presque à l'égal de la religion. D'abord il s'était rendu maître des langues anciennes d'une manière assez complète pour qu'à toutes les époques de sa vie il ait écrit le grec avec facilité. Dans ses journaux de voyage, il change tout à coup de langue et rédige en grec des paragraphes entiers. La philologie, la géographie, l'histoire, attirèrent également son attention laborieuse. Dans sa première jeunesse, il avait une telle préférence pour le savoir et les faits que la poésie et même en général la beauté littéraire lui étaient relativement indifférentes. Avec le temps, son goût s'éveilla, et son esprit acquit plus de souplesse et d'étendue. Son style cependant, qui se forma lentement, n'eut jamais à un haut degré les qualités brillantes ou gracieuses que donne une riche imagination. Il réunit la justesse, la clarté et la force; il est animé par un vrai et profond sentiment. Jamais rien de froid, rien de vide, rien d'affecté; mais en cela, comme en toute chose, Arnold semble devoir encore plus à son caractère qu'à son esprit, à son âme qu'à son talent. C'est à force de conviction et de conscience qu'il parvient à être éloquent.

A l'université, ses auteurs de prédilection étaient Aristote et Thucydide. Quoiqu'il ne fût point particulièrement doué pour la métaphysique, il parle du premier avec une admiration raisonnée. Plus tard, comme on l'a vu plus haut, il admira Platon sans avoir jamais beaucoup goûté sa philosophie. Quant à Thucydide, il s'en occupa toute sa vie. Son premier ouvrage fut un *Lexicon Thucydideum*. Pendant douze ou quinze ans, il travailla à une édition du texte, édition qui a été imprimée deux fois et dont les préfaces et les notes ne sont pas seulement philologiques. On peut attribuer en partie à son commerce intime avec le plus politique des historiens la vocation émi-

nente qu'il montra en tout temps pour l'histoire et la politique.

Il quitta Oxford pour s'établir à Laleham, où, s'étant marié, il prit des élèves en pension, début très ordinaire aux membres distingués de l'église anglicane. Son goût ou plutôt sa passion pour l'enseignement, sa conviction que le métier de former la jeunesse était un des emplois les plus difficiles en même temps qu'un des plus utiles et des plus relevés de la vie, je pourrais dire le plus relevé et le plus utile, l'attachèrent exclusivement à cette profession qu'il mettait au rang d'une magistrature et d'un sacerdoce. Dans le cercle étroit d'un établissement privé et presque domestique, il forma et éprouva ses principes, il acquit une expérience et déploya des talens qu'il devait un jour porter sur un plus grand théâtre, et qui vers la fin de sa vie parurent aux yeux de plus d'un bon juge le qualifier pour toutes les parties du gouvernement des hommes. C'est à Laleham qu'il lut, par le conseil de M. Julius Hare, cet archidiacre Hare que l'Angleterre vient de perdre, le premier livre allemand qu'il ait étudié, et ce livre était l'*Histoire romaine* de Niebuhr. Aucune lecture, après celle de l'Évangile, ne fit sur lui une telle impression. De très bonne heure, il avait compris ce que l'histoire pouvait devoir à la géographie, à l'ethnographie, à la linguistique. Il était, par la nature de son esprit, de l'école historique plutôt que de l'école philosophique, et la critique allemande fut pour lui comme une illumination. Elle n'affaiblit pourtant point sa foi religieuse, non plus que son goût pour la réalité et l'action. Il se sépara des Allemands en n'étant ni indifférent ni spéculatif; mais son esprit devint à leur école plus libre et plus flexible, et c'est avec la reconnaissance et la vénération d'un disciple qu'il a parlé toute sa vie de Niebuhr. Il ne le vit qu'une fois, et cet unique entretien répondit à l'attente de son admiration. Aussi reporta-t-il une partie de ses sentimens pour le maître sur son digne ami et son plus fidèle continuateur, M. Bunsen. La correspondance d'Arnold avec ce savant et ce diplomate distingué respire une amitié pleine de confiance et de déférence, et c'est là qu'il parle le plus librement cette langue de la haute érudition et de la haute critique qu'il accusait ses compatriotes de ne point comprendre.

Telle fut bientôt sa réputation, qu'en 1827 le poste de maître en chef (*head master*) du collége de Rugby étant venu à vaquer, on lui conseilla de se mettre sur les rangs. Il se présenta en effet, et quoique arrivé des derniers parmi les candidats, il fut élu par les patrons, c'est-à-dire par un comité de notables du comté de Warwick. Le docteur Hawkins, maintenant prévôt d'Oriel, prédit que cette élection changerait la face de toutes les écoles publiques de l'Angleterre. Rugby était, comme Eton, Harrow, Winchester, un des rares colléges qui tiennent la place de nos lycées, et où l'on se prépare pour les universités, c'est-à-dire pour l'enseignement des facultés; mais Rugby

n'avait pas la réputation d'Eton, et à cette époque toutes ces institutions étaient accusées de relâchement dans la discipline. Arnold était l'homme de la réforme : il la voulait en tout, mais principalement en morale. Il regardait comme son œuvre de choix, comme sa vocation, la conversion de ses égaux, c'est-à-dire la conversion des gens bien élevés; son but était de faire des *gentlemen* chrétiens. On ne saurait raconter ici son administration, qui dura quatorze ans, autant que sa vie, et réussit pleinement. Quoiqu'il eût réfléchi sur toutes les parties de l'éducation, et que dans toutes il se conduisît par des principes, on aurait de la peine à distinguer sa méthode de lui-même. Il avait beaucoup d'ardeur et de fermeté, de sensibilité et de caractère. Il était né pour l'influence, et même pour la domination. A la fois directeur et pasteur du collége, car il avait reçu la prêtrise en y entrant, il unissait le gouvernement des esprits à celui des consciences. Seulement c'était à quelques égards un gouvernement libre, car, encore que sévère pour la discipline, il s'attachait surtout à exciter par la parole les sentimens que d'autres se bornent à prescrire. Il voulait que ses élèves fissent le bien par eux-mêmes, et n'estimait pas les vertus d'emprunt ni de commande. La religion était surtout pour lui un principe de régénération intérieure; mais il aimait à lui faire consacrer toutes les vertus du monde, tout ce qu'on devait admirer dans l'histoire, estimer dans la vie publique ou privée. Enfin il associait la jeunesse qui l'entourait au sentiment de noble ambition qu'il portait dans son ministère, et lui faisait un point d'honneur de soutenir la dignité de l'institution dont il était le chef. C'est ainsi qu'il a réussi à former plusieurs générations de jeunes Anglais qui ont apporté de nouvelles mœurs et un nouvel esprit dans les universités, et quoique dans celle d'Oxford ses opinions aient toujours été tenues pour suspectes, là même il a fallu reconnaître, après de longues hésitations et de vives critiques, qu'il avait rendu à l'instruction publique un service éminent. Ses élèves ont montré par leurs succès dans les concours que susciter dans toute sa force le sentiment du devoir n'était point comprimer l'essor de l'intelligence et de l'imagination. Lorsqu'ils se sont ensuite répandus dans la société, ils ont honoré son enseignement et propagé sa réputation. Les souvenirs de Rugby accompagnent leur vie, comme ceux d'une famille révérée. Son autorité se prolonge après lui et les guide dans la carrière. C'est d'eux que le public, qui ne l'a pas connu, a appris à parler d'Arnold avec respect.

Tout cela ne s'est pas opéré du premier coup. Il était trop décidé et trop entreprenant pour ne pas se faire d'ennemis, pour ne pas rencontrer d'obstacles. Incapable de haine comme de dissimulation, il ne prévoyait pas l'inimitié. Ce n'était pas d'ailleurs un esprit pru-

dent, et ses opinions avaient leur singularité. Pendant les premières années, il eut des luttes à soutenir, au dehors, il est vrai, plus qu'au dedans. On critiqua ses principes, on mit en doute son succès; mais l'expérience lui donna raison, et ses ennemis même n'osèrent élever la voix, lorsque lord Melbourne lui offrit la direction du collége de Manchester, qu'il refusa, et la chaire de professeur royal d'histoire moderne à Oxford, qu'il accepta. Il avait toujours ambitionné de rentrer avec une autorité reconnue dans cette université, dont il chérissait les souvenirs classiques en détestant ses doctrines politiques et religieuses. Le 2 décembre 1841, sa leçon inaugurale eut lieu en présence d'une foule inaccoutumée. Il y donna d'une manière générale sa définition de l'histoire moderne, et vers le carême de l'année suivante, il développa cette définition dans huit leçons consécutives qui obtinrent un succès éclatant. Il revint ensuite à Rugby, et le 11 juin 1842 il mourut presque subitement d'une maladie du cœur.

XIV.

Voilà donc toute la vie d'Arnold : des études universitaires, quelques éducations particulières dans un pensionnat privé, quatorze ans d'administration d'un collége, le commencement d'un cours d'histoire. C'est la vie de bien d'autres bons serviteurs de l'instruction publique, mais personne ne parle d'eux, et tout le monde en Angleterre connaît Arnold. Sur aucun sujet, ses opinions ne sont regardées comme indifférentes. Aux derniers temps de sa vie, on regrettait qu'il se fût enfermé dans l'ombre des classes; on l'appelait sur une plus grande scène : quoi qu'il entreprît, on disait qu'il réussirait, que partout où il mettrait le pied, il dominerait. Pour lui, il croyait avoir choisi la meilleure part, rien ne lui paraissant plus important, plus grand peut-être que son entreprise. L'éducation publique était après tout le moyen le plus sûr et le plus direct de préparer cette réforme, la pensée de toute sa vie. Tout dans ses travaux a convergé vers ce but. Ses ouvrages mêmes ne sont que des actes de la mission qu'il s'était donnée. Aucun peut-être n'est un ouvrage assez fini, aucun ne paraîtrait égal à sa réputation, parce que tous ont été conçus dans une autre vue que la perfection de l'art. En écrivant, il voulait agir encore. Il n'est pas jusqu'à son édition de Thucydide qui ne fût faite en vue de l'état politique de son pays. Il avait beaucoup réfléchi; ses principes n'étaient point improvisés, ses œuvres l'étaient presque toujours, car il cherchait l'utilité et non la gloire. On comprend de quelle utilité il s'agit : il voulait être utile au vrai, au bon, au juste; il ne pensait qu'au salut des hommes.

Il ne l'attendait ni de la violence, ni du préjugé. Rien de ce qui les dégrade ne lui paraissait digne de les gouverner ni propre à les contenir, et personne cependant n'était moins porté à les flatter. Il les aimait de cet amour austère et tendre qui repousse les illusions et s'interdit les faiblesses. Encore plus que la passion du bien, il avait l'horreur du mal. Il ne cherchait point à le cacher ni à l'amoindrir, ce qui est une manière de l'aimer : il le reconnaissait de loin, l'appelait par son nom et l'attaquait intrépidement; mais dans cette lutte il ne perdit jamais une conviction ni une espérance. Jamais, par lassitude, il ne fit appel à l'erreur et à l'ignorance, faute de pouvoir vaincre par la vérité. Il savait en qui il croyait, et, pas plus que saint Paul, il n'aurait invoqué l'esprit de servitude. La grande originalité d'Arnold, c'est d'avoir été religieux avec enthousiasme, pur jusqu'au stoïcisme, juge sévère des vices et des erreurs de son temps, et avec cela le plus libéral des hommes.

J'en citerai une preuve qui nous intéresse. Au mois de juillet 1830, il voyageait en Italie, et il venait de quitter Venise pour entrer en Tyrol, lorsqu'à Bludenz dans le Voralberg il vit, après une belle journée, le ciel s'obscurcir vers cinq heures du soir, et se manifester tous les signes d'un de ces grands orages des Alpes. C'est en ce moment que le maître de poste, qui lui donnait des chevaux, lui dit : « Ça va mal en France. » Cette parole et l'explication qu'il en trouva sur sa route le décidèrent à presser son voyage. Il était à Bonn auprès de Niebuhr, lorsqu'on vint leur annoncer l'avénement de la monarchie du 7 août, et il fut témoin de la joie enthousiaste que fit éclater Niebuhr à cette nouvelle. Lui-même il écrivait peu après à ses amis : « Vous verrez mon nom parmi les souscripteurs pour secourir ceux qui ont souffert à Paris. C'est, ce me semble, une bienheureuse révolution, irréprochable au-delà de tout exemple dans l'histoire, et le plus glorieux exemple d'une rébellion royale contre la société, — promptement et énergiquement réprimée, — dont le monde ait été témoin. » Je ne transcrirai pas tout ce qu'il ajoute, ni cette autre lettre où, après avoir dit qu'il admire la révolution de France, qu'il l'admire cordialement et entièrement, il termine par cette déclaration : « Il convient à tout individu, plus encore à tout homme d'église, et surtout à tout homme d'église dans un emploi public, d'exprimer cette opinion publiquement et résolûment. » Et voilà pourtant comme alors on parlait de la France, voilà comme la vertu parlait de la liberté.

Ce n'est pas qu'Arnold mît au-dessus de tout l'intérêt de la liberté. Après avoir vu de près le torysme à Oxford, il en sortit whig, se déclara tel et vota constamment pour les whigs; il les préférait de beaucoup, mais il ne les suivait pas en tout. Ce qui l'attachait à eux encore plus que l'intérêt de la liberté, c'était l'intérêt de l'amélio-

ration et du progrès. L'esprit conservateur lui était suspect et même odieux. Il qualifie d'horreur le sentiment qu'il lui porte. L'égoïsme aristocratique ou ecclésiastique, la passion de dominer oisivement, une dédaigneuse insensibilité pour toutes les souffrances, pour toutes les infirmités morales du plus grand nombre, voilà ce qu'il reproche, l'histoire à la main, aux tories de son temps comme à ceux de toutes les époques. Leurs adversaires sont loin de lui inspirer pourtant une entière sécurité. Il les trouve trop entichés des doctrines philosophiques du siècle, trop confians dans la vertu de l'économie politique, trop enclins au benthamisme; les principes mêmes de 1789 ne sont pas son idéal. La doctrine exclusive des droits, si elle n'est tempérée par une haine vigoureuse du mal moral, par la soumission à un maître suprême, par le sentiment régulateur de la charité, lui semble susceptible d'amener la licence révolutionnaire. Il redoute le jacobinisme, c'est-à-dire l'esprit qui ne connaît que l'union sans règle de la volonté et de la violence; il craint le fanatisme d'une seule idée comme le premier conseiller du crime; mais ce sont là des fléaux qui n'ont pas pour date unique 1793. Il les retrouve à d'autres époques de l'histoire, au temps de la féodalité par exemple et de la chevalerie, et il les hait également. «Je déteste le jacobinisme de la liberté, dit-il; comment ne détesterais-je pas le jacobinisme de l'oppression?» Plus d'une fois, dans les vingt dernières années de sa vie, il crut le voir prêt à ressaisir le continent sous la forme révolutionnaire, et même à pénétrer jusque dans sa patrie. Il ne cacha pas son effroi, mais pas une seule fois il n'eut l'idée de se jeter de terreur dans la réaction. Les fautes du passé ayant amené les maux du présent, revenir au passé lui semblait répéter les fautes pour aggraver les maux. L'esprit conservateur, légitime en soi, lui paraît condamné dans ses actes par l'histoire de tous les temps. La réforme seule, la réforme accompagnée d'un sentiment profond des souffrances sociales et d'une sévérité inflexible pour le mal dans les principes et dans les faits, telle fut en tout temps sa politique. Il voulait réformer, non pour plaire, mais pour guérir. C'était donc au fond la réforme morale qu'il cherchait dans la réforme politique, et comme elle ne pouvait être morale si elle n'était religieuse, ce qu'il voulait réformer avant tout, c'était l'église.

En religion comme dans le reste, Arnold était lui-même. On trouverait difficilement son pareil dans le christianisme, et cependant il est protestant, exempt d'hétérodoxie dogmatique. Il professe la foi de son église, mais, en adhérant à ses symboles, il refuse à des formules écrites l'importance qu'on y attache autour de lui. La théologie ne fait pas le chrétien. Puisque Jésus-Chrit est venu convertir les nations, il y a des sociétés chrétiennes, et la société chrétienne est l'église véritable. Le Christ cependant n'a pas fondé, il n'a

point organisé ces corporations spéciales qui en prennent le nom. Il est naturel qu'il y ait des ministres de l'Évangile : il faut prêcher, enseigner, administrer les sacremens; mais le sacerdoce avec son autorité exclusive, cette aristocratie qui se prétend médiatrice entre Dieu et le peuple, n'est ni d'institution divine, ni d'institution apostolique. Et c'est la domination, l'ambition et la routine de ces puissances prétendues spirituelles qui éloignent les cœurs du christianisme, qui affaiblissent son empire chez les peuples modernes, qui, donnant l'exemple de l'esprit sectaire, produisent et entretiennent autour d'elles la multiplicité des sectes, fléau de la société religieuse en Angleterre. Arnold, en déplorant leur existence, n'en proscrit aucune. Il prononce même quelque part, en parlant des dissidens, cette belle parole que tout le monde sans exception devrait répéter : « Ils ne sont pas tout erreur; nous ne sommes pas tout vérité. » Mais il pense que leur esprit étroit, exclusif, est le plus grand obstacle au pouvoir de la religion sur la société entière, et il reproche à la secte privilégiée, c'est-à-dire à l'église établie, de tout faire pour maintenir la division, et avec la division le fanatisme, l'indifférence et l'incrédulité. Vainement invoquerait-elle la tradition. La tradition pour lui n'est point une imposante autorité. Le Christ vit, son œuvre subsiste, son action n'est point interrompue. Le christianisme n'est point une science morte, une archéologie, et non-seulement la religion doit être dans une certaine harmonie avec les sentimens et les besoins de chaque époque; mais de plus il n'y a pas de raison pour que la manière de la concevoir, de la pratiquer, de la constituer ne profite pas des progrès du temps et demeure étrangère au mouvement de la civilisation, qui est, comme elle, dans les vues de la Providence. La primitive église n'est point nécessairement le type de la perfection, quand même il serait aussi vrai qu'il l'est peu que les églises modernes fussent à sa ressemblance. Le moyen âge doit encore bien moins nous servir de règle. C'est lui d'ailleurs qui, en instituant les deux puissances et en les armant l'une contre l'autre, a rendu l'église de plus en plus indépendante de la société, et la société de plus en plus hostile à l'église. Ce n'est pas qu'en cela comme en aucune chose Arnold veuille une révolution, il se borne à une réforme. Il préfère l'église aux autres sectes, même aux évangéliques, qui pourtant ne s'en séparent pas. Il admire sa liturgie, souscrit à ses symboles, en les interprétant suivant l'Écriture et la conscience, respecte son épiscopat, qu'il voudrait étendre davantage; mais il la trouve trop étroitement constituée, et condamne avec une extrême rigueur l'esprit qui l'anime. C'est l'esprit pharisaïque, l'esprit de conservation absolue, d'immobilité, de tradition, de réaction, l'esprit caractéristique de toute domination de prêtres. Malgré ses égards, son respect pour les vertus et les talens des individus, mal-

gré les éloges sincères qu'il leur décerne, il ne peut jamais se résoudre à ménager la politique du clergé, et surtout sa prétention d'identifier son pouvoir avec celui de la religion même. Ennemi de toute distinction fondamentale entre l'église et la société, il disait en s'appropriant le mot de Sieyès : « Qu'est-ce que les laïques? L'église moins le clergé. » Son vœu était donc moins pour un système de tolérance que pour un large système de compréhension qui renfermât dans le même cercle les épiscopaux et les dissidens, les ecclésiastiques et les laïques, sans imposer à aucun chrétien le sacrifice de sa croyance particulière.

Au fond, il ne regardait comme importante et juste qu'une seule division, celle des sociétés chrétiennes et des sociétés non-chrétiennes. Les premières avaient le même maître, elles pouvaient donc s'unir dans la même soumission en dépit des rédactions et des interprétations diverses de la science théologique. Il imaginait ainsi une combinaison qui réunirait tout, l'état, l'église, le peuple, et ne laisserait en dehors que ceux qu'il regardait comme de vrais étrangers, les juifs par exemple. Aussi ne put-il jamais approuver le projet de loi qui leur donnerait droit de siéger au parlement. Pour être conséquent, il aurait dû exclure également les déistes, les incrédules de toutes nuances, et il ne repoussait pas d'une manière explicite cette conséquence; mais il espérait que les non-chrétiens deviendraient infiniment rares ou cesseraient d'être reconnaissables, lorsque l'intolérance étroite de l'église ou des sectes et la politique exclusivement temporelle du gouvernement cesseraient de leur donner une raison d'exister. On voit qu'il était loin de regarder la religion comme un rapport individuel qui reste un secret entre Dieu et l'homme, ou d'adopter la doctrine de l'évêque Warburton et des whigs en général, qui bornent l'autorité du gouvernement à la gestion des intérêts matériels de la société. Il se rapprochait plutôt de la doctrine de Hooker, dégagée de tous préjugés épiscopaux, et il voulait spiritualiser le gouvernement et la société, au point que l'un et l'autre, chrétiennement constitués, fissent partie de l'église à aussi juste titre que le clergé. Il convenait bien que c'était là un idéal qu'on ne pourrait exactement réaliser, mais il aurait voulu qu'on le prît pour but invisible et qu'on marchât comme pour l'atteindre. Aussi, lorsqu'à partir de 1833 il vit à la suite des réformes politiques l'église attaquée avec tout le reste, il prit l'alarme, et jugeant une crise imminente si l'on ne se jetait hardiment dans la voie des nouveautés, il proposa la sienne, et fut aussi surpris qu'offensé de s'entendre accuser de plans chimériques, d'opinions latitudinaires, de tendances révolutionnaires. Une révolution, c'est ce qu'à tout prix il voulait éviter. Les chimères, il s'en croyait exempt, n'ayant ni goût ni aptitude pour la métaphysique spéculative, et il était si peu latitudinaire

qu'il reprochait au clergé sa tiédeur, et trouvait qu'il avait laissé trop facilement se séculariser le gouvernement et la société; « mais, disait l'archidiacre Hare, c'était un *idoloclaste*, à la fois zélé et hardi à démolir les idoles régnantes, et en même temps animé d'un amour plein de respect pour les idées que ces idoles étouffent sous une forme charnelle. »

Il y a peu de disposition d'esprit qui, plus que cette haute spiritualité, soit propre à choquer, à scandaliser et les sages et le vulgaire. Arnold l'apprit aux dépens de son repos. Ses écrits sur l'église, sur les besoins nouveaux de la société, provoquèrent contre lui une sorte de clameur. Ses amis se refroidirent ou s'effrayèrent. Toujours sans justice et sans scrupule, l'esprit de parti le calomnia. — Il corrompait la jeunesse, il faisait parmi ses élèves une propagande subversive; l'école de Rugby était en déclin. — Rien de tout cela n'était vrai, bien au contraire. Sur le terrain de la pratique, Arnold était inattaquable. Là il avait l'habileté, la chaleur, l'énergie, la persévérance; son administration commençait à porter les meilleurs fruits. Il le voyait, et il n'en prenait que plus de confiance en lui-même. Pour avoir réussi dans le gouvernement d'un collége, il se confirmait dans la croyance que ses idées sur le gouvernement de l'humanité étaient justes. Les hostilités qu'il rencontra à cette époque de sa vie le blessèrent sans l'abattre. Il répondit à des jugemens iniques par des jugemens sévères. Les partis, les sectes, les écoles trouvèrent en lui un censeur rigoureux, et sa franchise n'épargna personne. Au même moment, l'université d'Oxford donnait naissance à la réaction anglo-catholique. C'était l'exagération même de cet esprit traditionaliste dont Arnold exagérait de son côté les abus et les dangers. Le newmanisme, comme il appelait cette doctrine du nom de son plus habile promoteur, n'eut pas d'adversaire plus déclaré que lui. Il ne cessa pas un moment d'y voir l'erreur la plus funeste au christianisme, et par suite au salut de la société. Il prit avec une vivacité plus qu'ordinaire la défense du docteur Hampden contre ses censeurs d'Oxford. En même temps qu'il se séparait de la *Société des connaissances utiles*, parce qu'elle voulait, pour ménager toutes les sectes, s'abstenir de rien publier sur la religion révélée, et de l'université de Londres, qui l'avait placé dans son conseil de surveillance, parce qu'elle ne consentait pas à rendre obligatoire l'enseignement de l'Écriture sainte, il n'épargnait aux prétendus héritiers par voie de transmission mystérieuse de l'autorité apostolique aucune des leçons que lui suggéraient la foi, la raison et l'histoire.

Il s'isola hardiment parmi ses contemporains. On voit par ses lettres que, pendant un temps, il eut à se défendre même contre ses amis. L'archevêque Whately, qu'il plaçait à la tête du clergé épis-

copal et dont l'amitié lui fut fidèle, ne l'approuvait pas en tout. Le docteur Hare ne s'entendait avec lui que dans une certaine mesure. Le juge Coleridge, déjà séparé de lui par la politique, se croyait toujours sur le point de l'être encore par la religion, et avait grand besoin de se rappeler combien il aimait sa personne pour ne pas trop haïr ses opinions. Les jeunes gens mêmes qu'il envoyait devant lui à Oxford n'y demeuraient pas toujours inaccessibles à l'influence du lieu; mais heureusement ils ne cessaient pas de rendre témoignage en sa faveur par leur vénération pour leur maître et par le caractère de moralité chrétienne qu'ils tenaient de lui, et peu à peu, le temps ayant adouci l'aigreur des controverses et arrêté les progrès du newmanisme, Arnold, plus calme et rassuré lui-même sur l'avenir prochain de la société, renonça à toute agression, et réserva ses forces pour des ouvrages de longue haleine, où ses idées devaient achever de déposer toute forme polémique. En même temps l'œuvre de Rugby plaidait sa cause, et l'on peut dire que, lorsqu'enfin il rentra dans l'université d'Oxford, on s'y étonna de l'avoir traité en ennemi. Ses idées propres n'avaient pas triomphé; mais sa piété et son savoir, ses talens et ses vertus, l'ascendant et la pureté de son caractère ne rencontraient plus de contradicteurs. Aujourd'hui il est peu d'âmes vraiment chrétiennes en Angleterre qui ne se sentent en sympathie avec l'âme d'Arnold à travers le tombeau.

On a dit avec raison qu'il ressemblait à un homme de l'antiquité converti au christianisme. L'histoire grecque et romaine l'avait pénétré de son esprit; il en aimait non-seulement les beaux écrits, mais les beaux exemples. Il opposait volontiers le grand rôle de la vertu dans les sociétés anciennes à tout ce qui lui semblait vil ici-bas; mais, quelque contraire que paraisse un tel sentiment aux préjugés du calvinisme, il n'en était pas moins un protestant plein de ferveur. Sans doute il préférait la piété à l'orthodoxie. Les termes des symboles n'étaient point pour lui sacrés comme la vérité, dont ils étaient l'imparfaite expression. Ses idées sur l'interprétation de l'Écriture étaient fort analogues à celles de Coleridge. Les droits de la conscience morale, l'esprit de l'enseignement du Christ devaient, selon lui, prévaloir contre la lettre du texte ou le commentaire traditionnel. Il tenait la fraude pieuse pour un sacrilége, et regardait comme un devoir la sincérité absolue. Heureux celui chez qui l'expérience de la vie a laissé intacte cette foi entière dans la seule vérité! Je ne voudrais pas nier que la franchise parfaite d'Arnold et sa parfaite indépendance aient quelquefois fourni des armes à l'incrédulité. Il ne devait pas être commode à une église officielle de le compter parmi ses membres, et ses aveux comme ses jugemens ont dû embarrasser souvent la politique de l'orthodoxie. Cependant,

quoi qu'il pensât du *Credo* d'Athanase, il adoptait le symbole de Nicée, et il a sans cesse exposé et démontré sa foi dans la Trinité. Il refusa même longtemps d'accepter pour chrétiens les unitairiens jusqu'à ce qu'il sût distinguer chez les uns un arianisme encore pénétré de la foi de l'Évangile, et chez les autres un socinianisme qui ne se prétend chrétien que par crainte de s'avouer déiste. Celui-ci, il l'eût mis volontiers au ban de la société chrétienne, tandis qu'il a rendu souvent justice à la foi et à la charité de ceux qui, en errant sur la Trinité, prennent Jésus-Christ pour maître, pour sauveur et pour juge.

Arnold a laissé trois volumes d'une *Histoire romaine* qu'il n'a pu conduire plus loin que la fin de la seconde guerre punique. C'est un ouvrage remarquable, où le système de Niebuhr est rédigé en histoire narrative par un écrivain passionné pour la réalité, et qui a étudié la politique dans Aristote. Ses six volumes de sermons, composés en majeure partie pour l'école de Rugby, sont un cours de religion plus que de théologie. Il y faut chercher moins l'éloquence qu'une connaissance intime et profonde de la doctrine chrétienne, de l'esprit de l'Écriture et des besoins du cœur humain. C'est là surtout qu'on apprendrait à connaître comment Arnold unissait cette liberté d'esprit, qui venait d'une entière sincérité, avec cette ferveur spirituelle qui s'appuyait sur l'énergie du sentiment moral. On peut ne pas partager toutes ses convictions, il est difficile de n'en être pas touché, parce qu'entre ces convictions et nous ne s'élève pas la barrière d'un attachement servile aux formules d'une tradition officielle, aux commandemens d'une corporation qui se dit sainte. Arnold trouve dans l'Écriture les témoignages de la vie du Christ; il y apprend à le connaître et à l'aimer. Grâce à ce sens de l'histoire dont il était doué, il découvre en quelque sorte sa personne dans les monumens laissés par ses disciples et par ceux qui les ont entendus, et il se le rend pour ainsi dire présent, à ce point qu'il croit vivre sous les yeux de ce divin maître. Fuir et combattre le mal, aimer et faire le bien, c'est le servir, c'est lui plaire et se rapprocher incessamment de lui, malgré la distance infinie qui sépare l'homme de Dieu. On conçoit que cette foi ardente, morale, pratique, n'a rien d'incompatible avec le libre usage de la raison dans l'interprétation des Écritures. Elle sanctifie cette liberté comme tout le reste, et elle est d'autant plus forte contre les atteintes de l'esprit d'incrédulité, qu'elle ne demande aucun sacrifice au sentiment de la dignité humaine. J'ose le dire, s'il a paru de notre temps des écrits utiles à la cause du christianisme, ce sont les écrits d'Arnold.

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'ART GREC

ET

LA SCULPTURE RÉALISTE

Mon dessein n'est pas d'étudier la nature de la beauté, ni de montrer en quoi consiste le sentiment du beau. Je laisse aux philosophes ces questions difficiles. La tâche que j'entreprends est beaucoup plus modeste. Je veux recueillir mes souvenirs et comparer les ouvrages les plus excellens de la statuaire antique, mutilés ou complets, que j'ai pu contempler à loisir, et dont l'étude attentive forme, à mon avis, les fondemens de toute critique sérieuse. Parmi les débris sculptés de l'ancienne Grèce et de la vieille Italie, tout ne mérite pas une égale attention. Il y a des ouvrages longtemps admirés comme le type de la perfection, et dont la valeur est aujourd'hui contestée pour des motifs très légitimes. Depuis que nous avons sous les yeux les fragmens du Parthénon et la Vénus de Milo, les questions de goût ont changé d'aspect pour ceux qui sont en mesure de comprendre l'autorité de ces précieuses conquêtes. Il n'est plus permis aujourd'hui d'imputer à la Grèce les doctrines étroites enseignées en France et en Europe dans un si grand nombre d'écoles. Il me semble opportun de rendre évident pour la foule ce qui est évident pour les hommes voués à l'examen de ces questions. Parmi ceux qui maudissent la Grèce, et je ne crée pas un fantôme pour me donner le plaisir de le combattre, combien y en a-t-il qui la connaissent, qui sachent discerner une œuvre romaine d'une œuvre grecque? En pareille matière, les clairvoyans ne sont pas très nombreux.

On s'est habitué à voir dans Athènes l'origine des enseignemens académiques. C'est une opinion que l'histoire ne justifie pas, et cependant elle continue à régner en souveraine. La comparaison des ouvrages les plus célèbres ou les plus purs qui décorent les galeries de Rome et de Florence, de Londres et de Paris, est le plus sûr moyen de ruiner cette opinion et de populariser la vérité. Quand on prend la peine d'aller au fond des choses, on ne tarde pas à s'apercevoir que la Grèce n'a rien à se reprocher, qu'elle est parfaitement innocente du crime qu'on lui impute, et que, loin d'autoriser les enseignemens académiques, elle les condamne et les réfute par les œuvres qu'elle nous a laissées. Ce que j'avance est facile à prouver, et la preuve est faite depuis longtemps. Pour ceux qui ont souci des transformations de la pensée humaine et des manières diverses dont la beauté a été comprise et rendue avant l'avénement de la foi chrétienne, c'est presque un lieu commun; mais cette vérité, vulgaire pour un petit nombre, est généralement ignorée. Les parleurs, les beaux esprits qui s'écoutent volontiers, et qu'on écoute sans défiance, confondent assez souvent Rome avec Athènes. Ils mettent sur le compte de l'école attique des ouvrages que le dernier élève de Phidias n'aurait pas voulu signer. L'auditoire, émerveillé de leur faconde, ne songe pas à douter de leur savoir. Ils n'affirmeraient pas si résolument un fait sur lequel ils ne posséderaient que des notions confuses ou incomplètes. Puisqu'ils accusent la Grèce, c'est qu'ils sont bien informés. Les arrêts qu'ils prononcent sont accueillis avec respect, et pourtant neuf fois sur dix leur colère ne s'adresse qu'à des ouvrages qui ne remontent pas au-delà du gouvernement des empereurs.

L'ignorance des désœuvrés à cet égard ne doit pas nous surprendre. Parmi les peintres et les sculpteurs de notre pays, il y en a bien peu qui connaissent l'histoire de l'art qu'ils pratiquent. Ceux qui sont doués d'une intelligence délicate se méprennent rarement sur l'origine d'une statue ou d'un tableau : ils ont pour se décider des motifs tout puissans où l'érudition n'a rien à revendiquer; mais ils ne pensent guère à étudier les grandes écoles qui se partagent le passé. A part les hommes d'élite que la nature même de leurs facultés prémunit contre l'indifférence, les peintres et les sculpteurs se livrent tout entiers à l'exercice de leur profession. Ils négligent volontiers ce qui n'a pas à leurs yeux le mérite de l'utilité immédiate. Je crois qu'ils ont tort, et qu'ils agiraient sagement en cherchant à savoir ce qu'ont tenté, ce qu'ont voulu leurs devanciers. Il y a dans l'enseignement public des arts du dessin une lacune qu'il ne faut pas se lasser de signaler : l'histoire spéciale de la peinture et de la sculpture. Tant que cette lacune ne sera pas comblée, nous de-

vrons trouver tout naturel que les gens du monde imputent à la Grèce les péchés dont l'Italie impériale est seule coupable. Quand les hommes du métier ne possèdent que des notions incomplètes sur ce point, il n'est pas étonnant que ceux dont l'unique préoccupation est de hâter la fuite des heures commettent à ce propos les plus étranges bévues.

En attendant que l'histoire spéciale prenne place dans l'enseignement public des arts du dessin, il est bon d'appeler l'attention des lecteurs sur les œuvres qui ont longtemps passé pour excellentes, qui ont été invoquées comme des argumens décisifs en toute occasion, et sur celles qui, malgré leur mérite avéré, n'ont pas encore conquis l'importance et l'autorité qu'elles devraient avoir. Le nombre de ces œuvres est assez limité, et d'ailleurs, fussent-elles nombreuses, il ne s'agirait pas de les passer toutes en revue, mais de choisir celles qui ont une signification bien déterminée, qui offrent un sens et révèlent une doctrine précise. Je connais des voyageurs doués d'une excellente mémoire, capables, ou peu s'en faut, de réciter le catalogue des principales galeries de l'Europe, et cependant incapables de se prononcer sur la valeur d'une école. C'est que pour se former un jugement à cet égard la première condition n'est pas de voir beaucoup, mais de bien voir. Une douzaine de statues ou de tableaux étudiés avec une attention persévérante portent plus de profit qu'une promenade dans tous les musées de l'Italie et de l'Allemagne. Pour que l'étude soit féconde, il faut absolument qu'elle se concentre sur un petit nombre d'objets. Il en est de même de la discussion. Circonscrite dans un champ dont les limites sont prévues et marquées d'avance, elle peut rendre quelques services. Si la route qu'elle doit parcourir embrasse un vaste espace, si les points qu'elle doit toucher ne sont point reliés entre eux par la nature même des idées qu'ils représentent, elle s'égare, ou tout au moins ne laisse dans la mémoire qu'une trace passagère.

C'est pourquoi je ne prendrai en Italie, en France et en Angleterre qu'un très petit nombre de statues, et je crois qu'elles me suffiront pour combattre et pour réfuter l'opinion accréditée parmi les gens du monde, et malheureusement aussi dans plus d'un atelier, touchant les doctrines esthétiques de la Grèce et le caractère des œuvres qu'elle nous a laissées. Les idées que je veux essayer de substituer aux idées qui sont la monnaie courante de la conversation ne sont pas nouvelles dans le sens absolu du mot, et je ne les donne pas comme miennes, mais comme vraies. Les conclusions auxquelles je suis arrivé par la comparaison, par la réflexion, n'ont rien d'inattendu, rien d'imprévu pour ceux qui ont soumis à la même épreuve les idées qu'ils avaient acceptées autrefois sans vouloir ou sans pou-

voir les contrôler. La possession d'une vérité déjà possédée par plus d'un n'est pas un sujet d'orgueil.

La question qui s'agite dans les arts du dessin se réduit à des termes très simples. Il s'agit de savoir si l'on doit proscrire l'imitation du modèle vivant au nom de l'art grec, ou proscrire l'art grec pour s'en tenir à l'imitation de la nature. La question ainsi posée n'est pas difficile à saisir, et cependant, malgré son extrême simplicité, elle n'est pas encore résolue. En interrogeant l'histoire, il est facile de découvrir pourquoi elle défie la sagacité des argumentateurs les plus habiles. C'est qu'il y a dans l'énoncé de cette question une double erreur. L'art grec ne s'oppose pas à l'imitation du modèle vivant. Il n'y a donc pas de choix absolu à proposer entre l'art grec et l'étude de la nature. D'autre part, l'imitation du modèle vivant ne contredit pas l'art grec, et la contemplation assidue de la nature ne mène pas au dédain de l'art grec. Il semble qu'il suffise d'exprimer cette double affirmation, et que tous les esprits doivent l'accepter sans répugnance. Cependant l'apparence déçoit. Écoutez les partisans de l'imitation : ils ne voient dans l'art grec qu'un danger, un fléau, la négation de toute vérité. Il est vrai qu'ils ignorent la Grèce. Écoutez les partisans des doctrines académiques : ils ne voient dans l'imitation du modèle vivant qu'une source de vulgarité. Il est vrai qu'ils ne savent ni le regarder ni le comprendre.

Parmi les œuvres dont l'autorité, longtemps exagérée, commence à déchoir, une des plus importantes, l'*Apollon Pythien* du Vatican, vulgairement appelé *Apollon du Belvédère*, a contribué puissamment à égarer l'opinion sur le vrai caractère de la sculpture grecque et sur les doctrines qui la dominent. Que l'*Apollon Pythien* soit très digne d'étude, aucun homme éclairé ne songe à le contester; mais voir dans cette statue l'expression la plus complète de la beauté virile telle que la comprenait l'art antique, c'est une erreur dont la discussion a déjà fait justice. Il y a tout lieu de penser que le marbre placé dans la galerie du Vatican n'est pas un ouvrage original, mais une réplique. A l'appui de cet avis, on ne peut produire aucun document historique; cependant les sculpteurs et les archéologues trouvent dans la minceur de la chlamyde une raison suffisante pour croire que l'original devait être fait de bronze et que le marbre est une copie. Quelle que soit la valeur de cette conjecture, original ou réplique, l'*Apollon Pythien* n'appartient pas à la plus belle époque de l'art grec. L'élégance et l'harmonie des lignes sont sans doute d'une immense importance dans la sculpture, mais il faut qu'elles se concilient avec l'expression de la vie. Or, si l'*Apollon Pythien* est élégant, harmonieux, il n'est pas vivant dans l'acception poétique du mot. La tête séduit par sa noblesse, mais le torse et les membres

sont dépourvus de puissance. Les rhéteurs ont célébré cette statue en termes si pompeux, que le public s'est habitué à croire qu'elle résume tous les mérites de l'art grec. — Aimer l'*Apollon Pythien*, l'admirer sans réserve, sans restriction, c'est faire preuve d'un goût pur. Dire qu'il n'est pas sans défaut, qu'il laisse quelque chose à désirer, c'est donner de soi une opinion fâcheuse, autoriser les conjectures les plus compromettantes sur les principes que l'on professe. — Néanmoins, malgré le danger que je signale, quelques esprits aventureux se permettent de penser que l'*Apollon Pythien* est timidement conçu, timidement exécuté. Pour eux, cet ouvrage si vanté se recommande par la correction plutôt que par l'invention. La noblesse même de la tête, qui d'abord charme le regard, n'est peut-être pas celle qui convient au dieu vainqueur. Le visage exprime le contentement de soi-même et n'a rien de surhumain. Les plans musculaires de la poitrine, symétriquement divisés, révèlent chez le statuaire une connaissance parfaite de l'anatomie, mais ne prouvent pas qu'il soit familiarisé avec les signes de la force. Or l'*Apollon Pythien* doit exprimer la force en même temps que la fierté. L'auteur n'a compris ou du moins n'a voulu accomplir que la moitié de sa tâche. Les membres sont ceux d'un adolescent qui a préféré le soin de sa personne à l'épreuve du danger. A parler franchement, l'*Apollon* du Vatican est plutôt un dieu dameret qu'un dieu victorieux. Pour accepter le caractère de cette statue et ne pas réclamer contre l'expression incomplète de la virilité, il faut ignorer la biographie du personnage.

L'éloquence des rhéteurs, si toutefois les rhéteurs ont jamais connu l'éloquence, les paroles ordonnées d'une manière musicale peuvent séduire la foule inattentive, mais ne réussiront jamais à tromper ceux qui veulent savoir la raison des choses. Or la question se réduit à ces termes : l'*Apollon Pythien* du Vatican s'accorde-t-il avec la tradition mythologique? Le spectateur placé devant cette statue conçoit-il l'idée d'un dieu victorieux? J'avouerai sans détour qu'elle n'éveille en moi aucune idée de cette nature. Que la question ainsi posée semble inopportune ou oiseuse, je le comprends sans peine. Il y a dans les écoles comme dans les salons un certain nombre d'opinions auxquelles il n'est pas permis de toucher, et la beauté absolue de l'*Apollon Pythien* est au nombre de ces opinions. Demander si la statue du Vatican exprime ce qu'elle devrait exprimer est une exigence de mauvais goût, presque une preuve de mauvaise éducation. Pourquoi déranger les idées dont le monde s'accommode depuis longtemps? L'*Apollon Pythien* une fois admis comme le type suprême de la beauté virile, tout allait si bien! L'enseignement était simplifié et n'effrayait plus personne, maîtres

et disciples s'entendaient à merveille; l'*Apollon* était la loi vivante, et servait à résoudre les problèmes les plus délicats. Pour estimer la valeur d'un modèle, il suffisait de le comparer à l'*Apollon*. C'était une méthode infaillible. Si maintenant le doute ose s'attaquer à cet ouvrage réputé prodigieux, qui jusqu'ici avait défié tous les reproches, que deviendra l'enseignement, que deviendra le goût? Les pures doctrines une fois entamées, qui peut prévoir le sort qui les attend? Quel cœur ne serait attendri par ce cri d'alarme?

Ceux qui gémissent et signalent les dangers de l'opinion nouvelle ont raison de gémir et de s'effrayer. Tout allait bien mieux en effet avant qu'on n'eût songé à discuter la forme et l'expression de l'*Apollon Pythien*. Depuis qu'on se permet de ne plus l'accepter comme le type absolu de la beauté virile, l'enseignement se complique et voit son autorité compromise. On veut maintenant que la valeur d'un modèle ne dépende pas de la ressemblance avec le marbre du Vatican. Si l'*Apollon* n'est pas un guide sûr et fidèle, quel guide choisir? vers quel but diriger l'enseignement? L'art moderne va marcher à l'aventure. Par quelle doctrine se laissera conduire la génération nouvelle? Si j'essayais de répondre à toutes ces questions, je ne serais pas fort embarrassé; mais j'aurais beau énoncer les vérités les plus évidentes, les admirateurs dévoués de l'*Apollon Pythien* ne voudraient pas être consolés. Aucune parole ne pourrait calmer leur frayeur. Autrefois, quand on demandait où se trouvaient résumés les principes de l'art antique, il suffisait de citer l'*Apollon,* et la curiosité la plus exigeante se trouvait satisfaite. Il s'agit maintenant de choisir un type nouveau parmi les œuvres que la Grèce nous a laissées; mais en est-il une seule qui se puisse comparer à l'*Apollon* pour la noblesse et la perfection? Ce qu'il y a surtout d'admirable dans cette statue sans pareille, c'est que la vie ne s'y révèle par aucun signe indiscret. Il n'y a pas un pli sur la peau du visage. Le torse et les membres se recommandent par une régularité qu'on chercherait vainement à retrouver dans la nature. Bon gré mal gré, il faudra pourtant bien que les admirateurs de l'*Apollon* se résignent à voir son autorité contestée. Ce qui leur plaît, ce qui les charme et les ravit, la discrétion dans l'expression de la vie, est précisément ce qui blesse les partisans de la beauté vraie. Ces esprits qu'on accuse un peu légèrement de vouloir tout remettre en question et bouleverser les idées reçues souhaiteraient dans un dieu victorieux une vigueur plus franchement révélée par la forme du torse et des membres. Et quoiqu'ils ne cherchent pas dans la statuaire l'image fidèle du modèle vivant, ils ne seraient pourtant pas fâchés de trouver autour d'eux quelque chose qui pût donner de la vraisemblance à l'œuvre placée devant leurs yeux. Un peu plus

d'évidence dans les signes de la force ne leur déplairait pas. Agiraient-ils plus sagement en gardant le silence, en cachant les doutes qu'ils ont conçus? A mon avis, ils font très bien de dire ce qu'ils pensent. Puisqu'ils croient avoir raison, pourquoi ne chercheraient-ils pas à éclairer ceux qui leur paraissent se tromper?

Le groupe de *Laocoon* trouvé dans les thermes de Titus est sans doute une réplique aussi bien que l'*Apollon Pythien;* mais son origine grecque ne saurait être contestée, car il porte sur la plinthe une triple signature qui ne permet aucune hésitation. Les archéologues le considèrent avec raison comme un des ouvrages les plus importans que l'antiquité nous ait laissés. On peut l'envisager sous deux aspects comme toutes les compositions vraiment dignes d'étude, l'expression et la forme. Pour déterminer la valeur de l'expression, la méthode la plus sûre est de comparer le marbre du Vatican au récit de Virgile. Si l'on prend les vers du poète de Mantoue pour l'image fidèle d'un fait réel, et si l'on cherche dans le marbre les tortures de Laocoon telles qu'elles sont racontées dans le second livre de l'Énéide, on éprouve un singulier désappointement. Il est évident en effet que le groupe ne s'accorde pas avec le récit, et ne produit pas dans notre âme une impression aussi pathétique. Est-ce une raison suffisante pour condamner le groupe et affirmer que le statuaire est demeuré au-dessous de la tâche qui lui était imposée? Je suis très loin de le penser, et tous ceux qui ont réfléchi sur les conditions que ne doivent jamais oublier les arts du dessin se rangeront à mon avis. La sculpture et la peinture ne peuvent choisir qu'un moment dans une action donnée; la poésie pouvait embrasser tous les épisodes dont cette action se compose. Il n'est donc pas étonnant que l'artiste grec n'ait pas cherché à exprimer toutes les tortures racontées dans le second livre de l'Énéide. Ce n'est pas tout : après avoir choisi un moment à l'exclusion de tous les autres, le sculpteur est obligé de supprimer, ou du moins de modifier tout ce qui dans le moment choisi par lui pourrait déplaire aux yeux et présenter un aspect dépourvu d'harmonie. Je conçois donc sans peine que le groupe du Vatican n'offre pas à nos regards les dragons de Ténédos dominant de leurs têtes le visage épouvanté du prêtre de Neptune. Ce détail, excellent dans les vers du Mantouan, n'aurait pas obtenu dans le marbre le même succès que dans l'épopée romaine. Il aurait violé d'une manière fâcheuse l'harmonie linéaire dont la sculpture doit toujours tenir compte. Dans le récit de Virgile, le sang ruisselle sur les bandelettes du prêtre de Neptune : autre détail que le statuaire a négligé par respect pour les lois de son art, et je crois qu'il a bien fait. A coup sûr, les deux moyens d'expression omis par l'artiste grec auraient donné à son

œuvre plus de réalité. Auraient-ils ajouté quelque chose à la grandeur, à la beauté du groupe que nous contemplons? Je ne le crois pas. L'attitude de Laocoon n'est pas non plus celle que nous trouvons indiquée dans Virgile. Les serpens s'enroulent autour de ses cuisses, mais le torse n'est pas envahi par leurs étreintes, la poitrine respire librement, et la nuque, voisine du siége de la pensée, n'est pas atteinte par leurs morsures. Aussi Laocoon, au lieu de se tordre avec désespoir sur les marches de l'autel, où il vient d'immoler un taureau, se débat contre la douleur avec une majestueuse énergie. Eût-il mieux valu pour le statuaire engager la lutte avec le poète? Le marbre pouvait-il exprimer tout ce que la parole humaine exprime sans effort? A mon avis, cette question est une de celles qui doivent servir à mesurer l'intelligence des spectateurs, ou mieux encore à décider s'ils connaissent les conditions imposées aux arts du dessin. Qu'ils regrettent franchement de ne pas retrouver dans le marbre du Vatican les angoisses racontées par Virgile, nous saurons qu'ils confondent les lois de la sculpture avec les lois de la poésie. Qu'ils s'appliquent à étudier le masque de Laocoon, dont toutes les parties expriment la douleur, sans demander où sont les bandelettes tachées de sang, où sont les dragons de Ténédos, où sont les marches de l'autel, pourquoi le taureau immolé par le prêtre de Neptune n'est pas aux pieds du sacrificateur, et nous pourrons croire qu'ils sont appelés à juger les œuvres du ciseau grec.

Je me souviens d'avoir vu à Venise, dans l'atelier d'un jeune sculpteur qui ne manquait pas de talent, mais qui n'a pas atteint la renommée, une composition devant laquelle les apôtres de la réalité se seraient pâmés d'aise. L'artiste vénitien avait pris pour modèle le récit de Virgile et tenté de représenter la mort de Laocoon d'après le second livre de l'Énéide. Le prêtre de Neptune se tordait sous l'étreinte des serpens; le front ceint de bandelettes sanglantes, il râlait et appelait la mort comme une suprême délivrance. Excepté le taureau immolé, le récit de Virgile était là tout entier. Eh bien! cette œuvre, conçue par une imagination ardente, exécutée par une main habile, n'excitait que l'étonnement et la curiosité. L'auteur avait oublié les limites de son art et n'avait pas touché le but. Ses amis ne songeaient pas à lui reprocher sa témérité, car ils partageaient son erreur; mais ils le blâmaient à leur insu, car ils se contentaient de louer des morceaux et ne pouvaient se résoudre à louer la composition tout entière. Or je crois que l'épreuve pourrait se renouveler cent fois sans donner tort au marbre du Vatican.

On a souvent reproché au *Laocoon* d'avoir une attitude théâtrale. L'accusation, j'en conviens, n'est pas tout à fait dépourvue de fondement. Cependant il ne faudrait pas en exagérer la portée. La souf-

france pourrait sans doute s'exprimer avec plus de simplicité, mais le mouvement du personnage principal n'a rien qui ne soit vrai dans le sens le plus rigoureux du mot, et cette remarque suffit pour justifier dans une certaine mesure le parti adopté par l'artiste grec. La scène pourrait se passer autrement, mais elle peut se passer ainsi, et l'on ne doit pas oublier qu'on a devant les yeux un prêtre de Neptune, c'est-à-dire un homme qui rapporte aux dieux la douleur comme la joie. En présence de la mort, il tourne ses regards vers le ciel, et cette pensée donne à son agonie une majesté qui paraîtrait singulière chez un autre personnage. Tout en reconnaissant que la grandeur du sujet se concilierait très bien avec un mouvement plus simplement conçu, je pense donc que l'auteur n'a pas complétement sacrifié la vérité à l'effet théâtral. Les contractions du visage expliquent la ligne choisie pour le torse et pour les membres.

Si nous abordons la forme après avoir étudié le côté expressif de cette œuvre, nous sommes forcé d'admirer la science profonde qui se révèle dans les moindres détails, et surtout dans les grandes divisions musculaires. Ceux qui se complaisent dans la représentation littérale du modèle vivant blâment sévèrement les grandes divisions que je signale comme un des mérites principaux de ce groupe si souvent remis en discussion. Ils ne trouvent ni dans le torse ni dans les membres ce qu'ils ont vu, ce qu'ils voient chaque jour, et comme ils placent le témoignage de leurs yeux au-dessus de toutes les lois consacrées par l'art antique, ils s'étonnent naïvement des louanges prodiguées au *Laocoon*. Ils ne comprennent pas qu'une figure puisse être belle quand elle ne reproduit pas exactement le modèle vivant. Lors même que leur accusation serait fondée, la cause qu'ils défendent ne serait pas gagnée; mais la figure dont je parle n'est pas si loin de la réalité qu'ils se plaisent à le dire. Sans interroger la Grèce ou l'Italie, sans sortir de France, on trouve des modèles qui présentent des divisions musculaires pareilles à celles du *Laocoon*. Seulement ce n'est pas dans le centre ou dans le nord de notre pays qu'il faut aller les chercher, mais bien dans le voisinage de l'Espagne. Les pâtres, les lutteurs des Pyrénées réfutent le reproche d'invraisemblance adressé trop légèrement à la partie plastique de cet ouvrage. Avant d'affirmer que la forme manque de vérité, il serait sage de se demander si le modèle humain est partout le même. Or les ateliers de Paris fournissent à cet égard de nombreux documens; le climat, la configuration du terrain modifient singulièrement l'aspect du modèle humain, et l'artiste grec, lors même qu'il se fût proposé de copier fidèlement ce qu'il voyait, sans rien retrancher, sans rien ajouter, n'aurait pas réussi à contenter les partisans de l'imitation, qui simplifient leurs études en négligeant toute com-

paraison. Mais l'auteur du *Laocoon* comprenait la nécessité d'agrandir, de simplifier ce qu'il voyait, et c'est en obéissant à cette nécessité qu'il a créé une figure dont toutes les parties expriment la puissance en même temps que la douleur.

Pourquoi les fils du prêtre de Neptune éveillent-ils en nous l'idée de la virilité plutôt que l'idée de la jeunesse? Si l'artiste grec les eût conçus autrement, son œuvre à coup sûr présenterait plus de variété. Dans le récit de Virgile, ces deux personnages ne sont pas tels que nous les voyons. Pourquoi le statuaire s'est-il décidé à violer la tradition? Ce n'est pas de sa part un pur caprice, comme pourraient le croire ceux qui ne sont pas familiarisés avec les ouvrages de l'antiquité. Il a préféré la virilité à l'adolescence, parce que la première offre des contours plus précis que la seconde, et comme la précision des contours est un des élémens de la beauté, il a cru toucher plus sûrement le but de son art en donnant quelques années de plus aux fils de Laocoon. L'âge de ces deux figures une fois accepté, il se présente une question plus délicate, et dont la solution n'est pas aussi facile. Pourquoi leur attitude n'exprime-t-elle pas une douleur aussi vive que la douleur de leur père? Leur visage révèle leurs angoisses, mais leur corps semble à peine sentir l'étreinte et la morsure des serpens. Ils se tournent vers leur père pour implorer son secours, le torse et les mains demeurent presque étrangers à la douleur qui se peint sur leur visage. Jusqu'à présent, je ne vois pas qu'on ait répondu à cette objection d'une manière satisfaisante. A parler franchement, ces deux figures encadrent le personnage principal et n'agissent que faiblement sur l'âme du spectateur. Le groupe ne serait ni moins beau ni moins harmonieux, si les deux fils du grand-prêtre trahissaient leurs tortures avec moins de réserve. Dans un sujet si pathétique, sans renoncer à l'élégance, le statuaire pouvait accuser plus vivement ce qu'il s'est contenté d'indiquer. Trop préoccupé de l'harmonie linéaire, il a négligé une partie de sa tâche. Les yeux n'ont rien à souhaiter, mais l'intelligence n'est pas satisfaite; on admire l'habileté de la main, on n'est pas ému aussi profondément que le voudrait le sujet.

On voit au Vatican un fragment d'*Hercule au repos* placé sur un pivot garni de deux poignées, afin que les spectateurs puissent l'envisager librement sous tous ses aspects. Ce morceau jouit d'une estime si haute qu'on lui a réservé une salle à part. C'est ce précieux débris que Michel-Ange aimait à palper quand sa vue, affaiblie par le travail, ne lui permettait plus de le contempler. De tous les ouvrages réunis à Rome, c'est peut-être celui qui révèle de la manière la plus évidente la perfection de l'art antique. L'*Apollon Pythien*, le groupe du *Laocoon*, ne donnent à cet égard que des in-

dications, si on les compare au torse mutilé de l'*Hercule au repos*. La tête et les bras sont à jamais perdus, deux tronçons de cuisses sont tout ce qui reste des membres inférieurs; mais il y a dans ce que nous voyons tant de puissance et de souplesse, la poitrine respire si franchement et les divisions musculaires sont accusées avec tant de hardiesse et de simplicité, que le spectateur, dans son admiration, songe à peine à regretter la tête et les membres que le temps nous a ravis. Ce fragment n'appartient pas à une réplique, l'hésitation n'est pas permise. Il n'y a qu'un maître consommé qui ait pu douer le marbre d'une vie si merveilleuse. C'est de la chair, mais de la chair sans détails mesquins; chaque fois qu'à l'aide des poignées on a fait tourner le bloc vivant, l'admiration devient plus vive, et jamais on ne parcourt la galerie du Vatican sans éprouver le besoin de revoir l'*Hercule au repos*. Dans l'opinion des statuaires qui ont étudié l'antiquité, c'est un ouvrage de premier ordre. Malheureusement le nombre de ceux qui l'ont étudié est tellement limité, que la valeur de ce précieux fragment n'est pas encore bien connue. Si l'*Hercule au repos* avait conquis le rang qui lui appartient, personne n'oserait plus soutenir que l'art antique dédaignait l'imitation du modèle vivant. Jamais la vérité n'a été poussée plus loin; jamais le marbre n'a exprimé la vie avec plus d'évidence. Jamais en même temps les signes de la force n'ont été choisis avec plus de discernement et traduits avec plus de finesse. Un homme d'un esprit exercé qui n'aurait jamais vu que ce débris du passé saurait à quoi s'en tenir sur la portée de l'art antique. Cet unique fragment suffirait pour lui démontrer que dans cet art, si souvent méconnu, l'habileté de la main n'était qu'une moitié de la tâche imposée au statuaire, et que la pensée intervenait pour agrandir et simplifier le modèle. L'*Apollon Pythien* ne fournissait que des documens incomplets; l'*Hercule au repos* est la vérité même. Le voir, l'étudier, le contempler à loisir, c'est nouer des relations intimes avec le génie de l'antiquité. Il y a dans cet ouvrage tant de mérites et de mérites divers, qu'on ne se lasse pas de l'interroger du regard. La peau a tant de souplesse, qu'elle pourrait envelopper le corps d'un adolescent, et les signes de la force, les preuves d'une énergie surhumaine, sont si nombreux, que l'œil devine le héros. Pour les hommes du métier, c'est une leçon dont ils apprécient la portée à mesure qu'ils avancent en âge; pour ceux qui se plaisent à méditer sur les œuvres du ciseau, c'est une révélation dont ils profitent quand ils veulent se former une idée générale de l'art antique.

En louant l'*Hercule au repos*, on n'a pas à craindre d'aller trop loin, car il n'est pas rare de rencontrer parmi les visiteurs du Vatican des esprits naïfs qui s'étonnent de la valeur attribuée à ce mor-

ceau. S'ils manquent de pénétration, du moins ils ne manquent pas de franchise. Ils n'essaient pas de répéter sans le comprendre ce qu'ils ont entendu dire. Ils ont ce qu'on appelle le courage de leur opinion. Pour eux, le torse qui pivote dans une salle du musée n'a guère plus de prix qu'un tesson. Ils se demandent de très bonne foi pourquoi les curieux s'arrêtent autour de ce corps sans tête et sans bras. Pour peu qu'on les presse de laisser voir le fond de leur pensée, ils avoueront que ce bloc est à leurs yeux un prétexte imaginé par les mauvais plaisans pour abuser les âmes crédules, car c'est ainsi que les esprits sans pénétration cherchent à justifier leur indifférence devant une œuvre de premier ordre. Ils n'admirent pas ce qu'ils voient admirer, et au lieu de reconnaître qu'il leur manque une faculté, ils supposent une conspiration organisée contre les simples. Ils mettent en doute la sincérité de ceux qui vantent les mérites d'un ouvrage dépourvu à leurs yeux de toute valeur, et grâce à cette ingénieuse protestation, ils arrivent à se ranger parmi les esprits forts, ils se frottent les mains et se disent avec orgueil : « Ce n'est pas moi qu'on attrapera. » En présence du *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, ils déclarent d'un ton héroïque, en appuyant sur chacune de leurs paroles, qu'ils ne veulent pas grossir la foule des badauds qui admirent sans savoir pourquoi, ou des maniérés qui cherchent à justifier leur admiration par des argumens inintelligibles. Le plus sage serait de confesser leur impuissance, ou de tenter l'éducation de leur esprit; mais pour prendre ce parti, il faut un peu de modestie, et dans le temps où nous vivons la modestie n'est pas à la mode. Il n'est pas hors de propos d'appeler l'attention sur le torse du Vatican : l'admiration d'un tel ouvrage équivaut à l'intelligence de la beauté pure.

Il y a dans les musées d'Europe trois statues de Vénus qui jouissent d'une égale célébrité, mais qui sont loin de posséder un mérite égal : la Vénus de Médicis, la Vénus du Capitole, et la Vénus de Milo. L'étude de ces trois statues est une des plus intéressantes et des plus instructives que l'on puisse se proposer. D'après les traditions consacrées par l'enseignement académique, la plus belle des trois serait la Vénus de Médicis, placée dans la Tribune de Florence. C'est à coup sûr un ouvrage élégant et plein de finesse, conçu par un esprit délicat, exécuté par une main habile. Cependant, pour un œil exercé, il est évident que cette figure n'appartient pas à la meilleure époque de l'art antique. Il y a dans l'attitude presque autant de coquetterie que de vraie beauté. Les lignes sont heureuses, l'ensemble harmonieux. Les diverses parties du corps, traitées avec un soin jaloux, révèlent un ardent désir d'atteindre à la perfection. Et pourtant en présence de cette figure le spectateur n'éprouve pas

une émotion bien vive. Il approuve plutôt qu'il n'admire. Il rend justice au choix des proportions, à la pureté des contours, et ne va guère au-delà. Pourquoi? C'est que la Vénus de Médicis, malgré tous les mérites qui la recommandent, n'est pas vivante. L'inflexion du corps, le mouvement des bras, ont quelque chose de précieux, de maniéré, qui ne s'accorde pas avec le type que le statuaire a voulu représenter. On aura beau vanter la richesse des hanches, la finesse de la ligne qui divise le dos, on n'arrivera pas à prouver que cette figure donne l'idée de Vénus. On dirait qu'elle rougit de sa beauté, et cette pensée chez la déesse de la volupté paraît au moins singulière. C'est un raffinement condamné par toutes les traditions païennes. Il faut donc reconnaître que la renommée de la Vénus de Médicis est quelque peu exagérée. Je vais plus loin : la contemplation assidue de cet ouvrage n'est pas sans danger pour le goût; elle habitue l'esprit à dédaigner la franchise dans l'expression.

La Vénus du Capitole est modelée avec une vérité qui frappe d'étonnement tous les spectateurs. C'est la vie même prise sur le fait. Toutes les parties du corps sont d'une souplesse qui ne laisse rien à désirer. Cette figure néanmoins n'appartient pas plus que la Vénus de Médicis aux meilleurs temps de l'art antique. C'est une femme jeune et belle qui charme les yeux, ce n'est pas une déesse. Le statuaire qui a conçu cet ouvrage ne possédait qu'une intelligence prosaïque; il n'a pu s'élever jusqu'au type de la volupté divinisée. Pour le maniement du ciseau, il va de pair avec les plus habiles; pour l'expression poétique, il est nul. La beauté de la Vénus du Capitole est purement humaine, et parmi les modèles vivans il n'est pas difficile de rencontrer une beauté d'un caractère plus élevé.

La Vénus de Milo, placée au musée du Louvre, est la seule, à mon avis, qui réalise pleinement le type de la déesse. On a cru pendant longtemps qu'elle faisait partie d'un groupe de *Vénus et Mars;* on supposait que le bras le plus élevé avait dû s'appuyer sur l'épaule de Mars, et que l'autre bras tenait un bouclier. Aujourd'hui toutes ces conjectures se sont évanouies devant une figurine trouvée à Pompéi, et qui reproduit fidèlement la Vénus de Milo. La statue, apportée en France il y a trente ans, tenait d'une main un miroir à manche, et de l'autre arrangeait ses cheveux. Je n'ai pas besoin d'appeler l'attention sur l'élégance et la souplesse de la draperie, qui explique si franchement la forme des hanches et des genoux. Ce qu'il importe de signaler, c'est l'ampleur et la beauté du torse, le divin sourire qui anime le visage, la merveilleuse harmonie de tous les contours. Ce n'est pas là une beauté purement humaine. Les femmes les plus dignes d'admiration demeurent au-dessous de cette

figure, créée par le ciseau grec. Toutes les richesses que nous offre le modèle vivant, nous les retrouvons dans le marbre, et l'œuvre du statuaire est supérieure aux femmes les plus belles. A côté de la Vénus de Milo, la Vénus de Médicis et la Vénus du Capitole ne sont plus que des figures d'un mérite secondaire. Ici l'élégance n'a rien à démêler avec la coquetterie, la vérité n'a rien de prosaïque. L'imagination la plus inventive ne rêve rien au-delà; toutes les parties de ce corps divin expriment la volupté et donnent l'idée d'une joie infinie. Le sourire de la déesse révèle tout à la fois la conscience et l'orgueil de la beauté. Nous avons devant nous la Vénus chantée par Homère. Cependant cet admirable ouvrage n'a pas encore conquis l'autorité qu'il devrait avoir. Ceux qui vantent la Vénus de Médicis, et le nombre en est grand, reprochent à la Vénus de Milo une trop grande réalité. Ils vont même jusqu'à dire qu'elle manque de noblesse. Ne pouvant contester sa beauté, ils ne lui accordent qu'une beauté bourgeoise. Quant aux admirateurs de la Vénus du Capitole, ils parlent sur un autre ton. Pour eux, la Vénus de Milo n'est pas assez réelle; elle ne rappelle pas assez clairement le modèle vivant. Ces deux reproches contradictoires sont également dépourvus de fondement. Le modèle vivant agrandi par la pensée doit déplaire aux intelligences prosaïques. Quant à ceux qui ne comprennent pas l'élégance sans un peu d'afféterie, comment approuveraient-ils l'attitude de la Vénus de Milo, tout à la fois fière et naïve? La noblesse telle qu'ils la conçoivent ne saurait se rencontrer dans une figure franchement voluptueuse. Chacune des trois statues dont je viens de parler exprime un aspect de l'art. Lequel de ces trois aspects mérite la préférence? Je crois avoir établi la supériorité de la Vénus de Milo, et je ne crains pas d'ajouter que mon sentiment est partagé par tous ceux qui dans la conception de l'art ne séparent pas la vérité de l'idéal.

Cependant, malgré le mérite éclatant qui désigne à l'admiration de l'Europe la Vénus de Milo, ce n'est pas encore le plus bel ouvrage que la Grèce nous ait laissé. Les fragmens du Parthénon placés au Musée britannique sont l'enseignement le plus solide qui puisse être offert aux statuaires, et c'est en contemplant ces fragmens qu'on arrive à concevoir une idée juste et complète de l'art grec. Il y a quarante-six ans, quand le parlement anglais vota une somme de 750,000 francs pour l'achat de ces précieux débris, les archéologues agitèrent la question suivante : ces fragmens sont-ils égaux, inférieurs ou supérieurs aux plus beaux morceaux conservés dans les musées d'Europe? La majorité se prononça pour l'égalité de mérite. Quelques voix signalèrent comme un défaut une trop grande réalité. Aujourd'hui nous avons peine à comprendre ces étranges ré-

serves, et tous les hommes compétens, tous ceux qui réunissent au sentiment instinctif de la beauté une intelligence éclairée par des études spéciales, proclament les débris du Parthénon supérieurs à toutes les œuvres connues de l'art antique. Si Phidias n'est pas là tout entier, nous y trouvons du moins l'expression irrécusable de son génie. En voyant ce qu'il a fait avec le paros, nous pouvons deviner ce que valaient ses colosses de sculpture chryséléphantine, sa *Minerve* et son *Jupiter*, célébrés en termes si enthousiastes par Plutarque et par Pausanias. Il y a pourtant dans l'œuvre de Phidias, comme dans l'œuvre de Raphaël, plusieurs parts à faire. Celui qui mettrait les loges du Vatican sur la même ligne que les *Stanze* se tromperait. Le Sanzio en effet n'a peint de sa main que la première des cinquante-deux compositions connues sous le nom de *loges*, *la Création*, tandis qu'il a traité personnellement les quatre sujets qui décorent la salle de la Signature, et dans les autres salles la *bataille de Constantin* est la seule composition conçue par lui où il n'ait pas mis la main. Il y a lieu de penser que la frise du Parthénon, où se trouvent représentées les Panathénées, et les métopes, qui figurent le combat des Lapithes et des Centaures, conçues par Phidias, ont été exécutées par ses élèves. Ainsi s'expliquerait l'immense supériorité des frontons sur les métopes et sur la frise. Les archéologues supposent, non sans raison, que pour l'achèvement d'un travail si considérable Phidias fut obligé d'employer, outre les élèves de son école, quelques élèves de l'école précédente, encore inhabiles à reproduire fidèlement le style de ses conceptions. Quelle que soit la valeur de cette conjecture, il est certain que la frise et les métopes sont au-dessous des frontons. La *Cérès*, la *Proserpine*, *les Parques*, le *Thésée*, l'*Ilissus*, nous montrent l'art grec dans toute sa splendeur, dans toute sa pureté. Vérité, grandeur, expression idéale, tout se trouve réuni dans ces figures mutilées par le temps, et dont aucune main ne saurait aujourd'hui recomposer les parties absentes. Le torse du *Thésée* est conçu avec une simplicité puissante qui le place bien au-dessus de l'*Apollon Pythien* et du *Laocoon*. Tous les détails mesquins sont supprimés. La forme est accusée par un petit nombre de masses musculaires, et comme résumée en quelques traits. Rien n'est oublié; mais le statuaire a sous-entendu ce qui lui semblait inutile, et, par l'emploi de ce procédé savant, il est arrivé à créer le type de la force héroïque. Quoique la tête soit mutilée, il est impossible de se méprendre, je ne dirai pas sur le nom, mais du moins sur le caractère du personnage. Il y a tant de noblesse dans ce torse mutilé, qu'on devine une nature presque divine. Les plus belles œuvres du ciseau moderne semblent imparfaites quand on les compare au *Thésée* du Parthénon, et la réflexion

ratifie pleinement cette première impression. La *Cérès*, la *Proserpine* et *les Parques*, vêtues de lin, laissent deviner toute l'élégance, toute la pureté de leurs formes aussi clairement que si elles étaient nues, et la souplesse de la draperie ajoute encore à la beauté des contours qu'elle enveloppe. La *Proserpine*, appuyée sur les genoux de sa mère, est peut-être la plus belle des cinq figures dont je parle. Toutes les inflexions du corps sont écrites avec une précision qui étonne et ravit le regard. Cependant la *Cérès* et *les Parques* ne sont pas traitées avec moins d'habileté; mais le mouvement de ces figures, qui s'accorde d'ailleurs avec leur caractère, n'offrait pas au statuaire l'occasion de se révéler sous un aspect aussi séduisant. L'attitude des Parques, majestueuse et grave, éveille l'idée de l'immuable destin. Cérès, qui soutient sa fille, nous offre le type de la dignité maternelle. Ce qui me frappe dans ces figures, ce n'est pas seulement l'élégance et la pureté, c'est encore l'expression de la force. Phidias, on le voit, ne séparait pas la beauté de la santé. Largeur des hanches, largeur de la poitrine, il n'oublie aucun des signes de la force; mais l'ampleur de la forme se concilie toujours avec la souplesse des contours. C'est la beauté dans toute la richesse de son épanouissement. C'est pourquoi les fragmens du Parthénon, et surtout les frontons, doivent être consultés assidûment par tous les statuaires qui veulent connaître jusqu'où peut aller l'habileté du ciseau dirigé par une imagination poétique. Le modèle vivant justifie toutes les parties de ces admirables figures, mais il les justifie sans les égaler. Pour Phidias, l'imitation n'était qu'un moyen, jamais un but. Il demandait à la nature les termes dont il se servait pour l'expression de sa pensée, et sa main ne prenait le ciseau qu'à l'heure où la méditation avait agrandi ses souvenirs.

En essayant de caractériser les ouvrages les plus célèbres de la statuaire antique et de marquer le rang qui leur appartient, je suis arrivé à cette conclusion, que dans l'art la beauté suprême se compose à la fois d'imitation et d'invention. De quelque manière qu'on envisage les débris précieux qui décorent les musées de Florence et de Rome, de Londres et de Paris, il n'y a pas moyen de contester la légitimité de cette pensée. Cependant aujourd'hui la plupart des sculpteurs français s'en tiennent à l'imitation : c'est ce qu'ils appellent ramener l'art aux lois du bon sens. Au-delà du modèle vivant, ils n'aperçoivent rien, et quand on leur parle de l'intervention de la pensée, ils accueillent volontiers ce conseil par le dédain ou la moquerie. A les entendre, ceux qui rêvent une beauté supérieure à la beauté réelle sont des esprits malades. Quand on cherche l'idéal, on s'éloigne de la vérité. Tout le temps qui n'est pas donné à l'imi-

tation est du temps perdu. Pour produire un bel ouvrage, il ne faut qu'un beau modèle. L'imagination est parfois utile, mais jamais nécessaire; à la rigueur, on peut s'en passer. Le plus grand nombre des sculpteurs de notre temps n'a pas d'autre doctrine : c'est là le fonds sur lequel ils vivent. L'art antique, ils ne prennent pas la peine de l'étudier. Ils en ont entendu parler, mais ne s'en soucient guère. Ce qui convenait à la Grèce ne convient pas à la France. Oublier son temps et son pays, et se jeter dans le passé, à quoi bon? Ce que je raconte ici, Dieu sait combien de fois je l'ai entendu. Aussi j'ai depuis longtemps renoncé à m'étonner du caractère prosaïque des œuvres de sculpture soumises au jugement public. La doctrine que je viens de réduire à sa plus simple expression ne pouvait porter d'autres fruits.

Mais comment les sculpteurs sont-ils arrivés à supprimer ainsi, ou du moins à négliger la moitié de leur tâche? La raison de leur méprise ou de leur indolence se trouve dans leur éducation. Comme on ne fait rien ou presque rien pour développer leur intelligence d'une manière générale, non-seulement ils ne possèdent pas les connaissances dont ils auraient besoin, mais trop souvent ils n'éprouvent pas même le désir de les acquérir. Leur curiosité n'est pas éveillée, et si d'aventure elle s'éveille, quel guide prendront-ils pour la satisfaire? Quand ils sont assez heureux pour savoir qu'ils ne savent pas, quand ils veulent apprendre ce qu'ils devraient se rappeler, ils se trouvent dans un cruel embarras. Les nécessités de chaque jour leur laissent bien peu de temps. Ils comprennent ce qui leur manque et réussissent bien rarement à combler les lacunes de leur éducation, car pour apprendre à l'âge de trente ans ce qu'à douze ans on apprend en se jouant, il faut un courage plus qu'ordinaire. Parvenu à la virilité, on se résigne difficilement à commencer par le commencement. On est pressé d'arriver, on veut prendre le chemin le plus court, on néglige les notions élémentaires, et l'on n'arrive à posséder que des notions confuses. Ceux qui évitent cet écueil sont doués d'une clairvoyance exceptionnelle. Ces natures privilégiées ne font pas loi. Quoi qu'elles puissent faire, à quelque hauteur qu'elles s'élèvent, il n'en demeure pas moins vrai que la sculpture, rangée par les théoriciens au rang des arts libéraux, n'est qu'un métier pour les trois quarts au moins de ceux qui s'en occupent. Le maniement de l'ébauchoir et du ciseau demeure presque toujours indépendant de l'exercice de la pensée. Que l'œil voie bien, que la main copie avec adresse ce que l'œil a vu, muni de ce précepte, il n'y a pas d'œuvre qu'on ne puisse mener à bonne fin. Parmi ceux qui modèlent la glaise et taillent le marbre, c'est une croyance générale, et pourtant l'expérience devrait dessiller leurs yeux, car dès qu'il s'agit de

grouper trois figures ou de composer un bas-relief, pour peu que les personnages soient empruntés à l'histoire, voire à la mythologie, les imitateurs les plus habiles du modèle vivant hésitent, tâtonnent, et ne savent quel chemin prendre pour toucher le but qui leur est assigné. Ils ont beau s'obstiner dans leur opinion, ni l'histoire ni la mythologie ne se laissent deviner. Pour traiter librement un sujet tiré du passé, emprunté aux traditions authentiques ou fabuleuses, il faut avoir des provisions faites. Un livre interrogé la veille, à la page qui explique le sujet proposé, ne peut susciter toute une famille de pensées. Le temps seul peut féconder la semence recueillie dans les livres. Les sculpteurs étrangers aux études littéraires s'informent à la hâte des choses qui leur sont nécessaires, et six mois plus tard ils sont obligés de recommencer leurs investigations. Chaque fois qu'ils ont à traiter un sujet nouveau, pour ménager leur temps, ils n'apprennent rien au-delà de l'action qu'ils doivent représenter, — et, pour n'entasser dans leur mémoire que des souvenirs incomplets, ils dépensent un si grand nombre d'heures, qu'ils auraient plus tôt fait d'étudier d'avance une bonne fois une suite d'actions dont l'ignorance pèsera sur toute leur vie.

Ceux qui veulent réduire la sculpture à l'imitation du modèle vivant récusent l'autorité de la Grèce. Chaque nation a son génie et ses destinées. Pourquoi la France, dans le domaine esthétique, essaierait-elle de régler sa conduite sur un passé déjà si loin de nous? Cette question passe auprès de bien des gens pour un argument décisif. Je pourrais me dispenser d'y répondre, car ceux qui la posent ne connaissent pas mieux la France que la Grèce; mais je consens à la prendre au sérieux. On demande pourquoi la France prendrait la Grèce pour guide et pour conseil. Interrogeons la France elle-même, et voyons ce qu'elle répondra. Quels sont les plus grands noms de la sculpture française, ceux qui dominent notre histoire tout entière, dont personne n'oserait contester l'autorité? Toutes les voix se réunissent pour désigner Jean Goujon et Pierre Puget. Jean Bullant et Germain Pilon, Girardon, Lepautre et les trois Coustou, ne sauraient se comparer à l'auteur de la *Diane*, à l'auteur du *Milon*. Ces deux maîtres ne sont ni d'Égine, ni d'Athènes, ni de Sicyone. Eh bien! soutiendra-t-on qu'ils ont dépensé toute leur vie dans l'imitation du modèle vivant? Une pareille thèse aurait certainement le mérite de l'originalité. On affirme, je le sais, que la *Diane* est un portrait; mais cette affirmation ne résiste pas à l'examen. Si j'excepte la coiffure, qui n'est pas œuvre de fantaisie, je ne vois dans la figure entière qu'une libre interprétation du modèle vivant. Que Jean Goujon, pour plaire à l'amant de Diane, ait consenti à reproduire fidèlement quelques détails réels, je l'admets volontiers; mais

la manière dont il a traité les extrémités, la langueur qu'il a donnée aux membres, s'accordent trop bien avec les bas-reliefs de la fontaine des Innocens pour ne pas appartenir à une doctrine préconçue. Toutes les œuvres de Jean Goujon portent le même caractère. Il a cherché constamment l'expression de l'élégance, et, pour atteindre le but qu'il s'était proposé, il n'a reculé devant aucun sacrifice, devant aucune exagération conciliable avec les lois du goût. La longueur des membres, la longueur des phalanges, sont une tricherie bien évidente; mais le goût s'accommode de cette tricherie, et l'auteur de la *Diane* a très sagement fait de ne pas s'en tenir au modèle qui posait devant lui, puisque ce mensonge a donné à la figure plus de grâce et d'élégance. La forme de la poitrine est simplifiée, et le sacrifice auquel l'auteur s'est résolu n'excite aucun regret, car les détails omis troubleraient la pureté des contours. Ainsi, théoriquement parlant, le talent de Jean Goujon repose sur l'exagération et le sacrifice, c'est-à-dire sur la libre interprétation du modèle vivant.

Le *Milon*, dont le style n'a rien à démêler avec le style de la *Diane*, n'est pas plus réel que l'œuvre de Jean Goujon. Pierre Puget avait voyagé en Italie, et Gênes possède plusieurs figures de sa main. Il connaissait l'antiquité, et n'ignorait pas à quelles conditions le ciseau grec avait exprimé la beauté. Aussi, quand il entreprit son *Milon*, il se garda bien d'engager avec la nature une lutte inégale. Sûr d'être vaincu, il n'essaya pas de reproduire ce qu'il avait sous les yeux. Le torse de l'athlète qui excite chez tous les connaisseurs une si légitime admiration ne révèle pas seulement un œil exercé, une main habile, mais une intelligence habituée à simplifier ses souvenirs quand il s'agit de les traduire. La manière dont la poitrine est comprise prouve surabondamment que Puget ne s'en tenait pas à ce qu'il voyait. Les portefaix de Marseille lui offraient des types de force qu'il aurait pu copier, et l'imitation fidèle de ces modèles n'eût pas manqué d'étonner ses contemporains; mais il visait plus haut que l'imitation, et la postérité lui a donné raison. Il n'y a pas dans le *Milon* une seule partie qui ne relève de la pensée. La grandeur du torse et des membres est obtenue par la simplification, c'est-à-dire par le sacrifice des détails inutiles ou mesquins, par l'exagération des signes qui caractérisent la force. En un mot Puget, que je suis très loin de placer sur la même ligne que Jean Goujon, qui ne possédait ni la même souplesse de talent, ni la même finesse de goût, comprenait avec une égale pénétration les nécessités de son art, et ne bornait pas sa tâche à la reproduction du modèle. Il regardait, il se souvenait, et ne copiait pas. Aussi son *Milon* est traité avec une puissance que la sculpture n'atteindra

jamais tant qu'elle supprimera le libre exercice de la pensée. Il y a lieu de croire que l'auteur de cet admirable ouvrage avait comblé par des études solitaires les lacunes de sa première éducation, ou que du moins il avait acquis un certain nombre d'idées générales qui l'élevaient au-dessus de ses contemporains. Ce qui demeure évident, c'est que, malgré la prodigieuse habileté de sa main, il s'est attaché à mettre une pensée dans toutes ses œuvres. L'*Andromède*, l'*Alexandre* et le *Milon* montrent clairement que pour lui le maniement du ciseau ne résumait pas toute la statuaire. Avant de fouiller le marbre, il méditait longtemps sur l'idée qu'il voulait exprimer, et c'est par ce procédé laborieux qu'il arrivait à la grandeur. Supprimer, ajouter, sacrifier, exagérer, voilà les deux principes qui ont dominé toute sa vie, et l'application de ces deux principes a marqué sa place parmi les noms les plus glorieux.

On a souvent répété que David d'Angers s'en tenait à l'imitation de la nature et ne rêvait rien au-delà. C'est une erreur excusable chez les gens du monde, mais impardonnable chez les hommes qui s'occupent de l'histoire des arts du dessin. Sans parler de la statue de Racine et de la statue du général Foy, qui très certainement ne sont pas réelles dans le sens prosaïque du mot, je puis me contenter des bustes et des médaillons qui ont popularisé le nom de cet artiste éminent. Il avait fait du masque humain une étude si assidue, qu'il était arrivé à saisir en quelques minutes les signes caractéristiques de chaque physionomie, et son ébauchoir traduisait fidèlement ce que son regard avait deviné. Les bustes et les médaillons de David ne sont pas des copies de la nature, mais de savantes interprétations des modèles qui ont posé devant lui. L'accent individuel du visage est rendu avec une fermeté, une énergie qui attestent chez l'auteur une rare pénétration. On peut dire sans exagération que les portraits sont plus faciles à comprendre que les originaux, car le sculpteur a pris soin d'amoindrir, parfois même d'effacer les détails sans importance, afin d'appeler l'attention sur les parties du visage qui ont une signification déterminée, et le travail de son ébauchoir devient ainsi un excellent commentaire sur l'historien, le poète ou l'homme d'état dont il nous offre l'image. Si c'est là ce qu'on appelle imiter la nature, il faut avouer que les mots sont un peu détournés de leur sens naturel. Si l'on confond l'accent individuel, les signes caractéristiques du modèle avec la reproduction littérale et complète de tout ce que l'œil aperçoit en l'étudiant, c'est une étrange manière de comprendre le côté réel de la sculpture. En laissant à chaque mot sa valeur légitime, on est amené à dire que les portraits de David, bustes et médaillons, loin d'appartenir à l'imitation pure, sont au contraire une des manifestations les plus éclatantes de la

pensée libre et volontaire. Pour les yeux sans clairvoyance, il modelait ce qu'il voyait; pour les yeux pénétrans, il s'attachait à exprimer ce qu'il pensait de l'homme qui posait devant lui. Avant d'aborder le travail de l'ébauchoir, il s'efforçait de pénétrer, de deviner le caractère qu'il voulait représenter. Ceux qui ont pu comparer les portraits aux originaux s'accordent à dire que David s'est rarement trompé dans le sens qu'il a donné aux physionomies. Depuis la vanité puérile jusqu'à la volonté persévérante, depuis l'intelligence inactive jusqu'à la fièvre de l'ambition, il a tout saisi, tout rendu avec une étonnante fidélité. Un portrait littéral peut plaire par la ressemblance aux amis, à la famille du modèle. Pour intéresser, pour instruire les contemporains et les générations futures, il faut quelque chose de plus, et David l'avait bien compris.

Personne n'a jamais songé à chercher dans Pradier l'imitation fidèle de la nature. Le souvenir des œuvres de l'antiquité a joué dans sa vie un rôle trop évident, trop constant pour qu'une pareille pensée se présente à l'esprit le plus étourdi. Inhabile à inventer, mais doué d'un sentiment très fin de la forme, il voyait dans une heureuse combinaison de lignes le triomphe de son art. Loin de le revendiquer comme sien, l'école réaliste ne sait pas même lui rendre justice; elle consent à peine à lui accorder une place dans l'histoire. Cependant il y a dans Pradier autre chose que le souvenir du passé. Trop souvent, il est vrai, il s'est contenté de changer les proportions d'une figure connue depuis longtemps, ou d'en altérer le mouvement. Ce n'est là qu'une face de son talent. En même temps qu'il aimait son art avec passion, il recherchait avidement la popularité, et comme il entendait dire chaque jour que la plus évidente révélation du talent se trouve dans la reproduction de la nature, sans le croire, il fit semblant de n'en pas douter. Pour suivre la mode, il se mit à copier plusieurs parties du modèle vivant. Sa prodigieuse habileté dans ce nouveau genre de travail frappait d'étonnement tous ceux qui pouvaient compter les difficultés vaincues; mais les hommes doués d'un goût délicat, tout en admirant la souplesse et la vie qu'il savait donner au marbre, regrettaient de voir des parties littéralement copiées sur la nature ajustées avec d'autres parties copiées non moins fidèlement sur une œuvre antique. Ces excursions dans le domaine de la réalité, applaudies à outrance par les gens du monde, étaient désavouées par la raison. Le souvenir du modèle vivant associé au souvenir des marbres grecs produisait un ouvrage sans unité, sans harmonie. Ainsi non-seulement Pradier n'appartient pas à l'école réaliste, mais toutes les fois qu'il a fait une concession aux doctrines proclamées par cette école, il est demeuré au-dessous de lui-même. A mon avis, il eût agi plus

sagement en restant dans le domaine qui lui était familier, en suivant la pente naturelle de son talent. Son imagination ne pouvait s'élever jusqu'à des créations originales, mais il concevait sans effort, à l'aide de sa mémoire, une figure élégante, un groupe gracieux, et sa main docile ne manquait jamais de traduire sa volonté. Sa part, quoique modeste au point de vue poétique, était encore assez belle au point de vue technique. L'imitation littérale de la nature, loin d'ajouter à la valeur de ses ouvrages, n'a fait qu'en déranger l'économie. S'il n'occupe pas le premier rang, ce n'est pas qu'il ait ignoré l'art de rendre ce qu'il voyait; c'est pour avoir en cette occasion confondu le moyen avec le but.

Quant à Barye, l'école réaliste n'hésite pas à le dire sien : elle ne voit en lui qu'un imitateur fidèle et scrupuleux du modèle vivant; elle lui pardonne d'avoir choisi pour thème de ses compositions des tigres et des lions, et paraît oublier qu'il ne traite pas la figure humaine avec moins d'habileté que les lions et les tigres. S'il fallait en croire les disciples de l'école réaliste, Barye n'aurait jamais rien inventé. Il répudierait avec une sage obstination tout ce qui ne relèverait pas directement de la mémoire. Tout son talent se réduirait à combiner avec adresse ce qu'il a vu; il ne permettrait jamais à l'imagination d'intervenir dans ses travaux. Observateur attentif, armé d'un regard pénétrant, il étudierait la forme, le mouvement, les mœurs des animaux, et transcrirait ses souvenirs. La pensée ne jouerait aucun rôle dans les groupes signés de son nom, qui depuis vingt-cinq ans excitent l'étonnement et l'admiration. Cette opinion est tellement accréditée, qu'on aura bien de la peine à la ruiner. Barye est proclamé réaliste, ennemi déterminé de l'idéal, et l'on cherche dans ses œuvres un argument victorieux contre les doctrines de l'antiquité. Il voit bien et copie bien, c'est là tout son mérite, et le succès qu'il a obtenu prouve clairement que la sculpture a longtemps fait fausse route. Or, malgré les affirmations de l'école réaliste, Barye n'a pas aujourd'hui l'autorité qu'il devrait avoir. En second lieu, son talent ne se réduit pas à l'imitation du modèle. Il y a parmi nous des sculpteurs qui ne manquent pas d'adresse, qui connaissent la forme et le mouvement des animaux, qui les reproduisent assez fidèlement, et qui cependant ne réussissent pas à nous intéresser. Leur dextérité ne peut être contestée : à quoi donc faut-il attribuer la froideur de l'accueil fait à leurs ouvrages? Ne cherchons pas bien loin la raison de leur déconvenue. Malgré la pénétration de leur regard, malgré la docilité de leur main, tant qu'ils s'en tiendront à leurs souvenirs, ils trouveront la foule indifférente. Ils auront beau mesurer l'espace compris entre l'épaule et la hanche du lion, imiter avec un soin scrupuleux les poils de la crinière, ob-

server et reproduire l'enchâssement des yeux : plus ils multiplieront les détails, plus ils s'éloigneront de la vie.

Barye à ses débuts ne rêvait rien au-delà de la réalité, il est du moins permis de le penser. Le lion placé dans le jardin des Tuileries, à droite au bas de la terrasse du bord de l'eau, qui tient dans ses griffes un serpent, n'est qu'une imitation très fidèle du modèle vivant. Le lion accroupi, qui fait face au premier, est conçu d'après une doctrine plus élevée, et malgré l'imperfection de la fonte, il est impossible de n'y pas reconnaître un mérite d'un ordre supérieur. Dans ce dernier ouvrage, tout est simplifié, agrandi. Les détails sans importance sont supprimés, et les masses musculaires, énergiquement accusées, attirent d'abord l'attention. Quant à la forme de la tête, quant à la voûte des orbites, elles sont comprises et rendues de façon à contenter ceux qui ont vu et revu le modèle. Ainsi Barye a reconnu l'insuffisance de l'imitation. A mesure que le champ de sa pensée s'élargissait, il s'éloignait de son point de départ, et donnait à sa manière plus de franchise et de hardiesse. Consultant la nature à toute heure, il consultait en même temps le souvenir des belles œuvres qu'il avait contemplées, et il s'élevait jusqu'à la vérité idéale. Si les derniers groupes qu'il a composés pour la décoration du Louvre n'étaient pas placés si loin du regard, la foule comprendrait le vrai caractère de son talent. Il y a dans ces groupes, dont les modèles en plâtre ont été admirés de tous les connaisseurs, des hommes, des enfans, des animaux. Eh bien! toutes les figures sont traitées avec une liberté, une souplesse qui révèlent chez l'auteur la ferme volonté de montrer non pas ce qu'il a vu, mais ce qu'il a conçu. L'étude de ces beaux ouvrages ne permet pas de croire que Barye dédaigne les traditions de l'art antique. La manière ingénieuse dont il a exprimé la paix et la guerre, son respect pour l'harmonie linéaire, indiquent assez clairement qu'il a vu des bœufs et des chevaux ailleurs que dans les pâturages et les haras. Je voudrais voir ces groupes fondus en bronze, mais fondus à la cire, et placés dans le jardin des Tuileries. L'auteur prendrait alors dans l'opinion publique le rang qui lui appartient. On saurait qu'il n'est pas moins habile dans l'expression de la forme humaine que dans la représentation des animaux, ce qui paraît généralement ignoré, et l'on se demanderait avec surprise comment un talent si fin et si hardi a trouvé si peu d'occasions de révéler toute sa valeur. Que mon vœu s'accomplisse ou qu'il soit dédaigné, j'ai le droit d'affirmer que Barye voit dans la sculpture autre chose que l'emploi de l'œil et de la main. S'il copie habilement, quand il lui plaît de copier, son ambition va plus loin, et l'exercice de la pensée n'a pas pour lui moins d'importance que le maniement de l'ébauchoir.

Ainsi ni David, ni Pradier, ni Barye, n'appartiennent à l'école

réaliste, et j'ai nommé les sculpteurs les plus habiles de notre temps. Que faut-il de plus pour déterminer la valeur de cette doctrine?

J'ai voulu démontrer l'insuffisance de l'imitation dans la statuaire, je pourrais m'arrêter ici; cependant il me semble utile de produire un dernier argument, que je trouve dans les destinées de l'art grec. Je néglige à dessein tous les tâtonnemens qui ont précédé la grande école d'Athènes, dont le chef s'appelle Phidias. J'omets jusqu'à l'école d'Égine, qui occupe dans l'histoire un rang si élevé. Je prends pour point de départ l'art grec parvenu à sa perfection, et le récit des vicissitudes auxquelles il a été soumis confirme pleinement les conclusions énoncées plus haut. Phidias procède à la fois de l'imitation et de la réflexion; en même temps qu'il étudie le modèle vivant, il cherche constamment l'expression de l'idéal, et les figures du Parthénon sont le fruit de ce double travail. En possession de la beauté suprême, autant du moins qu'il est donné à l'homme de la posséder, l'art grec ne tarde pas à déserter les cimes de la pensée. Polyclète, pour plaire aux amans de la nouveauté, amoindrit la part de l'idéal et fait à l'imitation une part plus abondante. Il a si bien compris le goût de son temps, que dans un concours il l'emporte sur Phidias. Sans oublier complétement l'intelligence, il s'attachait surtout à flatter les sens, et par l'application de cette méthode il conquit une rapide popularité. Toutefois, si pour les connaisseurs d'Athènes Polyclète n'avait pas la même valeur que Phidias, il ne combattait pas encore ouvertement les doctrines de son rival. Malgré sa prédilection pour le côté sensuel de la beauté, il tenait compte de l'invention, et ne prenait pas le témoignage de ses yeux pour la seule règle de son art. Il sentait que la génération nouvelle donnait aux appétits plus d'importance que la génération précédente, et suivait la pente de son temps, mais sans vouloir pourtant heurter de front le goût des spectateurs élevés à une école plus sévère. Si c'est à lui, comme le pensent quelques antiquaires, que nous devons attribuer la Vénus de Milo, nous sommes forcé de reconnaître que sans les œuvres de Phidias il serait pour nous le type de la perfection. Si nous n'avions pas sous les yeux les débris du Parthénon, la Vénus de Milo serait admirée sans réserve, sans discussion; on n'oserait pas se demander si l'art peut aller plus loin. Les Athéniens, dont le goût était plus délicat que le nôtre, mesuraient sans effort l'intervalle qui sépare Polyclète de Phidias. Ils sentaient ce que nous comprenons, ils devinaient ce que l'étude nous révèle.

Plus tard, le rôle de l'idéal s'amoindrit encore. Désespérant de lutter avec les deux maîtres dont je viens de parler, Callimaque et Démétrius s'attachent à la reproduction littérale des moindres

détails. Callimaque respecte la beauté en négligeant la grandeur. Il imite avec finesse, avec persévérance, tout ce qu'il aperçoit dans une figure gracieuse. En même temps qu'il flatte les sens, comme Polyclète, il excite la curiosité en abordant des problèmes que dédaignait le ciseau de ses illustres devanciers. Démétrius, moins scrupuleux ou doué de facultés moins élevées, se fraie une autre voie dans le champ de l'imitation. Au lieu de s'appliquer à l'étude des figures gracieuses, il porte son attention sur la forme altérée par la vieillesse, appauvrie par la maladie, sur la laideur même. L'art se déprave entre ses mains, mais le goût public s'associe à cette dépravation, et Démétrius réussit par les moyens qui auraient dû le perdre et le condamner à l'obscurité. Malheureusement nous sommes obligé, pour Callimaque et Démétrius, de nous en tenir au témoignage des écrivains de l'antiquité; nous n'avons pas sous les yeux les pièces du procès. Après la fin de l'autonomie grecque, nous trouvons trois statuaires dont les noms ne sont pas moins célèbres que ceux de Phidias et de Polyclète, Praxitèle, Scopas et Lysippe. Ils réveillent par leurs ouvrages le sentiment de la beauté, mais ils mettent dans leurs conceptions plus de raffinement que de franchise, plus d'élégance que de simplicité. Au témoignage des antiquaires, l'*Apollon Pythien* du Vatican serait une copie de l'*Apollon* de Scopas; la *Vénus de Médicis*, ouvrage de Cléomènes, reproduirait la *Vénus* de Praxitèle, et l'*Athlète en sueur*, trouvé récemment dans le lit du Tibre, conforme à la description donnée par Pline, serait l'œuvre de Lysippe. Or aucune de ces trois figures ne peut se comparer aux fragmens du Parthénon, je veux dire aux frontons. On admire l'habileté du ciseau, on n'est pas ému, parce qu'on n'a pas devant soi l'expression d'une grandeur vraie. Enfin, après le partage de l'empire d'Alexandre, l'art grec prend un caractère théâtral dans l'école de Rhodes. Ce serait à cette école qu'appartiendrait le groupe du *Laocoon*.

Il y a dans cette courte esquisse un enseignement qui ne doit pas être perdu. Si la Grèce, qui l'emporte sur tous les pays du monde pour le sentiment et l'expression de la beauté, a vu s'amoindrir son excellence dans le domaine esthétique, à mesure qu'elle s'éloignait de l'idéal et qu'elle s'attachait à l'imitation, comment des hommes moins heureusement doués que les statuaires d'Athènes et de Sicyone pourraient-ils espérer se dérober aux conséquences d'une conduite pareille? Ce serait de leur part une singulière présomption. Phidias et Polyclète nous manquent. Où sont Lysippe, Scopas et Praxitèle? Pourquoi donc tant de sculpteurs s'engagent-ils dans la voie suivie par Callimaque et Démétrius? J'ai montré que la France, représentée par les artistes les plus habiles, proteste hau-

tement contre l'imitation pure. En produisant comme dernier argument les destinées de l'art grec, je crois avoir dessillé les yeux de tous les hommes de bonne foi. Malheureusement la foule se méprend sur le vrai caractère de la statuaire : elle oublie ou plutôt elle ignore que c'est le plus idéal de tous les arts, et cherche dans le marbre la forme réelle, que nos mœurs dérobent aux regards. Une figure qui éveille les appétits sensuels lui paraît volontiers une œuvre accomplie. Or, si le désir accompagne parfois le sentiment de la beauté, il ne saurait se confondre avec lui. L'admiration pure est une émotion désintéressée. S'il en était autrement, la *Vénus Callipyge* du musée de Naples serait supérieure à la *Vénus de Milo*, car elle parle aux sens bien plus vivement que la figure attribuée à Polyclète. L'expression de la forme telle que la conçoit, telle que la veut la foule, ferait de la statuaire le plus prosaïque de tous les arts. Par l'étude de l'histoire, par l'étude des musées, les esprits cultivés arriveront sans peine à reconnaître la méprise de la foule; pour beaucoup d'entre eux, c'est déjà chose faite. Quant à ceux qui prétendent tout deviner, qui ne veulent interroger ni l'histoire ni les musées, je n'essaierai pas de leur montrer qu'ils se trompent en cherchant dans le marbre le modèle vivant tout entier, avec toutes ses imperfections. Qu'ils se glorifient de leur ignorance, qu'ils ne comprennent pas l'intervention de la pensée dans les arts du dessin et s'en vantent, je ne m'en étonnerai pas. Si le bien et le vrai ne sont pas nettement aperçus par toutes les intelligences, le beau est encore d'une perception plus difficile et plus rare. Quand on l'a une fois entrevu et qu'on veut en jouir, il faut s'appliquer à développer tour à tour la pénétration de son regard et la sagacité de sa pensée. A ce prix, on achète de grandes joies, mais à ce prix seulement. Les plus belles œuvres perdent la moitié de leur valeur pour les spectateurs qui n'ont pas cultivé le sentiment de la beauté. Les intelligences paresseuses ne sauront jamais ce que vaut Phidias.

GUSTAVE PLANCHE.

MAURICE

SECONDE PARTIE.[1]

VII.

Six mois se sont passés. Maurice et Sophie habitent un appartement dépendant de l'hôtel de M. Sorbier. Le jeune ménage a parcouru l'Italie, d'abord seul, puis en compagnie des grands parens, qui n'ont pu rester plus de six semaines sans voir leur fille. Ils sont revenus ensemble après un assez long séjour à Naples. La famille Sorbier a rapporté de son voyage sur la terre classique des arts des impressions diverses. M. Sorbier a remarqué que la campagne de Rome avait une étendue comparable à celle de la Beauce, et qu'on pourrait y faire de belles exploitations agricoles. Mme Sorbier a surtout admiré la quantité extraordinaire d'étoffes anglaises, popeline, madapolam, batiste, qui sont exposées en vente à Livourne. Sophie a donné une attention toute particulière à une danse napolitaine qu'elle se propose d'introduire dans les salons de Paris, où elle fera bonne figure à côté de la redowa.

L'hôtel se ressent encore de l'arrivée toute récente de ses habitans; des malles et des caisses sont dans les antichambres et dans les corridors; les meubles ont gardé leurs housses, et les lustres leurs étuis de gaze gommée. On s'installe, et le désordre est partout. Mme Sorbier, ivre d'un voyage que Mme Sabatier n'a peut-être jamais fait, brûle de donner quelques dîners pour en raconter les épisodes.

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

Dès la semaine prochaine, elle reprendra ses jeudis. M. Sorbier s'est enfermé dans son cabinet, auquel il pensait dans les gondoles de Venise comme au pied du Vésuve, devant Saint-Pierre de Rome aussi bien que sur le Lac-Majeur; il compulse la correspondance et les notes de son fondé de pouvoirs d'Étampes et hume avec délices l'air fade et les émanations pernicieuses de ce réduit. Mme de Treuil défait et retourne dix cartons tout remplis de costumes, de châles, d'étoffes et de colifichets rapportés de toutes les provinces qu'elle a traversées. Maurice bat la ville à la poursuite de ses amis et cherche à s'organiser dans un atelier qu'on lui a préparé sur la terrasse d'un pavillon. Ces tentatives d'organisation, à toute heure et à tout propos interrompues, durent depuis huit jours, et ne sont pas près de finir.

Au plus fort de ces apprêts, un matin, tandis que Mme Sorbier dépouillait de leurs enveloppes les candélabres qui devaient prêter leur éclat à ses réceptions hebdomadaires, que Sophie tirait du fond d'une grande caisse un chapeau de paille d'Italie qu'elle avait choisi à Florence, et qui devait faire son apparition aux Champs-Élysées dans une calèche toute neuve, un tourbillon de soie, de dentelles et de velours entra dans l'appartement.

Deux cris saluèrent l'arrivée de ce tourbillon au-devant duquel coururent subitement Sophie et Mme Sorbier.

— Cette chère madame de Vitteaux, c'est elle! dit la mère.

— Mathilde, est-ce bien vous? s'écria la fille.

— Oui, c'est moi, c'est bien moi, répondit le tourbillon en les embrassant toutes deux. — Vous ne vous attendiez pas à me voir, n'est-ce pas? Mon mari m'avait écrit de le rejoindre à Vienne : j'y suis allée pour lui dire que je retournais à Paris.

— Et vous l'avez laissé à Vienne?

— Oui, à Vienne ou à Prague, peut-être bien à Pesth, je ne sais pas. Je périssais d'ennui. La fumée de Paris me manquait... Que faites-vous donc là?

— Nous arrangeons... Les domestiques sont si maladroits! répondit Mme Sorbier.

— Que je vous plains! Tout est sens dessus dessous chez moi! Comment faites-vous pour vivre? Je meurs tous les jours... Que de tracas! Cent personnes à voir, mille visites à rendre, et l'histoire de tout le monde qu'on ne sait plus! On laisse des petites filles, on retrouve des madames. Et vos amis qui sont mariés... Que de trahisons! Tenez, je suis en deuil d'un cousin sur qui je comptais pour me mettre au courant de tout, une gazette de vingt-huit ans, auditeur au conseil d'état; il avait une façon adorable de porter la barbe. Il a pris femme. Et puis il y a les morts! Hier je vais tout affairée

chez une personne que j'avais laissée rue de Verneuil : elle demeure à présent au Père-Lachaise. J'en suis encore tout ahurie. Une blonde gaie comme une chanson! C'est effrayant comme on meurt... Il paraît que c'est à cause d'une maladie que les médecins ont découverte depuis peu. Irez-vous beaucoup au bal cet hiver?

— Oh! oui, beaucoup! répondit Sophie, qui saisit une pause d'une seconde pour glisser un mot.

— Moi, je verrai;... je n'ai de plaisir à rien. Si je m'écoutais, je me ferais sauvage; mais il faut bien s'habiller pour les autres. Que deviendraient ces pauvres faiseuses de modes, si on n'avait pitié d'elles? La mienne m'a fait dix robes de ville, dix merveilles : je vous les montrerai. Oh! elles sont toutes simples : moire, velours et droguet avec un peu de dentelles partout. Elles ont fait sensation aux Champs-Élysées. La duchesse de Brécourt veut les pareilles, elle en raffole... La connaissez-vous, cette chère duchesse?

— Non, mais une de mes amies est fort liée avec elle, répondit avec assurance Mme Sorbier, qui n'avait jamais entendu prononcer son nom.

— Elle est charmante : des yeux superbes et de l'esprit comme un ange. Sa maison est une des plus agréables de Paris. Je vous y présenterai, si vous voulez.

— Comment donc! mais ce sera avec un très grand plaisir.

— Nous ne voudrions pas cependant abuser de votre complaisance, reprit Sophie, dont le jeune cœur s'épanouissait à la pensée d'aller chez une duchesse.

— Abuser! mais, ma chère, la duchesse et moi ne faisons qu'un. Il est singulier que vous ne nous ayez pas rencontrées ensemble au bal de l'ambassade d'Angleterre. Elle ne m'a pas quittée, et parce que j'avais un peu mal au pied, elle n'a pas dansé... Ah! que de fatigues! Toujours des bals, rien que des bals! Si on n'avait pas le *bois*, on serait morte... Montez-vous à cheval quelquefois?

— Rarement, répondit Sophie, qui n'y montait jamais.

— Nous ferons quelques courses ensemble. Le vicomte de Blangy est mon écuyer; je vous le prêterai. Seulement prenez garde. Il se moque du danger. J'avais d'abord des peurs horribles, mais on s'y habitue, et maintenant je saute une barrière comme un jockey. Il y a aussi le petit de Sireville qui est de nos parties, et puis M. de Marvejols.

— M. de Marvejols! dit Mme Sorbier, à qui ce nom rappelait des souvenirs confus; ne s'appelle-t-il pas Guillaume?

— Oui, autrefois il portait ce nom, reprit Mme de Vitteaux avec un sourire; mais j'ai arrangé tout cela : de Guillaume j'ai fait William, c'est plus coquet.

— Ah! M. Gui..., c'est-à-dire M. William, est de vos relations.

— Lui! c'est mon attentif. Il prétend qu'il m'aime à la folie... C'est fort amusant; où je suis, il est. Quand il ne peut pas me voir, il m'écrit, les bouquets pleuvent chez moi; mais à propos de William, je connais un beau jeune homme qui vous adore, ma chère.

— Moi? dit Sophie, qui devint rouge comme une cerise.

— Vous rougissez!... C'est charmant!... C'est donc vrai?

— Mais je vous assure...

— Laissez donc! il m'en a fait confidence! Hier encore il m'a parlé de vous, et dans quels termes! C'est un ami de M. de Marvejols,... un député.

— Ah! fit Mme de Treuil.

— Ah! que voilà un joli *ah!*... Mlle Plessy de la Comédie-Française paierait fort cher ce petit *ah!* Il n'y a que les ingénues pour avoir de ces hypocrisies.

— Mon Dieu, ma chère Mathilde, je vous jure encore une fois...

— Oh! ne jurez pas, vous allez mentir! Pourquoi d'ailleurs vous en défendre, et quel mal y a-t-il à cela? Si M. de Courtalin vous aime, cela prouve tout au moins qu'il a le goût bon, et il serait fort impertinent, vous ayant connue, s'il ne vous aimait pas un peu.

Une glace était en face de Sophie; elle y jeta un coup d'œil, et trouva que Mme de Vitteaux avait raison.

— Ce pauvre M. de Courtalin! poursuivit Mme de Vitteaux; il paraît qu'il vous aimait avant votre mariage. Il s'est jeté dans la politique pour oublier l'amour; mais l'amour l'a suivi, et depuis qu'il a eu connaissance de votre arrivée, il est comme une âme en peine... Vous riez, ma chère?... Eh bien! vous avez raison! ce n'est pas mal que ces affreux hommes endurent quelques tourmens. Depuis que je connais M. de Vitteaux, j'ai le monde en exécration, et je crois que l'humanité tout entière serait à mes pieds que je l'y laisserais mourir. Ces messieurs s'imaginent nous faire grand honneur en nous aimant! Est-ce notre faute, à nous, si nous sommes jolies? Nous le sommes, tant mieux; il faut en abuser, et nous en abuserons, si vous voulez, vous et moi. J'ai de grands projets pour cet hiver... Nous nous verrons tous les jours; de la rue Godot-de-Mauroy à la rue d'Anjou-Saint-Honoré, il n'y a que la main. Mes vendredis sont très courus... Nous en ferons les honneurs ensemble, et je veux que toutes mes amies vous adorent, sinon je romps avec elles tout net.

— Cette chère Mathilde!

— Oh! je suis comme ça, moi! je me sens pour vous une sympathie extraordinaire, qui a commencé le jour où je vous ai vue... Mais par exemple je prétends que vous m'aimiez beaucoup.

— C'est déjà fait, dit Sophie en embrassant Mathilde.

— Nous aurons même jour aux Italiens, le mardi, si vous voulez; c'est le beau jour du beau monde. Je donne un bal le 14 du mois prochain... J'inviterai mon mari, qui est en Autriche, ce sera original. Nous nous entendrons pour avoir la même toilette, un rien bien simple, par exemple une robe de dentelles sur du taffetas blanc. On soupera dans une serre... Ah! mon Dieu! le joli tableau que vous avez là!

Le tableau qui venait d'arracher cette exclamation à l'enthousiasme spontané de Mme de Vitteaux était posé sur un fauteuil dans un coin du salon. Il était de Maurice, et représentait une petite maison avec un bouquet d'arbres groupés autour d'une source. La maison était couverte de chaume, des prés lui faisaient une ceinture, et l'on voyait la mer à l'horizon. Deux ou trois figures de paysans animaient ce paysage, qui rappelait un coin de terre où Maurice et Philippe avaient vécu fraternellement pendant six mois aux environs de Trouville.

— Ah! qu'il est frais et clair! reprit Mme de Vitteaux. Le joli ciel, et que ce marmot à cheval sur un tronc d'arbre est gaiement posé! Voyez ces canards, comme ils barbottent! Et ce gros buisson dans le coin, est-il drôlement ébouriffé!... Tout cela donnerait envie d'habiter la campagne... Qui donc a fait ce tableau?

— Mon mari, répondit Sophie avec un petit sentiment d'orgueil.

— M. Maurice de Treuil! s'écria Mme de Vitteaux. En effet voici là-bas ses deux initiales sur un caillou. Je veux que mon architecte me construise une chaumière en tout semblable à celle-là dans un coin de mon parc, et s'il me prend quelque jour envie de vivre en ermite, c'est là que je me retirerai.

— La maison sera bien petite pour les amis qui vous poursuivront dans ce modeste asile, dit alors Mme Sorbier d'un air gracieux.

— Eh bien! je ferai arranger des chalets autour de cette chaumière, et vous m'y suivrez les jours de spleen.

— Ce paysage vous plaît donc beaucoup?

— Beaucoup.

— Alors permettez-moi de vous l'offrir.

— Oh! madame...

— Je vous en prie; il vous servira de modèle.

— C'est charmant; mais M. Maurice?

— M. de Treuil! S'il était ici, il se joindrait à moi pour vous supplier de l'accepter... Une bagatelle... Quatre coups de pinceau...

— Je ne résiste plus, mais à une condition cependant.

— Laquelle?

— C'est que vous viendrez passer un mois ou deux dans cette chaumière aussitôt qu'elle sera terminée.

— Volontiers.

— J'ai mon projet... Des murs rustiques à l'extérieur avec le même lierre, les mêmes gros poiriers, le même chaume piqué d'iris en fleurs; au dedans un boudoir, un nid; de la brocatelle et du bois de rose.

— Ce sera ravissant.

— Adieu à présent...

— Vous nous quittez déjà!

— Eh! ma chère, j'ai vingt courses à faire; je me suis oubliée chez vous... J'emporte ma chaumière, et je jette en passant un mot chez mon architecte... N'oubliez pas mes vendredis, je vous ai annoncées à tous mes amis; ce serait un désespoir si vous ne veniez pas... Mille bonjours à M. Maurice... A propos, que voulez-vous que je dise de votre part à M. de Courtalin? Un petit mot, un rien; égratignez-le, mais ne le tuez pas... A votre prochaine visite chez moi, il aura dix rivaux... Bonsoir, je me sauve!

Deux ou trois heures après cette visite, on pouvait voir Maurice furetant sur tous les meubles, soulevant tous les rideaux, cherchant partout, et frappant du pied chaque fois qu'en parcourant une chambre dans tous les coins, il ne découvrait ni cadre ni toile. — Cependant ce diable de tableau était bien ici ce matin, je l'ai vu, de mes yeux vu! murmurait-il entre ses dents. Où l'a-t-on fourré? — Et il sondait les armoires et les cabinets pour voir s'il n'était pas caché sous quelque robe. Les domestiques questionnés se souvenaient bien d'avoir vu un tableau quelque part, mais ils ne savaient pas ce qu'il était devenu.

Au plus fort de cette recherche, Sophie et Mme Sorbier revinrent d'une course qu'elles avaient faite pour jeter une carte.

— Eh! mon Dieu! que cherchez-vous là? dit Sophie en surprenant Maurice à genoux regardant sous un canapé.

— Pardieu! dit Maurice, qui commençait à s'impatienter, je cherche un tableau.

— Quel tableau?

— Le paysage qui était là ce matin, sur ce fauteuil.

— Ah! cette petite chaumière avec des canards,... dit Mme Sorbier.

— Justement.

— Ne cherchez plus, nous l'avons donnée.

— Comment donnée?

— Et oui! donnée, c'est assez clair... Vous me regardez là avec des yeux tout étonnés.

— Mais à qui avez vous fait ce beau cadeau?

— A une très jolie femme,... dit Sophie, un peu inquiète du tour que prenait la conversation.

— Elle a un nom, j'imagine, cette jolie femme?

— C'est Mme de Vitteaux ! reprit Mme Sorbier d'un air majestueux.

— Cette Mme de Vitteaux que nous avons rencontrée à Pise?

— Elle-même. Elle a bien voulu l'accepter.

— Ah ! elle vous a fait cette grâce ! et c'est vous, madame, qui avez eu l'heureuse idée de lui offrir ce tableau?

— C'est moi.

— Sans même me demander si cette offre me convenait, sans me prévenir ?

— Mais, mon ami, reprit Sophie, maman pensait que cela te ferait plaisir; Mme de Vitteaux a dit tant de bien de ce petit paysage, il lui plaisait tant... Toi-même, si tu avais été là...

— Mais, ma chère enfant, ce tableau ne m'appartenait plus, j'en avais disposé.

— Vous l'aviez vendu? s'écria Mme Sorbier.

— Non pas vendu, mais donné.

— Et à qui?

— A mon ami Philippe.

— Oh ! si c'est M. Duverney, dit Sophie, tu lui feras comprendre...

— Mais pas du tout; il est beaucoup plus simple de dire à Mme de Vitteaux...

— Oh ! pour cela jamais ! se hâta de répondre Mme Sorbier.

— Et pourquoi donc?

— Faire cette insulte à une si charmante femme, à une femme du monde, à la meilleure amie de Sophie !

— Sophie la connaît depuis trois mois à peine, cette chère amie !

— Cela veut-il dire qu'on ne saurait aimer ma fille qu'après dix ans?

— Eh ! madame, il ne s'agit pas d'affection ici, reprit Maurice; il s'agit de tableau.

Sophie comprit que la discussion courait sur un terrain glissant; une fois encore elle se jeta entre sa mère et son mari.

— Eh bien ! mon ami, reprit-elle, si tu crois que M. Philippe tient à ce petit tableau, il faudra le refaire...

— Voilà tout, les toiles ne manquent pas, ajouta Mme Sorbier, et vous ferez cela en quatre matinées.

— Vous croyez !

— Pardine, la belle affaire ! deux arbres et une cabane avec un petit polisson,... six pouces de couleur en tout !

Maurice, sentant que la colère lui montait à la tête, prit brusquement son chapeau et s'en alla sans répondre. Il avait fait ce tableau en Italie pendant qu'il était à Naples. Il se proposait de l'offrir à Philippe pour l'anniversaire de sa naissance, et pour lui rappeler une des époques les plus heureuses de leur vie. Sa mémoire, en

quelque sorte inspirée par le cœur, avait reproduit avec une poétique exactitude l'aspect souriant de ce petit cottage où pendant six mois ils avaient partagé le même pain et dormi sous le même toit. Maurice, en signant ce petit tableau, avait la conscience que c'était l'un des meilleurs qu'il eût jamais faits. Il était fier et charmé de l'offrir à un homme qui pouvait en apprécier la valeur, qu'il aimait et qu'il estimait. Toute cette joie était perdue. Au lieu de la revoir dans une maison amie, — cette chaumière, accrochée dans quelque boudoir entre deux méchantes aquarelles, resterait tristement exposée aux regards de quelques sots qui n'y verraient que les arbres et les canards de Mme Sorbier. Ce qui augmentait encore l'irritation de Maurice, c'était le peu de sympathie qu'il éprouvait pour Mme de Vitteaux.

Ainsi qu'on l'a pu voir, Maurice et sa femme avaient rencontré Mme de Vitteaux à Pise, voyageant en compagnie de quatre ou cinq personnes, parmi lesquelles on finissait par découvrir son mari. Le mari était un de ces riches capitalistes dont l'esprit semble toujours noyé sous des entassemens de chiffres qu'ils remuent sans cesse en esprit pour les besoins de leurs spéculations; il avait quelque temps, et à la suite de sa femme, traversé l'Italie, et couru de Gênes à Venise, en passant par Naples et Rome, où il avait admiré les palais et les musées au point de vue du bénéfice qu'on pourrait en retirer si on les mettait en actions. A Venise, on avait perdu ses traces; un chemin de fer l'avait emporté du côté de Vienne, où certaines mines exigeaient sa présence, et Mme de Vitteaux était revenue en France sous l'escorte d'un parent qui avait sur le nez un lorgnon d'écaille à deux branches et à la main un jonc à pomme d'or constellée de turquoises. Pendant leur séjour à Pise, la fortune bien connue de M. Sorbier avait attiré M. de Vitteaux, en même temps que le nom de Maurice avait inspiré à l'esprit oisif et frivole de Mme de Vitteaux la pensée de connaître un artiste. Le hasard avait voulu que les deux familles descendissent dans le même hôtel. La connaissance n'avait pas tardé à se faire, et une sorte d'intimité en avait été la conséquence. Dès les premiers jours, Maurice avait deviné ce caractère tourné vers les choses mondaines et futiles, gratté cette surface polie et brillante sous laquelle il n'y avait rien. Ce ramage de linotte gazouillant sur un pommier et répétant toujours la même chanson, cette gaieté factice mêlée de fausses mélancolies, cette activité d'écureuil tournant au grand galop dans une boîte, cette inquiétude sans cesse renaissante qui donnait à sa vie l'apparence d'un carnaval, dont les bals, les concerts, les visites et les bavardages prenaient la meilleure part, cet amour fou du parlage qui la poussait à se jeter avec furie au travers de toutes les conversations, si graves qu'elles fussent, et pour le plaisir seulement de les embrouiller,

toute cette nature qui tenait à la fois d'une roue de moulin par le mouvement et le bruit, de l'oiseau par la légèreté, de l'arc-en-ciel par l'éclat, de la cigale par l'imprévoyance, n'inspirait à Maurice qu'éloignement et répulsion. Il craignait pour Sophie le contact dangereux d'un caractère auquel le sentiment du devoir ne traçait aucune limite, et qui sacrifiait volontiers les meilleures choses et les plus honnêtes aux feux follets d'une conversation à la fois étincelante et vide. Il ne voulait pas que la jeunesse de cet esprit, déjà faussé par l'influence maternelle, fût égarée et perdue par le tumulte d'une existence et d'une parole qui lui faisaient l'effet d'un orchestre dont les instrumens joueraient pêle-mêle le *dies iræ* et une ariette d'opéra. L'expérience qu'il avait du monde lui faisait redouter ces rencontres, si communes aujourd'hui, où toutes choses sont confondues. Il avait traversé Paris et savait quelles frontières étroites séparent la femme honnête de la femme perdue... Or, si Mme de Vitteaux appartenait au monde par sa position et sa naissance, elle avait des idées et une manière de comprendre la vie qui, à son insu peut-être, lui donnaient la plus fâcheuse et la plus triste ressemblance avec quelques-unes de ces femmes qui jouent un si déplorable rôle dans les mœurs parisiennes.

Ce n'était pas la première fois que Maurice trouvait sur son passage de ces natures dévoyées. On dirait que, fascinées par l'éclat qu'on prête au vagabondage de certaines aventurières, éblouies et entraînées par le tapage qui se fait autour d'elles, excitées par une envie malsaine d'attirer sur leurs fronts quelques rayons de cette auréole qui couronne les plus célèbres, elles s'efforcent de suivre leurs traces et de s'inspirer de leurs habitudes pour arriver à la même notoriété. Poussées par ce fatal besoin de succès et d'hommages qui domine quelques femmes, on en voit qui cherchent, demandent, sollicitent d'étranges rivalités, et se croient au sommet de la mode et du goût, quand par hasard, grâce à leurs toilettes et à leur attitude, les étrangers les confondent avec les Dalila de la Chaussée d'Antin. Le cercle de la famille les protége, elles le franchissent; leur qualité de femmes du monde les couvre, elles n'épargnent rien pour faire croire qu'elles n'en sont pas. Elles ont des maris, elles les dissimulent et quelquefois les oublient; elles ont pour leur cœur la sainte garantie des devoirs, elles n'affectent de tendresse et d'enthousiasme que pour les emportemens de la passion et les dérèglemens du vice; elles ont une maison et un ménage, elles ne parlent que des enchantemens de la bohême. Ce n'est rien pour elles que d'être de bonnes femmes : ce qu'elles regrettent ou feignent de regretter, c'est de n'être pas d'adorables maîtresses. Elles pourraient éclairer doucement le foyer domestique, elles veulent

faire croire que leur mission était de briller dans le monde galant. La Providence les a faites épouses et mères, elles ne croient pas que cela suffise, et aspirent à la réputation d'esprits d'élite et de libres penseurs. Tout les convie à s'agenouiller sous le joug tutélaire de la règle et du devoir; elles se plaisent à chanter les louanges de l'indépendance sur le mode pindarique, et n'ont qu'une médiocre estime pour ces vertus que la coutume recommande aux petites bourgeoises. Ce qu'elles aiment, c'est le bruit; ce qu'elles cherchent, c'est le mouvement; ce qu'elles envient, c'est l'éclat. Une littérature malsaine, en poétisant certaines existences dont la Grèce antique a chanté les hardiesses, a contribué dans une large mesure à rendre ces imitations plus faciles et plus nombreuses. Le trouble s'est fait dans les esprits faibles et dans les cœurs irrésolus. Des femmes qui, mieux inspirées, auraient dû détourner les yeux de ces scandales ont cru que la vie était là; elles en ont accepté les apparences et en attendent les réalités.

Mme de Vitteaux était de ces femmes par le langage tout au moins, et Maurice avait vu avec un chagrin réel le commencement des relations qui s'étaient formées entre elle et Sophie. Il avait essayé d'en atténuer les effets; mais Mme Sorbier, impatiente d'entrer dans un monde aristocratique dont Mme de Vitteaux semblait lui ouvrir les portes à deux battans, n'avait au contraire rien négligé pour rendre ces relations plus fréquentes et plus intimes. Certainement, et en y regardant de bien près, Mathilde de Vitteaux lui paraissait un peu étourdie, un peu folle; mais elle était si jeune! et d'ailleurs que ne devait-on pas pardonner à une Parisienne qui faisait briller dans sa conversation, comme des étoiles dans un ciel clair, les noms éblouissans de tant de marquises et de comtesses! Elle serait le guide lumineux qui introduirait Mme Sorbier dans le faubourg Saint-Germain, et quelle humiliation ne serait-ce pas pour Mme Sabatier!

L'entrée de Maurice au sein de la famille Sorbier lui avait ouvert des latitudes nouvelles, au milieu desquelles il marchait comme un voyageur égaré par un guide au travers de marécages sans bornes et de ravins sans horizons. Il éprouvait des étonnemens d'écolier en présence de cette vanité puérile qui revêtait chaque jour de nouvelles formes, de cette ignorance profonde des choses qui séduisent les esprits lettrés, de ce dédain pour tout ce qui constitue la vie intellectuelle. Il surprenait chaque jour Mme Sorbier préoccupée d'artifices et de combinaisons dont le succès devait la faire plus riche de cent écus à la fin du mois. Si l'on avait fantaisie de donner un dîner, on économisait sur les bougies, et c'étaient dans le cœur de Mme Sorbier des tiraillemens qui remplissaient Maurice de tristesse ou de gaieté, suivant les impressions de son réveil. Il lui prenait quelquefois des

envies de rire folles en écoutant les conversations qu'on échangeait à table et les longs débats que suscitaient certains mots, certains faits, certains événemens, qui lui semblaient tenir dans la vie autant de place que des grains de sable dans le désert. Habitué à vivre dans un milieu où les choses sont promptement analysées et le mouvement des idées rapide, où le niveau de l'intelligence est élevé et met la pensée en contact habituel avec le beau et le grand, il était comme un homme qu'on ferait passer subitement du Conservatoire de musique au Café des Aveugles. Quand par politesse il s'efforçait de prêter une attention soutenue à cet échange de paroles, son esprit s'embrouillait bientôt dans un flux de mots dont le sens lui échappait, et il était au bout d'un quart d'heure réduit au silence, comme le serait un voyageur assis au milieu d'un cercle d'Algonquins. Jamais un livre, si ce n'est quelque médiocre roman, n'entrait dans la maison; jamais une question d'art n'était discutée, on savait à peine le nom des hommes les plus célèbres, et les faits politiques les plus considérables n'étaient appréciés qu'au point de vue du renchérissement des comestibles.

Quelques passages d'une lettre écrite de Rome par Maurice à Philippe donneront une idée plus exacte de la situation morale que son mariage lui avait faite.

« .... Il y a eu grand gala hier à l'hôtel. Mme Sorbier avait eu l'heureuse idée de traiter quelques personnes de distinction, deux manufacturiers de Rouen, un sous-préfet qui voyage en congé de convalescence, une certaine Mme de Vitteaux et son mari, dont je me réserve de te parler plus tard, et un petit baron qui a les plus jolis gilets du monde. On a été fort gai. Ces dames ont parlé corsages et volans presque aussi bien que l'eût fait une tailleuse à la mode. Ces messieurs ont égayé l'entretien de diverses considérations sur le rendement de la betterave et l'art de teindre le coton. Le petit baron a été charmant; il a élevé le dialogue à la hauteur du calembour.

« Le lendemain, on va visiter le temple de la Concorde; mais le plus léger incident, une amie de province qu'on a cru rencontrer, une robe bleue qu'on a cru reconnaître, devient un thème à discussions interminables. On saute du passé au présent, on suppute des bénéfices, on analyse des alliances. Nous ne sommes plus à Rome, mais à Étampes, et si tu en doutais, je n'aurais qu'à te citer un mot de M. Sorbier, que je surpris il y a quelques jours en contemplation devant la colonne Trajane.

« — Eh! eh! lui dis-je, vous voilà comme un antiquaire, vous admirez cette colonne.

« — Moi! dit-il, je ne la regardais pas... Je pense que nous allons avoir une petite hausse sur les blés... J'en écrirai à Étampes.

« Sophie a malheureusement trop du sang des Sorbier dans les veines, mais elle est jeune, elle est femme, Parisienne surtout; son esprit, mieux cultivé, produira des fleurs et des fruits. Elle a un charme singulier à tout ce qu'elle fait, beaucoup de séduction dans la voix, et le goût tourné vers les plaisirs. Elle est en face de la vie comme un oiseau qui n'a pas encore volé au bord de son nid. Je lui apprendrai à ouvrir les ailes. Sa beauté, déjà si remarquable à la Colombière, est plus complète, en quelque sorte plus féminine; le regard s'illumine, le sourire s'attendrit. Quand elle passe dans les rues de la ville éternelle, les vieux Transtevérins s'arrêtent et la regardent. Il me semble qu'elle m'aime un peu. Le plus triste est qu'elle soit la fille de sa mère.

« Cette chère famille s'imagine de bonne foi qu'elle voyage en Italie! Elle me gâte ce pèlerinage... M. Sorbier profite de toutes les occasions pour questionner les hôteliers et les marchands sur le prix des denrées et l'état des transactions commerciales, et il compare les résultats obtenus avec les renseignemens qu'il a rapportés d'Étampes. Mme Sorbier se jette avec délices dans de longues conversations sur le monde chimérique où elle espère faire admirer prochainement les fleurs mauves de ses bonnets, et ouvre des yeux éblouis toutes les fois qu'on nomme devant elle quelques-uns de ces princes qui peuplent les palais italiens.

« Les rapins auraient-ils raison quand ils parlent des bourgeois avec ces flots de railleries que rien ne tarit? Malheureusement, au fond de cette nature noyée dans un océan de choses menues et aveuglée par les plus mesquines vanités, il y a je ne sais quoi de dur et de sec où l'on se heurte aussitôt qu'on creuse un peu. On sent que ce caractère est mû par des opinions et des idées qui ont la fixité mécanique et l'âpreté de ces rouages de fer qui font agir une machine. Avec des apparences de rentier retiré des affaires, le père de Sophie n'a pas moins de froide rudesse et d'âpreté; mais il a soin d'en dissimuler les aspérités sous un air d'indifférence et de philosophie qui rappelle le rat de la fable. Quelquefois le rat se fait tigre. Comme ces terrains argileux qui reposent sur la pierre et dans lesquels la pioche se brise au second coup, il y a sous sa bonhomie d'emprunt un fond de sécheresse et d'insensibilité sur lequel son cœur s'endort comme sur un lit de cailloux.

« Quand je les regarde tous deux, je ne comprends pas comment, étant ainsi faits, ils ont pu mettre au monde une créature aussi charmante que Sophie. Tu la connais; mais tu ne peux apprécier tout ce qu'il y a de grâces et de finesse dans cette nature exquise. Elle est comme une rose épanouie sur un chardon. Tu avais vu la jeune fille, je te présenterai la jeune femme. Elle me fait l'effet de ces beaux

paysages dont les séductions se dégagent une à une du brouillard qui les enveloppe le matin. Le mariage l'a dévoilée. Il ne lui manque que d'être laissée à elle-même pour ressembler à Laure.

« Pourquoi ne sommes-nous pas seuls?... »

Ce cri, jeté à la fin d'une lettre dans laquelle Maurice s'épanchait après trois mois de mariage, était l'expression de sa pensée la plus intime. Selon la prédiction de Philippe, Maurice n'avait pas épousé une femme, il avait épousé une famille et il en sentait le poids. Deux ou trois fois déjà en Italie il avait eu avec Mme Sorbier des conversations délicates, où l'on devinait les froissemens de deux caractères antipathiques. Au moment où la parole devenait plus amère et laissait redouter une explosion, Sophie intervenait et rendait la retraite possible. Elle était entre eux comme ces flocons de ouate qu'une main prudente place entre deux morceaux de cristal prêts à voler en éclats au moindre choc; mais la domination que Mme Sorbier exerçait sur l'esprit de Sophie la faisait toujours pencher du côté de sa mère.

Après la scène du tableau, lorsque Maurice revint chez lui, calmé par une promenade, il trouva Sophie qui brodait au coin de la cheminée. Elle releva la tête en le voyant et ne dit rien.

— Vous êtes seule? lui dit Maurice.

— Oui, seule, répondit Sophie avec un grand soupir.

— Ah! mon Dieu! qu'avez-vous? reprit Maurice.

Sophie regarda son mari d'un air tout étonné.

— Ah! reprit-elle, tant d'indifférence après tant de colère! Je n'y comprends plus rien; Maurice, c'est bien mal.

— Comment! s'écria le peintre, c'est votre mère qui prend mon tableau, et c'est moi qui ai tort?

— Certainement; mais si vous vous fâchez encore, je me tais.

Sophie inclina la tête sur sa broderie comme un beau lis, et se détourna à demi. Elle avait sans le savoir l'attitude de ces belles rêveuses que les peintres flamands asseoient à l'angle de ces fenêtres où grimpe un rameau de vigne, et que baigne un rayon de lumière.

Maurice l'embrassa sur le front.

— Voyons, dit-il, à demi vaincu, ne boude pas, je me tais.

Sophie sourit et le regarda du coin de l'œil.

— Quelle peine vous m'avez faite! reprit-elle, car enfin ce tableau n'est qu'un tableau, et ma mère, c'est ma mère... Se mettre en colère pour un bout de toile!

— Hum! un bout de toile qui m'a coûté six semaines de travail!

— Vilain paresseux!... Six semaines, cela fait un mois et demi... Vous le referez.

Et comme Maurice secouait la tête, Sophie lui passa ses bras autour du cou.

— Voyons, dit-elle, si je vous l'avais demandé, me l'auriez-vous donné?

Que répondre à deux lèvres roses qui sourient à deux pouces du visage qu'elles interrogent? Sophie interpréta le regard de Maurice.

— Eh bien! mettons que je vous l'ai demandé, et c'est alors moi qui l'offre à Mme de Vitteaux.

A ce nom, Maurice fronça légèrement le sourcil.

— Vous l'aimez donc, cette Mme de Vitteaux? dit-il.

— Et pourquoi ne l'aimerais-je pas?... Elle est fort gracieuse et donne des bals charmans.

— Oh! tous les bals qu'on donne sont charmans, c'est convenu.

— Elle doit nous présenter à la duchesse de Brécourt, sa meilleure amie.

Maurice haussa les épaules. — Vous croyez donc à toutes ces duchesses dont Mme de Vitteaux émaille ses conversations? reprit-il.

Sophie le regarda toute surprise. — Je ne vous comprends pas, dit-elle. Est-ce que Mathilde n'est pas faite pour connaître des duchesses?

— Je ne sais pas, il y en a si peu!... Mais quand les vraies duchesses manquent, il y a les duchesses d'occasion.

— Vous êtes singulier! Mathilde voit le meilleur monde.

— Hum! il y a tant de mondes! Le faux d'abord, qui est le plus nombreux...

Sophie frappa du pied. — Dites-moi tout de suite que Mme de Vitteaux ne s'appelle pas Mme de Vitteaux, qu'elle n'est pas mariée et qu'elle n'habite pas la rue d'Anjou-Saint-Honoré; ce sera plus court!

Là-dessus Sophie tourna le dos à Maurice, s'approcha du feu, posa un pied sur les chenets et s'accouda, le menton dans la main, sur le chambranle de la cheminée. Sa pose avait la molle inflexion et cette harmonie de lignes qui ont rendu si fameuse la statue de Polymnie; Maurice regarda Sophie avec une expression dont la glace, qui était en face d'elle, réfléchissait toutes les nuances. Elle resta un instant immobile, puis, tournant la tête avec un geste mignon:

— Ne me taquinez pas, ou je ne vous aimerai plus, dit-elle.

— Mais, reprit Maurice les yeux rayonnans, ne faut-il pas...

— Il faut que vous me laissiez aimer ceux que j'aime... Prenez garde, vous perdriez trop à me faire changer... Puis il faut me laisser danser où il me plaît de danser, et s'il me plaît d'aller au bal chez Mme de Vitteaux, il faut me conduire au bal.

— C'est juste.

— A la bonne heure, voilà comme je vous aime. Obéissez, et vous n'y perdrez rien.

Sophie se dégagea de l'étreinte de Maurice, noua ses doigts sur

ses lèvres, et lui envoya un baiser en se sauvant dans sa chambre. Maurice disparut derrière elle; il ne pensait plus au tableau de Philippe.

VIII.

Cependant l'atelier que Maurice avait fait préparer dans un pavillon de l'hôtel était prêt. Rien n'y manquait plus. Les croquis, les bustes, les étoffes, les mannequins, les plâtres, les esquisses, les tentures, qui remplissaient l'atelier de la rue de Douai, étaient transportés dans l'atelier de la rue Godot-de-Mauroy. Maurice n'avait plus qu'à travailler; mais là était le plus difficile : si les instrumens ne manquaient pas, la liberté d'esprit manquait entièrement, et non-seulement la liberté d'esprit, mais encore la liberté d'action.

Le temps était un bien dont Maurice ne jouissait plus. Sa belle-mère et sa femme l'en avaient dépouillé à leur profit, sans mauvaise intention certainement, mais avec un despotisme dont l'innocence n'excluait pas les quotidiennes exigences. Il était pris dans un cercle de visites, de promenades et de soirées dont le mouvement tyrannique ne s'arrêtait jamais. Ces vexations continuelles que les relations du monde vous imposent sous le nom de devoirs l'assaillaient sans relâche, et ne lui permettaient plus d'avoir l'entière disposition de lui-même. Les conversations dont il était obligé de subir le renouvellement périodique bourdonnaient sans cesse à son oreille, comme le bruit insupportable et monotone de ces gammes que joue la main inexpérimentée d'un écolier. Il en savait d'avance les moindres mots et jusqu'aux exclamations, et s'amusait quelquefois à parodier devant sa femme le matin celles qu'il devait écouter le soir. Sophie riait ou se fâchait suivant qu'elle était bien ou mal disposée; mais l'heure du dîner venue il n'en perdait pas une seule phrase pour cela. C'était la même chanson sur un air qui ne variait point. Et il ne fallait pas songer à échapper à ces petits supplices infligés chaque jour. Pouvait-il se dispenser d'assister aux réunions de la famille et d'accompagner sa femme dans les trente salons où Mme Sorbier promenait sa vaniteuse oisiveté?

Les portes closes, Mme Sorbier ne comprenait pas qu'il ne s'intéressât que dans une proportion très modeste aux choses qui la préoccupaient le plus; elle ne pouvait s'habituer à ce qu'il gardât le silence aux heures des repas, ni à ce qu'il prît un livre le soir au coin du feu. Si par lassitude il se taisait, elle pinçait les lèvres, et jetait de petits coups d'œil significatifs à sa fille.

— M. de Treuil s'ennuie peut-être, disait-elle; c'est naturel : nous autres bourgeois, pouvons-nous causer avec un artiste?

Quand l'heure du sommeil le ramenait dans sa chambre, il n'échappait point aux remontrances de Sophie. Pourquoi ne parlait-il pas? N'était-ce pas affecter un silence au moins dédaigneux, et dont à bon droit tout le monde pouvait se fâcher? On ne lui demandait qu'un peu de complaisance. Si quelque pensée l'occupait, que n'en faisait-il part à sa famille? On s'efforcerait de le comprendre.

— Eh! mon Dieu! disait Maurice, il n'y a dans mon silence ni affectation ni dédain. Je me tais parce que je n'ai rien à dire.

— Qu'est-ce que ça fait? On parle toujours.

— Et puis je pense quelquefois, reprenait-il.

— A quoi?

— Au tableau que je ne fais pas.

— Et pourquoi ne le faites-vous pas?

— Dame! c'est que le temps me manque un peu.

— Dieu merci, ce n'est pas moi qui vous dérange!... Hier vous êtes resté seul de deux heures à cinq. J'étais chez Mme de Vitteaux, où vous n'avez pas voulu m'accompagner; mais au lieu de travailler, vous êtes sorti... Adieu le tableau!

— Encore faut-il bien y penser un peu.

— Voilà deux mois que nous sommes de retour, c'est donc un monument que ce tableau?

Ces discussions, renouvelées cent fois et à tout propos, avaient toujours même dénoûment : Sophie était belle, et l'heure lui donnait raison. Maurice confessait à ses pieds qu'il avait tort, et promettait de faire tout ce qu'elle voudrait; mais le lendemain le même aiguillon le harcelait, et il éprouvait les mêmes lassitudes, suivies des mêmes tiraillemens et des mêmes révoltes.

Dans les premiers temps de son mariage, il avait espéré que son atelier serait un lieu de retraite absolue, où il pourrait se réfugier et vivre de sa vie propre; mais les Sorbier et leurs amis le poursuivirent jusque dans son atelier. Les Sorbier, pour faire parade de la générosité qu'ils avaient déployée en cette occasion (l'atelier avec les dépendances avait coûté quatre mille francs) ne manquèrent pas d'y conduire toutes leurs connaissances de la province et de Paris. Les jeunes amies de Sophie et celles de Mme de Vitteaux les suivirent par curiosité, pour voir comment était faite l'habitation de ce bipède qu'on appelle un artiste. On venait y surprendre Maurice à toute heure, et les visiteurs, regardant partout les ébauches et les croquis, ne se faisaient pas faute de prodiguer les conseils. Les plus spirituels lui offraient même des sujets de composition qu'ils le pressaient vivement de traiter. Quand ces sortes de propositions étaient faites à son gendre, Mme Sorbier ne manquait jamais de s'écrier : C'est charmant! et elle ajoutait que M. de Treuil se hâterait certainement de profiter d'un si bon avis.

Quand ces tortures se renouvelaient deux ou trois fois par jour, Maurice, exaspéré, avait des envies furieuses de briser les chevalets sur le dos des visiteurs. Il y avait des heures où la conscience de son individualité lui échappait : il se cherchait et ne se trouvait pas. Selon son énergique expression, il n'habitait plus en lui-même. — Ah! disait-il quelquefois à Philippe, je voudrais bien être avec moi...

Il faut dire aussi que Maurice avait cédé un peu plus qu'il n'était besoin à l'influence de la nouvelle position dans laquelle son mariage l'avait mis. Ces penchans et ces habitudes auxquels Philippe Duverney avait fait allusion durant l'entretien qui précéda la première visite de M. de Treuil à la Colombière s'étaient réveillés avec vivacité, maintenant qu'il pouvait les satisfaire. Il ne leur résistait pas beaucoup, et ajournait facilement au lendemain les choses auxquelles il aurait pu travailler la veille dans les quelques heures de liberté qu'on lui laissait. Maurice avait un joli cheval anglais que Sophie lui avait acheté à leur retour d'Italie, il fallait bien s'en servir. Ses promenades l'avaient mis en relation avec cette jeunesse oisive qui se montre aux Champs-Élysées chaque jour, et tout doucement Maurice s'était mêlé à des courses et à des réunions où il était question de paris perdus, de poules d'essai et de mille choses où la peinture n'avait que faire. Il ne s'y plaisait pas extrêmement, mais il y allait, et Sophie, que Mme de Vitteaux avait entraînée dans un manége, l'accompagnait quelquefois. Au lieu d'un cheval de selle, il y en eut deux dans l'écurie. Plusieurs des cavaliers dont il avait fait la connaissance à la Porte-Maillot vinrent le voir, et à son tour Maurice rendit quelques visites aux riches écuries du faubourg Saint-Honoré. On se quittait après avoir fumé force cigares et devisé sur le mérite relatif des diverses races de chevaux, et on se retrouvait sur le boulevard ou au club, car M. de Treuil avait été poussé par ses nouveaux amis à se faire recevoir membre d'un club où se réunissait alors la fleur des pois des gentilshommes français.

Que devenaient l'étude et le travail au milieu de cette dissipation? Maurice ne leur donnait pas la valeur d'un jour par semaine; il sentait bien que la pente était mauvaise, et il se faisait à lui-même de violens reproches, mais il s'y laissait aller, remettant toujours au lendemain la réforme qu'il voulait apporter dans sa vie. Quand le matin il avait fait quatre ou cinq tours d'avenue dans le bois de Boulogne, le soir il se montrait à l'Opéra ou aux Italiens, et les personnes qu'il y rencontrait se gardaient bien de lui parler de son art. Ce goût du luxe qu'il avait en lui se faisait jour en toute occasion. Il rêvait pour sa femme un ameublement dont Mme Sorbier, dans ses heures de fantaisie, ne soupçonnait ni l'élégance ni la richesse, et pour en découvrir les élémens, il courait tous les marchands de

curiosités de Paris. Ces promenades ne le ramenaient pas auprès de son chevalet.

Un jour Philippe l'avait rencontré aux Champs-Élysées, à cheval entre deux jeunes gens qu'il ne connaissait pas. Maurice, à sa vue, s'était rapproché vivement de la contre-allée.

— Que fais-tu là sur cette bête? lui demanda Philippe.

— J'essaie un cheval que mon ami le baron veut vendre, répondit Maurice.

— Ah! c'est ton ami, ce monsieur qui a un lorgnon dans l'œil!... Je t'en félicite.

Maurice mordillait le bout de sa canne, un peu embarrassé.

— Et l'atelier? reprit Philippe brusquement.

Maurice rougit très fort. — Je pense à un tableau... Demain je m'y mettrai, dit-il en balbutiant.

Philippe haussa les épaules. — M. le baron t'attend, reprit-il. Et il passa son chemin.

Le lendemain, Maurice ne donna pas l'ordre de seller son cheval, il rougissait de lui-même et prenait la résolution de travailler vigoureusement; mais s'il pouvait vaincre par un effort courageux le courant de ses inclinations, le courant des influences domestiques ne cessait de se faire sentir, et il n'était pas si aisé de leur échapper. Il les retrouvait dans son atelier, au salon, dans sa chambre à coucher, partout où sa nouvelle famille avait pied, et sous quelles formes diverses ne se manifestaient-elles pas!

Entre tous les fléaux qui l'avaient saisi à son retour à Paris, il en était deux, l'album et M. Closeau du Tailli, qui ne se lassaient pas de le persécuter. Il avait senti les premières piqûres de l'album en Italie; mais les développemens du mal ne devinrent sensibles qu'à Paris. L'album s'imposait à lui comme un tyran et remplissait l'atelier de son importance. C'était presque chaque jour une page blanche à noircir avec le crayon, à colorier avec le pinceau. Que lui demandait-on? Presque rien : un dessin, une sépia, une aquarelle, un croquis, la moindre des choses enfin. Ces demandes si modestes lui étaient adressées par toutes les connaissances de la famille Sorbier, et quand par hasard quelque belle visiteuse, après mille insinuations, n'osait, de peur d'être importune, exprimer le même désir, la belle-mère se chargeait volontiers d'être son interprète auprès de Maurice. Quelquefois Sophie se joignait à sa mère pour ces sortes de sollicitations; il lui semblait qu'il n'y avait dans ce travail ni fatigue ni ennui : lorsque Maurice dessinait auprès d'elle, son crayon allait si vite, il avait à un si haut degré le don de l'improvisation! Ces légères ébauches semblaient naître d'elles-mêmes sous ses doigts. C'était l'affaire d'une heure; or qu'est-ce qu'une heure dans la vie d'un artiste?

Après la belle résolution qu'il avait prise et qui avait eu pour premier effet de le retenir plus fréquemment dans son atelier, Maurice avait essayé deux ou trois fois de faire comprendre à Mme Sorbier que tous ces petits dessins, ne prissent-ils que sept ou huit minutes, le fatiguaient quand il fallait trop fréquemment s'en occuper, que cela le troublait dans son travail, que son talent se gaspillait en puérilités, et qu'à la longue sa main se gâterait et perdrait l'habitude des choses larges et vigoureuses. Mme Sorbier ne paraissait pas mieux comprendre Maurice que s'il lui eût parlé sanscrit. Quand il avait fini, elle poussait le coude de sa fille, et il n'était pas encore derrière la porte, qu'elle disait à demi-voix : — En bonne prose, cela signifie qu'il ne veut rien faire de ce que je lui demande!... C'est de la mauvaise volonté... Que de paroles pour deux ou trois méchans dessins! — Naturellement, comme les personnes qui demandent beaucoup, Mme Sorbier oubliait le nombre et l'importance de ses demandes. Sa mémoire n'allait pas au-delà de la veille. Sophie, qui n'avait pas beaucoup plus qu'elle le sentiment du travail intellectuel, se rangeait à son avis et grondait Maurice.

Entre tous ces tiraillemens, ce qui restait de la journée appartenait à M. Closeau du Tailli. Depuis qu'il avait marié Maurice, le rentier se regardait de bonne foi comme son bienfaiteur, et, accoutumé à spéculer sur toutes choses, il voulait que son bienfait lui rapportât quelque profit. Il était rare qu'une journée se passât sans que sa grosse voix retentît dans l'atelier de Maurice, où volontiers il fumait son cigare en invitant son jeune ami à ne pas se gêner pour lui. — Travaillez, disait-il, nous causerons.

Il épiait la venue des modèles, qu'il aimait à voir dans leur costume d'ange ou de naïade, et se permettait alors mille facéties qu'il accompagnait d'un gros rire capable de rendre sinistre l'homme le plus gai. Ce vieux négociant, cet armateur orné de gros favoris grisonnans, avait des plaisanteries qui dataient de 1823, époque où il avait composé ses meilleurs couplets. Il avait des prétentions à l'esprit parce qu'il était bruyant, et se croyait le goût des arts parce qu'il avait chez lui quatre gravures d'après David. M. Closeau du Tailli avait à un haut degré cette conviction, partagée par un si grand nombre de personnes, que les artistes ont tous un grain de folie dans quelque coin du cerveau, qu'ils passent leurs jours dans la galanterie et leurs nuits en soupers. Il lui semblait que l'orgie échevelée, telle qu'elle figure dans certains récits excentriques, faisait partie intégrante de leur existence, et il avait cette croyance intime que les comédies et les vaudevilles qui le faisaient se pâmer d'aise étaient écrits sur le coin d'une table en *sablant* le champagne, au milieu des conversations les plus folles. Bienfaiteur d'un artiste,

il voulait avoir sa part de la vie d'artiste. M. Closeau du Tailli, il est vrai, n'avait pas découvert la trace de ces folies dans l'existence laborieuse de son ami, mais il était plein de l'idée que Maurice dissimulait avec lui. Maintenant qu'une dot avait mis son protégé à l'abri du travail, il comptait bien courir les aventures avec lui, se griser, battre le guet et mordre à belles dents à tous les fruits défendus de la bohême. Le parrain de Sophie avait un appétit féroce à l'endroit de tous ces plaisirs, qu'une imagination malsaine lui représentait si vifs et si nouveaux; il voulait en savourer les hardiesses à la condition toutefois de ne point s'écarter d'une heureuse économie; mais de ce côté-là il était tranquille. Cette bohême, dans laquelle il cherchait à entrer comme un grand seigneur en goguette dans un cercle de villageois, ne lui semblait pas précisément riche, et il était convaincu que l'emploi de quelques louis habilement dépensés lui donnerait les magnifiques apparences d'un prodigue et tous les priviléges d'un Jupiter. De là ce système de visites quotidiennes faites à Maurice avec un air de bonhomie et cette habitude de s'installer dans l'atelier à toute heure; de là aussi ces demi-confidences qui en sollicitaient de pareilles, et ces aveux de fredaines qui semblaient dire : Je suis de votre race, parlez donc à cœur ouvert... Voyez, j'ai le pied fourchu...

Le chansonnier du Havre, comme M. Closeau du Tailli s'appelait lui-même dans ses heures d'épanchemens, écrasait donc Maurice de son amitié; mais si sa présence lui était pénible et lourde, elle était insupportable aux amis du peintre, qui n'avaient aucun motif de tolérer sa bruyante sottise et sa suffisance. La plupart avaient fui au bout de trois ou quatre rencontres; quelques-uns avaient voulu résister, mais les sarcasmes par lesquels ils avaient tenté de le chasser s'étaient émoussés contre la bonne opinion qu'il avait de lui-même, comme un tourbillon de grêle sur un bloc de plomb. Le chansonnier n'avait pas compris, avait ri, avait lâché deux ou trois bordées de calembours, avait chanté une douzaine de vieux couplets, et était resté maître de la place. Cette victoire était ce qui pouvait arriver de plus terrible à M. de Treuil; elle le livrait sans défense aux petites tyrannies de son protecteur. Privé de la présence des jeunes gens qu'il poursuivait dans l'atelier de Maurice, M. Closeau du Tailli imagina de remplacer leur compagnie par celle des personnes auxquelles lui-même avait affaire. Un matin, il donna rendez-vous à son tapissier chez Maurice en s'excusant un peu; le lendemain, ce fut le tour d'un autre fournisseur, puis d'un troisième, puis d'un locataire qui demandait des réparations, puis d'un ami du Havre. Et chaque fois qu'un visage nouveau apparaissait : — Ne vous gênez pas, disait le chansonnier; travaillez tranquillement, nous causons. — M. Closeau du

Tailli espérait gagner la confiance de Maurice par ces témoignages de familiarité auxquels se mêlaient certaines insinuations sur la nécessité de s'amuser un peu. Le premier ami introduit dans l'atelier, il en présenta d'autres dont il vantait le goût et la gaieté. Ces messieurs, comme disait le glorieux Mécène du jeune artiste, accablaient Maurice de complimens lourds comme des pavés. Quelques-uns, qui se croyaient élevés à la dignité de juges, lui donnaient des conseils d'un air aimable, comme auraient pu le faire des Patagons devisant entre eux de la musique de Rossini. — Ils sont charmans, disait alors M. Closeau du Tailli.

Un jour, M. Closeau du Tailli, impatient de sentir le fumet de ces festins nocturnes auxquels s'adjoignait dans sa pensée une phalange de comédiennes et de danseuses, frappa gaillardement sur l'épaule de Maurice.

— Eh bien! lui dit-il de l'air d'un roué partant pour le cabaret de Ramponneau, quand soupons-nous?

— Souper! répondit Maurice, et avec qui?

— Parbleu! avec ces demoiselles.

— Quelles demoiselles?

— Eh! mais les modèles, les actrices, les petites chanteuses, les amies de Mimi-Soleil enfin.

Maurice haussa les épaules. Il était arrivé à l'état d'exaspération d'un homme aux oreilles de qui on aurait fait sonner à toute volée pendant six heures un carillon de cloches fêlées. Il sentait que sa mauvaise humeur allait éclater, et, prétextant une affaire subite, il sortit. Le lendemain, il donna l'ordre de ne laisser entrer personne dans son atelier. Une heure après, la porte s'ouvrit bruyamment et livra passage au gros rire et à la grosse voix de M. Closeau du Tailli.

— Je sais, dit-il, que vous n'y êtes pour personne, mais moi je ne suis personne. Vous étiez en train d'esquisser cette figure de Ruth glanant dans les champs de... Comment diable appelez-vous ce fermier juif?... N'oubliez pas le berger agaçant une moissonneuse, comme vous l'a conseillé mon ami du Havre... Cela égaiera le paysage... Continuez; moi, je lis le journal.

Le premier effet de ces paroles avait été de lui gâter son tableau; Maurice le trouvait abominable.

— A propos, reprit M. Closeau du Tailli, tandis que Maurice donnait de furieux coups de crayon sur la toile blanche, avez-vous organisé ce souper dont nous parlions hier?... Mimi-Soleil viendra-t-elle?

— Mimi-Soleil est partie avec Jacques Lambert.

— Toujours ce Jacques Lambert! C'est une maladie... Où sont-ils allés?

— En Chine ou à Saint-Denis, je ne sais pas.

— Et reviendront-ils bientôt de ce grand voyage?

— Demain ou jamais.

M. Closeau du Tailli sourit en clignant de l'œil.

— Savez-vous une chose, mon jeune ami? dit-il.

— Non, je ne la sais pas.

— C'est que vous êtes jaloux de Mimi-Soleil.

Maurice cassa le morceau de fusain qu'il tenait entre ses doigts.

— Moi! s'écria-t-il, moi jaloux de Mimi-Soleil! Et pourquoi?

— Oh! faites le naïf! Je m'en suis douté à cette persévérance que vous mettez à me la cacher...

— Vous croyez!...

— Je crois que vous en êtes amoureux; rien n'échappe à ma perspicacité. Qui vous empêche de me l'avouer? Pardieu! je ne suis pas un croquemitaine, et une amourette n'est pas pour m'effrayer.

— Et Sophie?

— Eh bien! quoi?... Sophie n'en saurait rien. Vous êtes marié, mais le mariage n'empêche pas la jeunesse. Ah! feu Mme Closeau du Tailli en a vu bien d'autres!... L'important est qu'on n'en découvre rien, et à ce point de vue je ne blâme pas votre dissimulation; mais entre amis, que diable, on parle! Je pourrai vous aider dans l'occasion. Vous savez le proverbe... Un peu d'aide fait grand bien. — Prenez-moi pour confident, vous ne vous en repentirez pas. Voyons, cela dure-t-il depuis longtemps? Étiez-vous marié déjà, ou la chose a-t-elle commencé après votre retour? Lambert s'en doute-t-il? La gaieté de Mimi-Soleil se change-t-elle en tendresse dans le tête-à-tête? Elle est ravissante avec ses petits cheveux qui frisent autour des tempes!... Ma foi, Lambert et vous, êtes d'heureux coquins!

Maurice écoutait cet horrible M. Closeau du Tailli et s'émerveillait de voir dans quelle plantureuse corruption cette âme s'ébattait joyeusement. Il profita d'un moment où l'ancien négociant reprenait haleine pour l'interrompre.

— Quand j'ai épousé Sophie, lui dit-il, je l'ai fait avec la ferme intention de la rendre heureuse; je ne crois pas que ce soit un moyen bien sûr d'y parvenir que de courir les aventures avec Mimi-Soleil.

— Hypocrite! répondit tranquillement M. Closeau du Tailli; mais, bah! une autre fois vous me direz tout.

Le jour suivant, Maurice sortit dès le matin et annonça qu'il ne rentrerait pas de la journée.

A l'heure du déjeuner, Mme Sorbier, qui avait compté sur son bras pour un concert auquel Mme de Vitteaux l'avait priée de se rendre, regarda sa fille.

— Ton mari se plaignait hier, dit-elle, de n'avoir pas toujours le temps de travailler... Il travaillera beaucoup aujourd'hui... Sais-tu où il est allé?

— Non, répondit Sophie.

— Ah! c'est juste, M. de Treuil est un artiste; la confiance n'est bonne qu'entre bourgeois... Il est sorti de bonne heure, il est vrai qu'il rentrera tard.

Tandis que ces remarques, habilement calculées, aigrissaient le caractère de Sophie, Maurice était allé chez Lambert. Ce matin-là, Lambert et Mimi-Soleil donnaient à déjeuner; le hasard s'était chargé des invitations. Un ami était venu tandis qu'ils prenaient une tasse de café, accompagnée d'un morceau de jambon; on avait fait cuire deux œufs sur le plat. Un autre vint, puis un autre encore, deux peintres qu'on appelait Saurel et Bidois; on envoya chercher un pâté. Bidois annonça timidement que son ami Constantin le suivait avec Héloïse; Mimi-Soleil déclara qu'il fallait une forte omelette. Le déjeuner en était à son troisième acte lorsque Maurice parut. Un cri le salua.

— As-tu déjeuné? demanda Lambert.

— Non, répondit Maurice.

— Je vote plusieurs côtelettes! s'écria Mimi-Soleil.

— Je vous dérange peut-être, reprit Maurice.

— Ah! quel mot!... Mais, mon pauvre Maurice, quand il n'y a rien pour deux, il y a assez pour huit! répondit Mimi-Soleil.

Bidois secouait la tête d'un air tragique.

— Un mot pareil, dit-il, ne saurait passer sans être frappé par la vindicte publique. Il signale chez l'accusé une trop grande perturbation des idées morales. Il y a décadence ou corruption...

— Il faut sévir! interrompit Constantin.

— Et moi, je me condamne, poursuivit Maurice. Mimi-Soleil, que je nomme exécuteur des hautes œuvres et maître d'hôtel, donnera ordre que du vin de Champagne en quantité considérable et un vigoureux pâté de gibier accompagnent les côtelettes.

Une salve d'applaudissemens accueillit l'arrêt que Maurice venait de prononcer contre lui-même; mais, tandis qu'on cherchait une chaise pour lui faire une place autour du banquet, les plaisanteries l'assaillaient de toutes parts.

— Bonjour, Maurice! Sois franc, es-tu mort?

— Il n'en conviendra pas; mais, pour le rappeler au sentiment de sa position, il faut l'appeler feu Maurice.

— C'est un fantôme en rupture de ban; les croque-morts vont venir le chercher.

— Comment se porte-t-on dans l'autre monde de la rue Godot-de-Mauroy?

— On dit que tu as du palissandre!

— Et du bois de rose dans les petits coins!

— Avec de la soie tout autour!

— Et quatre domestiques en bois très bien articulés qui marchent et volent comme des personnes naturelles!

— Ce pauvre Maurice, il avait du bon.

— Il ne peignait pas mal.

— Je me souviens d'un dîner qu'il m'offrit à Enghien : les perdreaux étaient durs, mais le vin était excellent.

— Quel malheur que le trépas l'ait fauché si jeune!

— Nous lui ferons un monument avec une épitaphe.

— Si nous buvions à la santé de cet infortuné?

— Buvons.

On remplit les verres de vin de Champagne et on les vida.

— Mes amis, dit alors Bidois, il me paraît que nous procédons sans ordre. Puisque l'ombre de Maurice s'est échappée pour nous rendre visite, peut-être conviendrait-il de lui demander quelques renseignemens sur l'existence qu'elle mène là-bas.

— Mais d'abord il faudrait savoir si cette ombre n'a pas oublié sa langue maternelle... Parles-tu encore le français, pauvre ombre?

— Un peu! dit Maurice.

— Elle est modeste, reprit Mimi-Soleil; il ne faut pas l'intimider. C'est moi qui me charge de l'interroger. Dis-moi, fantôme généreux, ce vieillard hideux et galant qui tient du danseur par le mollet et de la fouine par le regard orne-t-il toujours ton atelier de sa présence aimable?

— Toujours.

— Ce cœur dont il voulut me faire hommage en un jour de prodigalité brûle-t-il encore des mêmes feux sous le même gilet?

— Encore.

— Et le souvenir de ce que tu devais à notre amitié ne t'a pas inspiré la pensée d'infliger à ce joli rentier quelque horrible supplice à la fois lent et cruel, par exemple l'insinuation de plusieurs insectes venimeux dans sa cravate?

— J'y songeais.

— Cette parole bien sentie émane d'un cœur que la mort n'a pas encore tout à fait corrompu. Mais dis-moi, puisque tu as l'autorisation d'errer quelquefois parmi les vivans, pourquoi ne te voit-on jamais?

— Je ne l'ai jamais su, répondit Maurice, un peu embarrassé.

— Je vois ce que c'est, s'écria Bidois... Maurice fait un chef-d'œuvre... Il travaille.

— Alors il est perdu, répondit Constantin en soupirant.

— Pas du tout, Maurice ne travaille pas : le travail est le premier degré de l'affaiblissement des facultés morales; mais on a vu des hommes laborieux se réhabiliter et, par un effort soudain, rentrer dans le giron de la paresse. Maurice, hélas! est bien plus coupable : il donne des leçons à M. Closeau du Tailli; M. Closeau du Tailli veut devenir artiste!

— Envoie-le-moi, Maurice, et je lui enseignerai la sculpture à raison de vingt-cinq louis par minute.

— Moi je consens à le prendre pour rapin; il fendra le bois, il portera le charbon, il frottera l'atelier, et il me paiera une indemnité.

Cette conversation extravagante continua longtemps sur ce ton. Épigrammes, paradoxes, historiettes, se succédaient sans relâche; tout le monde attaquait tout le monde, et personne ne se fâchait; les mots pétillaient comme la grêle sur les toits. Ce feu d'artifice de paroles entre jeunes gens qui s'aimaient et qui faisaient un fonds commun de leur insouciance et de leur gaieté rafraîchissait Maurice. Il le faisait sortir du cercle aride où les entretiens de la famille Sorbier le renfermaient. Maurice était comme un malade qui respire l'air natal après de longs et pénibles voyages. Son cœur et sa poitrine se dilataient également. Plus de discussions sur des intérêts mesquins, plus de médisances ramassées dans de sottes visites, plus de bavardages envenimés par de ridicules passions. Ce n'est pas que les amis de Lambert se fissent faute de méchancetés, mais elles avaient ce mérite d'être spirituellement dites et lancées comme des flèches; elles traversaient la conversation en traits de feu, et si le coup piquait, on ne s'y arrêtait pas.

Maurice ne sortit de l'atelier de Lambert qu'après avoir promis d'y retourner souvent. On le menaça, en cas de négligence, d'exécuter une razzia contre son pavillon, d'y pénétrer à l'aide de moyens violens, de s'emparer du nommé Closeau du Tailli, de le soumettre à une longue série de mauvais traitemens, de l'empailler et de livrer sa dépouille aux griffes vengeresses d'un marchand de curiosités. On sait que Maurice n'avait jamais fait partie de la bohême, il l'avait coudoyée tout au plus; mais il était particulièrement connu d'un groupe d'artistes, peintres, sculpteurs, musiciens, qui se réunissaient chez Lambert et tenaient par tous les côtés à cette vagabonde république, dont ils avaient l'insouciance et la pauvreté. Lambert, le chef de la bande, avait à lui une petite rente de quinze à dix-huit cents francs, qui lui donnait des airs de capitaliste et l'aidait puissamment à vivre. Le plus clair de ce revenu s'en allait en déjeuners et dîners que le sculpteur partageait avec ses amis. Ceux qui n'avaient pas de quoi payer le modeste repas qu'ils prenaient dans de sordides cabarets venaient frapper à la porte de son atelier et y trouvaient

toujours bon accueil. Quand la rente était épuisée, Lambert, en rechignant, se décidait à prendre la terre glaise ou le polissoir, et il achevait quelque statuette d'un goût charmant qu'il était sûr de vendre, ses produits étant aussi rares que remarquables. Bien des fois Maurice et Philippe s'étaient efforcés de le pousser au travail, lui prédisant un magnifique avenir, s'il voulait appliquer ses facultés à des œuvres plus sérieuses; Lambert promettait tout ce qu'on voulait; puis, le conseiller parti, il allumait sa pipe, se couchait sur un tapis et n'y pensait plus.

— Nous n'y pouvons rien, dit un jour Philippe à Maurice; Lambert est un lazzarone que le hasard a fait naître à Paris. Si je croyais à la métempsycose, je dirais qu'il a été oiseau. Il s'en souvient et reste perché sur la vie comme un pinson sur une branche. Il a rencontré Mimi-Soleil au mois de mai, et ils font leur nid. Ne les dérangeons plus.

En quittant Lambert, Maurice, le cœur et l'esprit rafraîchis, comme un homme qui a vu la campagne après un long emprisonnement, comparait son existence à celle de ses amis, et se demandait si Lambert n'avait pas pris la bonne route, lui qui vivait dans Paris comme un écureuil dans une forêt, dormant par-ci, courant par-là, et libre toujours. — Mais, se dit-il, il avait dix-huit cents francs de rente! — Il aurait pu ajouter : — Et dix-huit cents francs lui suffisaient!

Rêvant et pensant ainsi, il arriva chez Philippe, qui habitait alors rue de La Bruyère, dans un appartement dont les fenêtres, exposées au plein soleil, donnaient sur des jardins. Il trouva Laure qui brodait dans une petite pièce, au coin du feu. Elle ne put retenir un léger cri en le voyant et pâlit un peu, mais elle se leva et lui tendit la main.

— Philippe travaille, dit-elle, mais pour vous on peut le déranger; il m'en voudrait si je ne lui donnais pas l'occasion de vous voir.

Elle l'attira doucement vers un petit cabinet tout rempli de livres au milieu duquel Philippe écrivait sur une table chargée de papiers.

— Ah! c'est toi, Maurice, bonjour, mon vieux, dit-il en jetant sa plume.

Et le regardant l'espace d'une minute : — Le bonheur ne t'a pas changé, reprit-il, cependant tu engraisses un peu... Prends garde.

— Oh! le bonheur, le bonheur! dit Maurice avec un demi-sourire, il ne faut pas le calomnier... Je ne sais pas s'il est pour beaucoup dans mon embonpoint.

— Alors mettons-le sur le compte de la fortune... Tu ne barbouilles pas assez de toiles, et tu manges trop d'ortolans.

Maurice, qui, par un sentiment de délicatesse, se repentait déjà de ce qu'il avait dit, suivit Philippe dans la voie qu'il lui ouvrait.

— Il est certain, reprit-il, que je ne travaille pas beaucoup.
— Travailles-tu un peu?
— Moins que cela.
— Ce n'est pas assez.
Philippe se leva, se rapprocha d'un grand feu qui brûlait dans la cheminée et se mit à tisonner. Maurice, qui le connaissait de longue date, sourit.
— Voyons, reprit-il, tu as quelque chose sur le cœur?...
— Dame! quand on retrouve rue Godot-de-Mauroy, et millionnaire, le pauvre diable qu'on avait laissé rue de Douai, on a bien le droit d'hésiter un peu.
— De toi à moi l'hésitation est une sotte, dit Maurice.
— Eh bien! mon cher, tu sais l'ancien adage... Noblesse oblige. Richesse oblige aussi. — En acceptant une fortune, tu t'es condamné à produire un chef-d'œuvre.
— Diable! rien que cela!
— Ni plus, ni moins; il faut vaincre ou mourir.
Maurice comprenait fort bien que la vérité se cachait sous le pittoresque des expressions dont se servait Philippe.
— Je tâcherai, répondit-il.
Et malgré lui il pensa à M. Closeau du Tailli.
— Dînes-tu avec nous? reprit Philippe.
— Oui, répondit Maurice; mais laisse-moi seulement écrire un mot à Sophie.
— Dis-lui plutôt de venir te joindre.
— Oh! il y a Mme Sorbier; Sophie ne viendrait pas.
Tout en écrivant, Maurice jeta les yeux autour de lui. Il y avait dans ce cabinet qu'un grand jour éclairait, dans ces meubles de chêne aux tons luisans, dans ces livres rangés de tous côtés, un air de calme et de tranquillité qui reposait l'esprit. Point de bruit à l'entour, point de voix babillarde derrière la cloison; mais derrière la vitre une lumière gaie et chaude, l'espace et le bleu du ciel, et des voix d'enfans jouant dans les jardins. Devant cette table, dont le velours disparaissait sous des livres entr'ouverts et des feuilles volantes, tout invitait au travail. On sentait que là, dans cette clarté et ce silence, Philippe était aimé et respecté. Laure, assise dans un grand fauteuil auprès de la cheminée, les yeux inclinés sur la batiste qu'elle brodait, ressemblait à l'ange du foyer domestique.
Quand Maurice eut fini d'écrire, elle se leva pour donner sa lettre à la personne qui devait la porter et sortit.
— Es-tu heureux? demanda Maurice à Philippe après que la portière du cabinet se fut refermée sur elle.
— Heureux! répondit Philippe, heureux! mais je ne sais pas de

nom dans la langue pour exprimer tout ce que je ressens auprès de cette chère femme! Nous vivions bien près d'elle, toi et moi; elle ne nous cachait rien de sa vie honnête : eh bien! nous ne la connaissions pas. Une atmosphère de tendresse et de chasteté l'enveloppe; elle est bonne, simple, prévoyante, avec une douceur égale qui semble lui avoir été enseignée par l'habitude de la prière et de la résignation. Elle répand la paix autour d'elle, et vous apprend à être content de vous en ne négligeant rien pour mériter son approbation. Sa journée est laborieuse comme celle d'une abeille; elle trouve son délassement dans le travail. La musique est sa distraction, sa joie, sa fête de tous les jours. Elle serait une grande artiste, si elle n'était une charmante et modeste femme. Son cœur a toute la maturité de ces beaux fruits vermeils que nous prodigue l'automne, son esprit toute la fraîcheur et toute la jeunesse d'une matinée d'avril. Et quel trésor inépuisable d'indulgence et de compassion! Son âme est ouverte à toutes les douleurs; à défaut de consolation, elle a ses larmes... Une bonne fée m'avait pris par la main le jour où j'ai rencontré Laure.

Cette exaltation chez un homme d'un esprit aussi contenu que Philippe surprit Maurice, et lui donna de Laure une opinion plus haute encore que celle qu'il avait déjà. Il la regarda d'un air attendri quand elle rentra, et lui découvrit des grâces nouvelles qu'il n'avait pas remarquées.

— Ah! pensa-t-il, si Mme Sorbier n'était pas là, Sophie ressemblerait à Laure.

Pendant le dîner, la conversation fut gaie, simple, intelligente, et telle qu'elle devait être entre gens de goût. Elle effleura des sujets qui leur étaient familiers et qui maintenaient la pensée dans des régions élevées. Maurice revoyait les rivages si longtemps parcourus et qu'il avait abandonnés. Quand il sortit de chez Philippe, après une heure pleine d'épanchemens où le levain de la médisance n'avait pas fermenté, il ne pouvait se défendre d'une secrète comparaison entre l'intérieur de la rue de La Bruyère et celui de la rue Godot-de-Mauroy. Cependant il se demandait s'il avait fait tout ce que le soin de son avenir lui commandait, et si, en opposant une main ferme aux exigences de Mme Sorbier, il n'était pas de son devoir de rétablir les choses dans l'état où elles devaient être. On avait vu l'artiste et le mari; on ne pouvait pas douter de leur bon vouloir et de leur facile humeur : le moment était venu de montrer l'homme, et Sophie, qui l'aimait certainement, ne manquerait pas de l'appuyer dans une résolution qui lui rendrait tout ensemble l'indépendance et la dignité.

Maurice avait pris la ligne des boulevards pour être plus long-

temps avec lui-même, et il était décidé à commencer dès le lendemain l'application de son plan de réforme, lorsqu'il rentra chez lui. La famille était assemblée dans le salon, et une grande discussion dont il était le héros l'animait.

IX.

Mme Sorbier, debout devant la cheminée, examinait une lettre à la clarté d'une lampe. Sophie, assise dans un fauteuil, les mains posées sur ses genoux, regardait la flamme d'un air pensif. M. Sorbier se promenait dans le salon, les bras derrière le dos; il avait ce visage austère et cette attitude réfléchie que l'imagination prête aux philosophes. Mme de Vitteaux, accoudée auprès de Sophie, semblait la consoler du geste et de la voix.

— Ah! dit-elle en voyant entrer Maurice, voici le coupable.

— Moi, coupable! dit Maurice.

Mme de Vitteaux se leva, et, passant rapidement près de lui, lui jeta ces mots dans l'oreille :

— On vous accuse de trahison; si c'est faux, niez; si c'est vrai, niez plus fort.

Maurice la regarda tout étonné, et se dirigea vers Sophie en lui tendant la main. Sophie ne donna pas la sienne. Il voulut l'embrasser, elle détourna la tête.

— Mais qu'y a-t-il donc? reprit-il.

Mme Sorbier plia le papier qu'elle tenait à la main et le mit dans sa poche; elle semblait triste, et on voyait cependant comme un sourire de satisfaction sur ses lèvres. Elle s'assit à côté de sa fille, et faisant signe à son gendre de se placer près d'elle :

— Monsieur de Treuil, dit-elle, que vous quittiez votre famille pour dîner je ne sais où, faisant de notre maison une auberge où vous rentrez quand il vous plaît, j'y consens, bien que mon cœur souffre d'un tel oubli des convenances; mais je ne croyais pas que ce dédain de la vie intérieure allât jusqu'à rendre votre femme malheureuse.

Mme Sorbier s'arrêta après cet exorde et soupira.

— A qui parlez-vous donc, madame? répondit Maurice froidement.

— Mais à vous, ce me semble, s'écria Mme Sorbier, indignée de ce sang-froid; je n'ai pas, j'imagine, d'autre gendre que vous, et ce que j'apprends aujourd'hui me fait bénir Dieu de n'avoir qu'une fille!

Maurice, on le sait, avait pris la résolution d'en finir avec cette tyrannie dont le dur réseau s'enroulait autour de lui. Une occasion se présentait de s'expliquer franchement, il la saisit.

— Je suis charmé de ce que vous voulez bien me dire, madame,

reprit-il; tout cela me prouve qu'il est des points sur lesquels nous ne nous entendons pas. Si je ne prétends pas faire de votre maison une auberge, vous n'avez pas de votre côté, je l'espère, la prétention d'en faire une prison.

— Une prison! s'écria Mme Sorbier.

— C'est pourquoi, ajouta Maurice, s'il m'est arrivé rarement de sortir seul et de dîner avec mes amis, cette liberté, je la prendrai désormais aussi souvent qu'il me plaira.

— C'est-à-dire que vous vivrez dehors.

— Je vivrai comme je crois devoir vivre, sans rien oublier de ce que je vous dois. Si ma femme trouvait cette résolution mauvaise, quelques mots lui feront comprendre, j'en suis sûr, qu'elle ne l'est pas. J'ai besoin d'une certaine indépendance, madame, et je la réclame.

— On se doute assez de l'usage que vous en voulez faire.

Maurice salua légèrement Mme Sorbier.

— Un usage utile ou agréable selon le temps, reprit-il sans répondre à l'insinuation de sa belle-mère. Vous avez vos concerts, vos bals, vos visites, vos promenades : usez de tous ces plaisirs à votre guise; mais ne trouvez pas désobligeant que je cherche mes distractions ailleurs. Vous avez vos amis en grand nombre, laissez-moi les miens. Vous avez votre boudoir et votre salon; je demande que la romance, la polka et la conversation ne fassent pas irruption dans mon atelier.

— Voulez-vous faire entendre par là que nous vous gênons?

— Point du tout, mais il serait bon qu'une cloison respectée séparât la vie mondaine du travail. J'appartiens un peu à tout le monde; je désire que mon atelier soit à moi, et que mille importuns ne disposent pas à leur gré de mon temps et de mes pinceaux.

— Des importuns! c'est-à-dire nos amis! s'écria la belle-mère.

Maurice se tourna du côté de M. Sorbier : — Monsieur Sorbier, j'en suis sûr, me comprend et m'approuve, reprit-il.

— Sans doute, sans doute, répondit le vieillard, un peu embarrassé. Quand je suis dans mon cabinet, en train d'établir le compte d'un débiteur, si quelqu'un entre brusquement, je perds le fil de mon addition, et c'est à recommencer. Je ne blâme donc pas ce désir que vous avez d'être tranquille; mais là n'est pas la question.

— Où est-elle donc? répliqua Maurice, car malgré tout mon respect pour Mme Sorbier, je ne peux pas prendre au sérieux cette accusation qu'elle porte contre moi de rendre sa fille malheureuse.

— Vous avez tort cependant, répondit sèchement Mme Sorbier.

— Il s'agit donc de Sophie?

— Oui.

Maurice tourna les yeux vers Sophie, qui baissa la tête et fondit en larmes.

— Ah ! dit-elle en cachant son visage entre ses mains, ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis !

Mme de Vitteaux, qui jusqu'à ce moment était restée nonchalamment auprès de Maurice, se pencha à son oreille, tandis que Mme Sorbier se précipitait vers sa fille.

— La bombe va éclater, lui dit-elle vivement, niez ferme.

Elle se leva et s'approcha de Sophie, qui semblait menacée d'une crise nerveuse. Les sanglots l'étouffaient à demi.

— Ma chère madame de Vitteaux, lui dit Mme Sorbier, emmenez Sophie dans sa chambre, je vous prie; cette pauvre enfant ne serait pas en état de supporter une explication.

Mme de Vitteaux souleva Sophie et l'entraîna.

— Venez, ma chère, venez, dit-elle en jetant un regard d'intelligence à Maurice; je persiste à croire, malgré les apparences, que M. de Treuil n'est pas coupable.

Elle sortit là-dessus, et laissa Mme et M. Sorbier en présence de Maurice. Mme Sorbier porta son mouchoir à ses yeux.

— Ah ! monsieur, dit-elle d'une voix attendrie, quelle scène après quelques mois de mariage !

— J'en attends encore l'explication, répondit froidement Maurice, qui voyait bien que Mme Sorbier ne pleurait pas.

— Vous allez l'avoir, reprit-elle.

Elle s'assit, s'essuya les yeux, soupira, et, regardant Maurice :

— Vous êtes sorti depuis ce matin, dit-elle; vous avez déjeuné et dîné dehors...

— Oui, répondit Maurice en l'interrompant. Si j'avais affaire à un juge d'instruction, je pourrais ne pas répondre; mais à vous je veux bien dire que j'ai déjeuné chez Lambert et dîné chez Philippe. Croyez-vous que ce soit un crime?

— Oh ! je ne vous demande pas de renseignemens. Les juges d'instruction, comme vous dites, savent qu'ils ne peuvent pas compter beaucoup sur l'exactitude de ceux qu'on leur donne.

— Soit, madame. Vous comprendrez alors que, mon intention n'étant pas de m'abaisser jusqu'à une justification, j'ai bien le droit de me taire.

— Il est fâcheux cependant que ce déjeuner chez M. Lambert et ce dîner chez M. Philippe coïncident avec une lettre qui a été ramassée à la porte de votre atelier, lettre sans enveloppe, et qui a été lue par ma fille.

— C'est un tort qu'elle a eu, puisque la lettre ne lui était pas adressée.

— Je conçois que cette action vous paraisse blâmable; mais la lettre, étant chez nous, pouvait être à nous, et ma fille, qui vous aime, a cédé peut-être à un mouvement de jalousie bien naturelle à son âge, mais qu'une minute après elle a dû regretter bien amèrement.

— Ce mouvement dont vous parlez ne lui a-t-il été inspiré par personne, madame?

— Oh! je ne m'abaisserai pas à mon tour à nier ce que vous cherchez à me faire entendre : oui, monsieur, j'ai eu la première la pensée d'ouvrir cette lettre. Ma confiance en vous était si entière, que j'étais bien loin d'imaginer qu'elle pût vous intéresser en rien. Ah! cette confiance a été singulièrement trompée.

— Mais enfin, madame, que disait donc cette terrible lettre? s'écria Maurice impatienté.

— Oh! rien de bien grave peut-être au point de vue des artistes. Les artistes ont des mœurs avec lesquelles je ne suis pas bien familiarisée, je l'avoue, et il se peut que les choses qui nous paraissent très graves, très fâcheuses, à nous, n'aient, pour les personnes habituées à vivre dans votre monde, qu'une importance tout à fait secondaire. Il s'agit en somme d'un rendez-vous, d'un dîner, d'une partie fine, d'une petite trahison enfin. Si vous trouvez mon émotion et celle de ma fille ridicules, ne nous en veuillez pas, nous péchons par ignorance.

M. Sorbier, qui ne soufflait mot et poursuivait sa promenade, approuvait le petit discours de sa femme par de légers mouvemens de tête pleins d'onction.

— Peut-on voir cette lettre? demanda Maurice.

— La voici.

Maurice prit le papier des mains de Mme Sorbier, et le parcourut rapidement d'un coup d'œil.

— Oh! rien n'y manque, reprit Mme Sorbier, ni le rendez-vous au Palais-Royal, ni le dîner aux Frères-Provençaux, ni les mots vifs. Ces personnes ont l'appétit ouvert et le style décolleté.

Maurice partit d'un grand éclat de rire qui interrompit Mme Sorbier au milieu de sa tirade.

— Ah! dit-elle, c'est indigne!... Vous riez quand Sophie pleure!

— Écoutez, mon gendre, dit alors M. Sorbier : je ne suis pas rigide comme un quaker, bien qu'à Étampes nous n'eussions pas l'idée de mœurs pareilles, Dieu merci; mais qu'après six ou huit mois de mariage vous ayez l'indélicatesse d'entretenir des correspondances avec des personnes de vie aussi légère, c'est ce que je ne puis excuser.

— Et vous auriez mille fois raison de m'accuser, s'écria Maurice, mais encore faudrait-il que je fusse coupable.

— Comment? Cette lettre...

— Ne m'est pas adressée.

Mme de Vitteaux, qui se mourait d'envie de savoir comment la scène entamée devant elle finirait, rentra sur ces entrefaites dans le salon, et entendit les dernières paroles de Maurice.

— Très-bien! dit-elle à demi-voix en passant devant lui.

Et tout haut elle ajouta : — Sophie est plus calme; elle m'a priée de venir vous le dire.

Mme Sorbier la remercia par un signe de tête et regarda Maurice.

— Quoi! vous assurez que cette lettre n'est pas pour vous?

— Je le dis parce que c'est vrai.

— Elle a été trouvée chez vous, au pied de ce tableau auquel vous travaillez avec tant d'assiduité... Elle est datée d'hier.

— Qu'importe la date? Suis-je donc le seul à entrer dans mon atelier?

— Cependant une personne qui vous connaît beaucoup affirme qu'elle est pour vous.

— Ah!... Et le nom de cette personne, s'il vous plaît?

— M. Closeau du Tailli.

A ce nom, Maurice, qui jusqu'alors avait conservé son sang-froid, le perdit.

— Ah! c'est M. Closeau du Tailli qui m'accuse! s'écria-t-il.

— Oui. Il était ici tout à l'heure, nous lui avons montré la lettre; il a balbutié un instant, puis enfin, poussé à bout par nos questions, il a fini par avouer que la lettre vous était destinée. Il voulait d'abord qu'on n'en parlât pas et cherchait à vous excuser, mais le chagrin de ma fille a été le plus fort.

— C'est M. Closeau du Tailli?... répéta Maurice.

— C'est lui... Vous ne niez plus à présent!

Maurice sauta sur son chapeau et courut vers la porte; il semblait hors de lui.

— Mais où donc allez-vous? s'écria M. Sorbier.

— Où je vais? reprit Maurice, je vais chez M. Closeau du Tailli, et je lui ferai bien confesser la vérité, car cette lettre, c'est lui qui l'a perdue...

Mme Sorbier changea de visage.

— Quoi! vous dites?...

— Je dis que toutes ces sottises-là, c'est lui qui les a inspirées!... Et puisqu'il mêle mon nom à ses facéties, je trouve le procédé de mauvais goût, et cours de ce pas lui dire nettement son fait. S'il vous reste quelque doute sur le véritable héros de cette aventure, que Mme Sorbier daigne m'accompagner, et elle ne tardera pas à se convaincre qu'il tient un rang distingué parmi ses connaissances.

Mme de Vitteaux sourit du coin des lèvres, et, s'approchant de Maurice, elle lui glissa ces mots à l'oreille : *Si non è vero, è ben trovato.*

Maurice la regarda sans répondre; il avait la main sur le bouton de la porte, et allait sortir lorsque Mme Sorbier l'arrêta.

— Un instant, monsieur! dit-elle.

Mme de Vitteaux partit d'un fou rire.

— Quoi! dit-elle, ce n'est vraiment pas vous, et le beau don Juan qui a inspiré cette épître galante, c'est M. Closeau du Tailli? Où diable la séduction va-t-elle se nicher! Un homme qui a tant d'habits bleus et tant de pantalons gris! On ne peut donc plus se fier à rien! Je le prenais pour un rentier un peu gros, et j'avais affaire à un Lovelace! Que de dangers ne courais-je pas sans le savoir!... Ah! qu'il vienne maintenant; je sais de quel nom il faut vous appeler, M. Closeau de Faublas.

Mme Sorbier froissait son mouchoir dans un accès d'impatience qu'elle ne dissimulait pas.

— Non, dit-elle, vous n'en ferez rien, chère madame...

— Et pourquoi? Je jouirais de voir le timide embarras de ce conquérant démasqué...

— Je vous en prie, M. Closeau du Tailli est de nos amis... Faut-il l'accabler pour une peccadille? Ce ne serait pas généreux, et vous ne refuserez pas de vous taire à ma sollicitation.

— Mon Dieu, si vous l'exigez absolument, j'y consens; mais vous me privez là d'un grand plaisir, j'aurais voulu voir la confusion de M. Closeau du Tailli pris en flagrant délit.

Mme Sorbier saisit les mains de Mme de Vitteaux entre les siennes.

— Eh bien! oui, je vous en supplie; ne parlez pas... J'ai des motifs sérieux pour vous engager à nous garder le secret, je vous les expliquerai plus tard. Retournez auprès de ma fille; elle a peut-être besoin du secours de votre amitié, triste comme elle l'est. Vous ne lui direz rien de ce que vous avez appris; je me charge de tout arranger. Vous me le promettez, n'est-ce pas?

— Puisqu'il le faut, je le veux bien, mais c'est fâcheux. M. Closeau du Tailli déguisé en Almaviva et faisant le mauvais sujet, tant de rouerie cachée sous de si gros favoris, qui l'eût cru?

Et, entraînée par Mme Sorbier, Mme de Vitteaux sortit en riant.

Aussitôt qu'elle fut seule entre son mari et son gendre, Mme Sorbier se tourna vers Maurice : — Je suis bien contrariée, dit-elle, que vous ayez parlé de tout cela devant Mme de Vitteaux.

— Vous m'y avez contraint, madame, répondit Maurice.

— Il fallait attendre, inventer, me parler bas, que sais-je?

— Mais, ce me semble, vous ne vous gêniez guère pour parler haut!

— N'importe, il fallait surtout ne pas nommer M. Closeau du Tailli.

— Lui! l'auteur de tout le mal, le coupable, et pourquoi ?

Mme Sorbier fit un léger mouvement d'épaules, comme si l'impatience l'emportait.

— Il est singulier, reprit-elle, que vous ne compreniez pas!

— Non, en vérité.

— Mon Dieu! c'est fort simple cependant; M. Closeau du Tailli est le parrain de Sophie, vous le savez.

— Oui.

— Il est très riche, plus riche qu'on ne croit; il n'a pas d'enfans, pas de neveux, il aime beaucoup sa filleule, et son intention est de lui laisser toute sa fortune.

— Eh bien? dit Maurice.

Mme Sorbier le regarda avec stupéfaction. L'idiotisme le plus absolu succédant sans transition à l'intelligence la plus vive ne lui aurait pas causé plus d'étonnement.

— Comment eh bien? reprit-elle.

— Si vous voulez que je comprenne, expliquez-vous nettement. Je ne vois pas ce que la fortune de M. Closeau du Tailli, parrain de ma femme, peut avoir à faire dans toute cette histoire de lettre...

Mme Sorbier leva les yeux en l'air. Elle renonçait à s'entendre avec un esprit aussi obtus. M. Sorbier intervint alors.

— Il ne faut pas lui en vouloir, dit-il d'un air bon et conciliant, Maurice est artiste, et ce n'est pas sa faute si, comme toi, il ne saisit pas du premier coup d'œil l'ensemble des choses et leurs conséquences. La langue des affaires lui est inconnue; je vais essayer de la lui faire comprendre.

M. Sorbier se tourna du côté de Maurice, et comme un avocat qui cherche à convaincre la partie adverse : — On vous a dit, mon gendre, reprit-il, que mon ami M. Closeau du Tailli est fort riche... C'est la vérité, j'en sais quelque chose, moi qui pendant de longues années ai été son correspondant, alors qu'il était au Havre : c'est un homme qui achèterait la plaine Saint-Denis, s'il voulait; mais ce qu'on ne vous a pas dit, c'est qu'il est extraordinairement susceptible, et qu'il ne pardonne jamais une fois qu'on l'a blessé. Vous entendez bien cela, n'est-ce pas? Qui n'a pas un petit défaut? Or, si vous allez dire à Sophie et à cette folle de Mme de Vitteaux que la lettre est adressée à M. Closeau du Tailli, c'est absolument comme si vous le disiez à tout le monde. On rira, on se moquera, et notre ami sera la victime de mille quolibets. Vous venez, comme moi, d'en entendre un petit échantillon. M. Closeau du Tailli ne manquera pas de savoir que l'indiscrétion vient de vous, qui êtes notre

gendre; son ressentiment rejaillira sur Sophie, et Dieu sait alors où ira l'héritage!... Vous n'êtes pas homme, j'imagine, à jeter à l'eau deux bons petits millions, — car il a tout au moins deux millions, le cher parrain, — pour le mince plaisir de raconter les fredaines du bonhomme à tout venant; je ne vous crois pas si artiste que cela. Il suffit que nous ayons clairement la preuve que vous n'êtes pas coupable, le reste importe peu.

— Permettez, dit Maurice, le reste est votre fille.

— Oh! ma fille n'y pensera plus dans quatre jours. Si elle boude, vous lui donnerez une bagatelle, un châle ou quelque bracelet. On m'a dit qu'il n'y a pas de désespoir qui tienne contre ces choses-là. Au besoin, ma femme lui dira qu'elle s'est trompée, et que vous êtes innocent comme l'enfant Jésus.

Maurice secoua la tête : — Au fond du cœur, Sophie m'en voudra toujours, reprit-il avec force.

— Bah! bah! un peu plus, un peu moins, qu'est-ce que ça fait en ménage? L'important est que les deux millions ne s'en aillent pas.

Maurice se leva; à son tour, il était stupéfait.

— Monsieur, dit-il en dissimulant l'indignation qui l'animait, je ne voudrais rien faire qui pût vous contrarier dans vos projets; mais j'ai le regret de vous en avertir, au premier mot qui me prouvera que Sophie garde quelque soupçon, je dirai toute la vérité. Dix millions ne m'arrêteraient pas.

Maurice sortit à ces mots, laissant M. et Mme Sorbier muets d'étonnement.

— Eh bien! que vous avais-je dit? s'écria enfin Mme Sorbier... Ce peintre fera notre malheur!

— Dame! est-ce ma faute? répondit M. Sorbier de l'air d'un enfant qu'on gronde. Tu sais bien que si M. Closeau du Tailli ne s'en était pas mêlé, jamais je n'aurais pensé à Maurice.

— C'est vrai, mais dès le premier mot tu as cédé... C'était M. de Courtalin qu'il nous fallait. Ce gendre-là, vois-tu, je le regretterai toute ma vie. C'était un homme, celui-là, un homme qui nous aurait fait honneur, tandis que l'autre, un artiste...

— A présent c'est fait, et il faut en prendre son parti... Tu sais le dicton. — Comme on fait son lit, on se couche. — Le lit est mal fait, essayons de dormir... Maurice est jeune; il a vécu comme l'oiseau sur la branche... On lui apprendra ce que c'est qu'une famille, et avec le temps on le formera.

— Lui! répondit Mme Sorbier avec une extrême violence. Tu ne vois donc pas qu'il abuse de toutes nos bontés? Nous sommes pour lui comme un caissier; pourvu qu'il dîne bien et qu'il ait des gants, il ne s'informe pas comment on paie... Il a toujours l'air de

s'ennuyer avec nous... Il nous quitte dès qu'on a le dos tourné... On dirait qu'il nous méprise.... Moi, je le hais!

— Et moi, crois-tu donc que je l'aime?

Les deux époux venaient de se comprendre d'un mot. De ce moment, Mme Sorbier vit bien qu'elle pouvait tout contre Maurice; elle était assurée de trouver un complice dans le chef de la famille.

De nouveaux incidens, amenés tout ensemble par le hasard et par d'habiles combinaisons, achevèrent de compliquer cette situation déjà si difficile. Sophie ne parlait plus ouvertement de la lettre que Mme Sorbier avait découverte dans l'atelier; mais, fière de sa jeunesse et des succès qui avaient salué son apparition dans les salons où Mme de Vitteaux l'avait introduite, elle ne pardonnait pas à Maurice d'avoir pu l'oublier un instant. C'était moins une blessure faite à son cœur qu'un outrage fait à sa beauté. Son amour-propre s'en souvenait et le faisait sentir à Maurice par mille allusions piquantes qui naissaient d'elles-mêmes dans la conversation. Si l'on parlait de trahison: — Oh! disait Sophie, la trahison va de soi, ce n'est rien; l'important, quand on trahit, est de ne pas être maladroit, et c'est ce qu'on oublie trop souvent. Puis une autre fois: — Oh! les lettres!... il faudrait toujours les brûler... Il y a tant de poches qui les laissent tomber!...

Le cœur de Maurice ressentait chacun de ces coups. Par un sentiment de délicatesse, il répugnait à dénoncer M. Closeau du Tailli; mais la constance des récriminations de Sophie, l'indiscrète et fatigante amitié de son parrain, pouvaient le pousser à bout. Un matin, M. Closeau du Tailli, qu'on n'avait pas vu depuis quelque temps, entra chez Maurice comme un coup de vent.

— C'est moi, s'écria-t-il, j'arrive de Chaillot... Çà, mon cher, il faut que nous dînions ensemble de ce côté-là... Il n'y a pas que les sculpteurs qui sachent dénicher les fauvettes, vous verrez!... Arrangez-vous pour être libre un de ces jours... Tenez, ce soir, je dînerai ici, et je dirai que vous m'avez invité.

— Moi!

— Eh! oui, vous! Ce sera mon tour une autre fois... Si Mimi-Soleil veut être de la partie, vous la conduirez... J'ai découvert un cabaret où il y a du vin de Pomard comme on n'en boit pas aux Frères-Provençaux... A propos, l'autre jour j'ai mis sur votre compte une maladresse de cette folle d'Aglaé, vous savez, la petite brune si grassouillette?... Entre amis, on s'aide... J'arrangerai tout ça dans l'occasion.

— Si bien que j'ai eu, à cause de vos fredaines, plus d'ennuis que vous n'avez de cheveux! répondit Maurice d'un ton sec.

M. Closeau du Tailli le regarda d'un air tout surpris. — Vous vous fâchez avec moi! La bonne plaisanterie!... Ah! je comprends,

vous avez eu, m'a-t-on dit, une algarade de Mme Sorbier. Êtes-vous jeune!... mais, mon cher, si vous lui faisiez la cour, tout irait pour le mieux. Parlez-lui de ses rubans jonquille et déclarez qu'ils sont les plus beaux du monde. Vantez hardiment sa rare distinction et l'exquise finesse de son esprit. La bonne dame n'a jamais, tant s'en faut, détesté les complimens. Abreuvez-la de miel; elle en avalera plus que vous ne lui en donnerez. Au besoin, un peu de galanterie ne serait pas inutile. Elle a pratiqué la vertu; que faire à Étampes? Laissez-lui croire qu'il n'eût dépendu que d'elle de mettre la ville et les faubourgs en rumeur!... Quand vous aurez la mère, toute la maison sera à vous. A quoi diable employez-vous cette intelligence dont on m'a dit que vous ne manquiez pas? Mais c'est l'enfance de l'art. Si Mme Sorbier est pour vous, Sophie déclarera que vous êtes le meilleur des maris. Si la mère dit *amen*, la fille dira *ainsi soit-il!* Et c'est alors que nous nous réjouirons... Ainsi c'est convenu? Demain nous dînons en mauvais sujets.

Maurice avait repris ses pinceaux et n'écoutait plus; mais dès le soir même M. Closeau du Tailli fit faire un crochet à la conversation, et déclara qu'il ne pourrait pas le lendemain accompagner Mme Sorbier à l'Opéra, Maurice ayant disposé de sa soirée.

— Hein? fit Maurice.

— Bon! voilà que vous oubliez ce dîner auquel vous m'avez engagé...

— Un dîner de garçons! dit Mme Sorbier, déjà aigre.

— Dame! ce ne sera pas, j'imagine, un dîner de pères de famille; mais j'ai accepté. C'est dans ton intérêt, petite, je veillerai sur ton mari.

— Oh! il n'en a plus besoin, répondit Sophie.

— Très bien, dit Maurice, nous verrons demain.

— A quatre heures, je serai chez vous, reprit le rentier.

Après le dîner, qui fut contraint, M. Closeau du Tailli glissa son bras sous celui de Maurice : — Vous voyez, dit-il, la chose a passé comme une lettre à la poste.

Le lendemain, un peu avant quatre heures, Sophie et Mme de Vitteaux entrèrent dans l'atelier de Maurice. Mimi-Soleil posait, vêtue de lambeaux d'étoffes éclatantes.

— Mathilde est venue me prendre pour voir une exposition d'horticulture qui est fort belle. Voulez-vous nous accompagner? dit Sophie.

— Impossible à présent, répondit Maurice en se tournant à demi; Mme de Vitteaux voudra bien m'excuser, mais je tiens ma tête et je ne veux pas la laisser échapper.

— Puis il y a le rendez-vous dont on ne parle pas, et l'heure va

sonner, reprit Sophie. Venez, Mathilde, il ne faut gêner personne.

Maurice jeta vivement son pinceau. — Ainsi, dit-il en prenant la main de sa femme, vous croyez toujours à ces sottises qu'on vous a dites?

— Ah! ne recommençons pas; vous savez que ma conviction est faite.

En ce moment, on entendit un pas lourd sur l'escalier et le bruit d'une canne qui en frappait les marches.

— Eh bien! entrez là, dit Maurice en poussant Sophie et Mathilde dans un cabinet, dont il rejeta sur elles l'épaisse portière de tapisserie.

Il se rassit devant son tableau, et M. Closeau du Tailli entra.

— Eh! eh! Mimi-Soleil! s'écria-t-il tout joyeux.

Mimi-Soleil fit un mouvement comme pour se lever; un regard de Maurice, dont elle devina la signification, la retint à sa place.

— Tiens! pensa-t-elle, une scène de vaudeville!

— M[lle] Mimi-Soleil viendrait-elle avec nous? reprit M. Closeau du Tailli.

— Avec vous, c'est bientôt dit; mais avec qui?

— Oh! les personnes que vous rencontrerez ne vous valent certainement pas, mais il en est une que j'ai choisie, et qui peut paraître jolie même à côté de vous!

— Aglaé sans doute, toujours Aglaé!...

— Oh! non, cela date de quinze jours... Je ne pousse pas si loin le culte de la fidélité! répondit le rentier d'un air leste... Mais si une personne que je connais voulait m'entendre...

Maurice fit un signe à Mimi-Soleil et se leva. — Çà, dit-il, j'ai une lettre à écrire... Je vais et je reviens.

A peine Maurice eut-il quitté l'atelier, que M. Closeau du Tailli entreprit un cours complet de séduction. Il avait pour Mimi-Soleil un goût d'autant plus vif qu'elle se moquait de lui en toute occasion et qu'elle avait dans le visage un coin de ressemblance avec cette Marcelle qu'il avait tant aimée. C'était encore elle sans être elle. Il s'anima en parlant et s'oublia dans des promesses dont l'exécution lui eût arraché les entrailles. Mimi-Soleil n'avait qu'à commander : le palissandre, une corbeille, un châlet, les cachemires et les bijoux, tout était à elle. A chaque offre nouvelle, Mimi-Soleil secouait la tête : — Bah! bah! disait-elle, est-ce qu'on peut se fier à vous?... A combien d'autres n'avez-vous pas tenu ce langage! — M. Closeau du Tailli prit le ciel à témoin de sa sincérité, et, la croyant à demi vaincue, redoubla d'éloquence; mais à ce moment de grands éclats de rire à demi étouffés l'interrompirent. M. Closeau du Tailli se redressa et vit la tapisserie du cabinet qui s'agitait.

— Qui donc est là? s'écria-t-il en jetant un regard furieux sur Mimi-Soleil.

Le rire l'avait gagnée, et la tête à demi cachée dans ses mains, elle ne pouvait plus répondre. Cette fois Sophie et Mme de Vitteaux sortirent.—Ne vous fâchez pas, cher parrain, dit Sophie; nous étions là par hasard, nous avons tout vu, tout entendu, mais malgré nous!...

Elle ne put pas continuer, un fou rire lui coupa la parole.

Mimi-Soleil jeta un châle sur ses épaules, prit son chapeau et se sauva au moment où Maurice rentrait.

On ne voyait plus une goutte de sang sur le visage de M. Closeau du Tailli, si ce n'est dans les yeux, qui semblaient rouges. Un petit rire nerveux faisait trembler ses lèvres. Il regarda Maurice.

— L'idée est de vous, dit-il; merci...

— Il fallait bien convaincre Sophie...

— Vous avez réussi... J'ai fort amusé ces dames; voyez, elles en pleurent. M. Closeau du Tailli aux pieds d'un modèle... comme un acteur sur un théâtre, c'est fort drôle!

Sophie ne reconnaissait plus la voix de son parrain; elle cessa de rire et le regarda.

— Vous m'en voulez? dit Maurice.

— Moi, point. Vous avez ri, c'est au mieux; chacun rit à son tour.

M. Closeau du Tailli prit sa canne et rajusta son habit.

— Au revoir, monsieur de Treuil, dit-il, et il sortit. Sophie s'élança derrière lui.

— Hum! murmura Mme de Vitteaux, ou je me trompe fort, ou le cher homme ne vous pardonnera jamais.

— Que m'importe si Sophie m'aime encore? s'écria Maurice.

Quand Sophie reparut, Maurice, les yeux brillans de joie, s'élança à sa rencontre. — Eh bien! dit-il, êtes-vous sûre à présent de la vérité!

— Oui, oui, répliqua Sophie sans répondre à l'élan de son mari, mais peut-être avons-nous eu tort... Mon parrain est parti fâché.

Un frisson saisit Maurice au cœur; il laissa tomber ses bras et n'embrassa pas sa femme.

Ce fut bien pis encore lorsque la nouvelle de la scène qui s'était jouée dans l'atelier arriva aux oreilles des époux Sorbier. Le mari joignit les mains d'un air désolé, la femme poussa de grands cris et demanda si Maurice était devenu fou. — Il veut nous ruiner! disait-elle. Se moquer du parrain de Sophie,... un homme si riche! — Elle courut chez Mme de Vitteaux et la supplia de garder pour elle seule l'histoire de la déclaration; malheureusement Mme de Vitteaux, qui ne pouvait se souvenir de M. Closeau du Tailli aux pieds

de Mimi-Soleil sans rire aux larmes, la racontait à tout venant. La porte fermée, elle oubliait son serment et ne tarissait pas en récits sur l'incroyable éloquence et le feu pathétique de l'armateur, rajeuni par l'atmosphère de Paris. Sophie aussi, entraînée par l'exemple, riait quelquefois dans un petit cercle d'intimes, et bientôt toutes les personnes qui fréquentaient l'hôtel de la rue Godot-de-Mauroy furent informées de l'aventure dans ses moindres détails. Des allusions transparentes et une légère rumeur en instruisirent M. Closeau du Tailli.

Un matin, il se présenta chez Maurice; rien en apparence n'était changé en lui, il avait le même habit et le même sourire.

— Votre femme n'est pas là? dit-il.

— Ici, non, mais chez elle, je crois.

— Oh! j'en viens... J'avais à lui parler, mais vous pourrez vous charger de la commission... Avez-vous du papier et de l'encre?

— Oui, pourquoi faire?

— Pour écrire et signer un reçu de trente mille et quelques cents francs que je vais vous remettre.

— A moi?..

— Ils appartiennent à Sophie, mais en son absence la signature du mari suffira. Voici les billets de banque. Comptez et écrivez le chiffre de la somme en toutes lettres... Bien, à présent le compte est fait, et entre nous tout est dit... Eh! eh! trente mille francs qui vous tombent du ciel, cela ne vous fait pas rire, vous qui riez si bien?

Maurice était mal à l'aise; cette somme qu'il touchait des doigts et dont il ne connaissait pas l'origine, l'air de M. Closeau du Tailli et un certain sourire qu'il avait au coin des lèvres, tout le surprenait. Il craignit d'avoir offensé un homme qui l'avait obligé, et par un mouvement subit il lui tendit la main.

— Mon cher monsieur Closeau du Tailli, dit-il, il se passe quelque chose que je ne comprends pas... Vous avez un poids sur le cœur... Si je vous ai fait de la peine, dites-le-moi.

— Et qu'ai-je à vous dire?.. Vous êtes jeune et vous aimez à rire, tant mieux... Quand l'occasion s'en présente, je ris aussi... Donc prenez cet argent et ne pensez à rien.

M. Closeau du Tailli plia le reçu que Maurice venait de signer et le glissa dans sa poche. — Au revoir, reprit-il, vous direz à Sophie que je suis venu. — Il donna une vigoureuse poignée de main à Maurice et sortit. Aussitôt que sa femme fut rentrée, Maurice lui parla de la visite de son parrain et de la somme qu'il avait laissée. — Je sais ce que c'est, dit Sophie, mais pourquoi donc l'a-t-il apportée?

Sophie lui raconta que cet argent provenait de petites sommes

qui avaient été économisées sur les cadeaux qu'elle recevait tous les premiers de l'an, aux anniversaires de sa naissance et dans d'autres circonstances solennelles. M. Closeau du Tailli s'était chargé de les faire travailler. De temps en temps il lui tapait sur la joue : — Sois tranquille, mignonne, tes économies font des petits, disait-il, et les jours de gala il lui apportait des bagatelles qu'il payait avec sa part de bénéfice dans les affaires où il l'intéressait. Avec le capital acquis, il voulait acheter plus tard aux environs de Trouville une maison de campagne où il était convenu que Sophie lui réserverait une chambre dans la saison des eaux.

— Qu'allons-nous faire de cet argent? dit Maurice.

— Gardez-le toujours, on verra.

M. Sorbier ne partagea pas l'indifférence de Sophie. Il était dans sa chambre, occupé à lire le journal du soir, quand la nouvelle de cette restitution lui fut annoncée. Il sauta de son fauteuil.

— Il a rendu les trente mille francs! tout est fini! s'écria-t-il.

Sophie le regarda d'un air stupéfait.

— Tu ne comprends pas cela, toi! reprit-il. C'est cette sottise de l'atelier qui l'a conduit là... Ah! vous avez ri à ses dépens, vous vous êtes moqués de lui... C'est une belle idée que vous avez eue! Cours après l'héritage maintenant, cours donc!... Les oiseaux sont dénichés.

— Mais,... balbutia Sophie,... je ne savais pas!...

— Tu ne savais pas!... Ton mari le savait bien, lui!... M'étais-je exténué à le lui dire!... La belle affaire quand tu aurais été un peu jalouse! Tu n'en serais pas morte, et M. Closeau du Tailli, que nous avions un intérêt si clair à ménager, serait encore de nos amis. Perdre une succession pareille pour un méchant billet!... La vertu de M. de Treuil est donc bien susceptible, qu'elle s'effarouche pour quatre lignes de griffonnage! Elle te coûte deux millions, ma chère, cette vertu!

M. Sorbier était hors de lui; il marchait à grands pas.

— Hein! que dis-tu de cela? reprit-il en se tournant vers sa femme.

Mme Sorbier, qui faisait de la tapisserie au coin de la cheminée, et qui n'avait pas bougé, leva les yeux.

— Moi!... Je m'y attendais... De la part de M. Maurice de Treuil, rien ne peut plus m'étonner; mais je m'en lave les mains, ce n'est pas moi qui l'ai choisi!

Le fameux *ce n'est pas moi qui l'ai choisi* était dans la bouche de Mme Sorbier comme un fouet dans la main d'un roulier; elle s'en servait pour frapper son mari et l'exaspérer.

— Eh bien! s'écria-t-il furieux, si on a fait une sottise, on peut la réparer.

X.

Le résultat le plus clair de cette aventure fut de ranger violemment M. Sorbier dans le parti de Mme Sorbier. Maurice était atteint et convaincu d'ingratitude envers l'homme à qui il devait tout. Aussi longtemps que les choses étaient restées dans le domaine des idées, le banquier d'Étampes n'avait rien dit. Maintenant qu'elles se traduisaient par la perte d'une succession si longtemps espérée, le vieux sang de Sorbier-le-Loup se révoltait dans ses veines. Il était blessé au vif, et la blessure saignait. Dans ce gendre qu'il avait accepté en considération de l'héritage assuré à sa fille par M. Closeau du Tailli, il ne voyait plus qu'un ennemi employé à la ruine de sa maison. Dès ce jour, il se souvint des sommes qu'au dire de M. Closeau du Tailli, Maurice tirait jadis de la vente de ses tableaux. Où étaient-elles, ces sommes fabuleuses que le gouvernement et les amateurs s'empressaient à lui offrir, et pourquoi ne lui en parlait-on jamais? Était-ce à dire que M. Maurice de Treuil, maintenant qu'il avait tout à souhait, se réservait de vivre sous le toit des parens de sa femme comme le rat de la fable dans son fromage? Les allusions ne tardèrent pas à jaillir de tous côtés, et tout était prétexte pour leur donner cours. La présence d'un tiers ne gênait ni M. ni Mme Sorbier.

Au plus fort de cette irritation, M. de Courtalin se présenta un soir chez M. Sorbier, qui compulsait un livre de notes auprès de sa femme. Ils étaient seuls, et le député le savait bien; mais il feignit un grand étonnement.

— Oh! dit Mme Sorbier, Sophie ne voulait pas sortir; mais son mari l'a entraînée. Il s'agit d'un dîner avec M. Duverney et d'une première représentation je ne sais où.

— Et M. de Treuil a payé la loge et le dîner avec le prix des tableaux qu'il ne fait pas, dit M. Sorbier.

— C'est un artiste! répondit M. de Courtalin.

En venant troubler le tête-à-tête des deux époux, M. de Courtalin avait un plan tout fait. Ce qu'il avait vu de l'intérieur de la famille Sorbier et la faveur marquée avec laquelle Mme Sorbier l'accueillait toujours lui avaient fait croire que le moment était propice pour entretenir le vieux banquier des mines de houille et de plomb argentifère dont il avait obtenu la concession, et pour lesquelles il avait besoin de capitaux, comme les grains confiés au sillon ont besoin d'eau et de soleil. Il aborda résolûment la question.

— Je viens réclamer vos bons conseils, dit-il en s'adressant à M. Sorbier et en tirant un papier de sa poche. Je me suis chargé d'une affaire de mines très importante sur le bien qu'on m'en a dit.

Quelques personnes qui tiennent à l'administration supérieure et touchent au gouvernement, sachant que vous m'accordiez une part de votre amitié, m'ont vivement engagé à vous consulter, intéressées qu'elles sont elles-mêmes dans cette affaire. On vous regarde comme l'un des flambeaux de la finance, et, ma foi, au risque de vous importuner, j'ai cédé à leurs instances. Voici une note et quelques chiffres qui vous donneront une idée de ces mines et de ce qu'elles rendent. Ceci est pour l'ensemble de l'opération; quant aux détails, je suis là.

Ce petit discours produisit un excellent effet. La maison d'Étampes et les occupations qu'elle procurait à M. Sorbier ne suffisaient pas à son activité. L'ennui le gagnait souvent le soir. Rien alors ne pouvait mieux le réveiller que la vue d'un dossier criblé de chiffres. Il tendit la main et prit le mémoire que lui offrait M. de Courtalin avec la vivacité gourmande d'un enfant qui saisit une friandise.

— Madame Sorbier me pardonnera-t-elle mon indiscrétion? reprit le député. Si j'osais l'espérer, je viendrais demain solliciter ma grâce en lui offrant la loge du ministre au Théâtre-Français. Ce n'est pas une première représentation, mais on fait ce qu'on peut, et Mlle Rachel jouera.

Paraître dans la loge du ministre! Mme Sorbier éblouie pensa tout de suite au bonnet qu'elle mettrait pour cette soirée solennelle, et le regard qu'elle jeta à M. de Courtalin fit bien voir qu'il aurait en elle une fidèle alliée.

Le député ayant ajouté qu'il craignait de fatiguer Mme Sorbier en parlant devant elle de l'opération projetée : — Oh! dit M. Sorbier, Agathe s'entend aussi bien que moi à ces sortes d'affaires; nous pouvons causer. — Il était déjà comme un vieux procureur flairant parmi de nombreux dossiers les élémens d'un long procès. Ses yeux brillaient, et ses lèvres semblaient caresser en les épelant les chiffres soumis à son examen. Rien ne pouvait plus le distraire de son étude. Il tira de sa redingote un calepin et un crayon, et se mit à prendre des notes, travail muet qu'il entremêlait de petites exclamations où le doute et la satisfaction avaient une part égale.

— En principe, l'affaire me paraît bonne, dit-il enfin, si toutefois les chiffres sont exacts, car, vous le savez, tout dépend des chiffres, et il y a l'art de les grouper; mais avec les pièces que vous m'apporterez, nous y verrons clair. Je crois bien d'ailleurs que celui qui me fera prendre un 3 pour un 5 n'est pas encore né.

M. Sorbier se mit à rire d'un petit rire sec qui ressemblait au bruit d'une lime criant sur du fer.

— Avez-vous quelque intérêt sérieux là-dedans? reprit-il en poussant les feuilles du mémoire du bout des doigts.

— Oh! une centaine de mille francs peut-être, qu'il dépend de moi de tripler ou de réduire à rien.

— Hum! cent mille francs, c'est quelque chose... J'avais cent mille francs chez ce coquin qui m'en a fait perdre dix mille, et dont je vous ai peut-être raconté l'histoire.

— Oui, répondit M. de Courtalin, qui la savait par cœur.

— Le misérable! que de choses il m'a empêché de faire faute de ces dix mille francs!... En affaires, l'argent est tout, et vos mines, si belles qu'elles soient, ne vaudront quelque chose qu'en raison du capital employé. Demandez à ma femme.

— Serons-nous seuls dans la loge du ministre? dit Mme Sorbier.

— La loge est à vous tout entière, et s'il vous plaît d'y inviter quelques personnes, vous en êtes la maîtresse.

— C'est cela! j'écrirai à Mme de Vitteaux et à cette comtesse chez laquelle elle nous a présentées hier, ma fille et moi.

M. Sorbier faisait une addition. M. de Courtalin voulut frapper un grand coup.

— Pardon, mon cher monsieur Sorbier, dit-il; permettez-moi une question. Comment se fait-il que vous n'ayez pas le ruban rouge à la boutonnière de cette redingote?

— La croix d'honneur!

— Oui, la croix d'honneur. Il m'est revenu que vous aviez rempli à Étampes des fonctions administratives qui n'avaient pas été sans utilité pour la ville. De plus, on m'a raconté que vous aviez publié sur le commerce des grains, à propos de la crise de 1846, un mémoire qui avait fait sensation. On y trouve des documens précieux, et chacun le consulte avec fruit. Je m'étonne qu'ayant de pareils titres à faire valoir, personne n'ait songé à demander pour vous une récompense que vous méritez si bien.

M. Sorbier posa le crayon à côté du calepin.

— Je ne sais, dit-il avec émotion; il paraît que c'est fort difficile.

— Difficile, soit; impossible, non. Bien d'autres qui ne vous valent pas ont bien su l'obtenir.

— C'est vrai, dit Mme Sorbier.

— Je ne dis pas non, reprit M. Sorbier, et peut-être, en y réfléchissant mieux, aurais-je trouvé que ce petit bout de ruban ne ferait pas plus mal à cette boutonnière que sur l'habit de tant de gens qu'on sait; mais je suis absorbé par les affaires, et puis il aurait fallu la demander...

— Ah! mon cher monsieur, je connais quelqu'un qui saura bien vous éviter cette peine, si vous l'y autorisez.

L'émotion faisait trembler les mains ridées du banquier.

— Vous? s'écria Mme Sorbier.

— Et dès demain j'en parlerai au ministre, si vous voulez bien m'accepter pour parrain.

— Ah! de bon cœur je vous embrasserais si j'avais l'âge de ma fille!

— Eh! mais, répondit M. de Courtalin en embrassant Mme Sorbier sur les deux joues, si vous aviez l'âge de Mme de Treuil, je vous disputerais à M. Sorbier.

Cette galanterie d'un goût douteux plut infiniment à Mme Sorbier. Elle jeta à son mari un coup d'œil qui semblait dire : — Et voilà l'homme à qui nous avons préféré un petit peintre! Il se venge de vos dédains par des bienfaits!

— Çà! continua M. Sorbier un peu remis de son trouble, comment avez-vous appris que j'avais dans le temps rédigé ce mémoire sur le commerce des grains?

— Je n'ai eu qu'à écouter. On en parlait encore l'autre soir dans une réunion de députés. Il n'est pas un chef de service au ministère de l'agriculture et du commerce qui ne l'ait sur son bureau.

M. de Courtalin mentait comme un programme. Le hasard avait tout fait; c'était un jour qu'en bouquinant sur le quai d'Orsay il avait mis la main sur le mémoire de M. Sorbier, enfoui dans un amas poudreux de brochures. Le nom l'avait frappé; il l'avait ouvert et avait acheté, moyennant dix centimes, le droit de l'emporter.

— Tenez, ajouta-t-il en riant, vous ne savez pas vous-même le prix de ce que vous avez fait.

M. Sorbier resta convaincu qu'en écrivant ce mémoire, destiné dans l'origine à élucider un procès pendant devant la cour royale d'Orléans, il avait fait un chef-d'œuvre.

Comme un orateur habile, M. de Courtalin se leva pour ne pas amoindrir l'effet qu'il avait produit.

— Demain donc je me mets en campagne, dit-il; je ne doute pas du succès, mais ne m'accusez pas si je ne réussis pas du premier coup... La justice a le pied boiteux.

Au moment de passer la porte, il s'arrêta : — Çà, reprit-il, je vous laisse ces quelques notes; si l'affaire vous va, mon cher monsieur Sorbier, vous savez qu'elle vous appartient.

— Ah! s'écria Mme Sorbier quand il fut parti, ce n'est pas M. Maurice qui aurait pensé à la croix d'honneur pour vous!

M. de Courtalin vit bien les jours suivans qu'il avait frappé juste et fort. Il était le bienvenu à toute heure dans la maison; il n'y avait pas de bonne réunion sans lui; Mme Sorbier le choyait et le citait en exemple à tout moment. En même temps que la femme vantait son bon goût, son esprit et l'élégance de ses manières, le mari donnait à entendre que c'était un homme habile et capable. Chose étrange! M. Closeau du Tailli, qui jusqu'alors avait combattu sourdement son crédit dans la famille Sorbier, se montrait son partisan bien plus que son adversaire. De ce côté-là, M. de Courtalin était donc à peu près sûr de réussir; mais, tout en ne négligeant rien pour l'exécution des

projets auxquels l'avenir de sa fortune était attaché, le député ne perdait pas de vue le côté aimable de la double campagne qu'il avait entreprise. Il s'était bien vite aperçu du peu d'affection que M. de Treuil inspirait à sa belle-mère, et il connaissait trop le monde pour ne pas prévoir que Mme Sorbier lui serait, à son insu peut-être, bien plutôt un allié qu'un ennemi. Il avait pour le servir toute la haine qu'elle nourrissait contre Maurice, et c'était beaucoup déjà. Cette faveur éclatante dont il était l'objet lui permettait de visiter à toute heure la famille Sorbier sans exciter de soupçons, et de pénétrer dans l'intimité de Sophie, auprès de qui il était prôné comme le phénix et la fleur des pois. Celle-ci, il est vrai, avait bien une part d'influence dans l'issue de cette expédition galante dont elle était le but; mais M. de Courtalin ne se préoccupait guère des difficultés qu'il pouvait rencontrer de ce côté-là, la tendresse que Sophie portait à Maurice ne lui paraissant ni bien vive ni bien solide. C'était ce sentiment tiède et banal qu'une jeune femme accorde toujours au mari qu'on lui a donné à la condition qu'il ne soit ni trop mal tourné ni trop sot.

A mesure que M. de Courtalin affermissait son empire, Maurice, par l'effet naturel de cette situation même, perdait le terrain sur lequel il n'avait jamais été solidement établi. On ne le consultait plus dans aucune des petites circonstances de la vie quotidienne où la famille était mêlée, bals, excursions, concerts et dîners. Il était prévenu seulement que tel jour on irait danser chez Mme de Vitteaux, et tel autre entendre de la musique à la salle Herz. Le soir, au moment de se mettre à table, Sophie l'avertissait qu'il eût à passer un habit noir : on avait du monde à dîner. Le matin, au saut du lit, il apprenait qu'on avait disposé de sa femme et de lui pour une messe de mariage ou une assemblée de charité. Le plus souvent Maurice nouait une cravate blanche et montait en voiture sans répondre; quelquefois cependant il poussait une légère exclamation. — Ah! disait-il, encore un concert! sonate sur symphonie, Ossa sur Pélion... Si ça t'amuse, va, moi je reste. — Peut-être Mme Sorbier, qui menait tout, inspirée sans le savoir par M. de Courtalin, eût-elle désiré plus de résistance, une lutte qui aurait pu déterminer un choc et une explosion; mais la patience de Maurice était inaltérable : il laissait faire et ne se fâchait pas. C'était moins encore de la patience que de l'indifférence. Quand les choses ne touchaient pas directement à son honneur ou à certaines délicatesses intimes qu'on ne devinait pas, rien ne pouvait le tirer de sa tranquillité. Les menues sottises de la vie de tous les jours, les petites misères, les tracasseries, les contrariétés de toute sorte que suscite le contact habituel des esprits vulgaires ou méchans, ne faisaient

pas plus d'impression sur lui que n'en font sur le cristal le piétinement et les murmures de mille insectes. Ce n'est pas qu'il ne vît ou ne comprît rien; mais il donnait aux puérilités et aux impertinences de Mme Sorbier une latitude où elles étaient libres de se mouvoir à leur aise sans le heurter jamais. Au-delà du cercle qu'il avait tracé, il se réservait d'aviser. Néanmoins ces taquineries et ces attaques si peu ménagées avaient une autre portée. Beaucoup de personnes les comprenaient, et on s'étonnait de l'indifférence de Maurice. Ces bonnes âmes qui abondent dans le monde voulaient y voir autre chose que l'insouciance spirituelle d'un caractère qui n'a pas de goût pour la discussion. — Il faut bien qu'il supporte tout, disait-on, il a épousé une femme riche! — Maurice laissait faire et laissait dire; il avait toujours l'espoir de ramener Sophie, et en attendant sa propre estime lui suffisait.

Depuis la scène qui en avait chassé le parrain de Sophie, Mme Sorbier affectait de ne plus reparaître dans l'atelier de Maurice, et, à l'exemple de sa mère, Sophie ne s'y montrait pas beaucoup. On avait voulu amener Maurice à présenter, sinon des excuses, tout au moins des explications à M. Closeau du Tailli; mais sur ce point-là on l'avait trouvé intraitable, et Sophie n'avait pas osé lui en reparler. — Diable! avait-il dit en riant, il n'aurait qu'à me pardonner, et ce serait à recommencer. — Les amis de Maurice, assurés de ne plus rencontrer l'odieux rentier et ses gilets jaunes, étaient revenus les uns après les autres. Leur présence avait ramené un peu de vie et de gaieté dans cet intérieur, la veille encore tout assourdi de caquets inutiles et de conversations insupportables; mais ces visites nouvelles furent pour Mme Sorbier un sujet précieux de récriminations. Les amis de Maurice crottaient son escalier; ceux-ci ne s'étaient pas rangés quand ils l'avaient rencontrée sous la porte cochère; ceux-là fumaient toujours, et répandaient dans son hôtel les parfums d'un estaminet. Il y en avait un surtout, un certain Lambert, qui portait un paletot qui ne serait toléré dans aucune antichambre. Il était vraiment impossible de recevoir ces messieurs. On voyait bien qu'ils n'avaient jamais mis le pied dans un salon. Un jour qu'elle revenait sur ce chapitre avec plus de vivacité que jamais : — Ne craignez rien, belle maman, répondit Maurice; ces messieurs, comme vous dites, ne sont rentrés dans mon atelier qu'à la condition expresse que je ne les mènerai pas plus loin.

Mme Sorbier devint pourpre. Ce nom de belle maman lui déchirait les oreilles. Maurice le savait, et c'était la seule épigramme qu'il se permît.

Un matin Philippe entra brusquement avec Laure dans son atelier. — Çà, lui dit-il, nous ne sommes pas contens de toi... Que fais-tu depuis trois mois?

— Mais je travaille...

Philippe haussa les épaules. — Tu barbouilles tout au plus, reprit-il. Que vois-je là sous ton pinceau? Un méchant bout de toile avec deux arbres et un moulin, une babiole bonne à suspendre dans le salon de quelqu'une de ces baronnes dont Mme Sorbier cultive les bonnets à fleurs! As-tu pris le coffre-fort du père Sorbier pour t'y coucher comme dans un fauteuil?

Maurice traversa une partie de l'atelier, fit tourner un chevalet, et, tirant une toile de serge verte qui le couvrait, montra aux regards surpris de Philippe un grand tableau à demi ébauché.

Laure poussa un cri d'admiration : — Ah! que c'est beau! dit-elle.

Philippe frappa sur l'épaule de Maurice : — A la bonne heure! reprit-il, voilà ce qui s'appelle du travail! Mais que ne parlais-tu plus tôt?

— Je voulais attendre encore un mois ou six semaines, et puis te dire : Regarde! répondit Maurice.

— Y a-t-il longtemps que tu as commencé ce tableau?

— Depuis que je suis libre!... Ah! tu ne sais pas, Philippe, je vis ici comme dans un blockaus... Personne n'y entre plus, ni Mme Sorbier, ni M. Sorbier, ni les amis de M. et de Mme Sorbier, pas même le baron Giraud de Marvejols. La présence de mes amis a fait décréter le blocus continental autour de mon atelier, et je n'essaie aucune sortie pour m'en délivrer.

— Et Sophie? demanda Laure.

— Sophie? reprit Maurice avec une certaine hésitation, elle vient quelquefois, souvent même... Elle s'assied là, près de moi; elle me regarde travailler, tandis que sa main agile pousse l'aiguille dans la trame. Elle m'encourage d'un sourire, et je l'initie aux choses qu'elle ne sait pas. Quand je la vois, je ne regrette rien. Le sang des Sorbier n'a pas étouffé ce cœur jeune et confiant; elle me comprend, elle me devine, et je trouve une douceur singulière à oublier le temps près d'elle. Sophie était encore là tout à l'heure...

— Ainsi elle connaît cette esquisse?

— Oui, j'étais avec elle quand l'idée m'en est venue, elle me l'a inspirée; sa mère l'a envoyée chercher, il y a un instant, pour une promenade; elle m'a quitté à regret. Sa mère l'absorbe un peu et la tyrannise. Si elle était seule, livrée à ses propres instincts, elle serait près de moi toujours.

— Il ment! pensa Philippe, dont les regards perçans plongeaient dans les yeux de Maurice.

Tout ce qu'il venait d'entendre lui faisait l'effet de joyeuses paroles sur lesquelles un musicien fantasque aurait appliqué un air funèbre. Il voulut rompre la conversation et proposa à Maurice de venir dîner avec eux le samedi suivant avec Sophie.

— C'est l'anniversaire de la naissance de Laure, ajouta-t-il; je veux le fêter avec ceux de mes amis que j'aime. Il y en aura quatre, c'est pourquoi je n'invite ni M. ni Mme Sorbier; ma faïence leur ferait peur. Est-ce dit?

— C'est dit.

Le soir même, Maurice fit part de ce projet à Sophie, qui accepta sans hésiter. Jamais Maurice n'avait été plus heureux; il lui semblait qu'il rentrait en possession de lui-même et de sa femme. Avec quel délire ne la prit-il pas dans ses bras pour l'embrasser sur le front! avec quelle expansion et quel enthousiasme ne lui parlait-il pas! Dieu ne lui avait pas donné des yeux si rayonnans, un front si pur, un profil si fin et si doux, une grâce si charmante pour éteindre dans son cœur le sentiment du juste et du beau; il n'avait pas enfermé un caillou sans chaleur et sans vie dans ce corps si plein de jeunesse et de fraîcheur. La mission de Maurice était de réveiller ce qui dormait en elle, de réchauffer ce qui était encore silencieux et glacé.

— C'est singulier, ce que vous me dites là! répondait Sophie, qui écoutait Maurice sans le comprendre beaucoup; jamais M. de Vitteaux n'a rien dit de semblable à sa femme!

Elle éprouvait un singulier mélange de surprise et de plaisir; à demi craintive, à demi charmée, Sophie subissait la double influence de la jeunesse et de l'amour, et croyait aimer à son tour.

A la première nouvelle du dîner auquel Maurice et Sophie étaient invités, Mme Sorbier déclara que c'était impossible et que Sophie n'irait pas.

— Et pourquoi? demanda Maurice.

— Sophie a-t-elle donc oublié que nous allons ce soir-là chez Mme de Vitteaux? Nous avons donné parole.

— Pour samedi prochain?

— Eh! oui, pour samedi... Il est singulier qne tu ne t'en souviennes pas, ma fille; M. de Courtalin a promis de t'envoyer un bouquet... Tu vois bien que tu ne peux pas aller chez M. Duverney.

Maurice insista. On pouvait passer dix soirées chez Mme de Vitteaux, et un anniversaire ne se remettait pas. Deux personnes de moins dans les vastes salons où la foule la plus brillante était certainement appelée, qui s'en apercevrait? L'absence de deux amis ferait un vide affreux à la petite table où Laure attendait Sophie. Mme Sorbier porterait leurs excuses à l'hôtel de la rue d'Anjou; on n'en pouvait faire admettre au cinquième étage de la rue de La Bruyère. — Quant au bouquet de M. de Courtalin, ajouta Maurice en finissant, il en envoie assez pour que l'un d'eux au moins reste dans l'antichambre.

— Que voulez-vous dire? s'écria Mme Sorbier.

— Oh! rien que vous ne compreniez à merveille, répliqua Maurice. Tenez, Sophie, qui ne dit rien, m'a parfaitement entendu.

— Moi? dit Sophie toute rouge.

— Oui, vous, ma chère Sophie; mais je vous connais et je sais que ce n'est pas votre faute si M. de Courtalin vous trouve la plus séduisante des femmes qu'il rencontre chez Mme de Vitteaux. Tel est aussi mon avis; je trouve seulement qu'il met trop d'insistance à me prouver qu'il partage ma conviction.

Mme Sorbier joignit les mains.

— Oubliez-vous que vous parlez devant la mère de Sophie, monsieur? s'écria-t-elle.

— Je l'oublie si peu, que sans l'incident du bouquet que vous-même avez rappelé, je n'aurais fait aucune allusion aux assiduités de ce cher député. En somme, il s'agit de Philippe, et non de M. de Courtalin. Vous voudrez bien exprimer nos regrets à Mme de Vitteaux, chez qui nous n'irons pas. Quant aux bouquets, j'imagine que Sophie n'y tient pas beaucoup; dorénavant on pourra donc les rendre à leur propriétaire.

Mme Sorbier fit une petite moue que Maurice connaissait bien et répliqua vivement. Elle trouvait que M. de Treuil tranchait promptement la question, qu'il était cependant facile, avec un peu de bonne volonté, d'écrire à Philippe qu'un engagement antérieur les priverait du plaisir de se rendre à son invitation, comme on le lui avait promis. Mme de Vitteaux était une femme du monde, son mari appartenait à la haute banque et pouvait être utile à la famille; fallait-il se brouiller avec elle, car certainement elle n'accepterait aucune excuse, pour le dîner de M. Philippe? D'ailleurs la vraie place de Sophie était dans le monde, auquel elle appartenait par sa naissance et son éducation, et non au milieu de personnes comme M. Lambert. En outre Mme Sorbier était sa mère, et il suffisait qu'elle exprimât le désir d'avoir sa fille auprès d'elle pour que Maurice dût y consentir sur-le-champ.

A ce point de la discussion, Sophie intervint.

— Eh bien! dit-elle, j'irai d'abord dîner chez M. Philippe, après quoi j'irai passer la soirée chez Mathilde.

Maurice secoua la tête.

— C'est impossible, reprit-il, ce serait traiter Philippe en grand seigneur, et Philippe est mon ami..... Le dîner fini, nous resterons.

Mme Sorbier s'écria que c'était de la tyrannie. Tout le monde savait qu'à Paris on était libre de se retirer de bonne heure. Après la concession faite par Sophie à son mari, il eût été de bon goût de céder;

mais M. de Treuil croyait sa dignité engagée à ne céder jamais, et il ne savait qu'inventer pour contrarier les gens.

Maurice ne répondit pas, et la discussion en resta là; mais on se sépara fort mécontent les uns des autres. Mme de Vitteaux, prévenue par Mme Sorbier, jeta les hauts cris. En un instant, elle eut épuisé tout le vocabulaire des grands mots employés par certaines femmes du monde dans les circonstances les plus puériles. Elle ne se *consolerait* jamais de l'absence de Sophie, ce lui serait une *douleur effroyable;* elle n'aurait jamais *soupçonné* Maurice, qu'elle *prônait* partout, d'une si *noire ingratitude;* rien de si *fâcheux* ne pouvait lui arriver; sa fête était *perdue!* L'atelier de Maurice, dans lequel elle fit invasion, retentit de ses reproches et de ses lamentations pendant un quart d'heure, et elle ne partit qu'en emportant l'assurance que M. de Treuil ne persisterait pas dans son *odieuse* résolution.

— Eh! mon Dieu! s'écria Maurice à bout de patience, quand la robe à six étages de Mme de Vitteaux eut disparu de l'atelier, ne pouviez-vous me débarrasser de cette folle?

Mme Sorbier, à qui cette interpellation était adressée, regarda Sophie. Mme de Vitteaux, une folle! cette femme si aimable, si gracieuse, si distinguée, le modèle de l'élégance parisienne! Qu'espérer d'un homme qui traitait Mme de Vitteaux de folle? — Après tout, ajouta-t-elle, il a bien accusé M. de Courtalin de te faire la cour!

Sophie était bien loin d'avoir oublié l'allusion directe que Maurice lui avait faite au sujet des galanteries du beau député, mais elle n'avait pas osé ramener l'entretien sur ce chapitre délicat. Elle ne se sentait pas, comme on dit, tout à fait franche du collier de ce côté-là. Mme Sorbier, qui n'avait pas les mêmes raisons de se taire, et qui était harcelée par le besoin de taquiner Maurice, ne manqua pas d'y revenir à l'occasion d'une visite que lui fit M. de Courtalin dans leur loge à l'Opéra.

— Prenez garde, dit-elle à son gendre, il a offert des bonbons à Sophie; cela ne vous offusque pas?

— Qu'est-ce? demanda Mme de Vitteaux, qui était assise à côté de Sophie.

— C'est M. de Treuil qui s'avise d'être jaloux! Et de qui! bon Dieu!.... De M. de Courtalin, qui ne vient chez nous que pour nous!

— Bah! est-ce que vraiment vous êtes jaloux?

— Comment, jaloux! reprit Mme Sorbier; mais c'est un Orosmane, un Othello! Sophie a peur la nuit; si jamais M. de Courtalin perd son mouchoir, elle est morte...

Sophie agitait vivement son éventail et affectait de lorgner une dame anglaise qui avait ressuscité la mode des turbans; Mme de Vit-

teaux, qui savait à quoi s'en tenir sur les intentions de M. de Courtalin, se mit à rire en regardant Maurice.

— Quoi! de menues galanteries, quelques propos en l'air effarouchent un artiste!... Que diriez-vous donc si vous étiez à la place de mon mari?

— Je n'ai pas l'honneur de m'appeler M. de Vitteaux, dit Maurice.

— Sophie vous a gâté avec son adoration et sa soumission... Mais, mon cher monsieur, c'est notre droit, à nous, qu'on nous fasse la cour... Que deviendrions-nous sans cela? Si Mme de Treuil a subjugué M. de Courtalin, vous devriez la féliciter. Quelle victoire! Un homme jusqu'alors invincible et tout bardé de projets de loi qui lui font une cuirasse... Il a traversé trente salons sans que personne ait fait brèche à son cœur!... Ah! Sophie, s'il est vrai que vous l'ayez soumis, c'est un beau début!

La position d'un mari qui s'effraie de quelques galanteries à l'adresse de sa femme est toujours un peu ridicule. Maurice se tut, mais le lendemain il prit sa belle-mère à part.

— Vous ne croyez rien de ce que je vous ai dit au sujet de M. de Courtalin?

Mme Sorbier haussa les épaules. — Voilà une folie dont M. Closeau du Tailli s'est bien gardé de nous parler quand il vous a présenté à la Colombière! reprit-elle.

— Eh bien! je me charge de vous faire voir que je n'ai pas tort... Seulement obligez-moi de ne pas parler de ces détails intimes en public.

— Qu'appelez-vous le public? Mme de Vitteaux sans doute? Hier c'était une extravagante, à présent elle est le public! Vous êtes poli pour mes amis. Ah! si j'en disais autant de M. Philippe ou de M. Lambert!

Maurice sortit brusquement.

Le jour où devait avoir lieu le dîner chez Philippe, Sophie, ébranlée par sa mère, dit à Maurice que, puisqu'il ne voulait pas aller chez Mme de Vitteaux, elle renonçait de son côté à l'accompagner; elle n'irait ni chez l'un ni chez l'autre. Maurice insista. Sophie resta inébranlable. — Vous me faites plus de peine que vous ne croyez, dit Maurice.

— Et vous, si vous m'aimiez, vous consentiriez bien vite à un arrangement qui concilie tout.

Une larme vint aux paupières de Sophie. Maurice, qui ne pouvait voir sans émotion l'ombre d'une tristesse sur le front de sa femme, hésita. Sophie vit cette hésitation et en profita.

— Philippe est intelligent, reprit-elle; il comprendra cette fantaisie d'une fille qui cède au désir de sa mère... Un jour nous irons le

prendre, et nous dînerons avec Laure au pavillon de Henri IV. Si vous vouliez, ma toilette serait bientôt faite. Quelques fleurs à mettre dans mes cheveux, c'est l'affaire d'un instant.

Sophie, tout en parlant, avait posé sa tête sur l'épaule de son mari. Sa voix était si tendre et son regard si caressant!... Maurice céda. Quelques minutes après, Sophie reparut resplendissante de beauté. Elle sauta dans la voiture en battant des mains. — A la bonne heure, dit-elle, voilà comment je vous aime!

Mais la gêne s'assit avec eux au dîner de Philippe. La brillante toilette de Sophie avait jeté une sorte de malaise et de glace autour de cette table modeste; la bonne humeur de Laure et la verve de Philippe ne purent rien pour l'égayer. On parla du tableau auquel Maurice travaillait. A l'étonnement de Sophie, on comprit qu'elle ne le connaissait pas. Cette découverte inattendue fit naître un nouvel embarras au milieu des convives. Sophie bouda, et Maurice se sentit rougir. Il avait trompé Philippe, et le voile derrière lequel il avait essayé d'abriter Sophie était en partie déchiré. A neuf heures, Sophie avait regardé la pendule deux fois. A dix heures, au moment où Maurice causait vivement avec Philippe d'une comédie qui avait fait sensation, elle se leva. — Nos amis nous excuseront, dit-elle; la soirée de Mme de Vitteaux finit par un bal, et il est temps de partir.

— Ah! c'est pour Mme de Vitteaux que tu nous quittes! dit Philippe... Amuse-toi bien!...

Le retour fut embarrassé. Maurice n'était pas content de lui; Sophie sentait vaguement qu'elle avait eu tort, et en voulait à Maurice de ce tort même. Elle pensait en outre que sa robe serait peut-être chiffonnée. L'effet qu'elle produisit en entrant chez Mme de Vitteaux la rassura et lui rendit une partie de sa gaieté. La première valse acheva de la consoler. Dix chuchottemens entendus au passage lui avaient dit qu'elle était belle. Les regards de M. de Courtalin ne tardèrent pas à la convaincre de son triomphe. Le coin où elle rejoignit Mme Sorbier fut bientôt entouré par un groupe de danseurs. Elle oublia entièrement Philippe et un peu son mari.

L'accueil de Mme de Vitteaux et les complimens de Mme Sorbier, où perçait une pointe d'ironie, n'étaient pas faits pour disposer Maurice à une gaieté bien vive. Il se retira dans une pièce voisine et regarda autour de lui; il ne vit que des visages inconnus, si ce n'est celui de M. de Courtalin, qui faisait le beau. — C'est à périr! se dit-il.

Comme il causait plus tard avec M. de Marvejols, il aperçut M. de Courtalin qui écrivait avec un crayon sur les branches d'un éventail que Sophie venait de poser sur le coin d'un meuble pour suivre son danseur. Maurice ne remua pas; mais aux derniers accords de la

valse il s'approcha du meuble et prit l'éventail déposé par M. de Courtalin auprès du bouquet de Sophie.

— Pouvez-vous me lire ce qu'il y a d'écrit là? dit-il à sa femme. La chose vous est adressée, je crois, par quelqu'un que vous connaissez, et c'eût été commettre une indiscrétion que d'y regarder avant vous.

Dès le premier regard que Sophie arrêta sur l'éventail, elle devint pourpre.

— Je ne sais pas, je ne comprends pas,... dit-elle en balbutiant.

Maurice retira l'éventail des mains de sa femme.

— Mon ami, murmura-t-elle, je vous jure...

— Que craignez-vous?... Je n'ai rien lu et ne lirai rien.

Le regard de Maurice arrêta Sophie, qui voulait se lever. Il chercha M. de Courtalin, et l'abordant :

— Pardon, monsieur, dit-il avec un grand sang-froid, Mme de Treuil m'a chargé de vous montrer cet éventail... Vous avez écrit là quelques mots qui ne sont point à son adresse; elle vous le renvoie pour que vous puissiez en prendre copie... si besoin est.

Maurice souriait, mais M. de Courtalin lut dans son regard. Que devenait l'affaire des mines, s'il se redressait fièrement pour répondre à cette impertinence si bien emmaillotée? La tradition ne permettait pas non plus qu'on se brouillât avec le mari. M. de Courtalin s'inclina.

— Vous voudrez bien remercier Mme de Treuil, répondit-il... J'espère que ces quelques mots ne seront pas perdus...

Il passa légèrement son mouchoir sur les branches de l'éventail et fit disparaître l'autographe qui l'avait trahi.

— Certainement, dit Maurice; mais croyez-moi, lorsque vous écrirez, ne vous trompez plus.

Quand il retourna auprès de sa femme, Maurice vit bien au regard que lui jeta Mme Sorbier que Sophie lui avait tout dit.

— Qu'est-ce, et qu'avez-vous fait? lui demanda-t-elle.

— Rien... Sophie vous dira seulement si je me suis trompé.

— Oh! des mots en l'air, des complimens, de ces choses que tout le monde dit au bal!... Sophie m'a tout conté... Ce n'était pas la peine de prendre ces airs terribles... Où donc avez-vous vécu?

M. de Marvejols vint se jeter au milieu de l'entretien et l'arrêta.

— Étourdie! murmura Mme Sorbier dans l'oreille de Sophie. Si tu avais tort, il fallait te fâcher!...

AMÉDÉE ACHARD.

(*La troisième partie au n° prochain.*)

LE JAPON

ET

LE COMMERCE EUROPÉEN

Depuis 1851, l'attention publique se porte sur le Japon, et les efforts des États-Unis pour conclure avec ce pays un traité de commerce ont fait naître de grandes espérances. On a beaucoup écrit sur l'ouverture des ports du Japon, sur les conséquences commerciales qui en découleraient; mais en général dans l'examen de cette question, qui est en dehors des notions ordinaires, on n'a tenu compte ni des ressources du Japon pour l'alimentation d'un grand commerce, ni des difficultés que présente pour les Japonais eux-mêmes l'introduction d'un nouveau système dans leurs institutions et leurs lois fondamentales. Les Américains se figurent qu'ils pourront inonder les marchés du Japon de leurs marchandises; ils ne se sont pas encore sérieusement demandé ce qu'ils pourraient en emporter. Cependant tout commerce durable doit reposer sur des échanges réciproques. Celui qu'on recherche au Japon remplit-il cette condition? C'est la question que je me propose d'examiner. Je sais que je vais froisser des illusions généralement répandues, et qu'il me faudra appuyer toutes mes assertions sur des chiffres et des faits. Je raconterai d'abord, sous l'autorité des auteurs les plus compétens, les établissemens des Portugais et des Espagnols, montrant la rapidité de leurs succès et l'importance de leurs bénéfices, les causes de leur fortune et celles de leur ruine; puis je suivrai l'histoire des relations non interrompues que les Hollandais ont conservées avec le Japon jusqu'à

nos jours. De l'étude attentive des faits ainsi que de l'expérience personnelle et pratique que j'ai acquise sur la terre même du Japon, il sera aisé, je l'espère, de tirer une exacte appréciation des mœurs, du caractère, des institutions de ce mystérieux pays, des véritables ressources qu'il peut offrir au commerce, et des effets qu'on peut attendre des nouveaux traités conclus avec l'Angleterre, la Hollande et les États-Unis.

I.

En 1542, trois Portugais, Antonio Mota, Francisco Zeimot et Antonio Pexot, furent jetés par la tempête sur la côte du Japon; ils doivent à cet accident l'honneur de l'avoir découvert (1). Quelques années s'écoulèrent sans qu'on parût songer à entrer en relations avec la terre mystérieuse où le hasard avait conduit les trois Portugais, et c'est un missionnaire qui ouvrit réellement la route du Japon. En 1547, saint François Xavier convertit à Malacca un jeune Japonais; deux ans après, il le ramena au Japon et se mit à y prêcher l'Évangile. Dès lors les ports japonais commencèrent à être visités par les Européens. Les missionnaires, pénétrant au cœur de l'empire et joignant l'exemple à leurs enseignemens, répandirent d'abondantes aumônes et fondèrent de vastes et nombreux établissemens de charité. La nouvelle croyance fut accueillie avec enthousiasme dans toutes les classes de la société japonaise, même parmi les plus hautes, à tel point qu'en 1582 trois puissans seigneurs japonais firent le voyage de Rome pour présenter leurs hommages au pape Grégoire XIII. Le commerce s'étendit avec la même rapidité et procura aux Portugais des profits considérables; ils apportaient des soies écrues de Chine, des draps d'Europe, des médicamens et des objets de curiosité qu'ils vendaient à très haut prix. Les retours se faisaient en or ou en argent, ce qui prouve que dès cette époque, malgré la liberté dont jouissait le commerce, ce moyen seul paraissait avantageux. Montanus, Valentin et Meylan évaluent à 18 ou 20 millions de francs environ les sommes qui s'exportaient annuellement du Japon. Kaempfer les porte même à un chiffre beaucoup plus élevé (2).

Cette grande prospérité commerciale a dû se soutenir longtemps, car, même à une époque où les relations des Portugais avec le Japon avaient beaucoup perdu de leur importance, ceux-ci exportaient encore des sommes considérables : 15 millions en 1636,

(1) On ne saurait attribuer un caractère sérieux aux vagues indications données dès 1275 par le Vénitien Marco Polo et restées sans résultat.

(2) Pour plus de concision, je réduirai toutes les valeurs en chiffres français.

13 millions en 1637, 8 millions en 1638, valeurs énormes comparées au chiffre misérable où les affaires des Européens avec le Japon sont tombées de nos jours.

Les premiers ports où les Européens débarquèrent furent Bungo et Férando, mais ils visitèrent successivement d'autres points du territoire; ils y étendirent leurs relations commerciales et souvent même formèrent des alliances de famille avec les filles des principaux négocians. Il en résulta une fusion de mœurs et d'idées qui favorisa puissamment la propagation du christianisme. Malheureusement aussi la jalousie et les craintes des prêtres japonais s'éveillèrent; l'empereur fut assiégé de plaintes qui, longtemps repoussées, mais sans cesse renouvelées, finirent par trouver accueil. En 1586 parut le premier édit qui défendit, sous peine de mort, aux Japonais d'embrasser le christianisme. Les persécutions commencèrent, sans atteindre encore cependant les Européens, qui conservaient leurs églises à *Miako*, centre du pays, et qui continuaient même à appeler de nouveaux missionnaires, dont le zèle et le courage dépassèrent les bornes de la prudence. De jeunes Japonais, initiés au sacerdoce catholique, s'élevèrent avec témérité contre le dernier édit, et prêchèrent ouvertement la désobéissance aux ordres de l'empereur; les tendances trop évidentes du clergé catholique, l'esprit de fraude qui se révélait en même temps chez les commerçans portugais ne tardèrent pas à provoquer un redoublement de violence dans les persécutions.

L'année 1590 venait de commencer par un de ces événemens qui changent souvent la destinée des peuples. Un homme sans fortune, d'une naissance obscure, s'élevait au pouvoir suprême par la seule puissance de son génie et de son courage. Cet homme, qui occupe encore le premier rang dans l'histoire du Japon, était Taïko-Sama, fils d'un simple artisan; c'est le fondateur du système politique dans lequel réside la force de l'empire japonais. Les guerres civiles, qui depuis si longtemps désolaient le pays, s'éteignirent peu à peu devant son implacable volonté; il voulait briser tout ce qui pouvait arrêter ses desseins ou s'opposer à la grande et immuable législation dont il avait résolu de doter son pays. La puissance du christianisme menaçait la sienne. L'audace des nouveaux croyans après les édits de 1586, les excitations à la révolte, l'insurrection, difficilement contenue dans certaines provinces, tout devait éveiller ses craintes. Les édits de 1586 furent renouvelés en 1596, mais cette fois ils s'étendirent jusqu'aux Européens, qui ne tardèrent pas à en ressentir les terribles effets. Les églises furent fermées ou détruites, les chrétiens poursuivis, proscrits et mis à mort. Les persécutions ne s'arrêtèrent plus, et l'année 1597 vit commencer la sanglante lutte qui ne devait finir qu'en 1639 avec l'expulsion définitive des

Portugais et l'anéantissement complet du christianisme au Japon.

Au milieu de ces terribles complications, en 1600, *l'Érasme*, navire hollandais, fut jeté par la tempête sur les côtes du Japon, près de Bungo. Quelques marins parvinrent à se sauver; l'un d'eux, nommé William Adams, Anglais de naissance, fut amené devant l'empereur, dont il se concilia la faveur par son intelligence et ses connaissances en marine. Malgré la bienveillance du monarque, ce fut en vain qu'il sollicita l'admission des Anglais, ses compatriotes, au commerce du Japon; on lui refusa de même la permission de rentrer dans sa patrie. Un de ses compagnons hollandais, plus heureux, put se sauver en 1605 et faire parvenir des renseignemens sur le Japon à l'amiral hollandais Matelief, qui croisait dans le détroit de Malacca. Ses avis ne furent pas perdus. En 1609, la compagnie hollandaise des Indes expédia au Japon deux navires, qui abordèrent à Férando. Ils obtinrent aussitôt l'autorisation provisoire de faire le commerce, et, sans perdre de temps, constituèrent une factorerie; Jacques Spex en fut le chef avec le titre d'*opperhoofd*. Il demeura au Japon, créa de bons établissemens, fit un premier voyage à la cour, et deux ans après, s'y présentant pour la seconde fois, obtint pour ses compatriotes la charte impériale, scellée et datée du 30 août 1611 (1), qui enjoignait à tous les Japonais d'assister de toute manière les Hollandais et d'entretenir avec eux des relations amicales, mais sans rien dire de leur commerce.

Cet acte paraîtrait assez inconciliable avec les édits de 1586 et 1596, si l'on perdait de vue qu'au Japon les lois sont interprétées rigoureusement, il est vrai, mais toujours à la lettre. Ainsi les édits proscrivaient le christianisme et toute démonstration extérieure du culte, mais respectaient encore la liberté de conscience. Les Portugais auraient donc pu conserver une grande partie de leurs avantages commerciaux, si le clergé catholique n'eût sans cesse essayé de se mettre au-dessus des édits qui arrêtaient ses desseins politiques et religieux.

William Adams, toujours gardé par l'empereur et ne pouvant obtenir l'admission des Anglais au commerce du Japon, profita du départ des Hollandais, en 1611, pour adresser une lettre à ses « compatriotes inconnus. » Cette lettre tomba entre les mains d'un capitaine anglais, nommé John Saris, qui se trouvait alors à Bantam, cherchant la trace des Hollandais pour profiter de leurs découvertes. Au mois de juin 1613, John Saris arriva à Férando avec un seul navire, fut présenté à l'empereur par William Adams, et obtint pour les Anglais l'autorisation d'établir avec le Japon des relations com-

(1) C'est à tort que plusieurs historiens placent ce décret en l'année 1609.

merciales. L'empereur le chargea même de porter au roi d'Angleterre une lettre qui contenait, à ce qu'on prétend, de très grandes assurances d'amitié, et surtout des avantages commerciaux fort étendus, assertion qui se trouve contredite par les faits ultérieurs (1). John Saris rencontra tout d'abord de grandes difficultés pour la vente de son premier chargement. Malgré ce mauvais début, il institua une factorerie anglaise, qui eut pour chef Richard Cocks, et pour sous-chef William Adams.

Les Hollandais revinrent au Japon en 1614. A ce moment, l'empereur Ogonschio-Sama mourut. C'était lui qui avait délivré aux Hollandais l'acte du 30 août 1611; les Hollandais commirent l'imprudence d'en demander le renouvellement à son successeur. On le renouvela en effet, mais à des conditions beaucoup moins favorables. L'empereur fut même fort irrité du peu de confiance et de respect que les Hollandais montraient pour l'acte sacré de son prédécesseur, et c'est principalement à cette démarche qu'ils doivent la perte de leurs meilleurs privilèges au Japon. L'absence de toute stipulation à l'égard du commerce, soit dans la première charte, soit dans la seconde, explique les restrictions et les changemens que les Japonais ont constamment pu imposer aux Hollandais, sans violer le contrat.

Toutefois les Hollandais profitèrent des avantages que la charte de 1614 leur accordait encore pour entamer des relations commerciales. Le début ne fut pas heureux; la compagnie des Indes proposa même, en 1616, à la régence de Batavia, d'abandonner cette affaire. Celle-ci, qui avait d'autres vues, ne fut pas de cet avis; elle espérait pouvoir ouvrir en Chine des relations comme celles qu'elle venait de créer au Japon, et imiter les Portugais, qui, grâce à leur comptoir de Macao, avaient trouvé de grands profits dans l'importation des soies écrues de la Chine au Japon.

Les opérations des Anglais ne furent pas plus fructueuses que celles des Hollandais, ni leurs avantages plus considérables malgré les prétendues promesses de l'empereur. On voit les chefs de la factorerie anglaise se plaindre, en 1617, du mauvais état de leurs affaires : « Nous avons été admis devant l'empereur, écrivent-ils, mais nous ne pouvons obtenir aucun avantage nouveau ; notre commerce est limité à Férando et Nagasaki, encore nos navires ne peuvent-ils entrer qu'à Férando. »

Il paraît qu'en 1619 les factoreries anglaise et hollandaise s'associèrent, car on lit dans une lettre, écrite le 8 septembre 1620 à l'empereur, que « les différends entre les Anglais et les Hollandais

(1) Meylan donne ce document en entier d'après la traduction anglaise, mais en faisant remarquer que l'authenticité en est douteuse.

étant terminés, ces deux nations allaient réunir tous leurs efforts pour faire au roi d'Espagne et à ses adhérens tout le mal possible. » En outre, en consultant les archives de la factorerie de Décima, on voit, dans le recueil des délibérations, que, du mois d'août 1620 au mois de novembre 1623, les actes sont revêtus des signatures des deux factoreries. Cette association ne fut ni longue ni heureuse : ni les Anglais ni les Hollandais ne purent relier les opérations du Japon à celles qu'ils espéraient établir en Chine. En 1622, Richard Cocks exposa au gouvernement anglais les pertes subies par le commerce au Japon, ainsi que les préventions qui s'élevaient de plus en plus contre les étrangers; en 1623, la factorerie fut définitivement abandonnée. Plus tard, le gouvernement anglais essaya, mais en vain, de revenir sur cette détermination. Il envoya en 1674 une ambassade à l'empereur, pour réclamer les droits concédés dans l'acte de 1613. Les envoyés présentaient une copie de cet acte; mais quand on leur demanda l'original, ils ne purent le produire. Ils n'obtinrent qu'un refus formel sur tous les points, avec ordre de repartir sans délai, et surtout de ne jamais revenir. Les Anglais ne firent plus de nouvelle tentative jusqu'au XIXe siècle.

Le départ définitif des Anglais en 1623 laissait les Hollandais, les Chinois et les Portugais maîtres du commerce au Japon. Ces derniers, quoique bien déchus de leur ancienne prospérité, se soutenaient encore; ils auraient pu conserver quelques avantages, si l'espoir de reconquérir leur influence perdue ne les eût poussés aux entreprises les plus téméraires. Un décret de 1635 les relégua irrévocablement dans la petite île de Décima. Cette île peut être considérée comme un quartier de Nagasaki; un canal la sépare de la ville, mais un pont l'y rattache. Un grave événement fit perdre aux Portugais cette dernière position. Un de leurs navires, saisi par les Hollandais au cap de Bonne-Espérance, se trouva porteur d'une lettre adressée au roi de Portugal par le chef de la factorerie portugaise, Japonais de naissance et fervent catholique. Cette lettre contenait le plan d'une vaste conspiration, ayant pour but l'assassinat de l'empereur, le renversement du gouvernement et le triomphe de la foi; elle donnait le nom de tous les conjurés, parmi lesquels figuraient de très grands personnages japonais. Les Hollandais la remirent au gouverneur de Nagasaki : celui-ci, très favorable aux Portugais, serait peut-être parvenu à faire naître quelques doutes sur l'authenticité de la lettre, si un message tout semblable, adressé au gouverneur de Macao, n'eût été intercepté par les Japonais eux-mêmes et envoyé à Yédo. L'expulsion des Portugais fut alors décrétée par le mémorable édit de 1637, dont voici le texte : « Aucun navire japonais ni aucun individu natif du Japon ne pourront sortir

du pays. Celui qui enfreindra cet ordre mourra; navire et cargaison seront séquestrés. Tout Japonais revenant de pays étranger sera mis à mort.

« Celui qui arrêtera ou découvrira un prêtre chrétien recevra une récompense de 400 à 500 lingots d'argent (de 10,000 à 12,000 fr.), et en proportion pour chaque chrétien.

« Tous ceux qui propageront le christianisme ou qui portent le nom infâme de chrétien seront arrêtés et emprisonnés.

« La race entière des Portugais, avec leurs femmes et leurs enfans, sera bannie... Aucun noble ni soldat ne pourra rien acheter à un Européen. »

Malgré ce terrible arrêt, les Portugais trouvèrent moyen de rester encore deux ans au Japon, rigoureusement surveillés, il est vrai, mais se flattant toujours d'un retour de fortune, entretenant de secrètes intelligences avec l'intérieur du pays, et poussant sans cesse les malheureux Japonais à l'insurrection. La fatale révolte religieuse d'Arima et de Simabarra, qu'ils suscitèrent, et qui acheva l'extermination des derniers chrétiens japonais, entraîna du même coup l'expulsion irrévocable et définitive des Portugais en 1639.

Il est bien difficile d'indiquer exactement la valeur des opérations commerciales des Espagnols et des Portugais pendant leur séjour au Japon; mais, en prenant les plus sûres données pour base, on peut admettre qu'ils emportèrent de ce pays, dans les soixante années qui précédèrent leur expulsion, pour beaucoup plus d'un milliard en or ou en argent. D'après Kaempfer, dont l'opinion a aussi une grande autorité, on pourrait presque tripler cette somme et la porter à 2 ou 3 milliards. Les bénéfices énormes que d'une part ils tiraient de la liberté de leurs transactions avec le commerce intérieur, de l'autre de la faculté des retours en or et en argent, expliquent assez tout le prix que les Portugais attachaient à la conservation de leurs priviléges.

Le gouverneur de Macao le comprit si bien, qu'il envoya en 1640 à Nagasaki une députation composée de soixante-treize personnes, qui furent immédiatement arrêtées. Soixante furent publiquement décapitées sur l'ordre de l'empereur; les treize autres, qui ne professaient pas le christianisme, repartirent par le même navire pour en porter la nouvelle à Macao avec cette affreuse menace, « que si le Dieu des chrétiens lui-même osait mettre le pied sur le territoire japonais, il subirait le même sort. » Une seconde députation revint en 1647 de la part du nouveau roi de Portugal. Les ordres de l'empereur furent plus clémens cette fois. Ils enjoignaient aux Portugais de repartir sans retard, et leur défendaient en même temps, sous peine de mort, de jamais reparaître sur le territoire du Japon. De-

puis cette époque, les Portugais n'ont pas fait de nouvelle tentative. Les Hollandais restèrent seuls au Japon.

II.

Le soulèvement religieux d'Arima et de Simabarra avait excité la colère de l'empereur contre tout ce qui avait quelque apparence de christianisme. Les Hollandais étaient ennemis des Portugais, ils n'étaient pas catholiques, ils ne s'étaient immiscés en rien aux désordres qui avaient troublé le pays; cependant ils se virent tout à coup renfermés dans les fatales limites qu'ils n'ont pu franchir encore. Les édits de 1635 et de 1637 furent aggravés par de nouvelles ordonnances. Celles-ci non-seulement rappelaient la triste solidarité établie par une loi précédente sur des groupes de cinq ou six maisons, et qui entraînait la mort de tous les habitans du groupe si dans l'une d'elles il se trouvait un seul chrétien, mais elles disaient textuellement : « Chaque individu, homme ou femme, pauvre ou riche, tout ce qui a vie humaine sans exception, dès qu'il est en âge de parler avec raison, doit fournir deux cautions qui affirment qu'il n'est pas chrétien, et qu'il appartient à l'un des cultes du Japon. Il doit faire certifier par un témoignage écrit quels sont ses prêtres et les temples de son adoration. Celui qui ne pourra pas produire un pareil témoignage doit succomber ou fuir, et comme cet ordre s'étend d'un bout de l'empire à l'autre, il coûtera la vie à beaucoup (1). » Un semblable décret n'a pas besoin de commentaire, et l'on conçoit la profonde impression qu'il fit sur un peuple pour qui la loi est sacrée et inexorable.

Le 9 novembre 1640, un commissaire impérial arriva à Férando; une visite minutieuse fut faite dans toutes les maisons de la factorerie, pour s'assurer si elles ne renfermaient pas quelques signes ou quelques ornemens catholiques. Après cela, on signifia aux Hollandais consternés le décret suivant :

« Sa majesté impériale est informée avec certitude que vous tous vous êtes chrétiens. Vous observez les dimanches, vous inscrivez sur le frontispice de vos maisons la date à compter de la naissance du Christ, à la vue de tout notre peuple; vous avez les dix commandemens, la prière dominicale, la confession de foi, le baptême, la distribution du pain, la Bible, le Nouveau-Testament, Moïse, les prophètes et les apôtres. En somme, il nous paraît que la différence entre vous et les Portugais est petite. Il y a longtemps que nous savons que vous êtes chrétiens, mais nous pensions que vous aviez un autre Christ. Sa majesté m'a donc chargé de vous ordonner

(1) Ce décret, on le comprend suffisamment, ne concernait pas les Hollandais.

de démolir sans exception toutes celles de vos maisons qui portent une date chrétienne, en commençant par la dernière construite, et ainsi de suite... Le *surplus*, auquel vous aurez à vous référer, vous sera signifié plus tard par les régens de Férando. »

Après la lecture d'un pareil ordre, il semblait qu'il n'y eût pas de *surplus* à attendre; pourtant les Hollandais étaient loin de toucher au terme de leurs épreuves et de leur patience. Leurs édifices furent démolis, entre autres un magnifique magasin, récemment construit et portant sur sa façade la date fatale de 1640. Cet acte de soumission n'arrêta pas les exigences des Japonais. En 1641, ordre fut donné aux Hollandais de déplacer toute la factorerie et de la transporter à Décima, la dernière demeure des Portugais. L'ordonnance portait que « dorénavant le port de Nagasaki seul serait ouvert aux Hollandais, que l'empereur se souciait fort peu du commerce étranger, et que s'il le tolérait encore, c'était par une particulière et très grande condescendance. » Il était évident que l'empereur cherchait l'occasion d'une rupture définitive. D'après les idées japonaises, il ne pouvait de sa propre autorité annuler les priviléges accordés par ses prédécesseurs; mais il comptait les annuler de fait, en plaçant la factorerie dans une position intolérable.

Le port de Nagasaki, fréquenté par les principaux négocians du pays, aurait été un marché préférable à celui de Férando, si la factorerie eût conservé l'indépendance de son commerce; mais elle perdit entièrement cette indépendance. Les autorités de Nagasaki et les interprètes se firent dans toutes les affaires les intermédiaires *obligés* et *arbitraires* des Hollandais et des Japonais, et rivalisèrent de ruse, de fourberie et d'intrigue pour tirer de leur intervention les bénéfices personnels les plus considérables. Pour mieux atteindre ce but, on introduisit de nouveaux règlemens qui, d'une part, interdirent aux Hollandais la réexportation de leurs marchandises, et de l'autre en exigèrent la vente immédiate au moment du débarquement. Cependant les grands profits que les Hollandais retiraient, depuis l'expulsion des Portugais, d'un commerce dont ils étaient dorénavant les maîtres, leur firent supporter patiemment ces vexations, et l'année 1641, qu'ils venaient de traverser si péniblement, laissa encore un *retour* de plus de 16 millions de francs à leurs navires. Ces *retours* consistaient presque exclusivement en or et en argent, car l'exportation du cuivre, qui avait été défendue en 1637, ne fut autorisée de nouveau qu'en 1646.

La compagnie des Indes avait d'abord cherché à fonder en Chine un établissement qui correspondît à celui de Férando. L'or du Japon, échangé au passage contre des marchandises de Chine, aurait pourvu fort avantageusement le grand comptoir de Batavia des den-

rées de ce pays, très nécessaires à son commerce. D'un autre côté, les navires allant de Java vers le Japon auraient pu également, sans dévier beaucoup de leur route, prendre des soies écrues et des articles de Chine, fort estimés à Férando. Échouant dans ce projet, les Hollandais avaient créé en 1624 une factorerie dans l'île de Formose. Cet établissement manqua son but, ne prospéra jamais et suscita finalement de si grandes difficultés entre les Hollandais et les Japonais, qu'une ambassade spéciale dut être envoyée de Batavia à la cour de Yédo pour les aplanir. Elle n'y trouva que des humiliations qui déterminèrent l'abandon de ce comptoir en 1661. Meylan fait observer avec raison que cet abandon fit grand tort à la position de Décima. Les flottes de la compagnie, attirées souvent dans les eaux de la Chine et du Japon pour le service de Formose, inspiraient encore un certain respect aux Japonais; délivrés de cette crainte, ceux-ci purent imposer leurs volontés les plus absolues aux Hollandais.

L'exportation de l'argent fut prohibée en 1671; mais, l'or et le cuivre donnant toujours de très riches retours, la factorerie se serait facilement consolée de cette défense, si de funestes complications ne fussent survenues en même temps. A l'arrivée des navires de Batavia en 1672, le gouverneur de Nagasaki se fit remettre un catalogue exact et des échantillons de toutes les marchandises; puis, par un traité avec les négocians japonais, dont les Hollandais furent arbitrairement exclus, il vendit de sa propre autorité les cargaisons à bas prix, en signifiant au chef de la factorerie de renvoyer ses marchandises à Batavia, si le prix ne lui convenait pas. Cette manière de vendre, qui prit le nom de *commerce taxé*, apporta une grande perturbation dans les affaires. Les réclamations réitérées de la régence de Batavia étant enfin parvenues jusqu'à la cour, un ordre de l'empereur rétablit en 1685 la liberté du commerce. Les Hollandais n'en jouirent pas longtemps, mais il faut dire qu'ils fournirent bien vite eux-mêmes aux autorités de Nagasaki de justes raisons pour mettre de nouvelles entraves au commerce : les navires qui arrivèrent en cette même année 1685 se trouvèrent remplis de marchandises de contrebande, qui furent saisies et confisquées pendant qu'on essayait de les décharger. L'enquête ordonnée par le gouverneur de Nagasaki compromit gravement le chef de la factorerie lui-même et deux de ses employés. Un arrêt de bannissement fut lancé contre les coupables. Trente-neuf interprètes japonais, complices de la fraude, furent condamnés à mort. Les uns furent exécutés, les autres échappèrent au supplice par le suicide. A la suite de cet événement, l'empereur avait le droit de retirer absolument aux Hollandais les libertés dont ils faisaient un pareil usage au moment même où elles leur étaient rendues. Sans se porter toutefois à cette extré-

mité par respect pour sa parole impériale, il limita à 2 millions de francs la valeur annuelle de toutes les importations au Japon.

Cette mesure, en réduisant à ce point les affaires, permettait aux Japonais de les mieux surveiller, et porta un coup fatal aux Hollandais, qui commencèrent même à regretter le commerce taxé, dont les opérations roulaient du moins sur une grande échelle. La taxe leur procurait de forts retours d'or et de cuivre que la limite des 2 millions de francs diminuait considérablement. Encore fallait-il déduire de cette somme environ 160,000 francs, affectés aux opérations particulières des employés de la factorerie, des capitaines des navires et de leurs équipages, et qu'on appela *commerce particulier* ou *cambang*.

Un abus, qui n'avait été d'abord qu'une tolérance, avait fini par devenir pour les Japonais un droit si bien établi, que rien n'a réussi à le faire disparaître : je veux parler de ce qu'à Décima on appelle *ligting*, mot qu'on ne peut traduire intelligiblement en français que par *choix* ou *droit d'enlever ce que l'on choisit*. Le gouverneur, les interprètes, en un mot tous les employés japonais, du plus grand au plus petit, pouvaient choisir à leur convenance et s'approprier, au prix de la vente en gros, une quantité de chaque espèce de marchandise qui variait selon l'importance de leur charge. Ils prenaient les premières qualités de tous les assortimens, et le négociant qui voulait acheter toute la partie, voyant enlever d'avance ce qu'elle contenait de plus précieux, offrait naturellement des prix moins élevés. Malgré les réclamations réitérées de la compagnie des Indes, cet usage existe encore aujourd'hui.

De leur côté, les autorités de Nagasaki, ayant beaucoup perdu par la suppression de la taxe, la remplacèrent par des droits fort élevés sur la vente des marchandises. Ces droits, prélevés sur les acheteurs, faisaient baisser la valeur des denrées dans la même proportion, et pesaient également sur les intérêts de la factorerie. Ainsi gênés dans leurs opérations légitimes, les Hollandais cherchèrent trop souvent une compensation dans la contrebande. Ni le châtiment désastreux infligé en 1685, ni les exécutions capitales (1), ne purent arrêter l'essor des spéculations illicites. Indépendamment de leurs riches cargaisons de cuivre, les Hollandais exportaient encore du Japon de grandes quantités de *cobangs* d'or qu'ils recevaient au prix de 25 à 30 francs la pièce. Les Japonais, instruits des grands bénéfices qu'ils en tiraient, imaginèrent d'en créer une nouvelle espèce qu'ils désignèrent sous le titre de nº 2, et qui perdait au moins 25 pour 100

(1) Kaempfer porte ces exécutions à plus de cinquante pendant son séjour de deux ans au Japon; mais dans ce nombre se trouvent certainement compris pour une forte part les délits de la factorerie chinoise, qui en a toujours commis beaucoup.

sur les premiers. Ils diminuèrent en même temps l'exportation du cuivre, et forcèrent la factorerie à prendre le solde des retours en cobangs n° 2. Les Hollandais se consolèrent de cette perte en inventant quelque combinaison plus ou moins équivoque avec les régens de Nagasaki, qui combla le déficit. Cependant les Japonais, qui avaient si bien réussi avec leurs cobangs n° 2, en frappèrent une autre espèce en 1710, qui ne valait guère plus de la moitié des anciens, et qui prit le nom de n° 3. L'exportation du cuivre fut encore réduite, et le nombre des navires limité à deux par an seulement. Dix ans après, les Japonais eurent l'impudence de fabriquer encore une nouvelle espèce de cobangs appelée n° 4, et qui perdait plus de 30 pour 100 sur le n° 2, déjà falsifié. On réduisit de nouveau en 1721 l'exportation du cuivre, et l'on ordonna le cours forcé des derniers cobangs, comme solde des retours; puis en 1730 on remit en circulation les vieux et véritables cobangs sous la dénomination de *doubles cobangs*, et au prix de 55 fr. environ, tandis qu'ils n'avaient valu autrefois que la moitié.

Que devait penser le gouvernement japonais d'un comptoir qui admettait presque sans murmurer de semblables règlemens, sinon que les bénéfices de ce commerce étaient encore considérables, ou bien que tout cela se regagnait sous main par les plus déplorables combinaisons (1)? Les Hollandais en avaient trouvé sans doute, car ils commençaient à se résigner aux nouvelles conditions qui leur étaient faites, lorsqu'en 1743 parut un décret impérial qui signifiait que dorénavant un seul navire serait admis tous les ans à Nagasaki, et que les exportations annuelles de cuivre ne dépasseraient plus 7,000 quintaux. On expliquait cette mesure par l'épuisement des mines de cuivre, qui fournissaient depuis plus d'un siècle et demi, concurremment avec l'or, presque tous les retours du Japon.

A la réception de ce dernier décret, le gouvernement de Batavia se demanda s'il ne valait pas mieux abandonner un pareil commerce. Des menaces non équivoques d'abandonner la factorerie firent obtenir une augmentation de cuivre notable, et procurèrent à la compagnie, terme moyen, de 1746 à 1756, un bénéfice net de plus de 1,300,000 fr. par an.

La régence, enhardie par ce premier succès, fit faire à Yédo, jusqu'en 1761, d'infructueuses démarches pour élargir encore le cercle de son commerce; mais le gouvernement de Hollande l'en blâma par une lettre motivée en date de 1763. « Attendu, disait cette lettre,

(1) Dans son mémoire présenté le 8 décembre 1756 au conseil des Indes, M. van der Waayen, ancien *opperhoofd* au Japon, parle avec détail de la falsification des monnaies, mais il explique en même temps et sans détour de quelle façon ces pertes se retrouvaient *sous main* avec les régens de Nagasaki.

que les retours du Japon ne peuvent se faire qu'au moyen du cuivre, et qu'une trop forte quantité de ce métal non vendue laisserait de trop grands capitaux inactifs et tendrait à en faire baisser le cours, nous pensons que le commerce du Japon doit avoir des bornes calculées sur les débouchés de l'Inde, etc. » La compagnie fit rechercher par ses employés de Décima si le motif de l'épuisement des mines était sérieux. Les renseignemens recueillis alors donnèrent comme produit total 48,000 quintaux, dont une partie passait aux Hollandais et aux Chinois, et l'autre à l'usage du pays. Si ces données étaient exactes, ce qui est incertain, les Japonais avaient raison de prendre des mesures restrictives.

Le gouvernement hollandais avait blâmé la conduite des directeurs de la factorerie, les accusant d'avoir provoqué le désastreux décret de 1743 par leurs tolérances et leurs faiblesses; mais la difficulté était de faire sortir la factorerie du triste état où la plaçait le dernier décret. Les moyens qu'on employa ne firent que l'aggraver : c'est en effet vers cette époque (1744) qu'eut lieu entre la chambre du trésor de Nagasaki (1) et la factorerie un traité qui fut pour les Hollandais la plus fatale des combinaisons. Il fut convenu que tous les ans la chambre impériale du trésor remettrait au chef de la factorerie une note détaillée de toutes les marchandises qui devraient être apportées et livrées l'année suivante : les prix en étaient arrêtés à l'avance, ainsi que les quantités de chaque marchandise. Par contre, la chambre du trésor s'engageait à en payer le montant avec une quantité de cuivre déterminée, et dont le prix fut arrêté une fois pour toutes à raison de 12 *theils*, 3 *mas* et 5 *condorins* le *pikol* (2), autrement dit, au cours d'alors, environ 49 francs 40 c. les 60 kilogrammes. Le solde des comptes se réglait avec de l'or, et plus tard avec une certaine quantité de camphre, quand l'exportation de l'or fut interdite vers l'année 1752. La chambre du trésor exigeait surtout que les assortimens des marchandises répondissent aux commandes, et c'est cette condition qui a causé de perpétuelles

(1) La chambre impériale du trésor de Nagasaki est une banque de commerce considérable, en dehors de laquelle les Hollandais et les Chinois ne peuvent traiter aucune affaire.

(2) Les calculs se font au Japon en *theils;* c'est une valeur fictive qui n'a pas de signe représentatif. Rien n'est plus difficile que de l'évaluer d'une manière rigoureuse, et Meylan se trompe (page 7) en disant que le theil vaut toujours florin 1 65 ou fr. 3 30 à fr. 3 40. Au XVII[e] siècle, il a valu au-delà de fr. 6; au XVIII[e], fr. 5 75, et finalement fr. 4 environ. Le change de Java sur Amsterdam et Paris doit servir de règle pour ces calculs. Ainsi en 1844 le theil ne valait en réalité que fr. 2 70, en 1849 fr. 3 20, aujourd'hui fr. 3 55. Dans toutes les évaluations que j'ai faites, j'ai tenu compte, autant que possible, des cours des diverses époques dont je parlais. Le theil vaut dix *mas*, le mas dix *condorins*. Le mas est le type qui règle véritablement le cours des monnaies.

discussions toutes les fois que, par des motifs inévitablement fréquens, il a été impossible de l'observer exactement. Le commerce particulier ou *cambang* fut excepté de cette règle et conserva son espèce d'indépendance, moyennant 35 pour 100 que prélevait et que prélève encore la chambre du trésor sur le produit brut des ventes publiques.

Tous ces règlemens sont restés en vigueur, ils servent toujours de base au commerce actuel.

Quant aux détails d'exécution, qui paraissent devoir être simples, ils sont au contraire compliqués à tel point que l'expérience seule pourrait donner une idée de ce laborieux mécanisme. Comme tout marche au Japon avec une régularité invariable, on conçoit que la moindre infraction aux règles du système commercial puisse en arrêter le mouvement tout court. Ce sont alors des allées et venues, des pourparlers sans fin, des écritures et des combinaisons incroyables pour remettre d'aplomb la forme et l'incident. L'oubli ou la violation même involontaire de ces formalités aurait pour les Japonais chargés de les maintenir les plus funestes conséquences. Aussi la présence d'un navire étranger, un naufrage à la côte, toute circonstance imprévue met les Japonais dans le plus grand embarras. Une tolérance ou une sévérité maladroite, une réponse indiscrète, une chose donnée ou reçue sans autorisation, la possession du moindre objet prohibé, ou dont on ne pourrait pas au besoin retrouver la filière d'origine jusqu'à la direction commerciale de Nagasaki, entraînerait pour eux la mort. Les condamnations capitales pour tout autre motif ont besoin de la sanction impériale, mais dans les cas particuliers qui pourraient avoir un caractère de contrebande ou de relations avec les étrangers, l'exécution est immédiate (1).

Les années 1769 à 1772 virent naître de grandes difficultés avec la chambre du trésor, qui se plaignait des assortimens défectueux et des mauvaises marchandises de la compagnie. En 1772, la factorerie recueillit un de ses vaisseaux que la tempête avait jeté sur la côte et qui était abandonné. Elle en vendit la cargaison fort avariée; au déchargement, les Japonais remarquèrent que beaucoup de caisses avaient été ouvertes et vidées, et l'on pensa, non sans raison, que les marchandises en avaient été enlevées et introduites en contrebande par les Hollandais. Ceux-ci cherchèrent à éloigner les soupçons qui pesaient sur eux, mais ils ne purent éviter le décret qui parut en 1775, et qui ordonna qu'à l'avenir tous les membres de la factorerie, sans en excepter le chef, ainsi que les employés japonais, seraient soumis à la visite à l'entrée et à la sortie de Dé-

(1) Décret impérial de 1637 toujours en vigueur.

cima (1). On n'a pas oublié au Japon un incident qui expliquait très clairement l'utilité de cette mesure : c'est l'étonnement que causa à Nagasaki la vue d'un capitaine hollandais assez maigre; on était accoutumé à ne voir que des hommes d'une corpulence excessive, laquelle venait en réalité d'un ventre postiche rempli de contrebande. Les chefs eux-mêmes non-seulement toléraient ces prodigieux embonpoints, mais encore en partageaient les profits.

Dans cette même année 1775, la chambre du trésor, contrairement aux conventions faites en 1744, annonça qu'elle fixerait à l'avenir le prix des marchandises d'après leur qualité. Cette mesure fit tellement baisser les cours, qu'en 1779 la compagnie des Indes éprouva de véritables pertes. L'excellent choix qu'elle fit cette année-là de M. Titsingh comme chef de la factorerie releva en partie ce commerce déchu. M. Titsingh pensa que le renvoi de quelques navires sans déchargement arrêterait peut-être les tendances trop despotiques des Japonais. En 1782, la guerre qui venait d'éclâter entre l'Angleterre et la Hollande empêcha l'expédition ordinaire pour le Japon. Les autorités de Nagasaki commencèrent à craindre que la compagnie des Indes n'eût abandonné Décima; la consternation devint générale. Des prières publiques dans les temples, des aumônes extraordinaires répandues pour conjurer ce malheur, la ville entière de Nagasaki remplie de cris lamentables, des hommes, des femmes et des enfans courant les rues dans le plus grand désespoir, tout prouva l'importance que la population et les autorités attachaient à cet événement. Il fallait tirer parti de cette panique et imposer de bonnes conditions : on ne le fit pas résolûment. M. Titsingh, gêné sans doute par ses instructions de Batavia, marchanda pour quelques quintaux de cuivre, et demanda quelques misères sur le prix des objets importés. Après un an d'attente, il n'obtint que de puériles concessions dont il ne vaut pas la peine de parler. Les Hollandais montrèrent dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres une faiblesse et une timidité regrettables.

Indépendamment des cadeaux officiels, dont la factorerie devait annuellement faire hommage à l'empereur et aux grands de l'empire, l'usage commandait aussi d'en offrir aux régens et aux autorités de Nagasaki, sans doute pour se les rendre favorables dans toutes les affaires difficiles et importantes. L'expérience avait démontré l'inutilité et l'abus de ces cadeaux, et la factorerie en négociait depuis longtemps la suppression. Elle l'obtint en partie en 1790, mais l'*opperhoofd* fut en même temps appelé chez le gouverneur pour rece-

(1) Une ordonnance de 1787 affranchit le chef seulement de cette visite; mais le traité de 1855 exempte aujourd'hui tous les membres de la factorerie de cette obligation humiliante.

voir la communication suivante : 1° à l'avenir l'exportation annuelle du cuivre était irrévocablement fixée à 7,000 quintaux; les Hollandais conservaient toutefois la faculté de maintenir la valeur de leur commerce en exportant des produits du Japon autres que le cuivre; 2° un seul navire serait admis tous les ans à Nagasaki, et les mines de cuivre étant très appauvries, toute demande d'augmentation serait rejetée; 3° les voyages obligatoires des Hollandais à la cour n'auraient plus lieu que tous les quatre ans.

Ce décret était la reproduction de celui de 1743. Il réduisait les affaires de la factorerie à un chiffre si mesquin que la compagnie des Indes aurait dû, ne fût-ce que par dignité, exiger des conditions plus acceptables ou faire cesser toutes relations commerciales. Le prétexte de l'épuisement des mines pouvait être fondé. Peut-être aussi l'empereur ne voulait-il pas laisser se répandre dans les classes inférieures de la société le goût du luxe et le besoin des produits étrangers. En diminuant les exportations, on diminuait en même temps les importations, et les marchandises étrangères restaient des objets de fantaisie pour les classes les plus riches. Les Hollandais avaient bien, il est vrai, la faculté de chercher d'autres retours que le cuivre, mais une longue expérience démontrait que cette clause était illusoire; tous les essais de ce genre avaient été faits et abandonnés aussitôt.

A partir de cette époque (1790), le commerce du Japon se trouva placé dans une position qui n'a guère varié depuis; il est bien survenu de temps en temps quelques modifications dans les quantités de cuivre accordées, mais les règlemens sont restés les mêmes.

L'année 1798 fut une des plus désastreuses pour la factorerie hollandaise; un incendie en détruisit la meilleure partie, et M. Hemmy, son chef, mourut en revenant de la cour. Il existait, dit-on, des intelligences secrètes entre lui et le prince de Satsuma, et l'on pense qu'il fut empoisonné. Ce qui confirme cette présomption, c'est que les deux domestiques de M. Hemmy furent arrêtés. L'un échappa, l'autre fut décapité. Les ombrages causés par le prince avec qui M. Hemmy était soupçonné de correspondre s'expliquent par la position de sa famille, position qui n'a guère changé depuis plusieurs siècles. Les princes de Satsuma sont les plus puissans de l'empire et se sont toujours maintenus dans une certaine indépendance que la cour n'a jamais osé attaquer. Ils représentent au Japon ce que nous appelons les *idées libérales,* dans la mesure où ce mot peut s'appliquer au Japon, et ils se sont toujours montrés favorables aux étrangers. De nombreuses alliances de cette famille avec les empereurs du Japon ont encore augmenté son influence. Les Satsuma prétendent avoir des droits à la couronne et descendre en ligne directe

de Taïko-Sama. En mourant, cet empereur laissa un fils fort jeune encore, nommé Fidéri-Jori, dont la tutelle fut confiée à Ogonschio-Sama (1). Celui-ci, pour conserver à sa postérité le pouvoir qu'il n'avait reçu que temporairement, profita des troubles religieux pour faire assassiner le jeune prince, renfermé dans le château d'Osaka; Fidéri-Jori aurait échappé à la mort et se serait réfugié dans la principauté de Satsuma, où il aurait fondé cette famille. Tous les seigneurs de l'empire sont entourés dans leurs provinces d'une multitude d'espions et d'agens secrets déguisés sous toutes les formes, et qui tiennent l'empereur au courant de tout ce qui se passe. Les Satsuma n'en tolèrent jamais chez eux; ils font inexorablement disparaître tous ceux qu'on leur envoie, et cette triste mission, qui équivaut presque à un arrêt de mort, est donnée quelquefois aux personnages dont la cour veut se défaire sans bruit.

La factorerie, privée de son chef par la mort de M. Hemmy, tomba entre les mains de subalternes qui la dirigèrent fort mal. M. Henry Doeff, jeune encore, mais plein de zèle, d'intelligence et de patriotisme, en prit la direction en 1803. La guerre générale venait d'éclater, et Java tombait au pouvoir des Anglais. Le nouveau gouverneur-général des Indes, Raffles, porta immédiatement ses vues sur la factorerie du Japon, qu'il voulait obtenir à tout prix; mais M. Doeff resta inébranlable à son poste. Les ordres, les menaces, les offres les plus flatteuses, les insinuations les plus adroites, les nouvelles les plus trompeuses sur l'état de l'Europe, rien ne put décider le jeune *opperhoofd* à arborer dans sa petite île de Décima le pavillon d'Angleterre à la place de celui de Hollande. Livré pendant quatorze ans aux seules ressources de son bon sens et de sa fermeté, privé quelquefois d'arrivages pendant plusieurs années de suite, sans conseils, sans argent et souvent sans espoir, M. Doeff sut conserver sur ce petit point du globe les priviléges de son pays. Le commerce du Japon fut irrégulièrement entretenu par des navires neutres, mais toujours sous pavillon hollandais et au nom de la compagnie des Indes, qui n'existait plus. Ce n'est qu'en lisant la relation de ces temps difficiles, écrite par M. Doeff lui-même, qu'on peut comprendre tout ce qu'il dut employer de prudence et d'adresse pour conserver son influence, contenir certains interprètes gagnés aux Anglais et entretenir l'illusion des Japonais.

En 1808, l'Angleterre commit envers le Japon un acte d'agression inqualifiable (2). Le 4 octobre de cette année, on attendait le navire

(1) Ogonschio-Sama, autrement appelé Daïffou-Sama, ou bien encore Mina-Moto-Yeyas, est l'empereur qui délivra en 1611 la charte aux Hollandais.

(2) Un journal faisait récemment allusion à cette affaire, qui a été présentée comme un échange amical de relations entre deux nations alliées; le récit qu'on va lire montrera ce qu'il faut en penser.

de la factorerie hollandaise; la vigie d'Iwoosima signala un navire étranger : il portait pavillon hollandais, on le prit pour le vaisseau attendu, et deux commis de la factorerie, accompagnés de la commission japonaise, se rendirent à bord. Un canot vint au-devant d'eux avec des démonstrations amicales; mais, quand ils l'eurent accosté, ceux qui le montaient saisirent des armes cachées, se jetèrent sur les commis et les emmenèrent prisonniers. La consternation fut grande à Nagasaki et dans la factorerie. Le gouverneur envoya immédiatement à bord deux *baniôsts* (1) avec ordre de ne se représenter qu'avec les deux Hollandais. Leur démarche fut inutile. Les chaloupes armées menaçaient la baie. Les agens de la factorerie reçurent l'ordre de se réfugier avec ce qu'ils avaient de plus précieux dans l'hôtel du gouvernement.

Le gouverneur voulut prendre immédiatement des mesures énergiques, mais par malheur les forts impériaux, dont la garnison doit être au moins de mille hommes, n'en comptaient que *soixante-dix* à ce moment, et les commandans eux-mêmes étaient absens. Dans la nuit du 4 au 5 octobre, le secrétaire du gouverneur vint trouver M. Doeff, chef de la factorerie : « J'ai reçu, lui dit-il, l'ordre d'aller chercher les prisonniers, et je m'y rends seul; si le commandant refuse, je lui plongerai mon poignard dans le cœur. Venu sous le pavillon hollandais dans une intention hostile, il ne mérite pas mieux. » On eut grand' peine à le détourner de ce projet. Le gouverneur comprit qu'il fallait tâcher de retenir le navire jusqu'au moment où les princes voisins auraient réuni leurs forces. Le lendemain la frégate, arborant le pavillon d'Angleterre, envoya à terre un des Hollandais avec une lettre où il était dit que, si avant la nuit on n'avait pas reçu à bord des provisions dont le détail était indiqué, le feu serait ouvert sur le port et toutes les barques qu'il contenait incendiées. Le message était signé : Fleetwood Pellew, commandant la frégate de sa majesté britannique le *Phaéton*.

Le gouverneur feignit de céder, accorda les provisions demandées, en promit pour le lendemain de plus abondantes; il fit même entrevoir que le gouvernement japonais serait disposé à ouvrir avec l'Angleterre des relations que la guerre empêchait en ce moment la Hollande de poursuivre. Cependant le prince d'Omura arrivait avec ses troupes; pour juger de l'énergie qu'il était prêt à déployer, il suffit de dire qu'il proposait d'incendier le navire avec trois cents barques chargées de matières combustibles et de se placer lui-même sur la première, estimant que l'artillerie ennemie en coulerait bien deux cents, mais que le reste arrivant sur le vaisseau rendrait le succès

(1) Mandarins japonais, grands officiers civils et militaires dont le pouvoir est très respecté.

infaillible. Cependant le *Phaéton*, voyant ce mouvement dans le port, ne jugea pas prudent d'attendre, il leva l'ancre et partit; les Hollandais rentrèrent à Décima.

Une demi-heure après, entouré de tous ses parens et de ses amis, le gouverneur de Nagasaki se donnait la mort en s'ouvrant le ventre; coupable déjà pour avoir ignoré la situation des forts, il voyait sa faute s'aggraver par le départ du *Phaéton*, qu'il n'avait pas su retenir; les cinq commandans des forts suivirent aussitôt ce terrible exemple, assumant ainsi la responsabilité de leur négligence, et sauvant l'honneur du prince de Fisen, leur chef militaire, qui était pour le moment de service à Yédo. Celui-ci fut condamné à cent jours d'emprisonnement et à faire, sur sa demande il est vrai, une rente perpétuelle de plus de 50,000 fr. par an au fils de l'infortuné gouverneur. On comprend la profonde impression que cet événement produisit sur les Japonais. Ce drame n'est pas oublié encore; l'arrivée d'un navire étranger ranime de cruels souvenirs, des défiances excessives, et éveille soudain une incroyable agitation.

De son côté, la Russie avait fait en 1792 une tentative pour conclure un traité de commerce avec le Japon. M. Laxman, qui en fut chargé, échoua complétement. On attribua l'insuccès à sa maladresse, et une nouvelle expédition fut projetée en 1803. Elle fut entourée d'un appareil plus imposant, et l'on choisit pour ambassadeur M. de Resanof, chambellan de l'empereur de Russie, décoré extraordinairement pour cette occasion des ordres les plus éclatans. Pourvu de pouvoirs fort étendus et de présens magnifiques, il arriva le 9 octobre 1804 dans la baie de Nagasaki, avec le navire *Nadeschda*, capitaine Krusenstern.

Une commission composée de très hauts personnages japonais vint à bord pour recevoir le message de l'ambassadeur. M. de Resanof la reçut d'une façon peu convenable; il resta assis devant elle et refusa de se lever en disant que son rang et la grandeur de sa mission impériale l'en dispensaient. On lui fit observer que la commission représentait aussi en ce moment l'empereur du Japon; mais il conserva son attitude hautaine, et se borna à déclarer qu'il voulait remettre à l'empereur en personne les lettres de son maître.

Sur la demande du capitaine Krusenstern, le navire fut autorisé à pénétrer plus avant dans la baie, à la condition de déposer ses canons et ses munitions de guerre. L'ambassadeur russe ne consentit pas à remettre ses armes particulières, ni celles de quelques hommes qui formaient autour de lui un simulacre de garde d'honneur. Comme il manifesta le désir de séjourner à terre, M. Doeff, chef de la factorerie hollandaise, proposa de lui préparer un logement convenable à Décima; mais les Japonais voulurent se charger

de ce soin, et parlèrent de lui donner les dépendances d'un temple pour résidence. Enfin, après plusieurs jours d'attente, ils reléguèrent l'envoyé russe dans un hangar infect qui servait habituellement à conserver du poisson sec. C'est là qu'il attendit la réponse de la cour, qui arriva le 12 mars 1805. M. de Resanof était informé qu'il ne serait point reçu par l'empereur, mais qu'un commissaire impérial serait chargé de traiter avec lui. Ce commissaire se trouvait le 30 mars à Nagasaki, et l'audience fut fixée au 4 avril. La journée du 3 fut employée à régler les formes de l'étiquette, et après de grands pourparlers il fut convenu que l'ambassadeur de Russie pourrait se borner à faire le salut à l'européenne, mais qu'il se présenterait à l'audience sans épée et sans souliers, et que pendant la conférence il se tiendrait assis à terre à la façon des Japonais. On lui accorda la petite satisfaction d'amour-propre de se faire suivre de ses douze hommes de garde avec leurs armes, en même temps qu'on ordonnait, pour détruire l'effet de cet appareil, que toutes les rues où devait passer le cortége resteraient entièrement désertes, que toutes les maisons en seraient hermétiquement fermées, et que toutes les issues des rues latérales devraient être bouchées par des cloisons en planches.

Le premier jour, M. de Resanof se borna à expliquer le but de sa mission; il présenta une prétendue autorisation accordée en 1792 à M. Laxman, et d'après laquelle le port de Nagasaki était ouvert au commerce de la Russie. On lui répondit qu'il n'y avait rien de semblable dans ce document, et qu'il n'avait pas été compris. A l'audience du 5, on lui remit deux décrets qui ne lui laissaient aucune espérance. Tous les présens apportés pour l'empereur du Japon furent refusés, la lettre de l'empereur de Russie ne fut pas même acceptée. On défendit à l'ambassadeur de rien acheter avec de l'argent, ni de faire aucun cadeau à qui que ce fût. Les réparations faites au navire, ainsi que son entretien pendant son séjour et un approvisionnement de deux mois furent fournis gratuitement par le gouvernement japonais, qui donna en sus 2,000 sacs de sel et 100 sacs de riz pour l'équipage, 2,000 pièces de ouate de soie pour les officiers. Ainsi se termina cette ambassade, dont on attendait de grands résultats. M. de Resanof repartit le 19 avril 1805, après un séjour de plus de six mois. Il relâcha aux îles Saint-Pierre et Saint-Paul, où il rencontra deux officiers de la marine russe, MM. Chvostof et Davidof; il arma deux navires sous le commandement de ces officiers et les envoya à l'île Séghalien pour y détruire les établissemens japonais. M. Chvostof seul s'y rendit, y brûla plusieurs maisons et fit des prisonniers qu'il emmena avec lui.

Cet outrage n'était pas oublié au Japon lorsque la *Diane*, corvette

russe, vint en 1811 explorer les côtes des Kurilles. Le commandant étant descendu à terre, les habitans reconnurent qu'il était Russe et l'arrêtèrent ainsi que les hommes qui l'accompagnaient. Conduits à Matsmaé, ils y subirent de longs et minutieux interrogatoires sur les violences exercées par M. Chvostof. Un commissaire extraordinaire fut même envoyé de Yédo pour examiner cette affaire. Ils restèrent deux ans prisonniers, et ce ne fut qu'après avoir positivement affirmé que l'attaque de Séghalien n'avait pas été faite par les ordres du gouvernement russe qu'ils furent relâchés. L'empereur du Japon exigea une preuve écrite de cette déclaration, et il la reçut en 1818 par l'intermédiaire du ministre des Pays-Bas à la cour de Saint-Pétersbourg.

La paix de 1815, qui rendit Java à la Hollande, replaça le commerce du Japon, si on peut lui donner ce nom, dans les conditions où il était en 1790.

III.

De 1823 à 1837, la factorerie de Décima se livra souvent à de coupables désordres; les capitaines des navires et quelques agens firent au moyen du *cambang* un commerce de contrebande scandaleux. M. Niemann, l'un des chefs les plus habiles qu'ait eus la factorerie, fut envoyé en 1835 au Japon. Il comprit qu'il fallait faire cesser cet état de choses, et c'est d'après ses idées, et à partir de 1837 seulement, que le commerce particulier ou *cambang* fut affermé par le gouvernement de Batavia à *une seule* personne responsable, chaque fois pour quatre ans et moyennant un prix d'adjudication qui a beaucoup varié. Ce système a parfaitement réussi. Cependant le gouvernement de Batavia, séduit par des avis intéressés reçus de Décima, vient de replacer, en 1855, le *cambang* entre les mains de ses employés de la factorerie du Japon.

Les Japonais, depuis les tentatives faites chez eux par d'autres nations, se montrent beaucoup plus confians envers les Hollandais, et le traité conclu par ces derniers en novembre 1855 leur accorde des avantages réels pour les personnes; mais leur commerce reste provisoirement dans les mêmes conditions, et il attend de nouveaux règlemens pour en sortir. Les préparatifs de toute nature que font du reste les Hollandais pour augmenter l'importance de leurs envois au Japon permettent de supposer qu'il se prépare de grands changemens très favorables à leurs intérêts. Il est temps que ce commerce se relève de la médiocrité dans laquelle il est tombé.

Les importations annuelles de la factorerie au Japon dans les dix dernières années représentent en moyenne 500,000 francs, et les

exportations 1 million tout au plus, non compris le *cambang*. Si l'on déduit de ces chiffres près de 300,000 francs pour fret des navires, cadeaux officiels, voyages à la cour, appointemens des employés, etc., on conviendra que les bénéfices sont petits pour un pareil privilége. Ce privilége dure depuis deux siècles et demi : or nous trouvons, d'après le relevé officiel des registres de Décima, que le nombre des navires employés à ce commerce par les Hollandais, de 1610 à 1855, c'est-à-dire dans une période de 245 ans, s'est élevé, somme toute, à 747, dont 720 arrivés et 27 perdus.

Ce commerce est toujours divisé en deux catégories très distinctes. La première comprend le commerce du gouvernement ou de la *compagnie*, comme disent encore les Japonais; la seconde comprend le commerce particulier ou *cambang*.

La première se trouve toujours placée dans les conditions du traité de 1744, c'est-à-dire que toutes les marchandises de cette catégorie importées au Japon sont livrées à la chambre impériale du trésor, qui en paie le montant avec 7,000 quintaux de cuivre et la quantité de camphre nécessaire pour achever le solde du compte. Les quantités, les espèces et les qualités des marchandises doivent se trouver plus ou moins conformes aux stipulations d'usage. Cette première partie du commerce n'est susceptible d'aucune augmentation tant que subsisteront les règlemens existans, puisqu'elle est rigoureusement limitée par des retours de cuivre déterminés.

D'après une convention ridicule, mais fort ancienne et toujours respectée, le gouvernement hollandais livre ses marchandises à la chambre du trésor avec une perte de 30 à 40 pour 100 de leur valeur réelle. Par contre, la chambre du trésor fournit toujours ses cuivres au prix non moins ridiculement bas de 12 theils, 3 mas et 5 condorins le pikol, qui, au change actuel, ne représentent véritablement pas 40 francs les 50 kilogrammes. Cet équilibre ne peut être ébranlé sans tout renverser, car si les Hollandais apportaient au Japon plus de marchandises de cette catégorie aux prix stipulés, c'est-à-dire à grande perte, il faudrait nécessairement, pour balancer cette perte, que la chambre du trésor consentît aussi à donner en paiement plus de cuivre aux mêmes conditions, et c'est précisément l'écueil contre lequel sont venus se briser jusqu'à présent les efforts incessans de la factorerie.

Le commerce particulier ou *cambang* n'est pas dans la même position. Rien ne s'oppose à ce qu'il prenne plus de développement. C'est dans cet espoir sans doute que le gouvernement de Batavia l'a repris pour son propre compte. En voici les principaux règlemens. Toutes les marchandises d'importation du *cambang* sont vendues à Nagasaki, aux enchères publiques, par le ministère de la chambre

du trésor, qui prélève 35 pour 100 sur le produit brut de la vente. Elle garantit en échange les rentrées. Comme rien au Japon ne peut être payé par les étrangers avec de l'or et de l'argent, la chambre du trésor encaisse les valeurs et se charge de tous les paiemens pour les achats de retour de cette catégorie, dont la liquidation a lieu tous les ans. Ce compte porte le nom de *fonds* ou *argent de cambang*, et sert en outre à payer les dépenses personnelles de toute nature. Il est tout à fait indépendant du fonds de la compagnie, qui ne peut être employé à cet usage.

Sauf le cuivre et le camphre, qui appartiennent de droit à la première catégorie, le *cambang* peut prendre en retour tous les produits du Japon à sa convenance, mais il doit les acheter à des fournisseurs patentés et seuls autorisés pour cela. Le privilége de ces fournisseurs est un droit de famille héréditaire. Les marchandises d'importation sont parfaitement distinctes dans les deux catégories. On ne peut sous aucun prétexte en changer le classement ni porter les articles de l'une sur le compte de l'autre.

Examinons maintenant la question des retours qu'on peut faire en dehors du cuivre. C'est la plus importante et jusqu'à présent la moins étudiée. Si le gouvernement de Batavia entrevoit l'espoir d'augmenter l'importance du *cambang*, comme il le prétend, ce ne peut être qu'en apportant plus de marchandises de cette catégorie au Japon; mais dans ce cas il doit avoir découvert de nouveaux moyens de retour, ce dont je doute. C'est de là, j'ose l'affirmer, que naîtra toujours le plus grand obstacle au développement de ce commerce. Comme fermier-général et commissaire du *cambang* (1), j'en ai fait moi-même pendant quatre ans (1845-1849) la difficile expérience. Malgré mon privilége exclusif, qui me garantissait contre toute concurrence, je me suis trouvé le plus souvent embarrassé dans l'emploi de mes valeurs au Japon. Les fanons de baleine, les fromens, les cires végétales, les *sayas*, les soieries à l'usage de l'Inde, etc., forment les principaux élémens du retour. Les fanons offriraient d'incontestables avantages, mais l'expérience des dernières années a prouvé que les Japonais ne pouvaient en fournir de grandes quantités; les autres articles que je viens de citer doivent s'exporter modérément : ils n'ont qu'un placement limité, et qui devient de plus en plus difficile. Puis viennent les laques, les porcelaines et les objets de luxe et de curiosité, dont une partie trouve annuellement un bon placement à Batavia, mais dont les soldes de factures sont d'une défaite quelquefois désastreuse. Que serait-ce donc si des importations considérables au Japon nécessitaient des

(1) Je suis le seul Français qui ai occupé cette position.

retours de ce genre également considérables? Il ne faut pas se dissimuler que l'exportation de l'or et de l'argent, sauf quelques cas exceptionnels et fort rares (1), restera interdite, et que celle du cuivre, même avec un changement de système, ne sera jamais accordée que dans des proportions très restreintes.

Que reste-t-il pour justifier les grandes espérances que l'on fonde sur ce commerce? Rien n'égale en effet, sur cette question, les exagérations des journaux américains, si ce n'est leur profonde ignorance. Comme grands objets de retour, ils font figurer les soies écrues, qui sont au contraire apportées de la Chine au Japon (2). Ils parlent des charbons de terre, mais ces charbons sont d'une trop petite valeur relativement à leur volume pour représenter le montant des marchandises que chaque navire pourrait y apporter. Le thé ne peut en aucune manière lutter avec celui de Chine, et il se vend incomparablement plus cher; les Japonais ignorent même encore la préparation du thé noir et ne font que du thé vert. Le camphre brut, en admettant qu'il passât de la première catégorie au *cambang* ou commerce libre, vaudrait au moins de 98 à 100 fr. les 60 kilog. au Japon même. C'est un article qui exige de grandes précautions d'emballage, et qui, perdant rapidement par une volatilisation inévitable une partie de son poids, a besoin d'un prompt écoulement. Il ne peut jamais figurer que comme moyen accessoire.

Il ne faut pas perdre de vue que le Japon n'est pas un pays tropical, et qu'il n'a par conséquent aucun des grands produits de l'Inde, tels que le sucre, le café, l'indigo, le poivre, etc. Sa position géographique, qui est celle de nos beaux climats d'Europe, ne peut donner que des produits de même nature, et la grande distance ne permet pas de les apporter avantageusement sur nos marchés. En outre, l'étendue du pays est petite relativement à sa population (3), et la terre ne produit pas beaucoup au-delà des besoins de la consommation. C'est pour cette raison sans doute que l'exportation du riz est défendue, sauf la quantité nécessaire aux approvisionnemens des navires et de la factorerie, ou à quelque emploi passager.

Le riz est la principale culture du pays et sert généralement à la nourriture de tous les habitans. Les étrangers le paient environ 15 fr. les 60 kil., ce qui est au moins de 40 à 50 pour 100 au-dessus

(1) Des commandes de munitions ou de matériel de guerre faites à l'étranger par le gouvernement japonais pourraient se trouver dans ce cas.

(2) Quoique la culture du mûrier ait fait de grands progrès au Japon dans les derniers temps, elle ne permet pas encore de se passer des soies écrues que les Chinois y apportent.

(3) On peut, je crois, porter la population du Japon à 35 ou 38 millions d'habitans.

de la valeur réelle qu'il a dans le pays. Le froment est considéré comme très secondaire dans l'alimentation des Japonais, qui ne l'emploient guère que pour la pâtisserie, dont ils se montrent, il est vrai, très friands. Le pain est inconnu au Japon; Nagasaki ne possède qu'une seule boulangerie, qui travaille uniquement pour la factorerie hollandaise. Le beau froment vaut de 10 à 11 fr. les 60 kil.; mais, pour en obtenir de grandes quantités, il faudrait les commander un an à l'avance. L'exportation n'en est pas défendue.

Le tabac du Japon, quoique un peu fade, pourrait peut-être fournir quelques retours; c'est une expérience qui n'a pas encore été faite sur une grande échelle. Le fer est très cher, il atteint presque le prix du cuivre; par contre, l'acier est abondant et d'une qualité excellente, ce qui explique la supériorité des armes blanches au Japon. Le plomb manque presque totalement, mais on trouve l'étain en abondance. Le goudron, le lin et le chanvre ont été essayés comme moyens de retour, mais sans succès.

Les importations, conduites avec l'habileté pratique que l'expérience de ce commerce peut seule donner, offrent incontestablement des avantages aux Hollandais dans les conditions privilégiées dont ils jouissent. Ils sont les maîtres du marché japonais, et ils le sont aussi de tous les autres pour ce qui regarde les produits du Japon. Remarquons toutefois que ces mêmes produits perdent tous les jours de leur valeur à mesure qu'ils deviennent moins rares, ce qui permet presque de douter que le Japon puisse jamais alimenter les retours d'un grand commerce. Des essais personnels, faits en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, en Hollande, dans les principales villes de l'Inde, enfin à Paris, ont à peu près fixé mon opinion à cet égard.

Le commerce des Chinois au Japon se trouvant à peu près régi par les mêmes règles que celui des Hollandais, je n'ai pas cru devoir m'en occuper d'une manière spéciale. Il n'y a d'ailleurs rien à attendre pour nous de ce côté-là. Quand M. le commandant américain Biddle, après ses infructueuses démarches faites au Japon en 1846, écrivait à l'honorable M. Bancroft, secrétaire de la marine à Washington, « qu'il venait de découvrir que les Chinois apportaient des cotons américains au Japon, et que c'était un article dont on pourrait écouler au Japon de très grandes quantités, » il ne réfléchissait pas que les Chinois sont limités pour leurs retours par une quantité de cuivre déterminée, dont le *maximum* est de 12,000 quint. par an. La masse des cotons importés serait donc toujours restreinte, en admettant même, par impossible, que les Chinois, qui trouvent sur leurs marchés des cotons de tous les pays à vil prix (1), voulussent se faire les commissionnaires *honnêtes* des

(1) Ceux qui connaissent les marchés de l'Inde savent qu'on y vend souvent des par-

Américains. Un navire tout chargé de cotons étrangers en ferait tomber les cours si bas, que la vente deviendrait impossible (1). D'ailleurs les Japonais fabriquent aussi des cotons à bon marché pour la consommation habituelle; ces cotons sont plus forts et mieux teints que les nôtres de même valeur, et les étoffes de ce genre, apportées par nous, sont pour eux des objets de pure fantaisie, parfaitement inutiles.

La liberté complète du commerce rendrait peut-être l'usage de nos produits plus général; mais il faudrait d'abord renverser la chambre du trésor et tous les vieux règlemens, ce qui paraît difficile. Il faudrait surtout pouvoir traiter directement et soi-même avec les négocians japonais, sans passer par tous les intermédiaires qui absorbent aujourd'hui une partie des bénéfices.

L'expédition hollandaise pour le Japon part ordinairement de Batavia vers le 1er juillet. La traversée varie de 20 à 30 jours. Arrivé en vue des côtes du Japon, on arbore au grand mât un pavillon de reconnaissance particulier, et chaque fois différent, que les Japonais remettent tous les ans pour le voyage suivant. C'est une mesure de précaution depuis la surprise du *Phaéton*. Entré dans la baie de Nagasaki, le navire, après les formalités d'usage, est remorqué par 100 ou 150 petites barques, qui le conduisent majestueusement devant la ville. Ce spectacle a quelque chose d'imposant. L'artillerie tire de tous bords et salue en passant les forts du rivage; le bruit du canon mille fois répété dans les montagnes qui bordent la baie, la magnificence et la richesse du tableau qu'on a sous les yeux, l'étrangeté des costumes, le chant cadencé des rameurs, le mouvement et l'animation qu'on remarque de tous les côtés, enfin l'impression qu'on ressent en entrant dans ce pays mystérieux, tout contribue à exalter l'imagination.

La ville de Nagasaki, entourée de sa ceinture de temples et de verdure, s'élève en amphithéâtre dans le fond (2). La factorerie de Décima est à ses pieds; cette petite île, faite de main d'homme, a la forme d'un éventail tronqué. Elle possède seize magasins grands et petits, huit maisons d'habitation, un jardin potager, un local isolé pour la conservation des archives, une salle de billard et un petit enclos portant le nom pompeux de *Jardin des plantes*. Puis viennent les bureaux de toute l'administration japonaise et des commis de la chambre du trésor.

D'après un règlement fort ancien, le navire doit tous les ans

ties considérables de cotons étrangers à 30 et 40 pour 100 au-dessous des prix de fabrique.

(1) Depuis que les Chinois apportent au Japon les cotons dont parle M. Biddle, les prix y ont subi une forte diminution.

(2) Nagasaki est une ville de 60 à 70,000 habitans.

quitter Nagasaki le 20 *kougouats* (9ᵉ mois japonais, qui correspond ordinairement à la première quinzaine d'octobre), et en effet il part, *officiellement* du moins, toujours à cette date; mais comme son chargement est encore incomplet, il va en attendre le complément au Tocaboco (1) *officieusement*. Ce retard est mis sur le compte du vent, qui soi-disant ne lui permet pas de sortir immédiatement. Les Japonais sont toujours satisfaits quand la forme est observée; ils ne veulent pas, et ils ne doivent même pas, d'après leurs usages, aller au-delà. Cette élasticité d'accommodemens est si forte chez eux qu'ils l'appliquent à tout. Ainsi, par exemple, un individu peut mourir *officieusement* seulement, si son fils est encore trop jeune pour lui succéder dans ses fonctions et ses titres, et il est tenu pour vivant jusqu'à ce que sa mort soit *officiellement* annoncée, quoique tout le monde le sache *officieusement* enterré. Cela dure quelquefois plusieurs années, et ce n'est que le jour où l'on peut sans préjudice en communiquer la nouvelle que commencent le deuil et les complimens de condoléance.

D'après le même principe, le gouverneur de Nagasaki, qui est remplacé tous les ans dans ses fonctions, part le 21 *kougouats* pour la cour et y annonce *officiellement* le départ du navire, qui cependant reste quelquefois plus de trois semaines encore au Tocaboco. Il en est ainsi au Japon de beaucoup de mesures qui, à première vue, paraissent vexatoires, et qui n'existent en réalité que pour la forme. Ceux qui ne connaissent pas ce pays et ses mœurs, et qui pourtant veulent en parler, prennent tout à la lettre et tombent dans de grandes erreurs d'appréciation.

L'entrée du Japon est souverainement interdite aux femmes étrangères, et il est pris pour cela des précautions *officieuses* et *officielles* qui ne permettent aucune espèce de transaction.

IV.

Je crois avoir suffisamment établi que l'or, l'argent et le cuivre ont seuls alimenté les retours du commerce avec le Japon, dont la grande prospérité a décliné à mesure que ces moyens ont été retirés ou réduits. Tous les rapports de la factorerie hollandaise, tous les avis de la régence de Batavia à toutes les époques, enfin toutes les pièces que renferment les volumineuses archives de Décima sur cette matière et sur les nombreuses expériences faites avec d'autres produits, prouvent d'une manière irrécusable que les Hollandais, après l'or et l'argent, n'ont trouvé de retours sérieux qu'avec le cuivre, et qu'ils

(1) A 4 ou 5 kilomètres de la ville.

auraient abandonné depuis longtemps leur comptoir de Décima, si ce moyen leur avait été entièrement retiré.

Ces vérités n'empêchent pas que l'ouverture des ports du Japon ne soit fort désirable. Ces ports offriraient du moins de véritables avantages à la navigation et des refuges aux nombreux baleiniers que le mauvais temps tourmente fréquemment dans ces parages. Quant aux espérances commerciales que conçoivent les Américains, nous pensons qu'elles renferment beaucoup d'illusions et d'erreurs. Dans un pays tout à fait neuf, on a toujours les chances de l'inconnu; il y a souvent des mécomptes, mais il y a aussi des succès inespérés. Le Japon n'est pas dans ce cas; deux cent cinquante ans d'expériences faites par les Hollandais, par un peuple éminemment commerçant, peuvent donner la mesure assez exacte de ce qu'on doit espérer ou prévoir. Certes le dernier mot n'est pas dit dans cette question, loin de là. Si le Japon ouvrait librement ses ports à toutes les nations, si par ses relations extérieures, dégagées de toutes les entraves du passé, il attirait chez lui les produits si ingénieux et si variés de notre industrie commerciale, il est possible qu'il pût surgir de là des combinaisons inattendues et des moyens dont on ne saurait calculer encore la valeur. Ce qui importe, c'est de ne rien exagérer; or, en prenant l'expérience pour règle, on est forcé de convenir que le Japon n'a pas jusqu'à présent laissé deviner les avantages qu'en peut tirer le grand commerce du monde. N'oublions pas sa position géographique. Placé à l'extrémité de l'Orient, ses produits devraient être abondans et de nature à procurer de riches retours pour compenser les frais et les difficultés d'un voyage si long; ils devraient par-dessus tout se composer de denrées étrangères à nos climats. Le Japon ne présente rien de semblable. Après ses laques, ses porcelaines et les objets si précaires de son industrie, qui perdraient toute leur valeur s'ils cessaient d'être rares, nous ne trouvons rien au Japon que nous ne puissions produire beaucoup mieux et à meilleur marché. Si du moins le Japon se trouvait, commercialement parlant, sur une ligne de navigation très-fréquentée, il pourrait devenir un centre d'entrepôt, comme par exemple Singapore et Java; mais Singapore et Java, outre qu'ils possèdent des produits tropicaux, occupent une position admirable pour les navires de passage qui viennent souvent y compléter des chargemens commencés ailleurs. De là des échanges de marchandises et un mouvement de commerce qui ne peut se porter au Japon, livré à ses propres ressources et relégué au bout du monde, dans l'isolement qu'avant la politique la nature lui avait assigné.

La Chine par la mer de Corée, et la Russie par le Kamtschatka, trouveraient seuls des avantages certains dans l'ouverture des ports

japonais; elles pourraient y entretenir des relations de cabotage et de courte traversée.

La navigation à vapeur entre San-Francisco et la Chine, en se développant, donnerait peut-être quelque valeur au port de Simoda pour le ravitaillement des navires. Toutefois ce port, placé à trois ou quatre journées de vapeur des côtes de Chine, presque au terme du voyage, n'aurait pas toute l'importance qu'on lui attribue. De plus, le traité américain reconnaissant aux autorités japonaises le privilége exclusif de toutes les fournitures et le droit d'en fixer les arifs (1), il est à craindre que le prix des denrées n'y soit fort élevé.

En général les nations cherchent à attirer chez elles par de bonnes conditions le commerce étranger; le Japon fera tout le contraire et n'accordera que ce qu'il ne pourra pas rigoureusement refuser. Sa politique est un lourd fardeau à soulever; quand on croit l'avoir quelque peu haussé d'un côté, il retombe de l'autre; on trouve toujours devant soi un enchevêtrement d'obstacles et de difficultés qui finit par lasser les plus opiniâtres. A tout ce qui ne leur convient pas, les Japonais font cette irrévocable objection : *Cela ne se peut pas*, et tout est dit. Ils n'acceptent aucune discussion et ne se rendent à aucun raisonnement. Ils les écoutent avec politesse et patience, il est vrai, mais ils n'y répondent que par un sourire plein de bienveillance et d'incrédulité.

On a souvent répété que le mouvement qui se porte avec une activité toujours croissante vers l'Australie et le percement de l'isthme de Panama, qui rapprochera les distances, ne permettront plus au Japon de conserver son système exclusif. Il suffit pourtant de jeter les yeux sur une carte pour voir que les navires venant d'Europe, des États-Unis et de tous les points importans de l'Inde, y compris même la Chine, et se dirigeant vers l'Australie, laisseront le Japon à une très grande distance au nord et ne s'en approcheront que pour des motifs exceptionnels. San-Francisco et Sidney sont à plus de deux mille lieues du Japon, Washington à plus de trois mille par la route de Panama. Ces distances sont bien considérables pour lier des affaires d'une importance secondaire.

Le cuivre du Japon pourrait sans doute alimenter de riches retours, si l'exportation en était tolérée dans de larges proportions; mais l'on peut avancer avec certitude aujourd'hui que cette exportation sera très limitée, et ne sera même accordée qu'à certaines nations privilégiées. Or la question des cuivres est la plus importante et sans contredit le seul pivot sur lequel tourne tout le commerce actuel.

L'emploi de la force et de la violence, comme dernier argument

(1) Articles 2 et 3 du traité japonais-américain.

de la civilisation, ne présente aucune chance de succès, et les Américains eux-mêmes l'ont compris. Les Japonais éviteront d'ailleurs tous les cas de guerre, et tâcheront toujours, à force de politesse et d'adresse, de garder au moins le bon droit de leur côté.

En étudiant de près les mœurs, les institutions, les lois des Japonais, on finit par se demander si leur civilisation, parfaitement appropriée à leur pays, a quelque chose à envier à la nôtre, ou à celle des États-Unis. L'instruction est généralement répandue dans toutes les classes de la société, les lois sont respectées, gratuitement appliquées, et, par un heureux mécanisme, elles imposent à la richesse une circulation obligée et incessante dans toutes les parties du territoire. Des établissemens nombreux pour les indigens et les infirmes, des greniers d'abondance toujours pourvus, la disette impossible, l'absence d'impôts, la liberté pour le peuple, des obligations sérieuses pour les grands et proportionnées à leur rang et à leur fortune, enfin tout ce que deux siècles de paix et de prospérité intérieure a pu procurer à un peuple uniquement occupé de lui-même et exempt de ces influences étrangères qui règlent trop souvent la politique des empires, ce sont là pour les Japonais autant d'élémens de bonheur et de bien-être que leurs prétendus civilisateurs auront de la peine à perfectionner.

L'usage de l'opium est tout à fait inconnu chez les Japonais, qui, sous ce rapport comme sous presque tous les autres, diffèrent entièrement des Chinois, dont ils n'ont ni les mœurs, ni les idées, ni les vices honteux.

Quant au récent traité des Américains avec le Japon, je crois qu'il est impossible d'en bien juger la portée. C'est un assemblage d'articles incohérens se contredisant les uns les autres, et qui sont d'ailleurs en opposition évidente avec les institutions et toutes les lois des Japonais, ce qui autorise quelques doutes sur l'authenticité du document. La formule même de la date, qui est de l'an de N. S. J.-C. 1854, n'aurait certainement pas été signée ainsi par les commissaires de l'empereur. Si les Américains n'ont eu en vue que d'établir au Japon des points de ravitaillement et de refuge pour leurs navires, leur but pourra être atteint, et les ports de Simoda et de Hakodadi, qui leur sont concédés, sont encore les meilleurs pour cela. S'ils ont au contraire sérieusement songé au commerce, ils doivent être détrompés à l'heure qu'il est, et le silence qui règne sur toute cette affaire depuis leur traité en est un signe certain. Leurs succès font ordinairement plus de bruit.

En revanche, le traité conclu le 14 octobre 1854 entre l'Angleterre et le Japon porte un caractère d'authenticité qui mérite toute confiance; il dit :

« Les ports de Nagasaki et de Hakodadi sont ouverts aux Anglais, mais *seulement* pour les réparations et les approvisionnemens dont les navires auraient *absolument* besoin.

« Tous les autres ports de l'empire pourront aussi être fréquentés, mais dans les cas de *force majeure* et de *détresse* seulement.

« Le commerce reste interdit aux Anglais, et demeure un privilége exclusif accordé aux Hollandais et aux Chinois (1).

« Les navires anglais, dans les ports du Japon, se conformeront aux lois japonaises; si leurs commandans commettent des infractions à ces lois, les ports seront fermés. Si des contraventions sont commises par les subalternes, ceux-ci seront remis à leurs commandans pour être punis. »

Il est ajouté en finissant que « lorsque ces conventions auront été ratifiées par les deux gouvernemens, aucun haut fonctionnaire venant au Japon ne pourra les modifier. » L'Angleterre les ayant acceptées, elles doivent être considérées comme définitives.

Tout commerce étant interdit aux Anglais, il reste une chose à examiner, c'est le moyen qu'ils pourront employer pour payer leurs dépenses au Japon (2). Le traité ne le dit pas, et il est possible que le gouvernement de Batavia, en reprenant à si grands frais pour son compte le commerce du *cambang*, ait prévu ce cas. Ce commerce donne de grands profits dans ses importations au Japon, mais j'ai expliqué toute la difficulté qu'il éprouve pour le retour de ses valeurs. Cette difficulté serait tranchée par la combinaison que je vais indiquer. La chambre du trésor (ou ses succursales dans les ports concédés) sera évidemment chargée de tous les règlemens avec les étrangers, et elle pourrait affecter à cet emploi le fonds de *cambang* des Hollandais. Elle encaisserait, selon l'usage, le produit des ventes publiques de la factorerie de Décima, et paierait avec cette recette les fournisseurs des navires étrangers. Les commandans de ces navires donneraient en retour aux Hollandais des traites sur l'Amérique ou l'Europe. Une pareille combinaison serait pour le comptoir de Décima d'une importance incontestable.

Le traité des Américains, dégagé de toutes les surcharges qui y ont été ajoutées après coup, doit avoir à peu près la même valeur et la même forme que celui des Anglais que je viens de faire connaître. On ne saurait admettre en effet que l'Angleterre, qui a dans l'Inde

(1) Il n'est nullement question des Américains dans cette clause, ni de leurs prétendus priviléges, soi-disant obtenus plus de six mois auparavant.

(2) Partout ailleurs la chose serait fort simple, et en payant avec de l'or ou de l'argent tout serait dit. Il n'en est pas de même au Japon, où ce moyen est souverainement défendu. Aussi les fournitures faites à des navires étrangers autres que des hollandais ont-elles été livrées jusqu'à présent *gratuitement*. Les Hollandais ont pour payer ce genre de dépense leur fonds de *cambang*.

une bien autre prépondérance que les États-Unis, eût accepté des conditions si inférieures à celles que ces derniers prétendent avoir obtenues.

L'expérience que les Américains ont voulu faire de leur traité confirme d'ailleurs cette opinion. Voici ce que rapportait, au mois d'octobre 1855, le *New-York Herald* : « Le gouverneur de Simoda a contesté, dans une proclamation, le droit des Américains de résider dans le Japon, sauf les cas de naufrage ou de force majeure. Ainsi le droit accordé par traité aux Américains se trouve réduit au simple privilége d'entrer dans les ports de l'empire, comme lieux de refuge. » Cette proclamation est en tous points conforme aux conditions accordées aux Anglais.

De toutes les démarches qui ont pour but d'obtenir l'accès de toutes les nations au commerce du Japon, celle que fit en 1844 le roi de Hollande Guillaume II est certainement la plus loyale et la plus généreuse, puisqu'il venait demander pour les autres des avantages qu'il possédait lui-même. L'empereur du Japon répondit « qu'il avait observé attentivement les événemens qui venaient de changer les institutions politiques et commerciales de la Chine, et que précisément ces événemens sur lesquels reposaient les conseils du roi de Hollande lui prouvaient clairement qu'un état ne peut conserver une tranquillité durable que par l'exclusion des étrangers. Si les Chinois, ajoute-t-il, n'avaient jamais toléré les établissemens des Anglais à Canton sur une aussi grande échelle, les différends qui ont amené la guerre ne seraient jamais survenus (1), ou bien les Anglais se seraient trouvés si faibles qu'ils auraient dû succomber dans une lutte inégale. Du moment qu'on cède sur un point, on est beaucoup plus vulnérable sur les autres. Ainsi raisonnait mon aïeul quand il vous accorda de faire ici le commerce; sans les preuves de véritable amitié que vous avez si souvent données à notre pays, il est certnai que vous eussiez été exclus comme tous les autres peuples d'Occident. Maintenant que vous possédez cet avantage, je souhaite que vous le conserviez, mais je me garderai bien de l'étendre à toute autre nation, quelle qu'elle soit, car il est plus facile de conserver une digue en bon état que d'empêcher l'agrandissement de la brèche, quand une fois elle y est faite. J'ai donné mes ordres en conséquence, et l'expérience vous apprendra que notre politique est plus sage que celle de l'empire chinois. »

Si je rapproche ce langage de celui que les Américains font tenir maintenant à l'empereur du Japon, je suis tenté de croire à de gran-

(1) Il fait allusion à l'immoral trafic de l'opium en Chine, dont l'interdiction fut pour les Anglais le véritable motif de la guerre.

des altérations, et il serait curieux d'en voir la contre-partie écrite par les Japonais eux-mêmes. Comme ils ne publient pas de journaux, il est facile de leur faire dire ce qu'on veut.

La réponse au roi de Hollande, que je viens de citer, indique la politique des Japonais. Quoi qu'on en dise, je crois qu'il faudra du temps encore pour renverser complétement la barrière qu'ils élevèrent si énergiquement en 1639, barrière qui n'aurait jamais existé, si de fatales expériences n'eussent trompé au début toutes leurs sympathies pour les étrangers. Nous avons vu que les premiers établissemens des Portugais furent favorisés de toutes les manières et presque au-delà des avantages dont jouissaient les habitans eux-mêmes : les ports ouverts, le commerce libre et sans entraves, des alliances de familles recherchées, des églises chrétiennes non-seulement tolérées, mais encouragées et protégées jusque dans la ville sainte des Dayris, des conversions innombrables dans toutes les classes de la société, la protection impériale pour les chrétiens, malgré les plaintes, longtemps repoussées, du clergé japonais (1); enfin le respect qu'on avait encore pour les Portugais et les Espagnols, même après les terribles édits de 1637, dont on cherchait toujours à éloigner les effets. Que voyons-nous en retour de tout cela? Des lois violées par ces derniers, des édits sévères méprisés, des prédications violentes contre les ordres de l'empereur, l'intention évidente de faire servir la religion à la domination étrangère, comme cela se pratiqua du reste partout où pénétrèrent alors les Portugais.

Qui ne connaît l'anecdote de ce capitaine espagnol, qui, montrant avec fierté sur la carte les vastes états de son maître et les conquêtes du Nouveau-Monde, dit à un grand seigneur japonais que le roi d'Espagne les tenait du pape, qui était le dispensateur absolu de tous les pays où pénétrait le christianisme. La morgue et la fierté du clergé catholique étaient telles qu'un évêque, rencontrant un jour un des plus grands personnages de la cour, qui voyageait comme lui en palanquin, refusa non-seulement de lui témoigner les égards de la plus simple politesse, mais encore ordonna à ses valets de le dépasser brutalement. Ces deux circonstances, racontées à l'empereur, n'auraient pas été, dit-on, sans influence sur ses décisions (2). L'arrivée de nouveaux prêtres malgré les édits, les excitations à la révolte, la lettre au roi de Portugal saisie et rapportée aux autorités japonaises, la lettre au gouverneur de Macao contenant le plan d'une vaste con-

(1) Qu'on se demande si les Japonais, venant prêcher ouvertement en Europe les doctrines de Sinto et de Confucius, auraient trouvé à cette époque, où l'on dépouillait les juifs, où l'on brûlait les protestans, les avantages commerciaux et la tolérance religieuse dont les Européens au début jouirent au Japon.

(2) Voyez Kæmpfer, règne de Taïko-Sama.

spiration et demandant l'envoi de vaisseaux armés pour soutenir un mouvement prochain, la révolte d'Arima et de Simabarra, qui coûta la vie à plus de trente mille personnes, tout enfin devait conduire le gouvernement japonais aux mesures de prudence et de conservation qui ont fait depuis plus de deux siècles la prospérité de ce peuple. Il faut donc reconnaître que si les Portugais se fussent bornés aux intérêts de leur commerce et à la propagation pure et simple de leur foi sans attaquer les institutions politiques de l'empire, le Japon serait probablement aujourd'hui le pays le plus accessible, le plus hospitalier et peut-être le plus chrétien du monde. La charte éminemment protectrice accordée aux Hollandais en 1611 quand déjà tout ce qui était étranger devait paraître suspect, la tolérance et la patience de l'empereur après les édits de 1637, suivant lesquels tout Portugais aurait dû fuir ou mourir, et dont ces derniers abusèrent pendant trois ans encore pour ressaisir par la ruse et l'intrigue leur influence fatalement perdue, tout démontre suffisamment que les Japonais n'adoptèrent leurs terribles mesures qu'à la dernière extrémité.

Et si les Japonais avaient quelque envie de revenir aujourd'hui sur ces mesures, la lecture des journaux américains suffirait pour la leur ôter. Ils y verraient « qu'il faut à tout prix aller demander raison ou vengeance à ces barbares Japonais des outrages faits à nos nationaux. » De quels outrages parle-t-on? Serait-ce par hasard des prétendues promenades dans des cages, ou bien de la contrainte (à laquelle les étrangers seraient assujettis) de profaner en la foulant aux pieds l'image du Christ? On a fait justice depuis longtemps, je suppose, de pareilles impostures. Les Japonais peuvent lire dans un écrit de M. Levyssohn, ancien *opperhoofd*, publié en Hollande en 1852, une lettre de New-York, reproduite par le *Times* du 8 avril 1852, où il est dit que les vues des Américains « doivent se porter à l'avenir vers les vieux rivages de l'Asie, que leurs idées envahissantes les y poussent, que le tour du Japon est venu, et que le second acte de leur république se jouera dans ces contrées avec de la poudre à canon. » Les Japonais savent peut-être que le commodore Perry avait débarqué du monde pour employer la force au besoin, et que ses navires étaient prêts à foudroyer le rivage, si on eût repoussé ses propositions.

La dernière tentative faite par la Russie, en 1853, simultanément avec l'expédition des États-Unis, paraît avoir réussi, et l'empereur du Japon aurait fait, dit-on, une réponse très favorable. M. Siebold l'assure (1), et M. Siebold, en ces matières, a une grande autorité.

(1) Voyez un écrit de M. Siebold publié à Bonn en 1854.

On a certainement quelques raisons de croire aujourd'hui que de grands changemens auront lieu au Japon; mais ils ne se réaliseront pas aussi vite qu'on semble l'espérer. L'empereur prendra son temps pour préparer ce grand événement, et il paraît en effet qu'une réunion extraordinaire des principaux seigneurs de l'empire aurait été tenue en 1853, à Yédo, pour la révision des lois sur les étrangers. Il aurait été décidé : 1° qu'on accorderait quelques points du territoire aux étrangers comme pied-à-terre, pour y établir des dépôts de charbon, et comme lieux de refuge et de ravitaillement pour les navires en détresse; 2° qu'avant tout le Japon choisirait son heure pour la révision de ses lois et la réorganisation complète de son état militaire; 3° que, dans tous les cas, l'admission des étrangers ne pourrait avoir lieu que dans des conditions très restreintes. Ces décisions contredisent le traité que les Américains prétendent avoir obtenu, mais elles s'accordent très bien avec le traité anglais.

La France se dispose à joindre ses efforts à ceux que viennent de faire d'autres nations : elle ne peut rester étrangère, quoi qu'il arrive, au mouvement qui se porte vers cette partie lointaine du monde. Elle n'a contre elle au Japon aucun des antécédens fâcheux de la Russie, de l'Angleterre, de l'Espagne, ni les formes vulgaires des Américains. La démarche que fit en 1846 M. l'amiral Cécille à Nagasaki, dans l'intérêt des marins français que la tempête pourrait jeter à la côte, fut conduite par lui avec une délicatesse et une dignité que les Japonais apprécièrent beaucoup, et dont ils conservent le plus honorable souvenir. L'admiration qu'ils ont d'ailleurs pour la gloire militaire a popularisé chez eux le nom de Napoléon. C'est là un moyen d'influence que le gouvernement saura faire servir, on doit l'espérer, aux intérêts de la France dans ces mers lointaines.

J. C. DELPRAT.

UNE VISITE

AU PRINCE DANILO

Dans les premiers jours du mois d'avril 1856, je me trouvais à Scutari. Le consul de France, qui devait se rendre auprès du prince Danilo, m'offrit de l'accompagner, et je saisis avec empressement l'occasion de gagner sûrement le Montenegro et de voir le chef de ce petit pays, qui occupe en ce moment l'attention de l'Europe. Je venais d'arriver en Albanie, j'avais à peine commencé l'interminable série de tasses de café que tout voyageur doit subir en Turquie; je n'avais encore vu des Albanais que leurs ceintures, véritables arsenaux de pistolets, de yatagans, de cartouchières et de poignards; j'avais seulement reconnu que je n'étais plus en Europe, quoi qu'en dise la géographie. J'étais transporté au milieu de populations primitives et guerrières. L'escorte que Mahmoud-Bey, gouverneur d'Antivari, nous avait gracieusement envoyée, à mon ami (1) et à moi, pour nous conduire à Scutari, nous avait, en guise d'hommage, gratifiés de coups de pistolet tout le long de la route. Nous avions été suivis longtemps par un Albanais au teint de bronze, qui montait un cheval gris de fer, assis fièrement sur sa selle turque, vêtu de la fustanelle blanche et de la veste rouge brodée de noir. Jamais Albanais

(1) Je voyageais avec M. Denois, fils du consul de France à Venise et attaché à la légation de Turin. Ce malheureux jeune homme devait, au terme même d'un voyage qui dura soixante-sept jours, périr en Albanie, emporté par un des tourbillons du Fleuve-Noir.

ne prend le pas sur ceux qu'il respecte, s'ils ne lui font un signe qui l'y autorise. Sur l'avis du chef de notre escorte, mon ami fit ce signe. Aussitôt l'Albanais enleva son cheval, partit à bride abattue, et au milieu de sa course effrénée déchargea et rechargea successivement ses pistolets. Jusqu'au moment où l'homme et le cheval disparurent dans les gorges de la montagne, les coups de feu retentirent. C'était le plus grand honneur qu'il crût pouvoir nous rendre. Je compris qu'en ce pays ce n'est plus la parole qui est l'expression de la pensée, c'est la poudre; elle s'enflamme pour marquer l'amitié ou le respect, la crainte ou la colère; elle salue, récompense et punit. Ces Albanais me paraissaient déjà intéressans; mais les Monténégrins, plus sauvages, devaient me le paraître davantage.

L'extrémité méridionale du Montenegro est séparée de l'Albanie par le lac de Scutari. Rieka est la ville monténégrine la plus rapprochée. On peut aller de Scutari à Rieka par le lac; la traversée dure dix heures. Nous partîmes, le consul, mon ami et moi, par une belle matinée d'avril. Une de ces lourdes embarcations appelées *londra*, montée par dix rameurs, nous attendait sur la Bojana, rivière qui sort du lac pour tomber dans l'Adriatique auprès de Dulcigno. A côté de nous se plaça, tantôt debout, tantôt assis, un envoyé du prince Danilo, magnifiquement armé et vêtu; devant lui, un des *cavas* ou gardes d'honneur du consulat était employé au service des chibouques. Après quelques coups de rame, nous entrâmes dans le lac.

Le lac de Scutari a pour ceinture et pour rempart de hautes chaînes de montagnes. C'est un des nobles spectacles qui, dans cette même Albanie, transportaient l'imagination de lord Byron. Ces lignes rocheuses, ici couvertes d'une neige éclatante, là sombres comme les troncs vieillis des forêts ou fauves comme le plumage des aigles, se détachent sur le bleu limpide de l'air avec cette harmonie puissante qui est le secret de la nature. Au pied d'une de ces montagnes, on voit une église chrétienne, bâtie par Hélène, reine de Servie, et quelques villages catholiques qui ont maintenu au nom du Christ leur indépendance, ne payant à la Sublime-Porte d'autre redevance que le secours de leurs armes dans les guerres contre le Montenegro. A gauche, les rochers et les montagnes s'élèvent à pic; les flancs arides de la chaîne des Schestaney, défendus par des tribus belliqueuses, arrêtent de ce côté les invasions des Monténégrins. En face, les Montagnes-Noires, d'où le Montenegro tire son nom, annoncent un pays sauvage et aride.

Les îles du lac attirèrent aussi nos regards. Voici Vranina, qui n'est qu'un rocher, mais la hauteur de ce rocher en fait un poste d'observation militaire d'où l'on reconnaît les moindres mouvemens

des Monténégrins; voici Zabliack, dominé par une forteresse qu'a rendue célèbre la guerre de 1852. Au fond d'une baie, on distingue le petit *koulé* ou poste de Kramassou qu'Osman, pacha de Scutari, établit en 1846 pour commander l'embouchure de la Rieka. Nous abordâmes à l'île d'Alessandra. Elle était gardée par une compagnie de bachi-bozouks épirotes. Dès que leur chef, Mustapha-Aga, reconnut le pavillon français, il dépêcha vers nous un de ses lieutenans, qui nous souhaita pompeusement la bienvenue et nous invita à nous reposer dans sa maison. On ne se doute guère en France de l'autorité que peut s'acquérir en Orient le consul d'une grande nation, s'il est résolu, courageux, et s'il s'entoure avec soin de tout l'appareil de la puissance, de toutes les marques de la dignité extérieure. Qu'il impose et qu'il se fasse redouter, les Turcs comme les chrétiens se lèveront sur son passage et le salueront avec humilité; il ne rencontrera que la soumission; les soldats lui porteront les armes. Ces petits hommages ont une grande importance chez les Turcs, qui, peu enclins à aimer les étrangers, ne les respectent que s'ils les craignent. Pendant que nous descendions à terre, cent ou cent cinquante bachi-bozouks s'échelonnèrent sur les rochers. Ils étaient vêtus de grandes tuniques de laine blanche et tenaient à la main le long fusil albanais; leurs ceintures étaient chargées de pistolets. Mustapha-Aga, reconnaissable à sa veste de drap rouge ornée de broderies noir et or, s'avança à pas comptés jusqu'au pied des rochers, et nous fit le salut oriental dans toutes ses règles courtoises. A peine le consul eut-il répondu, que tous les bachi-bozouks imitèrent fort noblement les gestes solennels de leur chef. Aux premiers pas que nous fîmes, trois décharges firent vibrer l'air et sonner les échos, démonstration amicale, mais très désordonnée; les balles venaient siffler autour de nos oreilles. Singulier spectacle que celui de ces hommes! La poésie se mêlait à la prose. Quatre ou cinq, à trente pas de nous, égorgeaient des agneaux, les dépouillaient, les enfourchaient dans des branches, les livraient à des flammes improvisées, et plus loin, à l'écart, un autre accomplissait à la face du ciel, sous un soleil implacable, les majestueuses cérémonies de la prière musulmane.

Nous nous reposâmes pendant une heure dans la petite maison grise de Mustapha-Aga, posée en vedette sur la pointe la plus haute de l'île. Au moment de partir, le consul me montra la forteresse de Zabliack. « Vous voyez, me dit-il, ce point blanc à l'horizon; c'est de là, à mon sens, qu'est sortie la guerre d'Orient. — Vraiment? dis-je quelque peu étonné. — C'est un paradoxe, mais c'est peut-être une vérité. Les Monténégrins ont surpris ce fort en 1852. Omer-Pacha a fait marcher contre eux toutes les troupes qu'il a pu ras-

sembler. L'Autriche s'est interposée; elle a envoyé à Constantinople M. de Leiningen. Vous savez que la mission de M. de Leiningen réussit; mais vous ignorez peut-être que l'Autriche et la Russie avaient envoyé à ce propos des commissaires en Albanie, dont l'un était le colonel Kalich et l'autre le colonel Kovalevski; vous ignorez peut-être que, la Porte ayant consenti à la suspension des hostilités, l'envoyé autrichien fut averti sur-le-champ et stipula avec Omer-Pacha en faveur du Montenegro, tandis que l'envoyé russe, ne sachant rien, arriva trop tard aux conférences. L'influence de l'Autriche sur la Turquie se trouva donc bien constatée. A ce moment reparut la question des lieux-saints. N'est-il pas vraisemblable que le tsar, voyant la Porte céder si aisément aux injonctions de l'Autriche, en conclut que la Porte ne résisterait pas à celles de la Russie, appuyées sur des armemens formidables? De là la mission Menchikof. Sans la prise de Zabliack, il n'y aurait pas eu de mission Leiningen; sans la mission Leiningen, le prince Menchikof eût-il été si emporté? C'est peu vraisemblable; qu'en dites-vous? — Je n'en sais rien, répondis-je; mais je vous accorde que le rapprochement est spécieux. » Le consul me contait cela pendant que nous descendions au lieu d'embarquement. Une nouvelle fusillade salua notre départ.

Notre embarcation s'engagea bientôt dans les eaux de la Rieka. Nous étions dans le Montenegro. Au premier coup d'œil, je reconnus que j'avais quitté le paresseux empire du croissant. La Rieka, gracieux ruban qui borde le pied des Montagnes-Noires, était sillonnée de barques de pêche. Les femmes, loin d'être comme en Turquie voilées et inactives, manœuvraient les rames avec une vigueur surprenante; les hommes disposaient les filets. Sur les pentes rocheuses, le long des sentiers pratiqués dans la pierre, serpentaient en chantant de petites caravanes. Les costumes, les tournures me frappaient d'étonnement. La perspective se resserrait entre les monts à mesure que nous avancions dans les détours de la rivière au milieu d'herbes et de nénuphars, rencontrant çà et là quelque pélican qui se prélassait dans l'ombre et la fraîcheur avec cet air contemplatif que reproduisent si bien les oiseaux hiéroglyphiques des Égyptiens. Un angle subit de la montagne semble fermer la rivière, mais ce n'est qu'un défilé, et quand on l'a franchi, la nature, jusqu'alors sombre et sauvage, apparaît tout à coup gracieuse, souriante et animée. Riche verdure, lotus blancs et roses, champs de culture séparés par des haies d'aubépine, la plus fraîche végétation qui se trouve dans ce Montenegro dont la stérilité est proverbiale, cet aimable paysage est l'avenue de la ville de Rieka. Le Monténégrin qui nous accompagnait déchargea ses pistolets et poussa des cris d'appel; de tous côtés, il lui fut répondu avec la même éloquence. Un nouveau dé-

tour de la rivière nous montra les toits échelonnés et le petit quai de la ville monténégrine.

Le secrétaire français du prince vint au-devant de nous; il nous installa dans les deux maisons les plus belles du pays. Je fus logé chez un sénateur qui, avec toute sorte de bonne grâce, me présenta un morceau d'ail pour tout rôti et un quartier de fromage pour tout supplément. Sans le maître d'hôtel du prince, j'aurais fait maigre pitance chez un peuple si frugal. Du reste, la petite maison était neuve, en pierre, avec des contrevens verts, et j'aurais pu me croire dans un *cottage* de la vieille Angleterre, si les costumes extraordinaires que je voyais passer et les détonations d'armes à feu que j'entendais sans cesse ne m'eussent rappelé les Monténégrins. Ils surent bientôt, grands et petits, notre arrivée, et les visites furent nombreuses; nous ne pouvions y échapper. Dans leur désir de nous serrer la main et de nous appeler les bienvenus, ils auraient brisé notre porte, si nous l'avions défendue. Même pendant notre toilette, il nous fallait recevoir les amis de notre hôte, et, s'il faut dire le mot, je changeais de pantalon quand le frère même du prince, le brave Mirko, entra chez moi. Cette occupation lui parut naturelle, et sans plus d'embarras il s'assit sur un coffre adossé au mur. Il était accompagné de sept ou huit Monténégrins d'une taille si élevée que j'étais comme Gulliver dans l'île des géans. Dirai-je leur curiosité naïve et insatiable? Ils firent un véritable *voyage autour de ma chambre;* ils y mirent l'attention la plus minutieuse, touchant à tout, s'informant de tout, questionnant sur le moindre objet, m'accablant de *pourquoi*. Pour Mirko, il restait immobile et majestueux sur son coffre; son impassibilité ne se démentit qu'au moment où notre *cavas* prit le fusil de mon ami pour le nettoyer. Ce fusil venait de chez Lefaucheux. Les yeux de Mirko brillèrent; il se leva subitement, s'en empara, l'examina avec un soin extraordinaire, s'en fit expliquer le système, l'ajusta, demanda qu'il fût chargé, nous pria vivement de lui indiquer un but par l'ouverture de la fenêtre, tira et atteignit l'objet désigné. Ce coup de feu mit nos visiteurs sur le chapitre de la guerre; ils nous montrèrent successivement leurs yatagans. « Cette arme, disait Mirko, a tranché neuf têtes de Turcs, en commençant par celle du Turc à qui je l'ai prise. — Celle-là, disait un autre, a coupé neuf têtes au combat de Podgoritza. » En les écoutant, je songeai à leurs voisins. A quelques pas de là, l'Ottoman dort sur son tapis, les jambes croisées, le chibouque à la main, rêvant, à quoi? à la fumée qui en sort. Son sourire est impertinent ou hébété. Près de lui vit le Monténégrin; son rire est franc et vif, il est agile, actif, inquiet de l'avenir, impatient, naïf, curieux, et son langage a de la grandeur.

Rieka compte tout au plus deux cents feux. En France, ce serait un village; au Montenegro, c'est une petite ville, chef-lieu de la *nahia*, c'est-à-dire du département. Le prince Danilo et sa femme en aiment le séjour; ils quittent souvent pour Rieka leur capitale de Cétigné, et, grâce à cette faveur, Rieka s'embellit et se civilise. Elle possède un quai solidement construit entre la maison du prince et la plaine qui ouvre le chemin du midi. J'ai vu poser la première charpente d'un pont, ce qui donne à penser qu'il sera achevé. Les alentours sont bien cultivés; on parle même d'une école où les fils des Monténégrins apprendraient autre chose que le maniement du pistolet et du yatagan.

A l'extrémité du quai, et dans l'endroit le mieux aéré, s'élève l'habitation princière. Elle regarde d'un côté la rivière et de l'autre la ville. On ne peut venir de Scutari à Rieka sans passer sous l'étroite terrasse qui s'étend, en forme de rotonde, devant cette habitation. Sur la plate-forme, un des soixante-deux attachés à la personne du prince, c'est-à-dire un des soixante-deux hommes les plus robustes et les mieux taillés qui puissent se rencontrer, monte fièrement la garde en costume de Monténégrin sur pied de guerre. Sa présence indiquait que le chef se trouvait à Rieka.

J'avais été prévenu que Danilo sortait tous les jours vers cinq heures et s'entretenait, pendant sa promenade, avec ceux de son peuple qui avaient une demande à lui faire. Je n'eus garde de manquer l'heure. A ce moment, il se fit dans la foule assemblée autour de la maison du prince un mouvement subit de silence et de respect extraordinaire. Ce peuple primitif gardait dans sa déférence et ses saluts quelque chose d'imposant: tout profonds qu'ils étaient, ces saluts n'étaient point humbles. Les récits bizarres, affirmés par les uns, démentis par les autres, que j'avais entendus sur le compte de Danilo, et qui me le représentaient comme une sorte de Barbe-Bleue, me donnaient une vive impatience de le voir en personne. Il est petit; mais pour reconnaître tout d'abord que le *knèze* du Tsernogore et des Berda, comme on l'appelle dans ses montagnes, n'est pas un homme ordinaire, il suffit de voir avec quel art et quelle science il compose ses manières pour faire bien comprendre à son peuple que lui, Danilo Pétrovitch Niegosch, est légitimement et indubitablement le premier, le seul puissant parmi tous. Il passait au milieu des siens d'un pas calme et mesuré, avec une dignité élégante qu'ennoblissait encore un air sombre et rêveur. S'il était possible que le prince eût lu Shakspeare, on jurerait qu'il forme son maintien sur le modèle du mélancolique amant d'Ophélie. On croirait voir Hamlet en armes se rendant aux murailles d'Elseneur. Il met en scène sur sa figure son désir profond et violent d'être reconnu comme prince sérénissime du Montenegro, indépendant du

grand-seigneur. Son regard annonce la volonté. On comprend l'ardeur aventureuse que cet homme communique à ses montagnards quand il les pousse contre le Turc.

Je le vis bientôt rendant la justice. Le tribunal, c'est le chemin; l'horloge, c'est le soleil; le siége, c'est la première grosse pierre venue, à moins qu'un voisin n'apporte un escabeau. Les défenseurs d'office sont pris parmi les gens qui suivent le prince, sénateurs ou non. Ce jour-là, deux hommes se présentèrent d'un air suppliant. Le prince s'arrêta, les considéra, s'assit au bord de la route sur un petit tertre, fit allumer son chibouque et écouta. Durant toute la dispute, sa figure resta impassible. Après une heure de débats, comme le crépuscule se répandait par-delà les monts, il décida du juste et de l'injuste. Ce que j'admirai, ce fut la soumission avec laquelle les deux parties acceptèrent la sentence : il semblait que Dieu même eût prononcé. Le prince reprit sa promenade, et joua de nouveau avec un superbe naturel son rôle de héros de légende.

Danilo a vingt-neuf ans. Il règne depuis quatre ans. C'est le 31 octobre 1851 qu'est mort le vladika Pierre Pétrovich Niegosch, dans une des chambres du monastère où siégeaient, depuis longues années, les princes-évêques du Montenegro. La veille de sa mort, les principaux chefs monténégrins étaient réunis à son chevet. « J'ai fait, dit-il, trois copies de mon testament; la première est à Vienne, la seconde à Saint-Pétersbourg, la troisième à Raguse. Je vous avise que j'ai choisi pour mon successeur mon neveu Danilo, le même que j'ai envoyé à Vienne pour achever son éducation. Je prononce l'anathème contre celui qui manquerait à mes dernières volontés. Je veux que mon testament soit lu à tous les chefs du pays, assemblés solennellement à Cétigné. » Le prince-évêque ayant expiré, le sénat chargea deux *périanigs* (sénateurs) de chercher à Raguse, au consulat de Russie, le contenu du testament. En même temps, deux cents députés des hameaux et villages monténégrins descendirent de leurs rochers; ils attendirent dans la plaine de Cétigné. Quand les envoyés furent de retour, le secrétaire Milakovitch leur lut à haute voix le testament. Pero Tomaso Pétrovitch, frère du prince défunt, fut nommé gouverneur jusqu'à l'arrivée de Danilo. Tous les députés s'inclinèrent devant les volontés du dernier vladika, et ils s'en firent les messagers par toute la contrée.

La première jeunesse de Danielo s'était passée dans le vagabondage à travers les montagnes du pays, et sans doute il s'était aventuré plus d'une fois dans les luttes si fréquentes contre le Turc. Cette vie nomade lui valut une connaissance parfaite des mœurs, du caractère, des qualités et des défauts des Monténégrins, ses compagnons d'alors qui devaient devenir ses sujets. A vingt ans, la culture de son esprit se bornait à l'histoire et aux légendes du pays, aux

chansons héroïques des Monténégrins et des Serbes. Il savait, comme tout Monténégrin bien né, que la Russie investit et pensionne les chefs du pays, que la prudence commande de ménager l'Autriche, puissance limitrophe, mais qu'en revanche la haine contre le Turc, la haine implacable, altérée de vengeance, est consacrée par la tradition, peut-être même par les lois, et qu'il est beau de trancher une tête d'Ottoman, de la rapporter en triomphe à Cétigné, de toucher la prime que le trésor payait alors au glorieux meurtrier. Je doute qu'aujourd'hui, malgré ses voyages dans les pays civilisés, Danilo en sache beaucoup plus long. Cependant le séjour de Vienne, où le vladika son oncle l'avait envoyé peu de temps avant sa mort, lui a donné quelques notions de la civilisation moderne et montré d'autres institutions que celles de son pays. Dès que Milakovitch vint lui annoncer que Pierre Pétrovitch l'avait choisi pour son successeur, dans les premiers jours de décembre 1851, le prince partit de Vienne et fut à Cattaro le 15 du même mois. A peine arrivé dans Cétigné, sa capitale, il fit preuve de volonté. Le sénat était réuni. Tomaso Pétrovitch, frère de l'ancien vladika, oncle et tuteur du nouveau, présidait l'assemblée. Danilo demanda qu'on lui remît le pouvoir. Tomaso refusa, sous prétexte qu'il n'était pas encore capable de diriger personnellement les affaires; Danilo déclara énergiquement qu'il se sentait capable, qu'il avait droit au pouvoir, et qu'il l'exigeait. Les assistans s'interposèrent, et les choses restèrent suspendues pendant quelques jours, jusqu'à l'arrivée d'un ordre du tsar Nicolas, qui enjoignait aux Monténégrins d'exécuter le testament. Les plus hostiles obéirent; le président du sénat lui-même se soumit à *l'ordre suprême*. Tous les chefs des montagnes se réunirent et tinrent une diète semblable à celles qui s'assemblaient dans l'ancienne Pologne ou dans l'ancien empire des Magyars. C'était le 13 janvier. Milakovich lut à haute voix la proclamation du tsar, et Danilo reçut les hommages de l'assemblée. « Je jure, s'écria-t-il, de me consacrer tout entier au bien du pays, » et de joyeuses et sonores fusillades racontèrent aux échos des rochers, aux pâtres, à tous les habitans des *nahias*, que Danilo Niegosch était reconnu chef de la tribu, tribu de plus de cent mille âmes, dont vingt mille guerriers accomplis.

Danilo se sentait peu fait pour être évêque. Il annonça immédiatement son départ pour la Russie, sachant bien que rien dans la constitution monténégrine ne pouvait se modifier sans la consécration du tsar, et prétextant la nécessité d'aller accomplir les cérémonies de l'investiture. Il confia le gouvernement à son oncle; en même temps il déclara biens nationaux des sommes importantes placées dans les banques étrangères et faisant partie de la fortune particulière de l'ancien vladika. Cet acte de munificence, extraordinaire au Montenegro, lui concilia tous les cœurs. Ayant ensuite visité les cou-

vens de ses montagnes, comme pour se préparer à la dignité épiscopale, il partit dans le courant de février 1852. Cependant à ce moment même de sérieuses hostilités éclataient sur les frontières turques de Spuza et de Podgoritza; Omer-Pacha, qui parcourait l'Herzégovine et la Bosnie, regardait d'un œil impatient les cimes altières du Montenegro, et, du haut de sa forteresse de Rosapha, Osman-Pacha, tant célébré dans les chansons modernes de l'Albanie, concevait des projets belliqueux contre les hommes du Karadak (1).

Arrivé à Varsovie, le jeune chef s'entretint avec le maréchal Paskiévitch et lui laissa entrevoir ses projets. « Ma plus grande ambition, lui dit-il, est de rétablir l'ancienne constitution du pays, de séparer le pouvoir politique du pouvoir religieux (2). Votre excellence ne pense-t-elle pas qu'il faut à un état belliqueux un prince séculier qui puisse commander l'armée, diriger une expédition et combattre? » Le maréchal ne pouvait guère répondre nettement à cette question un peu brusque, mais il appuya auprès de l'empereur les propositions de Danilo. L'empereur Nicolas, qui comptait se brouiller avec le sultan, comprit aisément que les Monténégrins, sous un chef militaire, pourraient, dans l'occasion, faire à son profit une diversion utile. Il consentit, et pour donner au changement de la constitution une apparence de légalité, M. de Nesselrode envoya le colonel Kovalevski, avec le titre de commissaire provisoire, pour consulter le vœu de la population. Le colonel interrogea avec respect le sénat, assembla les vieillards, les flatta en les questionnant, et, les ayant gagnés à force de caresses, obtint sans peine l'assentiment du peuple. Après quelques lettres diplomatiques échangées entre la Russie et l'Autriche, Danilo reçut à Saint-Pétersbourg l'investiture de prince régnant du Montenegro et des Berda, avec les insignes de Saint-Stanislas.

Danilo repartit pour ses états vers la fin de juillet. Pendant son absence, son oncle Pero Tomaso avait ourdi contre lui une conspiration; mais George Pétrovitch, un des puissans du pays, avait déjoué bravement le complot. Tout était remis en ordre, et Danilo eut l'habileté de paraître ignorer les menées de son oncle. Il arrivait la tête remplie de ses idées de réforme. Préoccupé d'abord des besoins matériels, il fit tracer de Cattaro à Cettigné, à travers les rochers, une route qui doit se continuer jusqu'à Rieka. Il agrandit sa capitale. Il songea à faire des lois, et il prouva, ce qui était plus difficile, qu'il saurait les faire exécuter. Son conseil prépara un nou-

(1) Les Turcs appellent ainsi le Montenegro.

(2) La dynastie d'Ivan Ier Tserni, prince séculier du Montenegro, s'est éteinte dans la personne de George V, qui abdiqua et remit, du consentement du peuple, l'autorité entre les mains du métropolitain. Depuis ce temps, les évêques du Montenegro réunissaient les deux pouvoirs, civil et religieux, sous le nom de vladikas.

veau code pénal que les vieillards adoptèrent, parce qu'il renouvelait les principales lois établies jadis par Pierre Ier, ce vladika que les chansons monténégrines appellent saint et homme de génie. Le jour de la nativité de la Vierge, en novembre 1852, une réunion populaire fut convoquée de nouveau dans la plaine de Cétigné pour entendre la lecture du nouveau code et en proclamer solennellement la validité. La cérémonie fut imposante. Le prince jura sur la croix et sur les livres saints de se dévouer exclusivement aux intérêts du Montenegro, et les vieillards s'engagèrent envers lui par le serment le plus inviolable. Les députés des *nahias* s'inclinèrent successivement devant le jeune prince; il attacha à leurs *berrettas* nationales l'aigle à deux têtes entourée d'une inscription qui proclamait ses titres. Sans doute ces députés eurent peine à reconnaître dans le prince sérénissime leur ancien compagnon, qui allait dans les montagnes buvant et chantant, et maraudait avec eux sur la terre d'Albanie. Le nouveau code pénal fut mis en vigueur. Récemment encore dans tous les pays d'alentour, en Dalmatie, en Herzégovine, aux bouches de Cattaro, Monténégrin voulait dire pillard; jamais un négociant de Zara ou même de Cattaro n'eût osé s'engager dans les sombres défilés du Montenegro. Aujourd'hui, quand on n'est pas Turc, on peut s'y aventurer. Des voleurs ont été arrêtés et bâtonnés pour un délit qui jusqu'alors avait été considéré comme un usage.

Cependant l'ambition de Danilo n'était pas satisfaite; il aspirait à faire reconnaître son pavillon par toutes les puissances. Il fit des ouvertures à ce sujet à M. de Meyendorff, qui représentait la Russie à Vienne; mais il reconnut que le moment n'était pas encore venu. La Sublime-Porte, qui prétend à la suzeraineté du Montenegro, n'était pas restée indifférente aux changemens accomplis, avec la protection du tsar, par son jeune vassal; elle avait adressé aux ministres des puissances un *memorandum* sur les empiétemens de la Russie dans le Montenegro. Elle s'inquiéta aussi d'un mariage projeté entre Danilo et une princesse de Servie. Comme les combats partiels continuaient sur les frontières, huit mille hommes de troupes furent répartis entre Vaslidia, Gasko, Trebigne et Mostar; Omer-Pacha arma de nouveau les rayas, qu'il avait désarmés l'année précédente, et appela à lui Osman, pacha de Scutari. La guerre s'annonçant, le prince dut songer que chez lui, comme chez les nations civilisées, le vrai nerf de la guerre c'est l'argent, et il ne commit pas l'imprudence de se laisser prendre au dépourvu. Proposer l'adoption d'un impôt au Montenegro était un acte bien hardi. Danilo réussit pourtant à persuader les vieillards et les chefs des *nahias*. L'impôt fut établi et accepté sans exciter de murmures. Les plus riches familles payèrent six florins, les moins fortunées quatre, et les pauvres un seul. C'était, comme on voit, une sorte d'impôt sur le revenu.

Du 23 au 24 novembre 1852, par une nuit ténébreuse et par une pluie battante, trois cents Monténégrins s'avancèrent sans bruit jusqu'au fort de Zabliack, sur la Moratcha, à l'extrémité du lac de Scutari. Ils s'attendaient à une vive résistance. D'après les ordonnances militaires, la garnison devait être de cent hommes au moins; mais telle était l'incurie des Turcs avant la guerre d'Orient, que pour tous défenseurs les assaillans ne trouvèrent dans cette position si importante qu'une quinzaine de Turcs endormis. Zabliack et son village tombèrent ainsi au pouvoir des Monténégrins. A cette nouvelle, Danilo descendit promptement de ses rochers, entra à Zabliack, et envoya partout, dans les districts du Montenegro proprement dit et des Berda, des messagers pour proclamer la guerre : « Que tous ceux, disaient ces messagers, qui ne sont pas nécessaires à la défense des frontières du nord et de l'est, c'est-à-dire de l'Herzégovine, descendent aux rives de la Moratcha ! » De son côté, Osman-Pacha fit retentir les canons de sa forteresse de Scutari pour appeler aux armes les Turcs d'Albanie. Ainsi commença la guerre. La Russie y poussa-t-elle Danilo ? Il serait puéril d'en douter. Danilo se montra alors guerrier intrépide, lutteur acharné, ennemi implacable. Un jour il lança un décret d'exil contre tous ceux qui, en état de porter les armes, ne défendraient pas la patrie. On vit alors, parcourant les défilés, gardant les issues, prêts à donner l'alarme, les enfans mêmes. La veille de la première bataille en plaine soutenue par les Monténégrins, on ne trouvait dans tout l'intérieur du pays que les femmes, les enfans trop faibles, les vieillards trop courbés.

De lutte en lutte, d'escarmouche en escarmouche, Danilo arriva à maintenir la guerre et à occuper le Turc pendant plus d'une année. Il avait perdu Zabliack dans le mois de janvier 1853. Omer-Pacha crut le moment venu de diriger de rudes attaques, mais il dut s'étonner de l'habileté et de la tactique que révélaient les manœuvres des ennemis, et reconnaître avec amertume que, si c'étaient des espèces de *guerilleros*, forts des défilés et des escarpemens de leurs montagnes, ils étaient commandés par un vrai capitaine. Danilo était partout, la veille dans une *nahia* des tribus alliées de la Piperska, aujourd'hui dans Bielawpawlitska, demain à Cétigné. Il poussait la guerre avec une décision remarquable. Un jour, voyant le triste état des finances, il donna à la tribu son patrimoine tout entier, et faisant un héritage de 20,000 sequins, il les employa à augmenter la solde des vieillards et des *périanigs*, qui avaient à leur charge les familles des guerriers. Omer-Pacha et Osman-Pacha n'avaient pas prévu que leurs troupes combinées seraient tenues si longtemps en échec par une tribu qui ne pouvait armer que vingt mille combattans. Omer-Pacha tenta alors les voies de la conciliation. Danilo reçut un jour, en date du camp de Martinisch, une proclamation adressée à son

peuple sous ce titre pompeux : *Proclamation aux Monténégrins du muchir Omer-Pacha, seraskier de toute l'armée du grand-seigneur en Europe*. Le pacha engageait les Monténégrins à la soumission, les accablait de promesses et finissait par leur demander une prompte réponse qu'il pût immédiatement présenter au grand-seigneur. Le Montenegro ne se soumit pas, et son prince multiplia de nouveau les efforts pour faire face à l'orage, qui s'annonçait terrible. Omer-Pacha commandait 20,000 hommes, et quand l'armée de Bosnie, qu'il attendait, aurait rejoint la sienne, il ferait marcher 50,000 soldats contre le petit coin du monde appelé Montenegro. L'attaque devait se faire de trois côtés à la fois.

C'est alors qu'intervint la diplomatie de l'Autriche. Le cabinet de Vienne vit avec déplaisir une si grande agglomération de troupes sur ses frontières, et, ayant en outre à se plaindre de traitemens horribles infligés à des chrétiens, elle envoya à Constantinople, avec ses pleins-pouvoirs, M. le comte de Leiningen-Westerbourg. Grâce à la fermeté de cet habile diplomate, elle obtint, entre autres concessions, le rappel immédiat des troupes d'Omer-Pacha. Elle se réserva en même temps le droit d'entrer dans le Montenegro, si Danilo continuait la guerre. Les hostilités cessèrent. Il n'y eut plus que des rencontres particulières. Le consul de France obtint même du prince, au commencement de 1855, une espèce de trève tacite, et Danilo tint à honneur de la faire observer. Il y a six ou sept mois, quelques Monténégrins l'ayant enfreinte du côté de Podgoritza, il les fit punir et offrit spontanément aux offensés une indemnité pécuniaire. Cela dura jusqu'au mois de juillet dernier.

En 1855, Danilo s'est marié. A cette occasion, le roman prit le pas sur la politique. Danilo voulait épouser une princesse de Servie, et ce projet l'a mené plusieurs fois, à la fin de 1853 et en 1854, à Trieste et à Vienne. Là, il se civilisait de plus en plus; ce rude guerrier des montagnes en vint même jusqu'à pouvoir danser convenablement une polka. En 1854, se trouvant à Trieste, il fut fêté et choyé par les Grecs et les Slaves qui résident en cette ville, où les grandes fortunes commerciales sont si nombreuses. Le prince prenait plaisir aux brillantes réceptions, aux repas somptueux et à d'autres splendeurs peu usitées chez les dignitaires de ses montagnes. Il connut entre autres la famille Queqvich et accepta d'elle une invitation à dîner; ce dîner fit son mariage. Placé auprès de Mlle Darinka Queqvich, il eut pour sa voisine des attentions qui ne furent pas dédaignées, et au mois de janvier 1855 Mlle Darinka devint princesse du Montenegro avec 100,000 florins de dot. Lorsqu'elle quitta Trieste pour se rendre en sa principauté, une de ses amies lui fit part de ses inquiétudes, prévoyant qu'elle s'habituerait difficilement aux coutumes d'un pays si barbare. « Ce sera ma tâche

de le civiliser, » répondit la jeune femme. En effet elle introduisit au Montenegro les mœurs européennes; le petit palais de Cétigné s'embellit, des meubles élégans furent apportés de Cattaro à dos d'homme. Il y eut résidence d'hiver et résidence d'été, des journaux entrèrent dans les salons, on reçut des étrangers; Danilo adoucit ses manières, apprit le français, facilita de plus en plus les communications, régularisa le service de la poste, créa de nouvelles institutions.

Dans la matinée du dimanche 12 avril, le prince et la princesse nous adressèrent une invitation à dîner pour deux heures. Nous fîmes d'abord, vers midi, notre visite de présentation. Le prince était en grand costume monténégrin. Sa veste de dessous était rouge, fermée à l'épaule par une agrafe et toute brodée de l'or le plus fin. Le reste du costume était blanc. Ses pistolets d'argent repoussé et incrusté de pierreries brillaient à sa ceinture. Le seul détail qui ne fût pas suffisamment national était une paire de gants *paille* qu'il avait cru devoir mettre par raison d'étiquette. Son accueil fut des plus gracieux. Il parla français avec assez de facilité, — ce qui fait honneur à son jeune et intelligent professeur, M. Delarue. Il nous dit qu'il éprouvait un vif plaisir à voir des Français dans son pays, et plaisanta sur la terrible réputation qu'on lui avait faite en Europe. Quand un mot lui manquait, il le disait en slave à la princesse, qui le traduisait, et il poursuivait son discours. Sa physionomie est très intelligente. La princesse me parut charmante; elle était habillée à la française, moins les monstrueuses exagérations que la mode a récemment adoptées; elle portait une robe noire, et le noir sied bien à son teint d'un blanc mat. Sa taille est frêle, mais élancée et bien prise. Sans être très belle, elle est très distinguée. Ses yeux sont à la fois doux et brillans; on y lit cependant une certaine tristesse. J'ai ouï dire qu'elle fait beaucoup de bien aux pauvres; c'est sans doute dans la charité qu'elle trouve les consolations dont elle paraît avoir besoin. Son esprit est cultivé. Danilo lui porte une vive affection, mais il la témoigne, dit-on, plutôt en maître qu'en amant. La légende étrangère raconte sur sa jalousie des histoires dramatiques.

Au dîner, j'eus pour voisine la sœur du prince; c'était la seule des dames présentes qui fut vêtue en Monténégrine. Elle ne savait et ne comprenait que le slave. Le prince parla avec une gracieuse expansion, qu'arrêtèrent brusquement quelques mots de sa femme. La princesse racontait tristement au consul l'effroi qu'elle avait eu un matin que Danilo lui avait présenté six crânes de chefs turcs tués en 1852; ces têtes avaient été exposées, ajoutait-elle, sur la muraille de son jardin. Le prince se retourna, et lui dit d'un ton à la fois ironique et solennel : « En épousant, madame, le chef des Monténégrins, vous avez dû épouser aussi ses haines. » Je fus frappé du mouvement de ses yeux quand il prononça ces paroles. La princesse

rougit, et ses lèvres essayèrent en vain un sourire. La conversation heureusement reprit, quelques momens après, son cours tranquille et gai. Le prince, en nous quittant, nous annonça qu'il passerait la soirée chez nous. Vers huit heures, la princesse eut la bonne grâce de nous envoyer le thé servi à l'allemande, c'est-à-dire copieusement garni de gâteaux et de confitures. Bientôt le prince arriva, accompagné de son seul secrétaire, et se mit à parler abondamment, en fumant le chibouque de voyage que je lui avais offert.

Danilo fit d'abord valoir ce qu'il appelle ses droits à l'indépendance; il traça un tableau rapide de toutes les institutions utiles dont il prétendait doter son peuple le jour où il serait reconnu par les puissances. Il paraissait fonder de grandes espérances sur les discussions qui devaient, selon lui, s'élever dans le congrès de Paris au sujet du Montenegro. « Mon sort est là, » disait-il. Il revenait sur l'histoire de son pays, et rappelait ce qui s'y trouve de glorieux et d'héroïque. Parfois il s'animait à un point extraordinaire; ce n'était plus, il s'en faut, cette physionomie mystérieuse et sombre dont il donnait à son peuple, sur la promenade, de si belles représentations. Je n'oublierai jamais son visage et ses gestes dans cette petite chambre où, éclairé par les vagues reflets d'une petite lampe de Dalmatie, le prince du Montenegro plaidait sa cause avec ardeur et s'ingéniait à nous prouver qu'avant tout, lui et son peuple étaient Monténégrins. « Si la France connaissait mes droits, s'écriait-il, j'ai la conviction qu'elle me ferait justice. Si je n'avais écouté que mon désir, je serais allé à Paris, j'aurais demandé une audience à l'empereur, je l'aurais pris pour juge et arbitre, et quelque chose me dit que je serais revenu satisfait.

— Prince, dit l'un de nous, permettez-moi de dire à votre altesse qu'elle fait ici de la politique de sentiment, politique qui peut être comprise, mais qui, je le crains bien, ne saurait être admise.

Le prince eut quelque peine à saisir cette distinction. — Comment! dit-il, on ne saurait admettre que je veux être Monténégrin, que je veux civiliser mon peuple, que je refuse d'être le féal d'un sultan qui n'est pas mon légitime suzerain, que je réclame mon droit, qu'il ne faut pas que mon peuple rougisse de moi et me puisse dire : « Tu n'as pas défendu nos foyers selon ton pouvoir et ton devoir, tu t'es laissé abattre, tu as manqué de courage, tu es parjure à ton serment prêté devant nos chefs et sur les livres saints? » Pourquoi cela ne saurait-il être admis? Nous sommes petits par le nombre, mais grands par la volonté; nous ne sommes rien en Europe, je le sais, mais ne pourrions-nous devenir quelque chose chez nous?

— Grâce à la Russie, lui dis-je.

— La Russie! On me reproche de l'avoir pour alliée, de suivre ses inspirations; mais envers qui serais-je reconnaissant? Elle seule

a fait quelque chose pour moi. Pourtant, après les guerres, elle a toujours oublié le Montenegro dans les traités. J'ai confiance aujourd'hui dans la France et l'Angleterre. Je veux transformer mon peuple, j'enverrai aux écoles de France mes deux neveux. Encore un demi-siècle, et le Montenegro, si on lui veut du bien au dehors, portera son activité sur l'industrie. Il me tarde de savoir le sort que le congrès me réserve, ce que les puissances *puissantes* feront de moi. Elles institueront sans doute une commission qui viendra visiter nos montagnes, qui voudra connaître notre peuple, ses besoins réels, et déterminer nos frontières. J'accepterai le jugement prononcé. Ce jour-là on ne me tiendra plus pour un rebelle, pour un chef de brigands, pour un homme de mal; ce jour-là je serai reconnu indépendant; la guerre ne serait plus la seule joie de mon peuple et, il faut le dire, son seul moyen de vivre sur un sol qui ne peut le nourrir. Qu'on nous rende les frontières qui nous appartiennent, que nous puissions cultiver ailleurs que sur des pierres brisées ou dans les cavités des rochers, et les bras qui n'ont jamais quitté le fusil le laisseront pour des occupations plus utiles.

— On ne se déshabitue pas aisément, lui dis-je, du fusil et du sabre.

— Il faut d'abord pouvoir vivre sans cela. C'est au congrès à nous en donner les moyens. Êtes-vous sûr, ajouta-t-il tout à coup, qu'à Paris on s'occupera des Monténégrins?

— On s'en occupera sans aucun doute; il est même impossible qu'on ne statue pas sur la situation du Montenegro.

— Par conséquent je saurai dans deux mois au plus tard ce qu'on fait de moi, des miens, de mon pays. Je sens que ce que vous appelez la politique me conseille de ne point trop demander d'abord, de me montrer satisfait des décisions qui me seront favorables. Cependant je ne réclame que mon droit, ce qui nous appartient, ce qui est notre patrimoine national.

— Prince, dit lentement le consul, nous ne faisons ici que des hypothèses; de même que nous pouvons conjecturer à l'avantage de votre altesse, nous pouvons conjecturer aussi à son désavantage. Ne se peut-il que dans les discussions du congrès l'habileté d'Aali-Pacha ne vous porte malheur et ne fasse incliner les décisions vers la suzeraineté de la Sublime-Porte plutôt que vers le principe de l'indépendance monténégrine, si bien défendu par votre altesse, et sur l'adoption duquel elle conçoit peut-être trop d'espérances?

— Mais qu'arriverait-il donc alors? demanda le prince avec une anxiété dont l'expression fut magnifique.

— Il arriverait que votre altesse verrait ajournée pour longtemps toute satisfaction de ses désirs, et qu'elle devrait reconnaître que son pays fait partie de l'empire ottoman.

A cette prévision exprimée avec calme, le prince devint d'une pâleur blême, ses yeux s'animèrent d'un feu fébrile, et, n'étant plus maître de lui, il éclata en paroles passionnées. — Eh quoi! s'écria-t-il, cela pourrait arriver, cela, sans plus de concessions? On pourrait décider que nous, Monténégrins, nous sommes Turcs, que les pachas sont nos maîtres, qu'ils peuvent impunément exercer sur nous leurs anciennes vengeances, et cette dépendance même nous interdirait de répondre à leur haine autrement que par la soumission et la honte!... Alors, dit-il avec une tranquillité énergique, c'est pour nous tous une mort assurée. Nos montagnes retentiront des chansons de la mort; ce sera le dernier soupir du pays. Jamais ceux qui sont nés au Montenegro, qui y respirent, ne voudront subir cet outrage. Ils défendront jusqu'à la dernière les cimes de leurs montagnes; ils seront tués, les armes à la main, jusqu'au dernier, et Dieu veuille que ce dernier soit leur prince!

Danilo se tut, et il se fit dans la petite chambre, vaguement éclairée, un de ces silences profonds qui, à certains intervalles de certaines discussions, sont plus éloquens que toute parole. Peu à peu cependant la conversation se ranima et s'acheva sur un ton plus modéré, ce qui permit au prince monténégrin de sortir autrement que comme un tragédien qui regagne la coulisse après un mouvement solennel.

Un mois et demi environ après avoir quitté le prince monténégrin, comme nous étions dans cette belle province appelée jadis Macédoine, aujourd'hui Roumélie, j'eus connaissance du traité de Paris avec les protocoles et les annexes. Dans la séance du 25 mars, M. le comte Buol avait attiré l'attention de ses collègues sur le Montenegro. Je vis là combien Danilo s'était fait d'illusions, quelles déceptions il s'était préparées. M. le comte Buol ayant demandé aux plénipotentiaires de Russie quelle action leur gouvernement entendait exercer sur le Montenegro, ceux-ci avaient répondu que leur gouvernement n'entretenait avec le Montenegro d'autres rapports que ceux qui naissent des sympathies des Monténégrins pour la Russie et des dispositions bienveillantes de la Russie pour ces montagnards. Cette réponse avait été jugée satisfaisante par le congrès; Aali-Pacha avait ajouté que la Porte regardait le Montenegro comme partie intégrante de l'empire ottoman, en déclarant toutefois qu'elle n'avait pas l'intention de changer l'état de choses actuel.

Le malheureux Danilo n'avait donc été défendu par personne, pas même par les Russes. Il résulte du traité de Paris que le Montenegro fait partie intégrante du territoire turc. Les Monténégrins, qui ont une singulière connaissance de toute l'histoire de leur pays, savaient déjà que la Russie, qui les pousse toujours à la guerre, les

a abandonnés chaque fois qu'elle a conclu la paix. Ils se rappellent la restitution forcée de Cattaro, qu'ils avaient pris, et ces traités de 1815, où la Russie, toute puissante alors, et qui pouvait d'un mot les rendre indépendans, augmenter leur territoire pour payer leur dévouement et leurs sacrifices depuis Pierre le Grand, ne s'occupa d'eux que pour leur faire évacuer un territoire conquis. Ils ne doivent pas être aujourd'hui plus contens de leur alliée. La question du Montenegro reste encore sans solution. Croit-on que, voyant le peu de fonds qu'ils doivent faire sur la Russie et l'indifférence des autres puissances, leur isolement finira par les décider à la soumission envers les Turcs? Ils ne deviendront ni Turcs, ni Autrichiens, ni Russes; ils sont et resteront Monténégrins. Aussi sauvages que leurs montagnes, ils se battent pour elles par amour et par reconnaissance : « Sans nos grandes montagnes, me disait l'un d'eux, on n'eût jamais parlé de nous dans le monde ! » A cet amour se joint la haine héréditaire et séculaire qui met aux prises les Turcs et les Monténégrins. Il y a quatre cents ans que le Turc tient pour heureux l'instant où il a tué un Monténégrin, il y a quatre cents ans que le Monténégrin tient pour sacrée l'arme qui a tranché la tête d'un Turc. Récemment encore, quand au Montenegro on baptisait le fils d'un simple chef de *nahia*, on formulait entre autres vœux celui-ci : « Que sa haine pour le Turc soit de plus en plus implacable ! » De l'autre côté de la frontière, en Albanie, on retrouve la même fureur. Lorsqu'en 1851 Osman-Pacha annonça aux habitans de Scutari la mort du prince-évêque, prédécesseur de Danilo, les Scutarins brûlèrent je ne sais combien de fusées et se livrèrent à je ne sais quelles odieuses réjouissances. Sans doute voir dans chaque habitant de la Montagne-Noire un sanguinaire Attila, croire, d'après certains récits, que, dans telle expédition contre les Kutchi, les Monténégrins n'ont laissé vivans ni hommes, ni femmes, ni enfans, c'est admettre trop facilement d'injustes exagérations : il n'en est pas moins certain que les meurtres réciproques, seront interminables, et que ces deux races, si opposées de caractère, de mœurs, de religion, excitées sans cesse par un désir de représailles qui naissent les unes des autres, ne peuvent se réconcilier.

Je me trompe, les Monténégrins s'adouciront peut-être; on a un moyen de les apaiser : « Il faudrait que j'eusse folie en tête, disait dernièrement Danilo à un Anglais de grande naissance qui le visitait à Cétigné, il faudrait que j'eusse folie en tête pour penser à combattre le Turc à dater du jour où il me reconnaîtrait comme légalement indépendant. » Cette indépendance sera-t-elle reconnue? On a lu le *memorandum* que Danilo a adressé aux puissances, et dans lequel il demande un agrandissement de frontières, un port sur l'Adriatique, enfin la re-

connaissance de sa souveraineté. Malheureusement pour le prince Danilo, la France et l'Angleterre, qui se sont engagées, pendant la guerre d'Orient et à l'ouverture du congrès de Paris, à respecter l'intégrité du territoire ottoman, n'ont aucune raison pour en détacher un pays que des sympathies ont rattaché jusqu'à ces derniers temps à la Russie; elles ne peuvent interposer que les conseils de la modération. La Porte paraît disposée à accorder au prince Danilo une rectification de frontières et un agrandissement du côté de la mer, mais à la condition expresse qu'il acceptera sa suzeraineté. Cette condition est précisément celle qui répugne le plus au prince Danilo, et ce sera la vraie difficulté pour la diplomatie. En attendant, le prince Danilo cherche à se faire des amis au dehors et à donner des gages de sympathie aux nations occidentales. La princesse de la Montagne-Noire a fait offrir à l'empereur des Français un superbe costume de Monténégrin brodé par elle. M. Delarue vient de conduire à Paris les deux neveux du prince, qui doivent faire leurs études au collége Louis-le-Grand. Cependant les moindres prétextes donnent naissance à des reprises d'hostilité. Au mois de juillet 1856, les troubles de Podgoritza et de Scutari ont renouvelé les luttes individuelles entre les Monténégrins et les Albanais. Puis est venue l'invasion de la tribu des Kutchi, et l'ordre envoyé à Abdi-Pacha de quitter Monastir avec dix mille hommes pour réprimer les brigandages qui désolent la Haute-Albanie. Une troupe de Monténégrins s'empare du fort de Medun; cette prise amène une rupture déclarée entre la Turquie et le Montenegro. Les Turcs emportent vingt-deux têtes de Monténégrins tués dans un combat d'avant-poste le 7 août, et les suspendent aux créneaux de la forteresse de Rosapha. La lutte allait prendre de terribles proportions, quand les consuls de France et d'Angleterre intervinrent et obtinrent un armistice. Le succès de cette intervention est un fait qui est digne d'être remarqué. En ce moment, les hostilités restent suspendues, la diplomatie s'est émue de nouveau, et des démarches ont été faites par M. de Prokesch-Osten, internonce à Constantinople, et par le prince Callimaki. Dans l'intérêt du Montenegro, il serait à désirer que cette situation se prolongeât : ce serait pour lui une occasion de prouver par une attitude calme qu'il est digne de l'indépendance qu'il réclame. L'Europe peut vouloir l'indépendance d'une nation décidée à vivre paisiblement sous des institutions régulières; mais pourrait-elle désirer l'existence d'un camp indisciplinable? Que le prince Danilo comprenne bien qu'il a plus à gagner par la tranquillité que par la guerre, et il aura avancé assurément l'œuvre qu'il poursuit avec tant de résolution.

Armand Baschet.

SIMPLES ESSAIS

SUR

LE TEMPS PRÉSENT

DE L'INDIVIDUALITÉ HUMAINE DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE.

Jamais l'individualité humaine n'a été aussi faible qu'aujourd'hui, et jamais elle n'a été entourée de plus de périls. Les uns la redoutent comme une puissance envahissante, intraitable et contraire à la démocratie; les autres la condamnent en la rendant responsable des excès de la licence. La société s'en effarouche comme de l'imprévu et du hasard; le peuple innombrable de la bureaucratie moderne, habitué à la monotone régularité de ses mécanismes, rit d'elle comme d'une puissance excentrique, aventureuse, incompatible avec le gouvernement des hommes.

Qu'est-ce cependant que cette puissance tant redoutée, et qu'on refoule autant qu'on le peut? C'est la civilisation elle-même. L'individu n'est pas une des puissances sociales, il est l'unique. Puisqu'il est incriminé de toutes parts, puisqu'on semble préférer à son action libre l'action d'agens mécaniques, et qu'on cherche à lui faire une mauvaise renommée, je suis tenté de décrire pour ainsi dire sa constitution morale et de retracer quelques-unes des péripéties de son histoire. On ne trouve pas à la société d'autre cause, à la civilisation d'autre fin que l'individu. On possède ainsi un *criterium* infaillible pour juger du degré d'excellence des gouvernemens : ils sont plus ou moins bons, selon qu'ils se rapprochent ou s'éloignent de l'indi-

vidu, et surtout selon qu'ils facilitent ou entravent son développement. Tout gouvernement fondé en dehors de l'individu est donc contraire à la civilisation. Plusieurs fois cette expérience a été tentée par suite de circonstances où la liberté semblait offrir les plus grands dangers, et toujours cette tentative a eu le même résultat, à savoir l'immoralité et la décadence. Deux de ces tentatives surtout sont mémorables : dans la première, l'âme humaine a failli périr; la seconde, qui dure depuis trois siècles, après avoir maintes fois fait dévier la société, n'a pu encore réussir qu'à moitié, et ce qui prouve bien que cette tentative est condamnée par la force des choses, c'est que, dans cette longue bataille de trois siècles, partout où l'individu a triomphé, la vie s'est développée sans obstacle; partout où il a échoué, elle s'est éteinte, si bien que l'apologie de l'individualité humaine est contenue dans l'histoire des efforts tentés contre elle. C'est cette excellence de l'individualité et cette absolue certitude du danger que courent les nations, quand elles la laissent perdre ou diminuer, que je voudrais mettre en lumière comme une leçon encore utile au temps présent.

I.

Ce qu'on nomme individualité est le signe le plus élevé de la civilisation; c'est le véritable triomphe de l'homme sur la fatalité, car trois choses, essentiellement contraires à la fatalité, la constituent : le caractère, point de résistance où viennent se briser les accidens extérieurs; la liberté, mouvement volontaire de l'esprit et arme d'action; l'originalité, qui différencie l'âme d'une autre âme, la sépare pour ainsi dire du genre auquel elle appartient et la marque d'un signe reconnaissable. Quand ces trois attributs, caractère, indépendance, originalité, apparaissent chez un homme, une individualité est constituée. L'homme cesse alors d'être un phénomène obscur, né d'une loi générale, se rattachant dans tous ses actes à une loi générale; il est un être qui porte en lui-même sa loi, ou qui, pour mieux dire, la gouverne, en la faisant personnelle d'impersonnelle qu'elle était, et morale de matérielle. Lorsque l'homme s'élève à la dignité d'individu, il atteint le dernier terme de sa destinée terrestre et sociale. Enfin c'est par l'individualité que l'homme cesse d'être un animal et d'appartenir à un genre, à une tribu d'animaux; après cela, il ne lui reste plus qu'à être une âme.

L'individu est le commencement et la fin, la cause et le but de la civilisation : c'est là une vérité qu'il ne faut se lasser de proclamer bien haut, car nous courons risque de l'oublier, et sous prétexte d'égalité, de bonheur des masses, nous faisons verser la société dans

une ornière de barbarie, à la grande joie des despotes et aux applaudissemens de ces foules, troupeau muet auquel n'a été encore donné ni la parole, ni l'indépendance, ni aucun des attributs de l'individu.

L'individu est le commencement et la cause de la civilisation; cette assertion n'a pas besoin d'être prouvée, car toute l'histoire est là pour la confirmer. Le mot admirable de Machiavel, que « les héros et les fondateurs des républiques et des empires sont, après les dieux, ceux qui ont le plus de droit à l'adoration des hommes, » n'est pas encore assez large et ne fait pas assez d'honneur à l'individualité humaine. Ce ne sont pas seulement les systèmes politiques, les républiques et les empires qui sont l'œuvre des individus, ce sont toutes les inventions, et même toutes les vertus. Il faut bien s'entendre lorsqu'on nous parle d'une nature morale toujours identique à elle-même et commune à toute la race humaine. Cette nature morale existe en effet, mais elle n'est qu'une matière première. L'homme non encore civilisé n'a pas de vertus, mais seulement des instincts, et ces instincts portent des noms sinistres : amour de soi, lâcheté, terreur, superstition, férocité, bestialité. Par quel miracle ces instincts farouches se transforment-ils en vertus? Par le miracle de l'individu. Il paraît, et la nature ne se reconnaît plus elle-même; de ses savantes mains d'artiste, l'individu pétrit ce limon rebelle, lui donne une belle forme et des proportions harmonieuses. Alors tout change de nom; cette férocité s'appelle courage, dédain du danger, honneur militaire; cet amour de soi s'appelle force de caractère, résistance, souci de la dignité personnelle; cette superstition qui faisait courber toutes les têtes de frayeur, cette terreur des forces inconnues devient religion, confiance aux lois invisibles; cette lâcheté elle-même se transforme et devient obéissance et prudence. Toutes les vertus sont donc individuelles, et cela n'est pas vrai seulement à cause des grands hommes qui les ont primitivement inventées pour ainsi dire; cela est vrai pour tout homme, quel qu'il soit. Plus la personnalité est forte, plus les vertus sont grandes, et la seule différence qui sépare les hommes, c'est la proportion dans laquelle le limon des instincts primitifs se trouve en eux. Les vertus ne sont donc pas, comme les instincts, des forces générales communes à tout le genre humain; elles sont des êtres distincts, nés de la liberté, apanage et récompense de l'individu.

L'homme, en s'élevant à la dignité d'individu, rompt avec la fatalité des instincts, et il brise en même temps une autre fatalité, la monotonie de la nature. C'est l'individu qui apporte dans le monde la variété et la beauté. Observez la nature; elle va se répétant toujours elle-même avec une majesté monotone qui semble nous enseigner le néant de l'effort humain, le dédain de la liberté. Tout au contraire

dans le monde moral est différent et marqué du sceau de la variété. L'individualité consistant dans un travail libre de l'homme sur lui-même, dans un effort pour pétrir la terre primitive des instincts, infinies sont les modifications que revêt cette substance première, selon le degré de l'effort, la direction de la volonté, la résistance ou la mollesse de la matière, l'excellence de l'ouvrier. — Incomplètes, ébauchées, bizarres, harmonieuses, mais toujours diverses et variées, ne se répétant jamais, sont les formes qui remplissent le monde moral. Elles n'appartiennent ni à un genre, ni à une espèce; chacune d'elles est unique. Le mélange d'instinct et de vertu, de sagesse et de passion qui constitue telle individualité ne se retrouvera jamais plus. Il n'y a pas de moule qui conserve les formes de l'individualité, et chaque individu est une œuvre d'art particulière, une statue créée par elle-même, et qui emporte avec elle les outils, la matière, le moule au moyen desquels elle s'était formée. De là la poésie du monde moral et le charme magique de l'histoire. Que raconte l'histoire en vérité, sinon les annales de quelques milliers d'individualités? De nos jours, on a essayé de bouleverser les lois de l'histoire : on a prétendu, par une fausse application des principes démocratiques, faire l'histoire des peuples et non celle des individus; mais il est remarquable que cette tentative n'a jamais pu se réaliser, et que l'historien est obligé, malgré lui, de nous présenter, non des masses indistinctes, non ces êtres de raison qui s'appellent peuples, foules, nations, mais des acteurs déterminés, distincts, frappés du chaud rayon de la vie, des individus en un mot dont les images restent dans notre souvenir plutôt par ce qu'elles ont de différent que par ce qu'elles ont de semblable. L'histoire n'est composée que de personnages, et le genre humain n'y apparaît que comme le fond du tableau, comme la matière première sur laquelle l'individu grave son nom.

Si l'individu est toute l'histoire, il est par conséquent toute la civilisation, et en effet il l'est en un double sens, comme cause et comme résultat. Cette variété infinie que présente le monde de l'histoire indique dans chaque individu la présence d'une force particulière, entièrement personnelle, qu'aucun autre homme n'a possédée, et qui par conséquent doit déterminer toute une série d'actions dont elle est la cause, et qui sans elle n'existeraient pas. Avec chaque individualité nouvelle, les affaires humaines prennent une nouvelle direction. C'est un nouveau plan politique, une nouvelle méthode, une nouvelle manière de penser, que sais-je? quelquefois même une résurrection de vieilles méthodes et de vieux faits depuis longtemps oubliés. Et en même temps il se passe un phénomène contradictoire qui vient compléter ou élargir à l'infini l'œuvre des individualités. De même que les individus créent la civilisation, la

civilisation à son tour crée les individus. Ces forces, une fois échappées à la volonté personnelle et passées à l'état de faits, d'institutions, de doctrines, prennent à leur tour pour ainsi dire une individualité, et deviennent des sources d'inspiration, des stimulans d'activité. Alors cette conquête de la personnalité, qui demandait primitivement un si grand effort, devient relativement facile. Le bon Hérodote raconte que dans un combat un fils de Crésus, muet dès sa naissance, voyant le glaive d'un soldat près de s'abattre sur son père, recouvra subitement la parole sous le coup de cette violente émotion. C'est l'effet que produit sur nous tous à certaines heures de la vie, dans tel moment propice, le spectacle de la société humaine et de la civilisation. L'émotion subite, le sentiment spontané ressentis à la vue de ce spectacle, nous délient la langue, nous forcent à parler ou à agir, ou mieux encore à rentrer en nous-mêmes pour y trouver un nouvel homme que nous n'avions jamais cherché. La formation de l'individualité est donc singulièrement facilitée par la société humaine et le spectacle varié qu'elle présente.

Le but de la civilisation est dès-lors trouvé : il consiste à créer le plus grand nombre d'individualités possible, à conférer au plus grand nombre cet inestimable bienfait de la personnalité, à amoindrir le plus possible la tribu animale du genre humain. C'est le but de la démocratie, j'imagine, ou elle n'en a aucun. Nos modernes docteurs qui voient le progrès dans la destruction de l'individualité, nos modernes philanthropes qui voient l'avenir de l'humanité sous la forme d'un paternel absolutisme, et qui, sous prétexte de protéger les masses, réduisent autant qu'ils le peuvent l'individu à l'inaction, tournent le dos volontairement ou involontairement à la tradition de l'humanité, et nous ramènent directement à la première étape des sociétés, à l'époque où l'individu était obligé d'inventer des moyens de forcer l'obéissance. Lorsque aujourd'hui nous nous prononçons contre la liberté, nous avouons indirectement deux choses également tristes et qu'il faut oser dire tout haut : que le grand nombre, c'est-à-dire les masses, est incapable de civilisation, et que le petit nombre, c'est-à-dire les individus, est capable seulement d'oppression, de tyrannie ou, comme on disait il y a quelques années, d'exploitation.

Je connais l'objection vulgaire : « La société qui accorde trop à l'individu contient un germe d'aristocratie et par conséquent est directement opposée à la démocratie. En outre, l'individu est une sorte d'exception anormale qui, pour se développer, doit naturellement écraser toutes choses autour d'elle. » Rien n'est plus faux. Pour être une individualité, s'agit-il donc d'être un grand conquérant, un grand politique, ou un grand poète? S'agit-il de s'appeler Alexandre, Richelieu ou Shakspeare? Non, certes. L'individualité

humaine existe partout où nous sentons la marque d'une âme originale et indépendante. Le potier qui imprime son cachet à un vase d'argile, le laboureur dont le champ révèle par son aspect différent de l'aspect des champs voisins les soins d'un travail libre, sont des individualités au même titre, sinon au même degré, que le conquérant ou le poète. Est-ce que le paysan écossais, est-ce que le paysan de la Nouvelle-Angleterre, avec leur culture biblique, leur grave esprit de liberté, leur ardeur opiniâtre au travail, leur proverbiale sagesse pratique, ne sont pas des individualités? A quel titre reconnaîtrez-vous la personnalité, si vous ne la reconnaissez pas là? Nous n'avons donc pas besoin, pour être des individus, d'être des oppresseurs, des tyrans ou des orgueilleux; nous n'avons pas besoin de faire des actions extraordinaires et de nous manifester au monde avec grand fracas : nous n'avons besoin que d'avoir une âme, et le plus léger signe la fera reconnaître.

Qu'y a-t-il là d'anti-démocratique? J'ai cité l'exemple de l'Écosse et de la Nouvelle-Angleterre, parce que c'est un des faits les plus frappans et les plus propres à éclairer sur la vraie direction de la société. Dans ces deux contrées, les masses n'existent pour ainsi dire pas, ce sont des nations d'individus; il n'y a pas là de troupeau humain, il y a des hommes. Il est honteux de voir combien, lorsque nous parlons de démocratie, nous sommes barbares dans nos raisonnemens. Nous ne dépassons pas, dans nos idées sur l'égalité, l'intelligence des révoltés du moyen âge ou des populaces envieuses et souffrantes. « Quand Adam bêchait et quand Eve filait, qui donc était gentilhomme? » demandaient les pauvres paysans insurgés du temps de Richard II. C'est la manière dont encore aujourd'hui nous revendiquons l'égalité. « Mais, s'écrie à son tour un philosophe moderne, où seront les gentilshommes quand tous les hommes seront gentilshommes? » Voilà la vraie manière de comprendre l'égalité. La race démocratique par excellence, la race germanique et anglo-saxonne, ne s'y est jamais trompée, et dans ses diverses évolutions intellectuelles, politiques, religieuses, elle n'a jamais dévié de cette route. Sous différentes formes, — aristocratie féodale, décentralisation administrative, morcellement politique, régime constitutionnel, parlemens, protestantisme, philosophie, — elle est restée fidèle à la cause de l'individualité, elle a incliné et incline lentement vers cette république idéale où tous sont égaux parce que tous sont défendus contre les envahissemens despotiques par les barrières de la dignité personnelle, où l'obéissance s'accorde, mais n'est jamais conquise par la force, où les liens qui rattachent les hommes entre eux sont une chaîne de devoirs réciproques, où le verbe impersonnel *il faut*, expression d'une nécessité fatale et signe d'infériorité morale chez

ceux auxquels il s'adresse, est remplacé par le verbe personnel *je dois*, expression d'une volonté libre et signe d'une conscience en possession d'elle-même.

Voilà donc la civilisation tout entière, à la fois dans son passé et dans son avenir. Créée par l'individu, elle doit à son tour créer l'individu. Si elle facilite cette expansion de la vie, si elle prête son aide à ce développement de l'âme humaine, elle est fidèle à sa mission; sinon elle rétrograde. Nous avons là par conséquent un critérium infaillible pour juger de l'excellence relative des institutions et des systèmes politiques. Les meilleurs sont naturellement ceux qui sont les plus aptes à former le plus grand nombre d'individus et ceux qui accordent à l'individu sa juste part dans le gouvernement de la société. Lorsqu'une machine impersonnelle, irresponsable, se charge seule du gouvernement des hommes, la civilisation, au lieu d'être un bienfait, devient un fléau, et l'âme humaine court de très grands dangers. Dans son état primitif, elle n'était que sauvage; la voilà maintenant qui se déprave, car lorsqu'elle est opprimée par des mécanismes politiques nés d'une combinaison artificielle de l'esprit, toutes les subtilités de la corruption lui deviennent familières. L'activité morale cessant, tout ce que l'âme humaine avait conçu se retourne contre elle. Tout horizon lui étant fermé, elle s'attache avec une frénésie désespérée aux moyens d'action qu'elle s'était créés, aux outils qu'elle s'était forgés; l'or, l'argent, la matière travaillée, autrefois moyens, deviennent un but. Mais bientôt il se passe un phénomène plus effrayant : c'est que lorsqu'une société a été soumise trop longtemps à ce système, il devient presque impossible de l'en affranchir et de rendre à l'individu son droit d'initiative. « Je suis toujours étonné, disait un démocrate à une époque de réaction politique, de voir que les conservateurs et les modérés omettent dans leurs discussions le seul argument qu'ils puissent légitimement invoquer, c'est que l'humanité est très corruptible. La moindre occasion lui est bonne pour se dépraver. Donnez-moi dix années de carnage, et vous verrez reparaître l'anthropophagie. » Rien n'est plus vrai. L'homme a un penchant irrésistible qui le porte vers la corruption, mais qui redouble lorsque son activité est par trop gênée. Ainsi une liberté politique restreinte est rachetée par la licence des mœurs; l'inaction spirituelle entraîne la paralysie du sens moral, la perte du sentiment de la responsabilité. Au bout d'un certain temps de ce régime anormal et contraire à la santé de l'esprit, la nature humaine est changée. Alors les moindres circonstances indiquent, de manière à ne pas s'y méprendre, que, bon gré mal gré, ces barrières et ces limites imposées à l'individu doivent être maintenues. Le despotisme devient presque une nécessité, et la compression un devoir.

Telle est la leçon que présente en particulier l'histoire de la France. Nulle part tant d'efforts n'ont été faits pour établir la liberté. Soumis à de longues et successives compressions, jamais cependant l'individu n'a eu chez nous le temps d'apprendre la pratique de la liberté; jamais n'a pu s'accomplir en lui le lent développement de la dignité personnelle. Harcelé, irrité, opprimé pendant des siècles, dès qu'il a eu un instant de répit, il n'a songé qu'à opprimer à son tour. Ses passions se sont montrées ce qu'elles devaient être, violentes, aveugles, irrésistibles. Alors on s'aperçoit que cette civilisation dont on se vantait tant n'était qu'un manteau; on s'aperçoit que la vraie civilisation, au lieu de consister dans un vain étalage de pompes extérieures et d'institutions mécaniques fabriquées par une main ingénieuse, doit sortir vivante du cœur de l'homme et doit être avant tout intérieure et morale; mais il est trop tard pour changer tout cela : c'était l'œuvre du temps, et ce sera encore l'œuvre du temps, car ni les intérêts, ni les passions, ni les craintes, ne peuvent attendre. On invoque comme un sauveur le système qui fut la cause de tout le mal, on invoque contre les individus le système qui s'est opposé au développement de l'individualité, c'est-à-dire de la vertu humaine, et sa réapparition est saluée avec joie, car, mise en regard des misères et des passions sauvages qu'on a dû supporter, on est obligé de se dire que son action est morale, bienfaisante, humaine. C'est ainsi que pour un œil mal exercé l'oppression semble porter avec elle son remède; mais un œil clairvoyant s'aperçoit bien vite que cette répression, bienfaisante en apparence, n'est qu'une aggravation nouvelle d'un mal ancien. Et ainsi les sociétés tournent dans un cercle vicieux d'où elles peuvent ne sortir jamais.

II.

Comment l'œuvre de la civilisation peut-elle s'interrompre? comment les hommes arrivent-ils à perdre leurs droits d'individu, à être moins qu'un chiffre, une abstraction, à s'absorber dans un être de raison qui s'appelle état? C'est là un fait historique très important, et qui mérite attention.

Il y a un moment dans la vie des peuples qui est plein de dangers et d'écueils. Lorsque la civilisation s'est développée sans interruption pendant un long espace de temps, elle a produit son œuvre naturelle, qui est, ainsi que nous l'avons dit, de créer des individus. L'individualité, qui d'abord était une exception, à tel point qu'elle constituait un privilége, devient à un moment donné le partage de milliers d'hommes; mais ces individualités à peine formées sont singulièrement incomplètes et grossières. Pleines de passions anar-

chiques, leurs mouvemens sont très redoutables et éveillent les inquiétudes des puissans. Leur ignorance ne permet pas de songer à les appeler au gouvernement général de la société, et pourtant elles sont si nombreuses, qu'il est inutile aussi de vouloir les réduire. Le gouvernement, dans de telles conditions, devient très difficile. Un moyen de salut ou, pour mieux dire, un expédient se présente : pourquoi ne tournerait-on pas la difficulté en changeant les conditions de gouvernement? Jusque-là c'était l'homme qui gouvernait; pourquoi pas maintenant une machine, une force anonyme? Alors apparaît le système artificiel, subtil, savant, que l'on nomme monarchie administrative. Une fois enveloppée dans ce réseau, l'individualité humaine s'endort dans une sécurité égoïste. Le nombre des mobiles d'activité de l'homme se trouve singulièrement diminué : ils se réduisent à la recherche des choses nécessaires à la vie physique; tout ce qui se rapporte à la vie morale devient l'affaire d'un être de raison, nommé l'état.

Cette crise historique est le plus grand péril que rencontre la civilisation, car le remède employé est pire que le mal qu'il cherche à guérir. Ce qui advient de l'individualité humaine, lorsqu'elle est ainsi arrêtée dans son premier développement, c'est ce que par deux fois l'histoire nous a enseigné. La première fois l'âme humaine, toute païenne et matérielle, a cédé sans murmurer et sans prolonger une lutte inutile. La seconde fois, chrétienne et morale, elle a violemment résisté et a engagé un combat qui n'est pas près de finir.

Lorsqu'à la fin de l'ancien monde, toute l'Italie d'abord, et bientôt à sa suite les innombrables provinces de la république, demandèrent à entrer dans la cité romaine, il y eut, si on peut le dire, comme une invasion violente de l'individualité humaine, mille fois plus dangereuse que les invasions de Teutons et de Cimbres qu'avaient repoussées les soldats de Marius. L'ancien gouvernement devenant impossible, il fut nécessaire d'en trouver un nouveau, et il sortit tout entier de la tête intelligente de César. La monarchie administrative et la force militaire remplacèrent le pouvoir du patriciat. Tous furent citoyens romains, à la condition que tous fussent soumis; tous furent égaux, et personne ne fut libre : les intérêts moraux de l'humanité entière se concentrèrent dans une seule personne, celle de l'empereur, et ces intérêts, à force d'être universels et généraux, prirent un tel caractère d'abstraction vague, d'entité métaphysique, qu'ils finirent par devenir des fantômes insaisissables à l'intelligence humaine. Tant qu'il resta aux césars quelques vestiges de l'ancien monde à détruire, tant qu'ils eurent sous la main quelques restes de patriciat à ruiner, quelque ombre de sénat à humilier, leur tâche fut facile; mais lorsqu'il n'exista plus rien qu'un univers et un empe-

reur, alors le vertige commença. Posséder un pouvoir gigantesque qui vous échappe par sa grandeur même, donner des ordres qui se perdent avant d'être obéis, comme la voix se perd dans l'espace lorsque la distance en dépasse la portée, n'être rien à force d'être tout, quelle pitié ! Être sujet d'un empire où l'on n'est rien que par son corps, rien que par l'impôt qu'on paie, par les exactions qu'on subit, quelle dérision ! Alors un immense ennui s'empare du monde romain; la vie n'a plus aucun prix. Çà et là apparaissent encore quelques grands personnages qui ne servent à rien, qui meurent inutiles à eux-mêmes et au monde. Pendant ce temps, la machine de l'état continue à fonctionner aveuglément, brisant tout ce qu'elle rencontre, engendrant les conséquences les plus néfastes sous prétexte de régularité et de protection égale de tous les citoyens. C'est ainsi qu'il est remarquable qu'au moment où l'esclavage allait disparaître du monde, un édit de Dioclétien, promulgué pour la facilité du cens et le recouvrement de l'impôt, établit le servage et attacha l'homme à la glèbe. Voilà les conséquences qui sortirent du gouvernement qu'avait rendu nécessaire cette explosion mal réglée de l'individualité humaine, encore grossière et imparfaite.

On a considéré l'invasion des Barbares comme un point d'arrêt dans la civilisation, et le moyen âge comme une longue nuit amenée par la destruction de l'empire. Nous croyons au contraire que, sans les Barbares, c'en était fait de l'humanité. L'âme humaine allait s'affaissant et se perdant d'heure en heure, et il est douteux que le christianisme, réduit à ses propres forces, eût pu la régénérer. La preuve en est dans Byzance, siége du christianisme le plus éclairé et bientôt livrée aux radotages séniles, aux révolutions stériles, à cet imbroglio de crimes et d'intrigues qui composent son histoire. Sans les Barbares, le monde entier allait devenir une gigantesque Byzance. Les Barbares sauvèrent l'âme humaine, et c'est à l'ombre du moyen âge que l'individualité, détruite par le monde romain, put grandir et se développer encore une fois.

Au sortir du moyen âge, le phénomène qui s'était déjà produit à la fin de l'ancien monde apparut de nouveau. La vie, longtemps contenue, et qui silencieusement avait réuni et combiné ses forces, éclata avec une spontanéité admirable. Jamais pareille éclosion ne s'était vue. De l'ombre du monastère, du pied de la tour féodale, des sales boutiques de rues obscures, des fossés des grands chemins, surgissent par milliers des individus qui tous portent un nom, et qui ne font plus partie de cette foule anonyme, sans droits ni devoirs, facile à gouverner, facile à subjuguer. Seulement ils sont encore, cela est visible, dans la phase première de l'individualité. Ardens, anarchiques, irritables, ils ne sont qu'un premier essai de moralité, d'indé-

pendance, de dignité. Le monde tremble et s'effraie de lui-même. Alors apparaît un homme singulier, être hybride et résumé extraordinaire des temps qui vont finir et des temps qui vont arriver, superstitieux comme un homme du moyen âge, froid comme un diplomate moderne, charnellement passionné et en même temps assidu et rangé, plus sagace que sage : l'empereur Charles-Quint. Cet homme néfaste a été la pierre d'achoppement où est venu se blesser et où a failli se briser le monde moderne. Il tenta, heureusement sans réussir tout à fait, ce qui avait déjà trop réussi autrefois : le gouvernement au moyen des armées permanentes et d'une machine administrative. Des fonctionnaires et des soldats devaient être, dans sa pensée, sous l'autorité absolue de l'empereur, les chefs de la société européenne. Tout semblait justifier un tel système, les nécessités du temps, les révoltes incessantes, les complications politiques, et surtout cette abondance extraordinaire d'individualités remuantes qui troublaient la paix de l'Europe. L'empereur, en mettant ordre à cette anarchie, n'était-il pas un bienfaiteur public? Quelle gloire si à cette cohue d'ambitieux et d'oppresseurs succédait un gouvernement unique dans toute l'Europe, paternel et régulier! Tout ce qui portait un caractère d'individualité devait donc disparaître pour faire place à la future unité. Il massacre les protestans allemands, brise les cortès de Castille, foule aux pieds l'indépendance de ce clergé catholique dont il se prétendait le champion. C'est lui qui le premier, par ses armées, ses lieutenans et ses diplomates, a fait céder dans l'Europe catholique la puissance ecclésiastique à la puissance civile. Ses plans de gouvernement échouèrent dans la moitié de l'Europe, mais on peut encore juger de l'arbre par ses fruits. Bien qu'il ait échoué, son règne a produit deux résultats qui ont compliqué l'histoire de tout le continent européen. Le premier, c'est que, pour lui résister, tous les peuples ont eu besoin d'avoir recours contre lui au système qu'il employait contre eux : contre ses armées régulières, ils durent avoir recours à des armées régulières; à son absolutisme, ils durent opposer l'absolutisme. En second lieu, ce système, inconnu depuis plus de mille ans, est entré pour la seconde fois dans le domaine des idées et des faits; il n'est pas mort avec Charles-Quint, il s'est établi comme tradition, et il a été le moyen de gouvernement favori des deux puissantes maisons qui, depuis lui, ont régi l'Europe : la maison d'Autriche et la maison de Bourbon.

Cette invasion de l'individualité humaine, à laquelle Charles-Quint et les princes de sa famille crurent, par conviction et par intérêt, devoir opposer ces chimères de monarchie universelle et de gouvernement renouvelé du monde romain, était-elle donc si redoutable? A-t-on seulement évité l'anarchie, qu'on voulait comprimer? L'his-

toire répond à cette question en nous montrant deux cents ans de guerres ininterrompues. Les peuples n'ont rien gagné à être opprimés, pas même la sécurité matérielle. Quelle anarchie, fût-elle longue d'un demi-siècle, aurait égalé les horreurs de la guerre des Pays-Bas et le sanglant imbroglio de la guerre de trente ans? Quel anabaptiste ou quel sacramentaire aurait pu égaler en crimes le *señor soldado*, qui pendant plus de cent ans fut la terreur de l'Europe. Si nous n'avons rien gagné, en revanche nous avons beaucoup perdu. Ce système, qui a plus ou moins pesé sur toute l'Europe, a partout infecté les sources de la vie; aucune nation n'a pu se développer librement et montrer ce dont elle est capable. L'Espagne s'est épuisée pour imposer cette compression, l'Italie en est morte, l'Allemagne en a été contrariée et gênée au point de ne plus être que le séjour d'une race et de ne pouvoir devenir une nation; quant à la France, son histoire des trois derniers siècles montre assez qu'elle n'a rien évité.

Mais non-seulement la tentative de Charles-Quint et de ses imitateurs a été inutile en ce sens qu'elle n'a rien empêché, elle a encore été criminelle en ce sens qu'elle a interrompu le cours de la tradition. C'est là ce que démontre avec une irrésistible évidence toute l'histoire d'Angleterre. Cette éclosion des individualités, qui eut lieu au XVI[e] siècle, ne fut pas un fait révolutionnaire; c'était la conséquence naturelle du moyen âge. Les nobles institutions du moyen âge, quelque imparfaites qu'elles fussent, étaient extrêmement favorables au développement de la liberté, et le XVI[e] siècle, avec son protestantisme et ses revendications de libertés parlementaires, n'était qu'un développement plus large de ces institutions. L'esprit humain ne demandait pas à sortir du moyen âge; à proprement parler, il demandait à le continuer. Sans l'intervention de Charles-Quint et les moyens de résistance qu'il inventa ou rendit nécessaires, le moyen âge aurait continué en se métamorphosant et en se fondant par degrés dans le monde moderne. C'est donc le système de la monarchie absolue, ce prétendu défenseur de la tradition, qui a été usurpateur, révolutionnaire et anti-chrétien, révolutionnaire parce qu'il a rompu la tradition historique, usurpateur parce qu'il a pris la place des anciennes institutions sous prétexte de les défendre, anti-chrétien parce qu'il fut un retour au système du gouvernement païen. Le continent échappa tout entier au moyen âge, cela est vrai, mais pour se courber sous un fardeau nouveau. L'Angleterre au contraire, protégée par sa situation insulaire contre le système continental, n'est pas sortie brusquement du moyen âge; bien plus, elle n'a pas souffert que ses institutions fussent troublées un instant chez elle. Elle a consenti à rester arriérée, et n'a pas voulu payer de sa liberté la

belle science politique et administrative qui faisait l'orgueil du continent. En même temps qu'elle conservait ses anciennes institutions, elle en acceptait les conséquences naturelles. Ses révolutions, objets de scandale pour l'Europe asservie, au lieu d'être inspirées par un esprit de nouveauté, l'étaient par un esprit de conservation. Strafford, Charles Ier, Jacques II étaient, eux aussi, à les entendre, de fidèles gardiens de la tradition, et en même temps des novateurs bienfaisans qui rougissaient de voir leur peuple rester si arriéré et si loin du gouvernement régulier du continent. Le peuple anglais ne voulut pas croire à leur amour de la tradition, et repoussa leurs prétendus bienfaits. Les institutions du moyen âge depuis trois cents ans n'ont pas été renversées en Angleterre, on pourrait dire que le moyen âge y existe encore tout entier, et pourtant qui le reconnaîtrait? La semence qu'il contenait s'est développée, et d'elle même elle a produit sa moisson naturelle, libertés constitutionnelles, légalité, indépendance personnelle, esprit de famille, activité individuelle, moralité populaire. Cette explosion de la liberté humaine, qui eut lieu au XVIe siècle, était donc un fait traditionnel, et la résistance qu'elle rencontra fut le seul fait révolutionnaire. Il a été très bien dit par une bouche éloquente que ce n'était pas la liberté, mais la tyrannie qui était nouvelle en Europe.

Le monde antique s'était laissé garrotter dans les liens du système impérial en applaudissant ses tyrans; mais dans les temps modernes il n'en a pas été ainsi, et l'âme humaine n'a cessé de protester contre cette action mécanique sous laquelle on prétendait la faire ployer. Elle s'est soumise, mais toujours en faisant ses conditions et en se réservant de revendiquer un jour ses droits. C'est là surtout le singulier spectacle que présente la France des trois derniers siècles. Soumise, par les nécessités de son histoire, de sa situation continentale et même de ses passions, à cette centralisation excessive et à cette absorption de l'individu dans l'état, elle n'a cependant jamais considéré ce gouvernement que comme passager. Ce n'est que pour un temps et comme moyen de transition qu'elle renonce à la liberté; mais ce pacte tacite se renouvelle incessamment, et toujours avec la même facilité et la même obéissance, car aussitôt qu'il est brisé, l'inexpérience de la liberté se révèle, et il est nécessaire de le rétablir. La révolution française, avec ses espérances ardentes et ses amères déceptions, avec son enthousiasme et sa terreur, ses brûlans appels à la liberté et ses méthodes despotiques de gouvernement, exprime bien les difficultés de cette situation fatale. Que de fois la France s'est écriée : Le moment est arrivé, le pacte est rompu! Autant de fois elle a prononcé cette parole, autant de fois elle est revenue se placer sous l'égide de l'autorité, honteuse d'elle-même

et consentant à n'être rien pour un temps encore. Son éducation est longue et laborieuse en vérité, et il ne saurait en être autrement, car le seul apprentissage de la liberté, c'est la possession de la liberté elle-même. Aussitôt par conséquent que disparaît en France ce gouvernement qui dispense de responsabilité, d'activité morale, de caractère, l'individu, appelé à la liberté, se montre ce qu'il est, plein de maladresses, d'égoïsme et d'ignorance. Ni son gouvernement, qui n'a jamais requis de lui que le silence, ni sa religion, qui repose sur un fondement extérieur et qui n'a jamais requis que son obéissance, n'ont pu lui donner la conscience et la science qu'il n'a pas. Mais n'importe, la France a protesté toujours tout en se soumettant, protesté malgré ses habitudes et ses instincts monarchiques; elle a déclaré d'avance qu'elle se considérait comme faite pour d'autres destinées. Combien de temps durera cette situation violente, c'est ce qu'il est difficile de savoir; mais il serait sage à tout gouvernement de prévoir qu'elle devra cesser un jour, et, pour son salut et sa durée même, de travailler à adoucir les crises futures en élargissant de plus en plus la sphère où peut s'exercer l'initiative individuelle, et en faisant tous ses efforts pour augmenter les rangs du peuple et diminuer les rangs de la populace. Le peuple! la populace! voilà en effet les deux termes extrêmes qui indiquent le mieux les différences qui existent entre les deux systèmes contraires : partout où l'individualité est souveraine, il existe un peuple; là où ses droits sont contestés, il n'existe trop souvent qu'une populace.

III.

L'expérience a démontré la vanité des tentatives qui ont été faites pour s'opposer au développement de l'individualité; il n'y a pas à désespérer du résultat de la lutte. Nous portons la peine de l'histoire, voilà tout : nous sommes ce qu'elle nous a faits, et il dépend toujours de nous d'en modifier et d'en changer le cours ; mais cela ne veut pas dire qu'il faille fermer les yeux sur les dangers présens, qui deviennent plus graves à mesure que le temps marche.

Le grand danger de la société moderne a été signalé, il y a déjà trente ans, en deux mots admirables par l'homme politique le plus sagace de notre époque, par M. Royer-Collard : « Toutes les affaires qui ne sont pas nos affaires personnelles sont les affaires de l'état. » Ainsi la révolution, en émancipant les individus, a du même coup exagéré les obstacles imposés à l'individualité. Comment cela a-t-il pu se faire? La révolution a été surtout négative et extérieure; elle crut que, pour rendre l'homme libre, il suffisait d'abattre les institutions qui le gênaient. Protestation en faveur de l'individu, elle a

donc ignoré entièrement ce qui constituait l'individualité, c'est-à-dire l'effort libre et intime de l'âme sur elle-même. Elle a pris son point de départ en dehors de l'homme, et ne s'est attaquée qu'à la société extérieure, effet et non cause du mal, au lieu de s'adresser à l'individu, pour lequel et par lequel existe toute société extérieure. Les institutions furent abolies, mais l'âme ne fut pas changée. Aucune réforme morale n'avait transformé l'individu et ne l'avait préparé pour des destinées nouvelles. Libre des obstacles extérieurs, il se trouva tel que l'avaient fait ces obstacles; il abolissait l'ancien régime, et il portait en lui l'ancien régime; il abolissait la monarchie, et il gardait l'éducation que lui avait faite la monarchie. C'est la première fois peut-être dans l'histoire qu'on ait vu les ennemis d'un état social ne différer en rien de ses défenseurs. Tous les personnages de la révolution se ressemblent : âme, caractère, habitudes, opinions même, ils avaient tout en commun. Ainsi l'individu demeura tel que l'ancienne société l'avait créé, et au moment où il se débarrassait de ses liens matériels, il restait enchaîné par les liens moraux de l'éducation et de l'habitude. Il y eut destruction et non régénération.

Ce qui fait que l'homme est un *individu*, une *personne*, c'est qu'il possède une force par laquelle il agit extérieurement, un principe moral d'où découlent ses actes visibles. Rien de tout cela n'existait chez l'homme de la révolution. Pour tout principe moral, il avait des opinions; pour toute force intérieure, certains mobiles d'action, tels que l'esprit militaire, l'honneur du drapeau, l'amour de la patrie, tous sentimens qui étaient le fruit d'une civilisation particulière, ou qui étaient de nature passagère. Mais de sentiment permanent, qui pût servir de base à la vie et de règle morale durable, également applicable à tous les momens et dans toutes les situations de l'existence, il n'en avait aucun. Des opinions philosophiques, de la bravoure et de l'enthousiasme ne remplacent pas une conviction morale et sont incapables de diriger la vie pratique. Si la société civile avait pu ressembler à une académie ou à un camp, le Français aurait eu tout ce qu'il fallait pour y briller; malheureusement il n'en était pas ainsi, et à peine émancipé, il retomba en tutelle.

Privé des anciennes institutions, il n'avait donc pas en lui le principe générateur d'où pouvaient en découler de nouvelles. Comment exister cependant, les liens que forment les relations entre les hommes étant brisés et ne pouvant être remplacés? L'individu était libre, il est vrai, mais à la condition d'être isolé. Il se sentit faible et incapable de se protéger lui-même; mais un remède se présentait : la force de l'éducation et de l'habitude le poussa vers le système dont il s'était émancipé. Il réinventa pour ainsi dire l'autorité, se plaça sous son abri, et la chargea de tous les devoirs dont il ne pou-

vait s'acquitter lui-même, en lui imposant une condition importante cependant : c'est qu'elle ne rétablirait jamais les institutions qu'il avait détruites. Cette restauration d'un ancien système prit le nom nouveau de centralisation, lien artificiel qui permet aux individus de vivre en même temps réunis et isolés, et qui, par son action générale, dispense chacun de sa participation aux affaires publiques. Ce mécanisme politique est si bien le seul lien qui chez nous relie les hommes, qu'aussitôt qu'il disparaît, la France présente l'aspect d'une fourmilière écrasée par le pied d'un passant.

Dès-lors, ainsi qu'on l'a très bien dit, toutes les affaires qui n'ont pas été nos affaires particulières ont été les affaires de l'état. La vie privée en France a toujours été séparée de la vie publique, mais la séparation est devenue plus large qu'elle ne l'avait jamais été. L'individu n'a eu, pour ainsi dire, rien à faire; nul motif d'action générale, nulle occupation dont quelque ingénieux mécanisme ne pût se charger aussi bien que lui. L'état pense pour l'individu, délibère et avise pour lui. C'est bien là, si l'on veut, une espèce de liberté, mais c'est une liberté qui consiste dans une diminution et non dans une augmentation de responsabilité.

Nous pouvons nous dire libres, si nous entendons par liberté le droit de ne disposer de notre temps qu'à notre profit; mais c'est une liberté stérile, et sous son influence l'individualité s'affaiblit à vue d'œil. D'où peuvent venir à l'individu soumis à un pareil régime la sagesse, l'expérience, le caractère, l'esprit de résistance, l'intelligence des intérêts qui lui sont communs avec tous ses semblables? Pour constater cette diminution de l'individualité, on n'a qu'à prêter l'oreille aux mille conversations que l'on entend chaque jour; on pourra se convaincre ainsi à peu de frais que beaucoup de nos contemporains sont devenus incapables de comprendre une question d'intérêt général. Droits et devoirs, principes politiques sont plus éloignés d'eux que la révolution de la Chine ou la religion du grand-lama; ils en parlent avec une certaine curiosité banale comme d'une chose lointaine et étrangère sur laquelle ils demanderaient des renseignemens, ou avec une indifférence froide qui indique que tout cela est pour eux du domaine de l'inconnu. L'éducation politique de l'individu est certainement moins avancée aujourd'hui qu'au XVIII[e] siècle, et il n'y a pas à s'étonner de ce fait, car la séparation entre les affaires publiques et les affaires privées était moins grande qu'aujourd'hui, et bien loin d'être détruit, le système contre lequel l'individu avait protesté a été reproduit sous une nouvelle forme, plus ingénieuse, mais moins propre encore à développer le sentiment de la vie publique.

Ce n'est pas seulement dans les relations de l'individu avec l'état

politique que cette diminution de la personnalité peut se remarquer. Cette habitude de séparer les affaires générales des affaires privées a produit à la longue dans la vie intellectuelle un résultat des plus bizarres, qui mériterait d'être décrit par la plume d'un satirique. Nous avons porté dans le monde de l'intelligence je ne sais quelle fausse application du principe de la division du travail. Les économistes et les philosophes se sont lamentés sur certaines conséquences, déplorables en effet, de ce système; ils ont gémi à bon droit sur le sort du malheureux ouvrier qui passait toute sa vie à fabriquer une tête d'épingle. Gardons un peu de cette compassion pour nous-mêmes; nous aussi nous commençons à ne fabriquer que des têtes d'épingle. Nous écartons si bien de notre personne tout ce qui ne nous touche pas directement, que non-seulement nous n'existons plus que pour notre profession, mais que nous retranchons de notre profession toutes les branches qui ne peuvent pas nous rapporter un profit immédiat. Nous ne voyons rien en dehors de notre profession, et dans celle-là même nous ne voyons qu'un point unique. De là la rage des *spécialités*, qui est devenue un des fléaux de notre époque, et qui finira par affaiblir l'intelligence humaine mieux que ne pourrait le faire l'abus des narcotiques les plus mortels. Nous avons bouleversé les lois de l'esprit : on tenait jusqu'à présent que la partie devait avoir nécessairement des rapports avec le tout; nous avons découvert le contraire. Aussi est-il dangereux de consulter les hommes de notre temps sur d'autres points que leur profession. Vous êtes étonné de leur sagacité sur des choses de détail; enlevez-les à leur métier, ils révèlent une nullité désespérante. Les professions libérales elles-mêmes ne servent plus à donner comme autrefois à l'homme une idée générale de la vie. Sous l'influence de ce despotisme croissant de la profession, les intérêts privés peuvent aller en se multipliant, je le veux bien, mais ce qui est certain, c'est que l'individualité diminue.

Tout faible qu'il est cependant, l'individu n'en est pas moins fort redoutable à notre époque, car s'il n'a pas de qualités bien saillantes, il a au moins un vice bien tranché. S'il n'a pas la science de la liberté, il a le goût de l'anarchie. Moins sa vie individuelle est unie à la vie générale, et plus il est formidable à son voisin. Ne cherchant en tout que son intérêt privé, il ignore le scrupule; habitué à être comprimé, il ignore la contrainte volontaire. Comme il ne connaît d'autres obstacles que des obstacles extérieurs, il marche jusqu'à ce qu'il soit arrêté. Il doit ce caractère anarchique aux leçons que lui ont données à la fois l'ancien régime et la révolution. Ce caractère anarchique, envahissant, ce mépris des droits d'autrui, cette révolte contre toute contrainte, se rencontrent du haut en bas

de l'échelle sociale, dans tous les faits de la vie, et se révèlent tout aussi bien par les simples relations commerciales que par les émeutes ou les bouleversemens politiques. Aussi la société redoute-t-elle l'individu. Elle n'a pas perdu le souvenir des frayeurs que lui ont causées sa licence et ses saturnales. On peut l'opprimer sans crainte, elle ne réclamera pas. Cet abandon de l'individu par la société est un des faits les plus curieux de l'époque et les plus propres à éclairer sur l'avenir vers lequel nous marchons à grands pas. C'est un fait tout nouveau. Jusqu'à présent, la société avait pris parti pour ou contre l'individu, mais jamais elle n'était restée spectatrice indifférente. Outre cette conséquence terrible de l'indifférence, ses frayeurs en ont eu une autre presque aussi grave, la haine de la vérité et de l'originalité. Nous demandons à nos semblables de nous gêner le moins possible et par conséquent d'être le moins sincères possible, de n'avoir une opinion contraire à la nôtre que sur des sujets indifférens. Nous craignons que la pensée d'autrui ne se révèle au grand jour, de peur qu'elle ne nous soit une honte et une injure, et de son côté l'individu dissimule sa pensée, sachant bien qu'elle ne lui rapporterait qu'infortunes. Celui qui oserait dire franchement sa pensée à tous ceux qu'il rencontre passerait pour un diffamateur universel. Un seul mot peut résumer l'ensemble des relations sociales à notre époque : jusqu'à présent l'homme s'était défié de l'homme, aujourd'hui l'homme a peur de l'homme.

Écarté des affaires humaines par les méthodes modernes de gouvernement, redouté par la société, diminué et affaibli par la préoccupation exclusive de ses intérêts privés, vous croyez peut-être que l'individu trouvera un point d'appui dans les partis politiques? Ils ont des intérêts généraux à faire prévaloir, et le fait même de leur existence prouve que les hommes sont partagés d'opinions sur les questions morales; ils feront donc appel à l'initiative individuelle et la défendront de tout leur pouvoir?.. Il n'en est rien. Parmi tous les partis qui divisent la France, un seul a fait quelques efforts en faveur de la liberté individuelle; tous les autres sans exception comptent peu sur elle, ou essaient de se passer de son concours. A l'une des extrémités de l'échelle politique se trouve un parti qui prétend gouverner par le plus petit nombre, prétention condamnée en France, et qui impose le gouvernement comme un *credo*. Faire acte de foi en l'acceptant, telle est l'unique initiative qu'il réclame de l'individu. Il nie ainsi les transformations politiques, œuvre de la liberté, et regarde la société comme une institution fixe, au lieu de voir son vrai caractère, qui est la fluidité et le mouvement. L'autre extrémité de l'échelle politique est occupée par un parti nombreux, et qui, il y a quelques années à peine, a troublé le monde. Ce parti se divise en

deux camps, également ennemis en sens contraire de la liberté. L'un prétend se passer absolument de l'individu : pour guérir le mal dont nous souffrons, il demande à l'élargir encore. Les mécanismes politiques qui gênent notre vie publique respectent au moins notre vie privée; mais le parti dont nous parlons, loin de voir là un bien, y voit un mal, et il étend aux relations matérielles l'oppression que les hommes n'ont jusqu'à présent ressentie que dans la vie morale. L'autre fraction de ce parti se déclare en principe favorable à la liberté et le paraît en effet; mais, égarée par une fausse idée d'égalité, elle écrase l'individu sous le poids des multitudes. Elle ne reconnaît pas de différences; elle ne pèse que la matière humaine, elle ne tient compte que de la quantité. Pour elle, tout homme est un individu; elle ne veut pas ou ne sait pas reconnaître que l'individualité n'est pas un fait spontané, mais une œuvre d'éducation, d'élaboration lente et successive, et que la liberté s'acquiert au même titre que s'acquièrent toutes les choses de ce monde : la richesse, la renommée, le crédit moral. Elle veut faire trop d'honneur à la nature humaine, et cet honnête désir l'entraîne souvent en fait à prendre pour la nature humaine ce qui n'en est que la matière première. Certes mieux vaut encore se fier à des mécanismes fabriqués au moins par une main savante qu'aux grossiers instincts des multitudes; mieux valent toutes les immobilités du pire des *statu quo* que les orages du hasard.

Cependant, malgré tant d'obstacles, la force de la liberté est tellement puissante qu'il n'y a point à douter de son triomphe définitif, et néanmoins il se présente encore ici une objection. Je ne doute point de la force d'impulsion de l'individu en France : il en a donné trop d'exemples mémorables. Ce dont on peut douter, c'est de sa force de patience et de modération. L'esprit d'inertie et de résistance est de toutes les qualités qui constituent l'individualité la plus difficile à acquérir; celles qui relèvent de la passion s'apprennent assez d'elles-mêmes. Or il y a dans notre caractère national une tendance qui demande à être sérieusement surveillée. Je ne sais pourquoi l'esprit français a été qualifié d'esprit pratique; il doit sans doute cette réputation à sa souplesse et à son élasticité, qui le font rebondir sur lui-même et l'empêchent de demeurer au fond des abîmes où il est tombé. Le caractère français est à la fois routinier et utopique; la force de l'habitude et la force des chimères le tirent également en sens contraire. Le peuple français n'habite jamais le présent pour ainsi dire, et il ignore par conséquent l'étoffe dont la liberté est faite. Il se rejette vers le passé sans l'aimer, souvent même sans le connaître; il s'élance vers l'avenir sans le redouter, et surtout sans le préparer. Son ennemi, c'est le présent, dont il ne tient aucun compte,

qu'il hait presque toujours, et pour lequel il n'a jamais assez de quolibets amers, de plaisanteries et d'outrages. Nous sommes doués d'une sorte de génie fatal pour découvrir les vulgarités, les mesquineries, les bassesses du présent, et pour opposer les résultats que nous avons obtenus aux résultats que nous avions désirés. Bien des gouvernemens qui n'étaient coupables de rien, sinon d'exister, ont fait cette grave et dure expérience. Cette disposition d'esprit domine toute notre histoire, et a donné lieu à des contradictions qui ont à bon droit étonné les autres nations. C'est ainsi que nous passons tantôt pour un peuple révolutionnaire, tantôt pour un peuple monarchique, et les deux opinions sont également vraies, également motivées. Cependant le présent seul est le vrai terrain de la liberté; si le passé entre pour beaucoup dans la formation de l'individu, si l'avenir est le but vers lequel il doit tendre, c'est dans le présent seul qu'il vit, respire et travaille. Le passé ne reviendra plus, et l'avenir arrivera toujours trop vite, si nous ne l'avons préparé. Savoir utiliser le présent et préparer l'avenir, savoir travailler dans les conditions qui nous sont données, c'est là ce qu'il nous faut apprendre.

L'éducation de l'individu est donc à faire presque tout entière. Nous avons signalé bien des obstacles, qui sont tous le fruit d'une fatale tradition historique. Et le remède, direz-vous, le moyen d'arriver à cette éducation individuelle, à cette réforme intérieure? Le remède! Si je le tenais dans la main, je n'imiterais point l'égoïste Fontenelle, et je le montrerais immédiatement. Si j'écoutais cet instinct français que j'ai signalé, je me retournerais volontiers vers le passé, et je dirais qu'il sera éternellement regrettable que les choses n'aient pas suivi un autre cours il y a trois siècles. Regrets inutiles et désormais parfaitement stériles! Mais sans aller si loin, n'est-ce pas un remède que d'arriver à connaître sa vraie situation, à réfléchir sur la cause de ses malheurs, à confesser ses imperfections? Si nous avons une fois ce courage, un grand point sera désormais gagné, car nous aurons rompu avec des habitudes fatales. Connaître sa vraie situation, c'est l'avoir réformée à moitié. Il y a une pensée profonde d'un rêveur allemand par laquelle nous aimerions à conclure : « Nous sommes bien près de nous réveiller lorsque nous rêvons que nous rêvons. » Efforçons-nous donc de tout notre pouvoir d'arriver à cet heureux rêve, indice et précurseur du réveil.

EMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1856.

Nous ne nous trompions guère en exprimant le pressentiment que des complications de plus d'une sorte ne tarderaient point à interrompre le calme languissant où depuis quelques mois esprits et choses semblaient s'engourdir. Là, c'est l'affaire de Naples qui marche peut-être vers un éclat, nous n'oserions dire vers un dénoûment, et qui vient de fournir à la Russie l'occasion de faire une rentrée plus singulière qu'heureuse dans la discussion de la politique générale; ici, dans un ordre d'intérêts différens, dans la situation financière, commerciale, industrielle, se produisent des difficultés qui n'ont point étonné les esprits attentifs et prévoyans, mais qui semblent avoir pris le public à l'improviste. La politique a fini sa saison d'été; elle aussi, elle traverse les bourrasques de l'équinoxe.

Où en est l'affaire de Naples? Pour ce qui concerne les résolutions attribuées à la France et à l'Angleterre, nous la croyons moins avancée qu'on ne l'a dit dans les journaux. On est allé jusqu'à annoncer la nature de la démonstration à laquelle s'apprêtaient les gouvernemens français et anglais; on disait le nombre des vaisseaux et des frégates qui devaient être envoyés dans le golfe de Naples, et l'on en donnait les noms; on imaginait qu'une escadre autrichienne viendrait assister à cette manifestation, on y faisait figurer aussi une escadre sarde : c'est ce qui s'appelle mener rondement les choses. Les gouvernemens de France et d'Angleterre n'ont point suivi le pas des nouvellistes, car, à l'heure qu'il est, rien n'est encore arrêté entre eux relativement à la nature et à la portée des mesures qui seront prises à l'endroit de Naples. Pour le moment, les puissances occidentales et le roi de Naples ne se parlent plus. Cette grave situation fait présager sans doute les actes dont elle sera suivie. Il est probable que les légations anglaise et française seront rappelées, et que des vaisseaux des deux états iront faire à Naples, pour la protection de leurs nationaux, l'intérim diplomatique. Il est probable aussi que les résolutions finales ne tarderont point à être prises à cet égard, et que la première moitié d'octobre ne se passera point sans qu'il

soit fait quelque chose; mais jusqu'à présent, nous le répétons, rien encore n'a été définitivement convenu entre les cabinets de Paris et de Londres.

Au point donc où en sont les choses, il serait possible encore au roi de Naples d'effacer, sans un trop pénible sacrifice d'amour-propre, les fâcheuses impressions que ses dernières notes ont causées aux puissances occidentales. Nous n'avons point à examiner ici l'origine du conflit moral qui menace d'avoir bientôt de si regrettables conséquences; nous croyons que l'amour-propre du roi de Naples s'est trouvé engagé par une série de circonstances indépendantes de sa volonté. Nous avouerons qu'il y a eu dans cette affaire bien des contre-temps et des méprises dont ce souverain n'est point responsable, nous admettons les ménagemens qui sont dus par les forts aux droits des faibles; mais après avoir fait aux apologies, aux récriminations et aux protestations du roi de Naples la part aussi large qu'on le voudra, il nous semble qu'il y aurait à lui plus d'opiniâtreté que de vraie noblesse, plus d'imprudence que de courage à pousser les deux plus puissans gouvernemens de l'Europe, engagés comme ils le sont, à d'embarrassantes extrémités. L'intérêt qui s'attache aux faibles est sans doute bien légitime, mais il n'est point sage d'en abuser, et il serait coupable de l'exploiter dans le dessein de placer de puissans contradicteurs dans de fausses positions. Il est impossible qu'entre les conseils adressés par la France et l'Angleterre au roi de Naples et les motifs donnés par ce souverain à ses refus, il n'y ait pas quelque point intermédiaire sur lequel l'honneur des grandes puissances et la dignité du roi se doivent rencontrer et accorder. Si le roi de Naples ne va pas jusqu'à ce point, la responsabilité des conséquences retombera sur lui. On le représente tour à tour comme alarmé ou rassuré sur cette responsabilité. « Si, disent quelques-uns de ses amis, la flotte anglo-française vient dans le golfe de Naples pour exercer une action militaire, ce sera la guerre, et l'on en verra les suites; si elle ne vient remplir qu'une mission diplomatique, elle aura la confusion d'assister à une insurrection provoquée par sa présence et écrasée devant elle par le roi de Naples. » De pareilles rodomontades seraient peu faites, on en conviendra, pour rallier des sympathies sérieuses, et nous ne partagerions pas la sécurité du roi de Naples, si, évoquant de telles perspectives, il aimait mieux les braver que les conjurer.

Malheureusement les faits les plus récens ne sont point de nature à transformer en espérances les vœux que nous formons pour une bonne solution de l'affaire napolitaine. Si une puissance en Europe est intéressée à modérer les conseils du roi de Naples, c'est bien l'Autriche; si une puissance doit avoir du crédit sur ce souverain, c'est encore l'Autriche; si une puissance enfin paraît propre à ménager entre les cabinets occidentaux et le gouvernement napolitain une réconciliation acceptable pour les deux parties, c'est toujours et par excellence l'Autriche. Cependant, malgré toutes ces conditions d'intérêt, d'influence et de convenance qui se réunissent en elle, l'Autriche n'a rien obtenu à Naples; c'est du moins ce qu'elle a déclaré aux cabinets de Paris et de Londres, en avouant un insuccès si extraordinaire, qu'il est peut-être permis de se demander si elle a réellement voulu à Naples tout ce qu'elle y pouvait. Il ne nous appartient pas d'éclaircir ce doute; mais s'il est vrai que le roi de Naples ait opposé aux conseils de Vienne une résistance invincible, n'est-il pas à craindre qu'un renfort moral, tel que celui que le

prince Gortchakof lui envoie dans sa circulaire, ne le confirme et ne l'enracine dans cette fatale résistance?

Nous voudrions n'avoir point à nous occuper d'un document tel que celui que le cabinet de Pétersbourg vient de livrer à la publicité. Ce morceau de littérature politique n'est rien moins qu'heureux. Après les souvenirs que nous avait laissés le ferme et magistral langage des actes de la chancellerie russe émanés de l'inspiration de M. de Nesselrode et de la plume de M. de Labenski, notre premier mouvement a été de douter de l'authenticité du document dans lequel le prince Gortchakof essaie de dessiner aux yeux du monde la politique extérieure de son souverain; mais le trait de la circulaire, « la Russie ne boude pas, elle se recueille, » est, à ce qu'on assure, un irrécusable certificat d'origine. Le prince Gortchakof, auteur de ce joli mot, en est, dit-on, si épris qu'il va sans cesse le répétant depuis trois mois aux applaudissemens infatigables de la petite diplomatie allemande. Le ministre des affaires étrangères de l'empereur Alexandre n'aurait pas dû exposer cette piquante formule au jugement de plus fins connaisseurs. Nous ne voudrions pas condamner les diplomates, comme les auteurs de tragédies, à l'usage exclusif du style noble; mais en français l'antithèse d'une idée ou d'une expression triviale opposée à une pensée ou à un mot élevé et grave amène toujours un effet comique. Cet effet comique est un trait d'esprit, s'il a été produit à dessein; il est ridicule, si l'intention de l'écrivain n'était pas précisément de faire rire. Voilà la nuance; mais nous adressons de plus graves reproches à la circulaire du prince Gortchakof.

Il y a trois choses dans cette pièce : une protestation au sujet de la Grèce, un plaidoyer en faveur du roi de Naples, une déclaration d'isolement à l'adresse de l'Autriche. Sur le troisième point, nous n'avons rien à démêler avec la Russie; quand elle parle de ce faisceau d'alliances que les événemens ont rompu, la France n'a pas lieu de se plaindre : elle n'a qu'à recueillir l'aveu d'un succès de la bouche même de ses anciens adversaires, puisque c'était contre elle qu'était dirigé le faisceau d'alliances dont on parle. Si le prince Gortchakof n'avait pris la plume que pour informer le monde situation indépendante et réservée dans laquelle la Russie veut se renfermer, nous n'aurions rien à dire; mais le prince Gortchakof proteste contre l'occupation du Pirée par les forces anglo-françaises. Nous n'avons pas à entrer ici dans le fond de cette question; il suffit, pour montrer la faute commise par le ministre russe, d'énoncer un fait. Les affaires de Grèce sont en ce moment traitées à Londres par les cinq puissances. La Russie prend part elle-même à cette conférence officieuse. Avant que les délibérations qui ont lieu à Londres, et auxquelles elle participe, soient terminées, la Russie n'a pas le droit de prendre vis-à-vis de cette question une position isolée et d'adresser un appel public à l'opinion. Il y a dans ce procédé une étrange incorrection de conduite dont le prince Gortchakof n'a point trouvé l'exemple dans les traditions du comte de Nesselrode.

Si la sortie de la circulaire russe à propos des affaires de Grèce est un manque de procédés, la digression sur les affaires de Naples est une imprudence compromettante. Nous ne ferons point ressortir les contradictions qui existent entre les principes affichés aujourd'hui par la Russie sur le respect des droits de la souveraineté et la nombreuse série d'actes d'ingérence et

d'usurpation sur les états faibles qui forment pour ainsi dire le tissu de son histoire. Ces contradictions sautent à tous les yeux avec une flagrante évidence, et ce serait une tâche aussi facile que superflue de les relever. Si la Russie éprouve une sollicitude sincère pour les intérêts du roi de Naples, que dire de l'opportunité et de la sagesse de son intervention dans les démêlés de ce souverain avec les puissances occidentales? La France et l'Angleterre n'ont encore rien décidé et à plus forte raison rien notifié sur les mesures qu'elles ont à prendre envers Naples, et déjà le prince Gortchakof se hâte de qualifier leur politique et de la dénoncer à l'opinion. Est-ce en commettant davantage, par une intervention si peu mesurée et si peu habile, l'honneur des puissances occidentales et les susceptibilités naturelles du roi de Naples, qu'il travaille à l'apaisement des affaires d'Italie? En vérité il nous répugne d'entrer plus avant dans la discussion de la pièce russe. Le prince Gortchakof, rompu aux petites malices des petits cercles diplomatiques d'Allemagne, n'est point encore habitué à traiter les grandes affaires devant un auditoire européen. Il faut lui tenir compte de la nouveauté de son rôle, et pour prendre des impressions favorables au nouveau règne qui s'ouvre pour la Russie, nous préférons à sa circulaire les pages sympathiques, animées, spirituelles, éloquentes, où le correspondant du *Times* a raconté les magnifiques cérémonies du couronnement de l'empereur Alexandre.

Nous avons signalé le passage de la circulaire russe qui va droit à l'adresse de l'Autriche. Ce passage mérite qu'on s'y arrête et peut ouvrir quelque jour sur la situation de l'Autriche. « On adresse à la Russie, dit le prince Gortchakof, le reproche de s'isoler et de garder le silence en présence de faits qui ne s'accordent ni avec le droit ni avec l'équité. » Qui a pu adresser un tel reproche à la Russie, si ce n'est une amie ancienne qui essaie d'inviter la Russie à une action commune et de lui faire oublier un refroidissement récent et pénible? et quelle est cette ancienne amie, si ce n'est l'Autriche? Quels sont les faits contraires au droit et à l'équité qui auraient été dénoncés à la Russie dans ces mystérieuses avances? Seraient-ce les déclarations et les démarches de la France et de l'Angleterre touchant les affaires d'Italie? Il est vraisemblable que depuis la paix et en présence d'éventualités nouvelles, qui peuvent inquiéter ses intérêts, l'Autriche se sera efforcée de calmer les altiers ressentimens du cabinet russe; il est certain que ces démarches ont été reçues avec défiance et repoussées avec hauteur. L'empereur Alexandre lui-même n'a point épargné les paroles dures aux Autrichiens. Après son couronnement, lorsque le prince Esterhazy est venu le complimenter, on rapporte que l'empereur, élevant la voix, aurait dit au représentant de François-Joseph : « Je suis fatigué de la politique à double face; désormais je ne croirai plus à vos paroles, mais à vos actes. Je sais à quoi m'en tenir sous ce rapport. — A l'heure qu'il est, aurait-il ajouté, votre souverain n'ignore pas ma pensée à cet égard; je la lui ai déjà fait connaître. »

Cette irritation amère serait-elle ravivée par l'attitude que le cabinet de Vienne a prise dans les débats auxquels donne lieu l'exécution des conditions de la paix du 30 mars, ou bien cette attitude, très hostile aux prétentions russes, ne serait-elle qu'une riposte des Autrichiens, repoussés et offensés sur un autre terrain? Nous l'ignorons. Toujours est-il que le cabinet de

Vienne se montre très rigoureux sur la délimitation de la frontière russe en Bessarabie. L'Angleterre ne fait pas sur ce point des conditions plus dures à la Russie. De là entre ces deux puissances un accord dont la nouveauté et les effets ont lieu d'étonner. On prétend que la France ne serait pas aussi sévère que ses alliés sur la question de Bolgrad, dont nous avons fait connaître il y a quinze jours la difficulté. Le cabinet de Paris n'aurait pas du moins pensé que ce litige fût un motif suffisant de dispenser l'Autriche d'évacuer les principautés à la date assignée par le traité de Paris, qui donnait un délai de six mois aux puissances alliées du sultan pour retirer leurs troupes du territoire ottoman. Le 1er octobre est l'échéance de cette obligation, que la France et l'Angleterre ont déjà remplie depuis deux mois. Quant à l'Autriche, elle a saisi le prétexte des difficultés élevées sur la possession de Bolgrad pour rester dans les principautés, et, ce qui n'est pas moins curieux, l'Angleterre, qui ailleurs ménage si peu les tracasseries à l'Autriche, a trouvé la raison bonne. Il est donc possible que les Autrichiens n'évacuent pas les provinces danubiennes avant le printemps prochain. Ce retard serait regrettable, car il ajournerait le règlement de questions importantes. La réorganisation des principautés se trouverait ainsi reculée de six mois. Le traité de Paris a décidé en effet que les divans moldo-valaques, qui doivent exprimer les vœux des populations danubiennes sur leur constitution intérieure, ne seront convoqués qu'après la retraite des troupes autrichiennes. Ces divans ne seraient alors rassemblés qu'au printemps prochain, et de longs mois s'écouleraient encore avant que les commissaires puissent commencer leurs travaux. De là aussi des délais pour la réunion de la conférence de Paris, dont toutes les puissances ne sont pas également pressées de voir les délibérations se rouvrir.

Tel est au moment actuel l'ensemble de la politique générale de l'Europe, vue à vol d'oiseau. Nous ne pouvons nous empêcher d'y noter des dissonances assez piquantes. L'Angleterre, qui ne laisse pas dormir l'Autriche en Italie, s'entend à merveille avec elle dans les principautés pour vexer la Russie. La Russie, qui professe sur les affaires d'Italie les mêmes principes que le cabinet de Vienne, rabroue l'Autriche à Moscou, et celle-ci reprend sa revanche à l'embouchure du Danube. La France, plus indulgente et plus courtoise que ses alliés envers la Russie, est récompensée par la circulaire du prince Gortchakof; elle n'en va pas moins à Naples, avec l'Angleterre, qui paraît lui préférer une autre compagnie en Moldo-Valachie. Quoique nous voyions plutôt une garantie pour la paix dans cet enchevêtrement des intérêts qui se balancent par leurs contradictions, il est bien permis d'y signaler un certain désordre qu'il ne faudrait pas laisser dégénérer en habitude, et bien qu'en somme la chose la plus importante à nos yeux dans la politique européenne, l'alliance anglo-française, n'éprouve dans cette liberté d'allures aucun ébranlement, il nous semble que les esprits sages et les têtes compétentes devraient partout s'appliquer avec le même soin à ne point fatiguer cette grande alliance par une trop inquiète activité ou par de menues divergences trop fréquentes.

On ne voit que trop souvent dans le spectacle des choses politiques les intérêts qui divisent les peuples; dans les choses économiques au contraire, on est toujours frappé des intérêts qui les rapprochent. On a un vivant

exemple de cette solidarité dans la crise actuelle, puisque l'on s'est empressé de donner ce nom à la perturbation qui vient de se trahir par l'élévation subite à laquelle la Banque de France a porté le taux de l'escompte.

Dans ces dérangemens où les intérêts sont si prompts à s'alarmer, les deux choses qui sont le plus à redouter sont la panique et les fausses mesures. La panique, qui aggrave le mal réel de tous les dangers imaginaires que rêve la peur, et les fausses mesures, qui empirent les situations qu'elles ont la prétention de relever, ont la même cause, l'ignorance ou une vue des des faits incomplète et insuffisante. Il faut plus que jamais se tenir en garde contre ces deux entraînemens dans les circonstances actuelles, car le trouble qui vient de se révéler dans notre situation industrielle et commerciale n'est point le résultat d'un simple accident. Plusieurs causes y sont en jeu, et quoiqu'elles se réunissent maintenant pour exercer sur les affaires une action simultanée, il importe de ne point les confondre et de savoir en apprécier la nature distincte. L'effet commun est en ce moment l'exportation du numéraire qui entame la réserve métallique de la Banque. Les causes diverses proviennent de la révolution qui est en train de s'accomplir dans la production et la répartition des métaux précieux, de la situation commerciale où l'insuffisance des récoltes place encore la France cette année et des fautes récentes commises en France et en Europe dans le maniement du crédit commanditaire. Qu'on nous permette, sans entrer dans une discussion approfondie, qui ne serait point ici à sa place, d'indiquer rapidement ces trois traits caractéristiques de la situation.

La première cause de l'exportation extraordinaire des métaux n'a point toute la gravité qu'on lui a attribuée dans ces derniers temps. Nous voulons parler du phénomène qui tend à substituer l'or à l'argent dans la circulation métallique de la France. A la découverte des mines d'or de Californie et d'Australie, quelques esprits s'effrayèrent des immenses quantités d'or qui allaient envahir le marché du monde; ils appréhendèrent que la valeur de l'or par rapport aux autres produits ne subit une dépréciation énorme, et ils invitèrent les pays qui admettaient l'or et l'argent dans leur circulation à démonétiser l'or. Ces craintes auraient été fondées en théorie et auraient été confirmées par les faits, si tandis que la production de l'or en Californie et en Australie s'accroissait d'une façon prodigieuse, les autres productions, les autres applications du capital et du travail fussent demeurées stationnaires. C'est ce qui n'est point arrivé : l'industrie et le commerce du monde ont suivi un développement proportionnel à la diffusion croissante de l'or, et les embarras commerciaux qui ont éclaté l'année dernière et cette année ont prouvé que, loin de souffrir du trop plein de l'or, les nations commerçantes de l'Europe avaient encore à se plaindre de son insuffisance comme instrument d'échange entre les valeurs. Mais si les découvertes des mines n'ont pas apporté de perturbation par la dépréciation de l'or, elles ont en France facilité un changement remarquable dans notre circulation métallique. Quoique la législation française admit les deux métaux, l'or et l'argent, comme titre monétaire, notre circulation était presque entièrement défrayée, avant 1848, par l'argent. Depuis cette époque et surtout depuis trois années, une tendance de plus en plus prononcée chasse l'argent de notre circulation et le remplace par l'or. Pendant les trois dernières années seulement,

l'excédant de l'entrée de l'or sur la sortie a atteint le chiffre de 923 millions, et par contre nous avons perdu par l'exportation 479 millions de notre numéraire d'argent. Ce mouvement s'est accru encore cette année, et s'il n'a pas de limite, la révolution sera promptement accomplie : en peu d'années, la France aura troqué contre de la monnaie d'or son numéraire d'argent.

Tel est le fait. Quelles en sont les causes? Ces causes, que ceux qui ont traité cette question n'ont pas, à notre connaissance, embrassées dans leur ensemble, n'ont rien de mystérieux; on peut les découvrir et les suivre l'une après l'autre dans leur action combinée. La première, celle qui est à notre portée et qu'il dépend de nous de laisser agir ou d'interrompre, c'est notre régime monétaire, qui admet deux étalons, et qui prétend fixer une équivalence constante entre l'étalon d'or et l'étalon d'argent. Comme cette équivalence fictive ne régit que nous, comme elle est exposée à être altérée par les accidens de la reproduction et les mouvemens du commerce, tantôt au profit de l'argent, tantôt au profit de l'or, il s'ensuit que les étrangers peuvent venir remplacer chez nous l'or par l'argent ou l'argent par l'or, suivant que sur le marché du monde l'un de ces métaux jouit d'une prime par rapport à l'autre. Tant que nous aurons deux étalons, nous serons exposés à cette substitution d'un métal à l'autre; on nous laissera le métal relativement le moins cher, et on nous enlèvera le plus cher. Ce bénéfice de la cherté relative de l'argent par rapport à l'or existe-t-il réellement en ce moment? Oui, dans une très petite proportion, mais assez lucrative pour tenter le commerce. Un des hommes les plus compétens en cette matière, M. Poisat, a signalé depuis longtemps les bénéfices qu'offrait même, par leur nature particulière, la moitié peut-être de notre circulation en pièces de 5 francs, et il attribue en grande partie à cette cause l'exportation de ces pièces; mais la direction que prend cette exportation nous en indique la cause la plus efficace. C'est dans l'Inde et en Chine que va tout cet argent, que l'Angleterre vient prendre chez nous en laissant de l'or à la place. On estime à 525 millions l'argent qui a été expédié ainsi, pendant les six dernières années, d'un seul des ports du royaume-uni, celui de Southampton. Jusqu'ici le mystère ne disparaît pas encore, il ne fait que s'éloigner. D'où viennent, dans l'Asie britannique et dans l'extrême Orient, cette préférence donnée à l'argent sur l'or et ces besoins si gigantesques et si subits? Voici l'explication, et elle nous paraît plausible. L'Inde, soumise aux Anglais, a changé plusieurs fois d'étalon monétaire depuis 1835. Jusqu'alors l'Inde n'avait eu, comme la métropole, pour étalon monétaire que l'or; mais à cette époque la compagnie des Indes adopta exclusivement l'étalon d'argent. Cependant vers 1841 les gouvernemens locaux autorisèrent les collecteurs des taxes à recevoir des monnaies d'or. L'Inde fut alors dans une position analogue à celle de la France, les deux métaux y jouissant du cours légal. Lors des découvertes des mines d'Australie, le gouvernement de la compagnie partagea les appréhensions de ceux qui croyaient à la dépréciation prochaine de l'or, et il notifia, à la fin de 1852, que les pièces d'or ne seraient plus reçues par le trésor à partir du 1er janvier 1853. Tel est le régime monétaire qui prévaut dans l'Inde, et dont l'influence vient retentir chez nous d'une façon si étrange. Les exportations de l'Inde sont beaucoup plus considérables que ses importations; elle en demande la différence à l'Europe en ar-

gent. Si cet état de choses continue, elle absorbera des sommes plus considérables encore que celles qu'elle nous a enlevées.

Maintenant quels sont les effets de cette substitution rapide de l'or à l'argent dans notre circulation? Évidemment il en résulte une perte pour notre capital en numéraire; nous perdons une portion de la prime que les demandes de l'Inde et de la Chine donnent à l'argent, perte peu considérable sans doute et insensible dans la masse sur laquelle elle se répartit. L'exportation d'ailleurs trie nos pièces de cinq francs, elle choisit les pièces aurifères et les plus lourdes, et elle nous laisse des pièces de plus en plus légères, et tend à créer ainsi la nécessité d'une refonte onéreuse pour l'état. Enfin elle met à la charge de la Banque une partie des soins et des frais que lui imposent les achats de matières d'or ou d'argent. Nous ne discuterons pas les remèdes que réclame cet état de choses. Le plus naturel est l'adoption d'un étalon unique, et quant au métal à choisir pour cet étalon, il est indiqué par le mouvement des choses : c'est l'or. C'est ainsi que les États-Unis, qui étaient dans une position semblable à la nôtre, qui employaient concurremment les deux métaux, ont résolu la question pour leur compte : l'argent ne figure plus dans leurs paiemens que pour les appoints; leurs pièces d'argent, comme celles de l'Angleterre, sont défendues contre l'exportation par leur titre inférieur au rapport commercial des deux métaux. L'exemple des États-Unis nous trace la voie la plus naturelle pour sortir de nos difficultés présentes; d'ailleurs ces difficultés, quoique méritant d'être prises en considération, n'ont aucune relation nécessaire avec une perturbation telle qu'une crise industrielle et commerciale. Elles seraient à peine senties et remarquées avec plus de curiosité que d'inquiétude, si elles agissaient seules. S'ajoutant à d'autres et plus graves causes de crise, elles ont l'inconvénient d'offusquer les imaginations et d'augmenter le trouble des esprits.

La raison malheureusement la plus sérieuse du malaise dont souffrent les affaires, c'est cette insuffisance des récoltes qui vient s'ajouter encore à une série déjà trop longue d'années malheureuses. Le déficit des approvisionnemens, amené surtout par la mauvaise récolte des blés dans le midi, déficit que les hommes spéciaux évaluent à sept ou huit millions d'hectolitres, la stérilité de nos vignobles, le fléau qui s'est étendu cette année à la production de la soie, ont entraîné leurs inévitables conséquences : nécessité de s'approvisionner à l'étranger, exportation du numéraire, resserrement des facultés de consommation de la population, réduction de l'épargne annuelle et ralentissement dans l'accroissement du capital national. Cependant, comme ces influences et ces résultats malheureux ne surprennent point notre industrie productrice et notre commerce dans une phase d'illusions exagérées et de folles spéculations, comme au contraire notre activité industrielle et commerciale est depuis quelque temps fort modérée, et aurait plutôt besoin de l'éperon que du frein, cette nouvelle année mauvaise semblait pouvoir se traverser encore, avec de grandes souffrances individuelles dans les classes pauvres, sans doute, mais sans perturbation générale. Un intérêt plus élevé devant ramener vers le crédit commercial le capital disponible, nous espérons encore que notre industrie et notre commerce feront bonne contenance et se tireront à leur honneur de cette nouvelle épreuve.

Mais l'influence qui a préparé la crise et qui enfin l'a déterminée est ailleurs: elle est en partie dans les exagérations auxquelles on a porté en Allemagne les entreprises de commandite; elle est peut-être aussi dans l'action que l'on a voulu exercer cette année en France sur la marche des affaires. Nous demandons la permission de dire franchement ici notre pensée, car dans l'ordre d'intérêts dont nous nous occupons, et que régissent des lois naturelles plus certaines qu'on ne pense, le cri *è pur si muove* jaillit invinciblement de la nature des choses. Nous sommes de ceux qui pensent que depuis quelques années on a eu le tort d'outrer peut-être par des excitations artificielles chez nous et en Europe l'entraînement naturel qui porte de notre temps les peuples vers les grandes entreprises industrielles; mais nous croyons que si cet entraînement a besoin d'être modéré et sagement conduit, des entraves artificielles lui seraient plus funestes que de factices excitations. Nous craignons qu'en France on ne se soit cette année peut-être trop laissé aller vers cette réaction, et qu'on n'ait péché par excès de prudence. On a eu peur des folies de la paix, on a redouté l'émigration du capital français à l'étranger, et l'on a espéré prévenir ce danger par une mesure restrictive : on n'a autorisé aucune des grandes affaires nouvelles qui réclament la sanction de l'état avec la forme anonyme, et l'on n'a pas permis la négociation à la Bourse des valeurs mobilières représentant des affaires créées à l'étranger par des capitaux français. Qu'est-il arrivé? Le but poursuivi a été manqué, et c'est peut-être le résultat qu'on voulait écarter qui s'est produit. Une fois de plus l'expérience a démontré que l'on ne peut rendre de plus grand service aux intérêts économiques que de leur laisser leur liberté. Les entreprises étrangères qui se sont présentées sous le patronage de banquiers influens et de capitalistes considérables ont attiré les capitaux français; de même à l'intérieur, le capital disponible n'a pu aller à de grandes et fécondes entreprises constituées sous la garantie de la société anonyme, et il s'est porté vers des sociétés en commandite qui étaient loin d'avoir une utilité égale au point de vue de l'industrie, et d'offrir la même sécurité comme placement. Les placemens du capital disponible n'ont donc pu être empêchés; privé même d'emplois plus sains et plus sûrs, il n'a pas hésité à s'engager dans des affaires plus douteuses; mais, une fois ces placemens faits, le capital disponible y a été retenu par l'interdiction qui empêchait la négociation des valeurs nouvelles où il s'était absorbé. Or la nature des valeurs mobilières, c'est de circuler librement et promptement; elles sont de plus solidaires entre elles, et si vous en garrottez quelques-unes, vous ralentissez infailliblement la circulation des autres. C'est surtout le capital plus aventureux et plus inquiet attiré par les valeurs nouvelles, qui a besoin de cette liberté de mouvement; si vous le retenez, si vous l'immobilisez dans les valeurs qu'il vient de choisir, vous l'empêchez de se porter sur les autres, de les soutenir, de les animer; vous condamnez à l'immobilité et vous exposez au discrédit, en cas d'accident, cette portion de la richesse mobilière du pays qui vient chaque jour se faire tarifer à la Bourse. Telle est, suivant nous, la cause principale de la stagnation surprenante où sont restées depuis la paix les valeurs publiques et industrielles. Quant à l'accident qui a fait dégénérer en crise cette langueur, il est venu d'Allemagne. L'Allemagne est, au point de vue industriel, dans une situation analogue à celle que la

France et l'Angleterre ont traversée en 1845. Elle était en pleine fièvre industrielle, rêvant partout l'établissement de crédits mobiliers, multipliant ses chemins de fer, mettant en valeur ses mines, et elle tentait tout cela avec un capital insuffisant, jetant d'une foi intrépide, à ceux qui s'inquiétaient des ressources avec lesquelles elle pourrait achever tout ce qu'elle commençait, ce mot magique: « Le capital étranger! » La plupart des affaires nouvelles n'avaient demandé encore que de faibles versemens, et jouissaient de primes alléchantes avant d'être entrées dans la période d'exploitation. Quand l'époque des nouveaux versemens est arrivée, le capital national étant insuffisant, le capital étranger faisant défaut, il a fallu réaliser les valeurs; la baisse est survenue, la demande du capital a été si pressante qu'à Hambourg, où quelques semaines auparavant un projet de banque recevait 3 milliards de souscriptions par signature, l'intérêt commercial s'est élevé à 9 pour 100. La crise allemande, réagissant sur notre situation par la hausse de l'intérêt dans toutes les banques d'outre-Rhin, par la baisse des valeurs sur toutes les bourses, ouvrant dans la réserve de la Banque de France une nouvelle issue momentanée à l'exportation du numéraire, a forcé notre Banque à prendre des mesures défensives. De là la panique qui a éclaté à la Bourse de Paris.

Une vue élevée et calme des choses permet d'espérer que si on laisse appliquer par la Banque les lois strictes du crédit commercial, et que si l'on ne complique pas la situation par des mesures arbitraires, cette panique ne sera point de longue durée. Si les affaires sont compromises en Allemagne, jamais l'état commercial de l'Angleterre n'a présenté un aspect plus régulier et plus prospère, et certes la situation commerciale du royaume-uni a une influence autrement puissante que celle de l'Allemagne sur les intérêts économiques du monde. L'Angleterre a été cette année plus favorisée que nous en matière de récoltes, et son commerce extérieur atteindra à des proportions fabuleuses. Les tableaux publiés pour les huit premiers mois permettent d'évaluer à près de trois milliards la valeur totale de ses exportations pour 1856. En donnant ce développement au travail industriel et aux entreprises commerciales, aux vrais instrumens de la richesse d'un peuple, elle s'est abstenue, depuis quelques années, de ces entreprises chanceuses de commandite où elle nous avait précédés. La sécurité commerciale de l'Angleterre nous garantit contre les dangers que des esprits exagérés voient surgir dans notre crise.

La prospérité actuelle de l'Angleterre se révèle également par la tranquillité politique dont elle jouit en ce moment. Des *dîners de Crimée* donnés tour à tour par les grandes villes du royaume-uni aux soldats de la dernière guerre, des discours prononcés dans des réunions agricoles ou dans des réunions électorales par les membres du parlement en villégiature, c'est tout ce qui défraie en ce moment la vie publique de l'autre côté de la Manche. Dans ces derniers jours, des discours intéressans ou spirituels ont été prononcés de la sorte par lord Stanley, sir James Graham, sir E. Bulwer Litton, M. C. W. Fox. Nous avons été surtout frappés de l'élévation avec laquelle lord Stanley a traité à Oldham la question de l'éducation du peuple. On comprend que dans un pays où de jeunes patriciens comme le fils de lord Derby s'appliquent avec cette conscieneieuse ardeur à l'étude des inté-

rêts populaires, les agitateurs comme Frost, le démagogue gracié qui a essayé d'une manifestation chartiste à Londres, n'aient que de médiocres chances d'être écoutés. M. Fox, un ancien et éloquent orateur de la ligue contre les *corn-laws*, définissait l'autre jour devant ses électeurs la situation intérieure de l'Angleterre en ces termes : « La chambre des communes attend que le peuple lui demande des réformes, et le peuple attend que la chambre lui en propose. » Excellente disposition des deux parts, et en Angleterre, comme en beaucoup d'endroits, si les réformes n'étaient que la préface de révolutions, ne faudrait-il pas souhaiter que peuple et chambre attendissent encore longtemps?

Depuis que l'Espagne a été jetée dans une voie nouvelle par des événemens dont la résistance des partis révolutionnaires a déterminé l'importance et la signification, il n'a cessé de s'agiter à Madrid un problème des plus graves. Par quels actes allait s'attester la politique victorieuse en juillet 1856? Entre les opinions diverses qui passaient pour être représentées dans le gouvernement, lesquelles prévaudraient? Que sortirait-il enfin de ce mouvement que tout le monde attendait, et qui a surpris tout le monde? Depuis deux mois, les actes décisifs se succèdent par intervalles et éclaircissent un peu cette situation. Licenciement de la milice nationale, dissolution des cortès constituantes, retour à la constitution de 1845, complétée par un acte additionnel, ce sont là des mesures qui précisent le sens et la portée des derniers événemens; mais ce travail se poursuit-il sans peine et sans tiraillemens dans les conseils de la reine Isabelle? Cette œuvre accomplie en commun est-elle pour le ministère un gage de force et de durée? Ici la question change de face, et la démission récente de l'un des ministres indique assez que le cabinet espagnol a ses épreuves intérieures, d'où il ne sort pas toujours intact. Il n'est point douteux désormais que parmi les hommes appelés au pouvoir au mois de juillet, tous ne se faisaient point la même idée de cette crise dans laquelle ils se trouvaient jetés tout à coup. La plupart d'entre eux étaient portés au gouvernement comme par un tourbillon et sans trop savoir ce qu'ils feraient de la victoire. Le plus difficile pour le général O'Donnell n'était pas de vaincre; depuis deux ans, il se préparait à la lutte, il l'attendait sans la provoquer et sans la fuir. Seulement il paraît s'être moins préoccupé des conséquences politiques de cette lutte, que sa raison lui montrait comme inévitable. Le combat une fois fini d'ailleurs, le nouveau président du conseil se trouvait partagé entre ses instincts conservateurs et quelques-uns de ces engagemens qui échappent parfois dans les momens de révolution; il était entouré d'hommes qui lui rappelaient ces engagemens, s'efforçant de jeter le trouble dans son esprit et de l'effrayer de sa propre victoire. D'autres ministres, très disposés également sans doute à raffermir l'ordre public ébranlé, mais progressistes par leurs antécédens, n'étaient pas mieux fixés; ils semblaient placés au pouvoir moins pour agir que pour entraver toute action. De ce nombre étaient particulièrement M. Manuel Cantero et M. Bayarri. De tous les ministres, M. Rios-Rosas est celui qui a le moins hésité et qui était le mieux préparé aux événemens. Rien ne le gênait dans son passé. Pendant deux années, il n'a cessé de combattre toutes les tendances révolutionnaires au sein des dernières cortès. Il a même soutenu la validité de la constitution de 1845 en face d'une assemblée qui s'attribuait le mandat de refondre toutes

les institutions de l'Espagne. Par son talent et son caractère en outre, M. Rios-Rosas n'est point homme à accepter un rôle effacé ou équivoque et à subir une politique qui ne serait pas la sienne. De ces situations respectives et des antécédens des hommes on peut déduire tout ce qui est arrivé. La politique conservatrice a fait du chemin depuis deux mois par la force des choses; mais elle n'a prévalu qu'au prix de luttes incessamment renouvelées. Chaque décret important est devenu une sorte de champ de bataille où l'ascendant des uns s'est fortifié, où la position des autres s'est affaiblie, jusqu'au moment où le ministre des finances, M. Cantero, a dû le premier se retirer de ce cabinet né dans le feu de la crise de juillet.

Trois actes principaux, nous le disions, ont marqué l'existence du ministère espagnol jusqu'à ces derniers temps : le gouvernement de la reine a licencié la milice nationale, dissous les cortès constituantes et remis en vigueur la constitution de 1845. Pour peu qu'on observe la situation de l'Espagne, il est facile de voir que ces actes, conformes aux opinions conservatrices, sont la conséquence la plus simple, la plus logique des événemens qui se sont accomplis. En prononçant la dissolution définitive de la milice nationale, le cabinet de Madrid n'a fait qu'obéir à une évidente nécessité. Les partis extrêmes défendent seuls en Espagne la milice nationale, parce qu'ils y trouvent une force irrégulière et mobile dont ils se servent pour faire de temps à autre des trouées dans les institutions. Ce n'est pas seulement l'existence d'un gouvernement conservateur qui est impossible au-delà des Pyrénées avec la milice nationale, c'est l'existence de tout gouvernement. En dissolvant récemment les cortès constituantes, le cabinet espagnol n'a fait que se conformer à la vérité de cette situation. « Dieu n'a point accordé à ces cortès le don de la modération et de la modestie, » dit M. Rios-Rosas dans le préambule remarquable qui précède le décret de dissolution. C'est là ce qui les a tuées, et non le décret royal. L'assemblée est morte pour avoir prétendu à une omnipotence dont elle ne savait pas se servir; elle est morte de son impuissance et de son triste rôle dans la dernière insurrection. Comment réunir de nouveau cette assemblée, lorsqu'un grand nombre de ses membres avaient pris part à Madrid ou dans les provinces à ce mouvement de résistance armée? Il est à remarquer que la dissolution des cortès résolvait à demi une autre question non moins grave, la question constitutionnelle. Par une singularité de plus au milieu de tant d'autres, la dernière assemblée s'était réservé le droit de promulguer la constitution votée il y a un an, et elle s'était bien gardée d'user de ce droit, afin de prolonger son existence. Il en résulte qu'en mourant elle emportait avec elle l'œuvre qu'elle avait si péniblement élaborée. Il ne restait plus qu'à choisir entre les diverses constitutions du passé, et dès-lors tout se réunissait en faveur de la constitution de 1845, qui n'est nullement une œuvre de réaction, qui est au contraire le dernier mot de trente années de révolutions durant lesquelles l'Espagne a fait l'essai de tous les régimes. Le choix était d'autant plus naturel qu'en 1854 c'est pour maintenir la constitution de 1845 et pour la défendre qu'on s'était soulevé. Ce n'est que plus tard, par un abus de pouvoir, que le gouvernement sorti de la révolution avait aboli cette loi politique en convoquant des cortès extraordinaires. En revenant aujourd'hui à la vérité des choses, le cabinet complète du reste la constitu-